

# PROSPECTIVE



SCIENCES HUMAINES  
& SOCIALES

Légende : Jumelles de très longue portée (octobre 1930). Le poids des jumelles, de même que la nécessité d'obtenir une image stable et précise, ont conduit les inventeurs de Meudon à les monter sur un dispositif adapté à un véhicule de transport militaire. Office national des recherches scientifiques et industrielles et des inventions.  
© Fonds historique / CNRS Images



# Sommaire

<b>01</b>	<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>6</b>
<b>02</b>	<b>LECTURE : MODE D'EMPLOI</b>	<b>10</b>
<b>03</b>	<b>THÉMATIQUES</b>	<b>12</b>
	Actions collectives, mobilisations, participation publique	12
	Actions et politiques publiques, débat public	18
	Afriques	24
	Âges de la vie	30
	Alimentation	36
	Amériques	42
	Arts, créations, performances	48
	Asie	52
	Circulations, mobilités, migrations	58
	Cognition	66
	Comportements	70
	Conceptualisation et formalisation, analyses qualitatives et quantitatives des données, expérimentation	74
	Corps	80
	Éducation	84
	Énergie	90
	Études aréales, approches comparées et croisées	94
	Europe	100
	Fait religieux	106
	Genre	114
	Guerres et paix	118
	Habitabilité de la planète	124
	Handicap et perte d'autonomie	132
	Humanités numériques, transitions numériques, intelligence artificielle	138
	Inégalités	144
	Océanie-Pacifique	148

Patrimoines matériels et immatériels, cultures	154
Proche et Moyen-Orient	160
Santé	168
Savoirs, techniques, matérialités	176
Sciences partagées	182
Traitement automatique du langage	186
Territoires habités	190
Travail et activités humaines	194
<b>04</b> CONTRIBUTIONS & RELECTURES	200
<b>05</b> LISTE DES ACRONYMES	216
<b>06</b> BIBLIOGRAPHIE	221

# Avant-propos

## Genèse

Au sein du CNRS, certains domaines scientifiques font l'objet de prospectives organisées de façon régulière — un exercice qu'Antoine Petit, président-directeur-général, a souhaité généraliser à l'ensemble des domaines présents au sein de notre organisme de recherche, à l'issue du processus d'évaluation du CNRS par le HCERES pour la période 2017-2021.

CNRS Sciences humaines & sociales ne s'était jamais livré à cet exercice et devait inventer son propre chemin en la matière. En voici les principaux jalons :

- En 2021, le contexte était alors celui de la pandémie, au cours de laquelle nos communautés académiques ont été éloignées de leurs lieux de travail, dispersées, tout en poursuivant leurs travaux, en inventant parfois de nouvelles modalités pour les réaliser. L'institut des sciences humaines et sociales du CNRS, désormais CNRS Sciences humaines & sociales, a initié une démarche de prospective. Son ambition première résidait dans l'élaboration d'orientations scientifiques clés et traçant des objectifs pour plusieurs années aux sciences humaines et sociales du CNRS, conjointe à une volonté d'identifier les dispositifs de recherche permettant de les mettre en œuvre.
- CNRS Sciences humaines & sociales a d'abord impulsé cette dynamique à travers des ballons d'essai — étant partenaire ou organisateur d'événements permettant de mettre en lumière pour une question de recherche donnée, un domaine, une vision d'ensemble des enjeux de recherche et de dégager des pistes privilégiées.
- Il a aussi accompagné des initiatives en ce sens, par exemple celle de la section 34 du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) sur le domaine des sciences du langage.
- Il a sollicité et soutenu des réseaux ou des groupes de travail dans l'élaboration de livres blancs — trois ont été conçus et remis à l'institut en 2024 et 2025 (sur les recherches en Océanie-Pacifique, sur le travail, sur le fait religieux). À l'heure actuelle, avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), il attend d'ici la fin de l'année 2025 un rapport sur la recherche empêchée.
- Il a tiré parti de la sollicitation adressée au conseil scientifique de l'institut par François-Joseph Ruggiu, directeur de 2017 à 2021, de travailler sur quelques sujets : études aréales ; recherche et création ; science ouverte ; internationalisation, évaluations ; inégalités ; intelligence artificielle et sciences humaines et sociales. À ce titre, conjointement avec le conseil scientifique de l'institut (CSI), il a organisé une journée de restitution et de discussion sur le rapport de conjoncture du CSI dédié à ces sujets.
- Sur certains objets ou approches de recherche, l'institut s'est également associé à des partenaires académiques français et européens pour avancer dans sa réflexion : avec l'EHESS, sur les approches aréales (2022) ; avec les organismes de recherche espagnol et italien, le Consejo Superior de Investigaciones (CSIC) et le Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR), sur les approches socio-démographiques ; les inégalités ; la transition environnementale ; sur le patrimoine culturel ; sur l'intelligence artificielle et sciences humaines et sociales ; avec la British Academy sur les gouvernances nationales et transnationales (2025) et prochainement, sur la recherche et l'élaboration des politiques publiques.
- Enfin, engagé à valoriser les connaissances des sciences humaines et sociales, l'institut

a suscité la réalisation de plusieurs états de l'art sur des questions de recherche qui sont également des enjeux de société. Ces travaux, menés en mobilisant toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, fondés sur des collectifs de recherche *ad hoc*, ont permis de mettre en lumière les connaissances agrégées de ces domaines sur tel ou tel sujet - [la pandémie, les sociétés face au changement climatique, les jeunes françaises contemporaines, le travail](#), ainsi que des chantiers de recherche à ouvrir.

## Un focus sur les objets et les méthodes de recherche en sciences humaines et sociales

Fort de ces premières expériences, stimulé par l'envie d'affirmer la place de dispositifs de recherche et outils d'accompagnement des communautés créés ces trois dernières années (les Suivis ouverts des sociétés et de leurs interactions [SOSI], les soutiens d'amorçage aux démarches interdisciplinaires, les Soutiens à l'émergence de projets interdisciplinaires [SEPIA], et aux démarches Sciences sociétés), l'institut a souhaité, au cours de l'année 2024-2025, concrétiser cette démarche de prospective dans un document d'ensemble, centré sur des objets et des méthodes, des dispositifs et des outils de recherche.

Le choix de nous concentrer ici sur des objets de recherche et quelques enjeux méthodologiques tient à deux raisons. Les disciplines ne sont pas considérées dans cette prospective, car les sections du comité national qui ont siégé depuis 2021 ont élaboré leurs [rapports de conjoncture](#) proposant des analyses des domaines disciplinaires qu'elles couvrent. Ces rapports constituent une base d'analyse solide pour les disciplines.

Certains de ces rapports de conjoncture évoquent également les thématiques de recherche — en émergence, fortement ancrées dans les communautés ou au contraire en retrait, ou encore des enjeux méthodologiques, notamment les études aréales, les humanités numériques et l'intelligence artificielle, les méthodes qualitatives et quantitatives et les méthodes mixtes, ainsi que leur couplage, les méthodes de terrain et les questions de choix d'échelle d'observation et d'analyse, la cartographie.

Mais si cette prospective se concentre sur les thématiques et les méthodologies, c'est parce que l'un des apports majeurs du pilotage scientifique assumé par l'institut réside dans sa capacité à embrasser de façon transversale aux disciplines des objets et des dispositifs de recherche en sciences humaines et sociales.

## Démarche et modalités de réalisation

Afin d'élaborer cette prospective, l'institut s'est appuyé sur la réalisation, opérée en 2021-2022, d'un [portail de la recherche en sciences humaines et sociales](#) du CNRS, actualisé chaque année en lien avec les laboratoires, les réseaux, les sections du CoNRS et son conseil scientifique. Il présente les disciplines, méthodes et objets de recherche sur lesquels travaillent les laboratoires, les réseaux, les programmes et actions scientifiques co-portés par l'institut. Il indique également son positionnement stratégique et l'accent qu'il met actuellement, dans son action en direction de :

- L'anthropologie, l'archéologie, les sciences de l'Antiquité et de leur réception, sur le plan disciplinaire ;
- Les sciences partagées ; les études aréales, les approches comparées et transnationales ; conceptualisation et formalisation, expérimentation, analyses qualitatives et quantitatives des données, sur le plan des méthodes ;
- Santé, habitabilité de la planète, transitions numériques et intelligence artificielle, inégalités éducatives sur le plan des thèmes.

Nous avons repris, éventuellement adapté, les entrées de ce portail, qui sera mis à jour en retour à la lumière de cette prospective.

Nous avons ensuite, depuis le début d'année académique 2024-2025, recensé et relu un ensemble de documents liés à la politique scientifique de l'institut (textes de positionnement stratégique, livres blancs, études et rapports d'enquête, etc.) pour chaque objet, ainsi que la présentation des résultats de recherche des communautés de sciences humaines et sociales dans les dossiers de la *Lettre de l'institut* depuis une dizaine d'années.

Puis l'équipe de direction de l'institut a sollicité environ 300 contributeurs, à titre individuel ou comme porteurs des réseaux nationaux soutenus par CNRS Sciences humaines & sociales. Il leur a été demandé, sur un sujet donné, de rédiger un texte de 5 pages maximum en répondant aux questions suivantes : quelles sont les questions de recherche dans les cinq ans à venir à aborder prioritairement (état de la recherche, questions ouvertes, verrous à lever) ? Quels outils et/ou dispositifs de recherche sont nécessaires à consolider ou à imaginer pour permettre à ces questions d'être travaillées et à ces verrous d'être levés ?

Il a été acté d'emblée avec ces collègues que l'équipe de direction de l'institut retravaillerait, à réception de leurs contributions, un seul et même texte, puis le soumettrait à leur relecture. Enfin, pour l'ensemble de cette prospective, l'institut a demandé par ailleurs la relecture du Conseil scientifique de l'institut et des directions des laboratoires à l'étranger (Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger [UMIFRE], *International Research Laboratory* [IRL]), sollicitées spécifiquement pour fournir un éclairage à partir de leur lieu d'ancrage académique sur les objets.

## Principaux résultats

Le premier résultat saillant de ce travail est de faire apparaître des enjeux et questionnements de recherche largement partagés par les différentes disciplines et de nombreuses relations entre les thématiques. Ce résultat bat en brèche l'image commune des sciences humaines et sociales : celle d'un univers très divers, pour ne pas dire éclaté. Malgré la spécialisation des disciplines, l'on peut affirmer à la lumière de ce travail que ces disciplines s'agrègent, échangent, partagent autour d'un nombre d'objets de recherche, certes toujours dynamique et en évolution, mais qui peuvent être circonscrits et décrits.

Dans le même sens, à la question des dispositifs et des outils de recherche, la réponse donnée se cristallise autour d'un ensemble fini et récurrent d'éléments, qui forment un cadre d'action bien balisé : données de la recherche (bases, accès à, gestion) ; infrastructures numériques, logiciels et algorithmes en accès ouvert, place de l'intelligence artificielle (IA) dans la recherche, puissance de calcul ; mise en réseau de la recherche et formats collaboratifs, y compris avec les acteurs extra-académiques ; soutien multiforme aux collaborations et aux mobilités internationales ; enquêtes de longue durée et enquêtes situées (observatoires *in situ*, *living lab*, dispositifs expérimentaux) ; accompagnement juridique et éthique des recherches ; médiation scientifique et sciences partagées ; traduction des publications scientifiques.

Le second résultat saillant de ce travail est la mise en évidence de l'inscription des sciences humaines et sociales dans des relations étroites, sur de nombreux objets et en lien avec divers enjeux méthodologiques, avec les autres sciences : cognition, humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle, traitement automatique du langage, mais aussi alimentation, arts-créations-performances, corps, éducation, énergie, habitabilité de la planète, handicap et perte d'autonomie, patrimoines matériels et immatériels, savoirs-techniques-matérialités, santé, travail. Là encore, il convient de réviser une vision répandue des sciences humaines et sociales comme celles de disciplines « à part », isolées des dynamiques scientifiques impulsées par les autres domaines. Ainsi les sciences humaines et sociales sont-elles impliquées dans plusieurs des thématiques de recherche inscrites dans l'actuel [Contrat Objectifs, Moyens et Performance du CNRS](#) : le cerveau, l'intelligence artificielle générative, et les mondes en transition.

\*\*\*

Tout au long de l'année académique 2024-2025, l'ensemble de l'équipe de direction a été mobilisée ; la coordination de la prospective a tout particulièrement été réalisée par Caroline Bodolec, directrice adjointe scientifique, et à ses côtés, Léa Dupuis, chargée d'appui en production, traitement et analyse de données ; le document que vous tenez entre les mains a également bénéficié des compétences du pôle communication de l'institut.

À cet ensemble de collègues, je souhaite adresser un immense remerciement pour leur implication dans ce travail.

Attachée à un état des recherches en sciences humaines et sociales, appelée à être revue à l'avenir, cette prospective porte une vision de la recherche en sciences humaines et sociales, de ses enjeux et de ses dispositifs, tissée avec ses communautés et inscrite dans la stratégie globale du CNRS.

CNRS Sciences humaines & sociales nourrit l'espoir qu'elle pourra être une source d'inspiration pour tous les acteurs des sciences humaines et sociales !

**Marie Gaille**, directrice de CNRS Sciences humaines & sociales  
1<sup>er</sup> juin 2025

# Lecture : mode d'emploi

Cette prospective a mobilisé des chercheurs et chercheuses, mais également des réseaux thématiques, des groupements d'intérêts scientifiques et des programmes nationaux de recherches, soit près de 300 personnes qui, individuellement ou collectivement, ont rédigé 197 contributions, soit en moyenne 6 textes par thématique. À partir de celles-ci, l'équipe de direction de l'Institut a rédigé une fiche synthétique par catégorie. Sont signalés par un titre de couleur verte les chantiers ([Alimentation](#) ; [Arts, créations et performances](#) ; [Guerres et paix](#)) dont il s'agira, dans les années à venir, de développer le potentiel et de voir comment aider à leur essor.

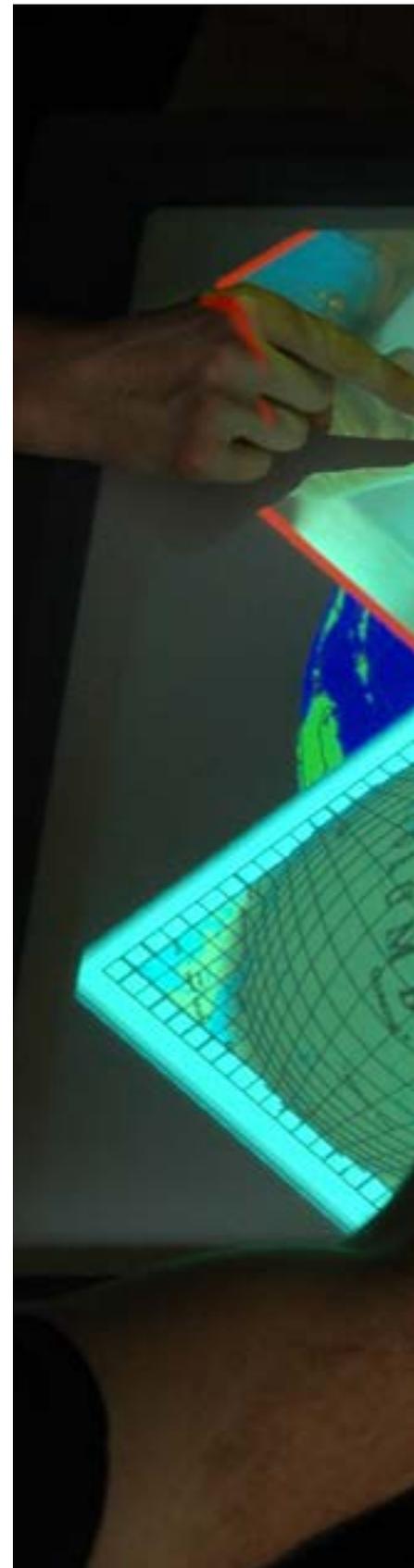
Toutes les fiches thématiques se présentent sous la même forme : une introduction permettant une contextualisation et une mise en perspective de l'importance qu'elle revêt pour CNRS Sciences humaines & sociales ainsi que des pistes de recherches à mettre en œuvre dans les cinq prochaines années. Chaque fiche a été soumise à la relecture des contributeurs sollicités, de l'équipe de direction de l'Institut, de son Conseil scientifique et des directeurs et directrices des laboratoires à l'étranger.

Il a également été demandé aux contributeurs de réfléchir à des outils et dispositifs, existants ou à créer, à déployer afin de soutenir ces questions de recherche. Le panel des propositions a été extrêmement large, mais certains dispositifs cités par les contributeurs ne relevaient pas vraiment du périmètre du CNRS : carte des formations universitaires, augmentation du nombre des postes de chercheurs, ingénieurs et techniciens (IT), modification de la législation... D'autre part, il a été frappant de constater que certains besoins pouvaient entrer dans le périmètre de dispositifs existants, qui sont peut-être insuffisamment connus, ou de dispositifs dont il serait peut-être nécessaire de faire évoluer les contours.

Il nous est également apparu que les besoins exprimés dans les contributions relevaient de sujets congruents et pouvaient être classés aisément par catégorie telles que celles autour des données, de l'accompagnement à la recherche ou encore des réseaux... Les catégories que nous vous présentons sont celles qui ont émergé des propositions des contributeurs. Elles ne sont ni exclusives ni les seules qui pourraient être mises en place pour développer cette thématique. Par exemple, les dispositifs de médiation pourraient être généralisés à presque toutes les thématiques, même cette catégorie n'apparaît pas de façon systématique. Ces outils et dispositifs sont les premiers jalons d'un accompagnement opérationnel des questions de recherche à arpenter dans les cinq prochaines années.

Les fiches thématiques sont classées par ordre alphabétique. Prise individuellement, elles peuvent se lire de manière autonome, mais grâce aux renvois dans le corps du texte, elles participent à former un ensemble cohérent tant les ponts sont nombreux entre chacune d'entre elles.

Le choix a été fait de ne pas intégrer de bibliographie à l'issue de chaque fiche. En revanche, un QR code vers l'ensemble des références données par les contributeurs est disponible à la fin de ce document. Nous avons fait le choix d'une écriture genrée, à défaut d'une écriture inclusive dans un souci de lisibilité. Lorsque la forme le permet, la féminisation des mots est marquée par un « e » en italique. Dans les autres cas, nous avons privilégié l'énumération (chercheurs et chercheuses, acteurs et actrices...).



Ce document a vocation à être largement diffusé. N'hésitez pas à le partager.

Table de réalité augmentée collaborative basée sur la librairie DiamondSpin. Sur cette table de réalité augmentée, plusieurs utilisateurs collaborent simultanément autour de documents, de fonds de carte et d'applications graphiques. © Pierre DURAND/CNRS Images



# ACTIONS COLLECTIVES, MOBILISATIONS, PARTICIPATION POLITIQUE

---

L'action collective et les mobilisations sont une forme de participation à la vie sociale et politique extrêmement importante. Elles font l'objet d'une attention particulière de la part des sciences humaines et sociales, notamment — mais pas exclusivement — de la part de la sociologie, la science politique, les sciences du droit ou la philosophie, ainsi que des sciences du territoire qui les appréhendent par l'intermédiaire de leur inscription dans l'espace. Les recherches sur ces questions nourrissent notamment les travaux sur les régimes politiques structurant nos sociétés, sur les formes de participation politique, sur les formes d'organisation, d'institutionnalisation et de structuration de ces mouvements collectifs. Les mobilisations autour de l'installation de grandes infrastructures (comme les lignes à grande vitesse, les aéroports, les autoroutes ou plus récemment les mégabassines) ont notamment conduit à renouveler les questionnements relatifs au débat public et aux formes de délibération dans nos sociétés. Dans le domaine de la sociologie des sciences et des techniques, elles ont renouvelé les questions autour de l'expertise et des formes d'hybridation qu'elle peut parfois connaître. Les mobilisations se trouvent aujourd'hui au cœur de multiples recompositions sociales et politiques. Alors que les sociétés connaissent une polarisation accrue (montée de l'extrême droite, formes radicales de contestation, affaiblissement des mouvements et formes traditionnels de militantisme), on observe la prolifération de nouvelles formes d'action collective. Les « mouvements citoyens » écologistes ou féministes, l'émergence de mobilisations conservatrices, la multiplication de méthodes d'action, les mouvements préfiguratifs (zone d'aménagement différencié (ZAD), squats, etc.), la désobéissance civile ou l'essor des mobilisations en ligne illustrent cette diversité des formes de mobilisations qu'il est important d'analyser à nouveaux frais.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Actions collectives et mobilisations](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### La transformation des structures, modalités et conditions de l'action collective protestataire dans la période contemporaine

Depuis 15 ans, de nouvelles formes d'action et de mobilisation ont émergé qui se distinguent par la radicalité de leur engagement, mais aussi par l'absence (et le refus) des organisations : les ZAD et d'autres des formes d'occupation de l'espace public, ou privé (comme les squats libertaires autogérés), en constituent de bons exemples. Le phénomène des « *black blocs* » peut aussi s'apparenter à ces mouvements, tout comme les pratiques dites « préfiguratives » qui amorcent un ordre de vie qui diffère de l'ordre existant, par exemple de réinstallation en milieu rural (avec autoproduction, mise en place d'une économie alternative de subsistance, etc.). Cette apparente nouveauté est d'ailleurs à interroger lorsqu'on replace ces mouvements par rapport aux années de plomb en Italie ou encore aux occupations du Larzac dans les années 1970. Le mouvement des Gilets jaunes en France, plus volatile sans doute, illustre également l'importance contemporaine de ces mobilisations hors du cadre traditionnel des organisations. Les partis et syndicats y tiennent ainsi une place marginale, et les activistes ne se reconnaissent pas comme des « militantes » au sens classique du terme. Ils promeuvent des modalités informelles et non contraignantes de coordination et des pratiques de démocratie radicale (absence de « porte-parole », horizontalité, décisions collectives au consensus, etc.). Si des travaux monographiques existent aujourd'hui et commencent à documenter ces différentes modalités protestataires, un effort de systématisation semble néanmoins utile.

D'abord, pour imaginer des modalités d'enquête originales sur des activistes rétifs à l'objectivation sociologique : vus comme des agentes d'un État de surveillance, les enquêtrices et enquêteurs sont rarement admis, sauf à pratiquer une observation participante de long terme et souvent « à couvert ». Les coûts de l'enquête sont alors particulièrement élevés et induisent presque systématiquement le recours à des monographies ethnographiques passionnantes, mais nécessairement fragmentaires. Une comparaison plus systématique de leurs manifestations serait donc très utile, à la manière dont Alain Touraine avait contribué à recenser les mouvements sociaux à la fin des années 1970. Ensuite, il faudrait pouvoir mieux qualifier ces mouvements, souvent comparés aux « nouveaux mouvements sociaux », étudiés justement par Alain Touraine qui émergent dans les années 1960 et 1970, alors qu'un demi-siècle les sépare et que le contexte social, économique, politique a profondément évolué. Les catégories forgées pour penser l'étiologie des mouvements ouvriers et l'émergence de préoccupations dites « post-matérialistes » ne suffisent, en ce sens, plus pour analyser ce qui se produit aujourd'hui. Là encore, un effort plus systématique pour penser les spécificités de cette nouvelle génération de mouvements sociaux contemporains serait particulièrement utile. Et ce d'autant plus que ces mouvements posent, enfin, des questions théoriques particulièrement stimulantes. Ils défont en effet les modèles sociologiques forgés pour comprendre les mobilisations et qui mettent justement traditionnellement l'accent sur l'importance des organisations et des ressources dans l'expression collective du mécontentement. Il faudrait ainsi restituer les dynamiques organisationnelles de ces mouvements qui refusent de se muer en « organisation » et de leurs conditions de pérennisation : dans quelle mesure l'informalité peut-elle constituer une base pérenne pour l'action collective ? De même, il faut s'interroger sur l'économie d'engagements qui ne s'apparentent pas au militantisme distancié ou *post-it*, que l'on a parfois évoqué pour qualifier des militantismes associatifs, mais qui se caractérisent au contraire dans ces cas par des investissements totaux et exigeants (par exemple pour les ZAD). Comment comprendre l'intensité d'engagements qui dans certains cas modifient durablement l'ensemble de l'existence sociale ? La question porte à la fois sur les conditions sociales d'un tel engagement (qui sont ces militantes, jeunes, parfois diplômées, qui renoncent — temporairement ? — à un avenir professionnel assuré ?) et sur leur devenir : quelles sont leurs « carrières » au sein de ces mouvances et leurs devenirs (pérennisation, désengagement, institutionnalisation) ? Elle doit aussi intégrer l'analyse du durcissement ou des transformations des modes de répression et d'encadrement de ces mouvements.

### Se donner les moyens d'analyser les mouvements sociaux conservateurs

Alors que la sociologie des mouvements sociaux s'est historiquement construite

autour de l'étude des mobilisations progressistes en faveur de l'émancipation et de l'élargissement des droits, les dernières décennies ont vu émerger une nouvelle configuration de l'action collective marquée par l'essor de mouvements conservateurs. Présents en Europe, en Amérique latine ou aux États-Unis, ces mouvements s'opposent aux politiques de discrimination positive ou d'inclusion, remettent en cause l'égalité de genre et les droits des minorités sexuelles, dénoncent l'immigration et revendiquent une restauration des hiérarchies morales et sociales traditionnelles [voir [Europe](#), [Amériques](#) et [Circulations, mobilités, migrations](#)].

L'analyse de leurs ancrages sociaux révèle une diversité de milieux d'implantation. En France, les réseaux catholiques traditionalistes ont joué un rôle structurant dans les mobilisations contre le mariage pour tous, comme l'ont illustré les actions de groupes tels que les Veilleurs ou Les Sentinelles [voir [Fait religieux](#)]. Parallèlement, certains segments des classes supérieures se mobilisent à travers des circuits de sociabilité situés dans les « beaux quartiers » ou les institutions éducatives élitistes. À l'autre extrémité du spectre social, des expressions populaires du conservatisme s'incarnent dans des pratiques comme les sports de combat ou le « supportérisme » identitaire, mobilisés notamment dans les mouvances de jeunesse comme les Identitaires.

Les formes d'action adoptées par ces mouvements témoignent d'une inventivité stratégique et d'une volonté de contester l'hégémonie culturelle progressiste. On observe des répertoires hybrides empruntant au religieux, au scoutisme ou à la culture numérique, ainsi qu'un usage intensif des réseaux sociaux pour diffuser une vision du monde conservatrice et concurrencer les canaux médiatiques traditionnels. Cette pluralité s'exprime aussi dans des initiatives visant à réinvestir des registres auparavant progressistes : certains collectifs s'emparent aujourd'hui de thématiques féministes ou écologistes pour leur donner une inflexion conservatrice, brouillant ainsi les lignes idéologiques classiques.

Ces dynamiques prennent aussi une dimension transnationale. Le soutien au *Brexit*, la campagne « *Mano Dura* » au Salvador, la victoire de Trump, le rejet de l'accord de paix en Colombie ou encore les résistances à la vaccination contre la COVID-19 constituent des exemples de mobilisations aux logiques conservatrices convergentes, bien que situées dans des contextes nationaux distincts. L'identification de circulations d'idées et de pratiques entre ces mouvements, notamment à travers des réseaux de femmes anticomunistes dans les années 1960 et 1970 ou des plateformes numériques actuelles, met en lumière les processus d'internationalisation du conservatisme.

La politisation des jeunes conservatrices mérite également une attention particulière. Les logiques de formation militante, les modalités de *leadership* et les représentations du conflit générationnel — comme en témoigne le développement de mouvements tels que *Joven América* en Amérique du Sud dans les années 1960 — éclairent les manières dont la jeunesse conservatrice se construit en opposition à une jeunesse perçue comme libérale, athée ou « dégénérée ». De même, les mobilisations de femmes conservatrices, telles que le *Poder Femenino* au Chili en 1973, interrogent les rapports entre genre et engagement à droite,





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Manifestation communiste à Vincennes, Agence Rol, 1<sup>er</sup> mai 1933, photographie de presse, 13 x 18 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EI-13 (1959).

notamment dans leur hostilité explicite envers les féminismes progressistes [voir [Âges de la vie](#) et [Genre](#)].

Enfin, l'analyse du conservatisme social doit être appréhendée dans une perspective historique. Une lecture en longue durée permettrait de mieux comprendre les cycles d'émergence, de retrait et de réinvention de ces mouvements, ainsi que les formes d'« infra-politique » qui leur sont associées. Cela suppose un déplacement du regard vers des espaces traditionnellement délaissés par l'historiographie politique — milieux domestiques, sphères religieuses, sous-cultures sportives ou culturelles — dans lesquels les idées conservatrices sont produites, diffusées et incorporées par des acteurs ordinaires, souvent jeunes ou féminins.

### **Démocratie, mouvements sociaux et participation politique**

Régression démocratique (*democratic backsliding*), dé-démocratisation, dynamiques autoritaires, démocraties illibérales... les concepts sont variés pour caractériser l'évolution des régimes politiques. Ils mériteraient d'être discutés plus centralement, *a fortiori* alors qu'ils ont été d'abord forgés pour caractériser des sociétés ou des régimes récemment devenus des régimes démocratiques (Europe de l'Est, Amérique latine). Dans quelle mesure sont-ils ou non opératoires pour saisir les transformations qui affectent des pays du nord où la démocratie représentative et libérale est enracinée de longue date, à l'instar, mais pas seulement, des États-Unis ? Ces questions commencent à être travaillées, mais mériteraient d'être mises plus au centre de l'agenda scientifique, en s'appuyant sur un dialogue renforcé (et pas toujours aisé) entre science politique et droit.

Ces questionnements ne sauraient cependant seulement être théoriques ou conceptuels. De nouvelles enquêtes empiriques sont nécessaires pour analyser les dynamiques politiques à l'œuvre. Or l'étude des phénomènes de restriction de l'espace civique souffre d'un double manque, au moins :

- ces études sont très cloisonnées nationalement, du fait de systèmes politiques fonctionnant différemment, de modalités d'organisation ou de financement de la société civile distinctes, etc. ;
- quand des études plus transversales existent, elles relèvent principalement de la littérature grise (émanant d'institutions européennes, de *think tanks* ou d'organisations non gouvernementales [ONG] en particulier).

Or, des recherches académiques plus systématiques seraient nécessaires de ce point de vue, qui ne se résumeraient pas à des enquêtes d'opinions ou par sondages. Il faudrait dès lors lancer de grandes enquêtes comparatives — *a minima* à l'échelle européenne — documentant l'état des libertés de manifestation, d'expression, d'association, libertés de la presse, défense des lanceurs d'alerte, etc. [voir [Actions, politiques publiques et débat public](#)]. Ce type d'enquêtes mériterait de mêler méthodes quantitatives et qualitatives, et de dépasser les fréquents cloisonnements disciplinaires sur ces objets (notamment entre droit, science politique

et sociologie), qui constituent un verrou sur ces enjeux. Ces enquêtes pourraient nourrir les réflexions des institutions nationales et européennes tout comme des coalitions associatives ou d'ONG.

Les politiques de démocratie participative forment aujourd'hui un champ de recherche structuré, illustré notamment par les travaux sur les assemblées citoyennes pour le climat. Malgré cela, les analyses restent trop souvent centrées sur les questions de procédure ou d'organisation de ces démarches de consultation qui limitent une évaluation plus fine des effets à moyen terme de l'institutionnalisation de ces dispositifs [voir [Sciences partagées](#)]. Peu de recherches les inscrivent dans une étude sociale et politique de l'État, et rares sont celles qui interrogent l'articulation entre les dispositifs proposés et les attentes différenciées des citoyennes. Les publics les plus marginalisés expriment souvent un besoin de contrôle plus qu'un désir de participation, tandis que les offres demeurent encadrées par les gouvernantes, reproduisant la division du travail politique. L'absence d'effets sur la confiance citoyenne interroge, et l'on peut même formuler l'hypothèse que la faible portée décisionnelle des dispositifs participatifs alimente la défiance, notamment dans les luttes contre les grands projets. Cette prolifération des formes de participation s'inscrit dans un contexte plus large de régression démocratique, posant la question de l'émergence d'un « autoritarisme participatif » au sein même des régimes démocratiques établis. Si la mobilisation collective est devenue un mot d'ordre des politiques de transition écologique, les pratiques sont souvent ambivalentes [voir [Habitabilité de la planète](#)]. Aux dispositifs participatifs publics s'ajoute une multiplication d'initiatives citoyennes locales (énergie, alimentation, agriculture), souvent analysées de façon sectorielle [voir [Énergie](#), [Alimentation](#) et [Territoires habités](#)]. D'un côté, certaines sont soutenues comme formes d'implication citoyenne ou de « démocratie du faire » ; de l'autre, les mouvements perçus comme trop radicaux subissent diverses formes de répression. Cette dualité tend à renforcer une division du travail scientifique selon le degré de conflictualité avec l'État. Pourtant, c'est dans les zones de friction entre initiatives citoyennes, dispositifs institutionnels et leur réception différenciée que se joue la légitimation des politiques de transition.

Un autre enjeu central concerne les dynamiques de polarisation et de désinformation, en lien avec les aspirations démocratiques des citoyennes. Ces derniers mois ont vu s'intensifier les préoccupations, en France et au-delà, concernant les effets néfastes de l'IA et des réseaux sociaux sur le jeu politique et démocratique. Il s'agirait ici de saisir ensemble les formes prises par ces transformations sociotechniques et leurs incidences en termes de dynamiques informationnelles et démocratiques. Ici encore, la fragmentation disciplinaire rend l'appréhension de ces phénomènes malaisée en France.

### **Développer les études électorales**

Les études électorales contemporaines, en France comme ailleurs dans le monde, mettent en lumière trois enjeux majeurs qui interrogent les dynamiques actuelles de la démocratie et de la participation politique. Un premier enjeu est la progression des partis d'extrême droite ainsi que plus largement des partis populistes de tout bord idéologique. Ce phénomène suscite un vif débat dans la littérature scientifique, notamment sur ses causes. D'une part, certaines chercheuses et chercheurs mettent en avant des explications économiques, liées à la précarité et aux inégalités croissantes amenées, entre autres, par la globalisation et les politiques d'austérité [voir [Inégalités](#)]. D'autre part, d'autres privilégient une approche psychologique, insistant sur le rôle de l'insécurité culturelle et du ressentiment identitaire. Il conduit aussi à interroger les rapports des actrices et acteurs politiques aux résultats des consultations électorales et leur remise en cause ou mise à distance (on pense aux contestations des résultats de 2020 par Donald Trump, mais aussi en France aux résultats du référendum de 2005 contournés en 2007 ou de la dissolution de 2024 et la pratique des gouvernements minoritaires). Au-delà des causes, les études électorales alertent également sur les conséquences potentielles de cette montée en puissance, notamment le risque d'un glissement anti-démocratique, tant au niveau de l'opinion publique que des institutions politiques lorsque ces partis d'extrême droite et populistes arrivent au pouvoir. Un second enjeu réside dans le déclin du soutien à la démocratie, à nuancer selon les dimensions concernées. Si le soutien à la démocratie comme système de gouvernance reste globalement stable, c'est le soutien aux actrices et acteurs de la démocratie,

notamment les partis politiques et les élus, qui s’effrite, accompagné d’une baisse notable des taux de participation électorale. Tout comme la montée de l’extrême droite et du populisme, ces évolutions remettent directement en question la stabilité des régimes démocratiques contemporains. En réaction à la crise de la représentation, de nombreuses initiatives cherchent à renouveler les institutions démocratiques. Parmi celles-ci figurent les assemblées citoyennes ainsi que les référendums d’initiative populaire, qui visent à impliquer directement les citoyens dans les décisions politiques et ainsi renforcer leur rôle dans le processus décisionnel. Enfin, un troisième enjeu critique concerne l’acceptation par les politiciennes et les citoyennes des résultats électoraux, une condition essentielle au fonctionnement de toute démocratie. L’élection présidentielle américaine de 2020 et celle au Brésil en 2022 illustrent bien ce défi : Donald Trump et Jair Bolsonaro, et une partie de leurs partisans ont refusé de reconnaître la légitimité de la victoire de leurs opposantes. Ce type de comportement met en lumière les dangers de la polarisation affective et idéologique, qui peut conduire à une remise en cause du consentement électoral en cas de défaite. Ce phénomène pose également une menace directe à la stabilité des systèmes démocratiques contemporains.

En explorant ces trois enjeux — la montée de l’extrême droite, la crise de confiance envers les acteurs de la démocratie et la contestation des résultats électoraux —, les études électorales visent à contribuer à une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontées les démocraties modernes. Pour ce faire, elles développent, d’une part, de nouvelles méthodes et approches. Parmi celles-ci, les méthodes expérimentales, par questionnaire de sondage ainsi que sur le terrain et en laboratoire, apparaissent particulièrement prometteuses pour d’identifier et quantifier l’effet causal de variables telles que l’insécurité culturelle. D’autre part, les études électorales s’attellent de plus en plus à combiner différentes approches et méthodes issues de différentes disciplines, en particulier les grandes enquêtes par sondage qui donnent une vision d’ensemble des comportements et attitudes de la population et les entretiens qualitatifs avec des citoyennes ordinaires et des politiciennes qui permettent de comprendre la complexité de leurs motivations. L’utilisation de ces méthodes et approches dites mixtes permet de rendre compte de la réalité démocratique dans ses nuances.

## Outils et dispositifs

### Données

- Accompagner la réflexion sur des besoins nouveaux en termes de bases de données, par exemple sur le recensement des formes d’engagement et les différentes réponses institutionnelles, sur le temps long.

### Médiation scientifique

- Encourager la réflexion sur les dispositifs de médiation à destination des publics étudiants et scolaires.

### Réseaux

- Encourager les collaborations et croisements entre les réseaux existants : réseau prospectif Études électorales, réseau thématique [Internet, IA et société](#), réseau thématique *Philantropy and Social Sciences Program* (PSSP) et réseau thématique Regards croisés interdisciplinaires sur le droit, la régulation et le savoir scientifique autour du changement climatique ([CLIMALEX](#)).
- Encourager la mission de dialogue avec le monde non-académique des réseaux existants.

# ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES, DÉBAT PUBLIC

---

Alors qu'aux États-Unis, les recherches sur l'action et les politiques publiques s'inscrivent dans le prolongement des *policy analysis*, ces recherches se sont développées en France comme un prolongement des études issues de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales portant sur l'État, en s'interrogeant non plus sur la théorie de l'État, sa structure et son organisation ou la fonction publique, mais sur ce que fait l'État, les politiques publiques qu'il engage et met en œuvre. Elles se sont aussi élargies aux différents niveaux d'intervention publique : local, régional, transnational, international, ainsi qu'aux différentes catégories d'actrices et acteurs intervenant dans l'action publique : États, actrices et acteurs politiques, administrations, mais aussi associations, syndicats, entreprises, mouvements sociaux. Ces recherches sont au carrefour de différentes approches de sciences humaines et sociales qui incluent l'étude des mobilisations et de la construction des problèmes publics, les recherches portant sur les formes, instruments et modalités de mise en œuvre de l'action publique, l'étude des processus de décision et l'analyse des actrices et acteurs publics et privés qui y prennent part et l'évaluation des politiques publiques. Les recherches sur l'action publique sont pluridisciplinaires et mobilisent différentes méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives reposant sur des perspectives temporelles plus ou moins longues.

Parmi les problématiques d'actualité, en premier lieu, la montée des populismes et les remises en cause des sciences et des expertises dans les processus de décision fragilisent la légitimité des gouvernants et des politiques menées. En second lieu, plusieurs défis (changements environnementaux globaux, inégalités socio-économiques, développement du numérique et de l'intelligence artificielle, crises sanitaires, mises en question de la liberté d'expression et fragilisation des démocraties, etc.) obligent à renouveler les modes de compréhension et d'analyse de l'action publique. Enfin, la multiplication des méthodes de recherche (expérimentations, simulation, mobilisation de grandes bases de données, sociologie qualitative et méthodes mixtes, approches comparatives) ouvre des pistes nouvelles pour mieux appréhender la manière dont se déploient les politiques publiques.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Actions et politiques publiques](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Transitions climatiques et enjeux environnementaux globaux

La recherche sur les enjeux climatiques devrait être prioritaire dans les années à venir, eu égard à l'accélération de ses conséquences ainsi qu'à la montée de la dénégation du phénomène et de la mise en péril, dans certains pays, de la recherche sur ces questions [voir [Habitabilité de la planète](#)].

En matière d'action publique, la production scientifique est déjà importante en la matière en France, en lien avec des communautés internationales de recherche. Les travaux portent à la fois sur les politiques internationales, les politiques nationales, les politiques locales. La question plus générale de la « climatisation des politiques publiques » a aussi donné lieu à diverses recherches, qui permettent d'articuler la question climatique à l'analyse de différentes politiques sectorielles. Plus récemment, en science politique comme en sociologie, d'autres approches se sont intéressées aux réceptions et usages d'un certain nombre de dispositifs d'action publique mis en œuvre au nom de la lutte contre le changement climatique, en particulier dans une optique de réduction des consommations énergétiques, notamment d'énergie carbonée. Ces recherches sont souvent articulées avec la question des rapports populaires à l'écologie et de l'écologie au quotidien et de la « condition écologique des classes sociales ». Les politiques de redéploiement industriel menées au nom de « la transition énergétique », laquelle est en partie justifiée par le changement climatique, font également l'objet de recherches, qu'il faudrait approfondir, du fait de leur importance croissante, de leur promotion politique et de leurs effets politiques, économiques et sociaux sur les sociétés locales, mais aussi dans les équilibres internationaux [voir [Énergie](#)].

Le déficit de légitimité des politiques de transition tient en partie au fait que justice et transition écologique sont désormais considérées comme indissociables. La justice apparaît comme une condition de la mise en œuvre de ces politiques de transition. L'analyse des politiques climatiques s'ancre ainsi à la fois dans les travaux sur la démocratie participative et dans ceux sur les inégalités environnementales. Il devient essentiel d'interroger les articulations possibles entre conceptions procédurales et substantielles de la justice dans les politiques de transition. Plusieurs recherches insistent sur les dimensions inégalitaires, mais aussi sur l'« inertie » des politiques climatiques, et plus largement sur les politiques écologiques, dans la mesure où elles s'inscrivent dans les schémas et modèles productifs dominants. Ces différents objets appellent encore des recherches, du fait des transformations en cours. Certaines orientations spécifiques mériteraient aussi d'être plus particulièrement creusées, pour mieux comprendre les logiques sociales et politiques qui sous-tendent la fabrique et la mise en œuvre des politiques climatiques. On dispose par exemple d'assez peu de travaux sur la formation et, plus largement, la socialisation et la formation des élus et des agentes publics (dans les services de l'État ou des collectivités territoriales) aux enjeux écologiques et climatiques. Par-delà la question du rapport à l'expertise et à la science dans la fabrique des politiques climatiques, l'enjeu est d'articuler l'analyse des politiques climatiques à une sociologie des élus et des administrations pour mieux saisir la façon dont ils et elles contribuent spécifiquement, en interaction avec tout un ensemble d'autres actrices et acteurs, aux politiques climatiques, sans considérer bien sûr que leur « rapport » aux enjeux climatiques explique à lui seul leur positionnement [voir [Habitabilité de la planète](#)].

### État et capitalisme : économie politique, politiques fiscales et économiques

La question de l'État, des marchés et des politiques économiques et industrielles mérite un nouvel intérêt. Les processus d'eupéanisation (politique de concurrence) et de mondialisation de l'économie ont conduit les chercheuses et chercheurs à souligner les limites de l'État ou ses capacités en déclin à gouverner l'économie et l'industrie par ses politiques.

Des travaux ont été menés sur les transformations de l'autorité de l'État, son affaiblissement face à des logiques d'eupéanisation et de globalisation. Certaines analyses ont souligné que l'État devient de plus en plus régulateur *via* l'établissement et la mise en œuvre de règles du jeu, les banques centrales et les agences en lien avec d'autres échelons transnationaux. Ainsi s'opposent deux visions de l'État : au-delà d'un État endetté et soumis à la pression de la

finance et des firmes transnationales, plusieurs travaux ont remis l'action publique et l'État au centre du jeu en insistant sur le recours à certains instruments financiers pour atteindre des buts, l'importance de l'action publique pour soutenir entrepreneuriat et innovation par l'investissement ou de nouveaux instruments d'intervention.

Aujourd'hui, des travaux sur les grandes firmes mondiales, les institutions financières — dont les assureurs — sont nécessaires, les travaux sur les politiques publiques se focalisant davantage sur les organisations non gouvernementales (ONG) et les actrices et acteurs publics. Des travaux comparatifs doivent être menés non seulement sur la finance, les infrastructures et les grandes firmes, mais désormais sur les plateformes et les grandes entreprises de la tech, les promoteurs immobiliers et les fonds d'investissement et toutes celles qui vont investir dans l'intelligence artificielle (IA) [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

Une autre thématique, très différente, mais tout aussi transversale aux politiques publiques mérite d'être soutenue : celle des finances publiques. Depuis le début des années 2000, la sociologie des finances publiques a fait l'objet de travaux nombreux, mais éparpillés en raison de l'absence d'un réel sous-champ disciplinaire structuré. Ces travaux ont permis de mieux appréhender, dans des contextes sociaux et historiques variés, de nombreux phénomènes liés aux transformations de l'État et de l'action publique. Parce qu'elles forment un lieu de cristallisation et d'expression des luttes politiques et sociales, les finances publiques offrent en effet un point de vue privilégié pour comprendre les politiques publiques, les relations de pouvoir, les relations internationales ou encore les inégalités entre actrices et acteurs.

Les sujets d'investigation restent nombreux, que ce soit par exemple en matière de : politiques fiscales (détermination des taxes et impôts, inégalités fiscales, niches fiscales, fraude et optimisation fiscale, incitations et gouvernement des conduites par la fiscalité) ; politiques budgétaires (allocation des dépenses, *green budgeting*, politique de redistribution sociale, fusions ou réorganisations à fins d'économies budgétaires, contestations des politiques d'austérité ou des réformes sur la retraite, luttes entre niveaux d'action publique pour la ressource) ; politiques liées à la gestion des finances publiques (nomenclatures comptables, évaluation des politiques publiques, financement de la dette par les marchés, partenariats public-privé, circuits budgétaires au sein de l'État, phénomènes de corruption, mobilisations pour la probité) ; relations internationales (budget européen, règles budgétaires, harmonisation fiscale, politiques d'assistance du Fonds monétaire international [FMI], aide au développement).

Plus spécifiquement sur les politiques fiscales, CNRS Sciences humaines & sociales soutient des initiatives comme le SOSI TAXIPP<sup>1</sup> qui analyse par micro-simulation l'impact différencié des politiques publiques sur des populations hétérogènes. Il est toutefois important de développer des recherches visant à mieux intégrer les dimensions redistributives dans l'évaluation et la conception des politiques environnementales. Cela suppose d'identifier les déterminants sociaux des émissions de CO<sub>2</sub> à revenu donné, et de documenter l'impact différencié des politiques climatiques selon les profils de ménages, notamment en s'appuyant sur des données administratives enrichies (logement, véhicules, consommation énergétique) [voir [Territoires habités](#)]. En parallèle, il est essentiel de mieux comprendre les effets redistributifs de la fiscalité des entreprises sur les ménages, en articulant la propriété du capital, le partage des revenus, et les réponses comportementales induites par les mesures fiscales. Cela implique de dépasser la séparation usuelle entre ménages et entreprises, pour saisir finement les canaux de transmission du revenu et du patrimoine. Une telle approche permettrait une modélisation plus réaliste de la politique socio-fiscale et environnementale, permettant de mieux mesurer les effets de réformes possibles.

### **Légitimité politique, droit et action publique**

La montée des populismes, des régimes illibéraux ou la pression concurrentielle mise en scène par des dictatures comme la Chine ou la Russie, ou par les États-Unis, interrogent la légitimité politique de l'action publique et sa capacité à susciter du soutien pour les gouvernants démocratiques [voir [Asie](#), [Europe](#) et [Amériques](#)]. Le développement des États-providence et des politiques territoriales ont longtemps symbolisé « l'énergie unificatrice de l'État », en rendant

1. Suivi ouvert des sociétés et de leurs interactions Micro-simulation des politiques publiques.

concrets les bénéfiques pour une large part de la population. Les politiques publiques sont-elles encore capables aujourd'hui de produire de la légitimité politique et d'enrôler des groupes en soutien aux gouvernements démocratiques ? Qu'en est-il des *policy feedbacks*, cette capacité qu'ont les politiques mises en œuvre à influencer en retour les comportements des citoyens, des groupes d'intérêt, des administrations ou des décideurs, contribuant ainsi à reconfigurer l'environnement politique et les rapports de pouvoir ? La réponse semble être positive pour les politiques de sécurité et de migration, mais nettement plus nuancée pour les autres domaines [voir [Circulations, mobilités, migrations](#)]. Les citoyens apparaissent davantage conscients des insuffisances, du manque de protection, des conditions de vie rendues plus précaires. Ils sont aussi plus exigeants, dans un contexte où la capacité des États à concevoir et à mettre en œuvre efficacement les politiques publiques est de plus en plus interrogée. Ces doutes sont renforcés par la transformation des structures étatiques, la montée en puissance d'acteurs non étatiques, ainsi que par des exigences croissantes de performance et de transparence. Les reconfigurations institutionnelles — qu'il s'agisse de décentralisation, de privatisations, de délégations à des agences ou d'influences supranationales — complexifient les chaînes de décision et d'action publique, mettant à l'épreuve la cohérence, la légitimité et l'efficacité de l'intervention publique.

Dans ce contexte, l'Union européenne s'impose de plus en plus comme un acteur structurant sur les grands enjeux contemporains. Sa capacité à peser sur les politiques climatiques, à chercher à réguler les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) ou encore à encadrer les logiques financières globalisées illustre une montée en puissance institutionnelle. Face à l'incapacité croissante des États à agir seuls, l'Europe devient un espace de production de politiques publiques de plus en plus central, tout en reconfigurant les cadres nationaux d'intervention. Enfin, il importe de dépasser les analyses sectorielles pour appréhender les effets de l'accumulation et de l'interdépendance des politiques publiques, trop souvent traitées isolément. Cette perspective permet de mieux comprendre les dynamiques croisées entre dispositifs, ainsi que les zones de friction, de redondance ou de contournement. Il s'agit également d'étudier comment les individus expérimentent, s'approprient ou subissent cette superposition de normes, d'injonctions et de ressources pour mieux comprendre les modes contemporains de gouvernements, en réinterrogeant leur capacité à produire de la légitimité, de la justice et du lien collectif dans des sociétés de plus en plus marquées par les inégalités de tous ordres.

Les recherches, qui ont mis en lumière les mécanismes de coproduction du droit, des sciences et des techniques, contribuent, au travers d'une sociologie politique des normativités menée conjointement par des chercheuses et chercheurs en droit (international, européen, comparé), en histoire, en sociologie, mais aussi en sciences politiques et en anthropologie ou en philosophie, à renouveler l'étude du droit en tant que mode de rapport social façonnant non seulement les interactions, mais encore les identités des actrices et acteurs sociaux



Maison équatorienne aux couleurs d'un parti politique dans un village amazonien à Dayuma.

© Sabine DESPRATS BOLOGNA/GET/CNRS Images

qui y sont engagés. Cette dynamique de recherche doit être non seulement poursuivie, mais encore approfondie. En effet, la vitesse inédite de déploiement d'artefacts techniques dans nos sociétés — allant des nanotechnologies hier jusqu'à l'intelligence artificielle aujourd'hui et aux technologies quantiques à venir — tout comme les risques auxquels sont aujourd'hui exposés les droits et libertés fondamentaux dans des démocraties qui se présentaient jusqu'ici comme libérales justifient qu'une attention nouvelle soit portée aux conditions et aux effets de la délibération démocratique sur nos sociétés et à la normativité intrinsèque des objets et pratiques scientifiques et techniques. De telles recherches devront se montrer attentives aux contextes — sociaux, économiques, politiques, historiques, juridiques et techniques — dans lesquels ces questions et les actrices et acteurs qui les portent sont situés, tout comme aux conditions de mobilisation de ces actrices et acteurs et aux régimes de production des connaissances qui les concernent et sont parties prenantes de la construction des mondes futurs. Dans ce cadre, trois questions pourraient être abordées prioritairement dans les années à venir : la normativité des objets et pratiques scientifiques et techniques ; les conditions et effets de la délibération démocratique sur la fabrication du droit ; les conditions socioépistémiques d'un régime de production de savoirs ouverts pour l'enquête démocratique.

### Débat public et liberté d'expression

En relation avec ces trois derniers enjeux, dans un contexte de polarisation idéologique mondiale, la liberté d'expression mérite une attention dédiée. Le travail effectué dans le cadre de la chaire COLIBEX co-pilotée par le CNRS avec le Fonds de recherche du Québec (FRQ) permet déjà de mettre en évidence qu'elle suscite des tensions croissantes entre vision absolutiste du *free speech* et régulation démocratique, exigeant un renouvellement des perspectives de recherche attentives notamment aux impacts du numérique et de l'intelligence artificielle sur les conditions de l'expression publique. Il apparaît essentiel d'étudier empiriquement les conflits entre liberté d'expression, identités religieuses, genre et appartenance culturelle, notamment à travers les usages différenciés de la laïcité comme principe de neutralité ou instrument de stigmatisation [voir [Le fait religieux](#) et [Genre](#)], et les tensions qui apparaissent entre l'expression publique des croyances et la cohésion sociale.

Sur un plan juridique, il s'agit d'examiner les frontières acceptables de cette liberté, ses limites (et leur légitimité), et ses interactions avec d'autres droits fondamentaux. Cette exploration appelle elle-même des approches mêlant droit, sociologie, philosophie et sciences du langage, pour appréhender les nouvelles formes de censure, les rapports de pouvoir qu'elles cristallisent, la concurrence des discours scientifiques et non scientifiques dans la sphère publique, et leurs effets sur le débat public.

De façon spécifique, dans de nombreux contextes, la liberté académique, extension de la liberté d'expression dans la sphère scientifique, se trouve fragilisée : entre restrictions autoritaires, pressions économiques, judiciarisation du débat ou encadrements éthiques flous, les conditions de production et de diffusion des savoirs évoluent rapidement. Ainsi, comprendre comment s'articulent vérité scientifique, intégrité et expression libre dans les sociétés contemporaines est un enjeu démocratique majeur.

Mais plus largement, les formes nouvelles d'accès à l'information qui ont émergé avec l'apparition de nouveaux médias (internet, réseaux sociaux) depuis deux décennies ont considérablement transformé les conditions du débat public. L'émergence et la rapide démocratisation de l'IA et notamment de l'IA générative depuis quelques années viennent encore amplifier ces transformations rapides des espaces de la communication numérique. Face à elles, la recherche en sciences humaines et sociales doit développer une capacité de réaction, en termes d'analyse et de production de connaissance, plus rapide qu'actuellement.

Dans la mesure où les conditions du débat public semblent à certains égards remises en cause par la poursuite d'intérêts privés pour la gouvernance du numérique, les pratiques multiples et sans frontières de la désinformation et de pollution de l'espace informationnel, cette recherche est d'emblée prise dans un questionnement qui excède la seule production de connaissances et semble lié au devenir de la démocratie et de l'intérêt public, ainsi qu'à celui de la souveraineté de l'État ou d'un peuple.

C'est pourquoi cet enjeu est pleinement un sujet pour les politiques publiques, que la recherche peut s'attacher à accompagner en répondant à plusieurs questions clés : sur le plan psychologique et sur celui de la cognition, comment comprendre les personnes qui adhèrent à des croyances et des informations fausses ? Comment détecter le mensonge ? Quel rapport entretiennent les personnes et les groupes sociaux avec l'idée de véracité de l'information ? Quelles pratiques pédagogiques peuvent s'appuyer sur les outils numériques ou au contraire, devraient s'abstenir d'y recourir [voir [Éducation](#)] ? Quelles sont les bonnes échelles spatiales de l'analyse dans le contexte géopolitique contemporain ? Sur le plan du droit, quels outils existants dans différents systèmes juridiques, quelles règles sont disponibles, ou pas, afin de garantir le pluralisme et lutter contre la désinformation en contexte démocratique ?

## Outils et dispositifs

### Données

- En s'appuyant sur l'infrastructure de recherche (IR\*) [Progedo](#), accompagner la réflexion sur les bases de données sur les actions et politiques publiques.
- Encourager l'utilisation des dispositifs d'analyse des données tels le Suivi ouvert des sociétés et de leurs interactions ([SOSI](#)) Macroscopes pour l'analyse de dynamiques sociales, d'opinion, de valeur dans les mondes numériques ou le [SOSI](#) Micro-simulation des politiques publiques ([TAXIPP](#)).

### Interdisciplinarité

- En s'appuyant sur les programmes de recherche nationaux tels que Démocraties, Citoyenneté et Institutions face aux transformations des espaces publics ([DemoCIS](#)) piloté par l'université de Lille avec 7 partenaires dont le CNRS, explorer les mutations et les défis auxquels les démocraties sont confrontées dans un monde en constante évolution.
- Encourager les collaborations avec les Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR) Risques ([IRiMa](#)) autour de la gestion des risques et catastrophes à l'ère des changements globaux, le PEPR Villes Durables et bâtiments innovants ([VDBI](#)), le PEPR [Recyclage](#), le PEPR [Sous-sols, bien commun](#) ou encore le PEPR Industries culturelles et créatives ([IC CARE](#)) pour aborder les politiques publiques dans toutes leurs dimensions.

### Réseaux

- Encourager les collaborations et discussions entre les réseaux existants : Groupement d'intérêt scientifique (GIS) [Démocratie et Participation](#), réseau thématique (RT) [Internet, IA et sociétés](#), RT Normes, Sciences et techniques ([NoST](#)), RT Groupe de recherche sur l'action multilatérale ([GRAM](#)) et avec la Fédération de recherche Théorie et Évaluation des politiques publiques ([TEPP](#)).
- Encourager la mission de dialogue avec le monde non-académique des réseaux et fédérations existants. Les journées à l'automne 2025, organisées par CNRS Sciences humaines & sociales, permettront de mettre en place une série d'ateliers collaboratifs sur la thématique « Recherches et politiques publiques ».

# AFRIQUES

Comme l'explique le Livre blanc publié par le groupement d'intérêt scientifique (GIS) Études Africaines en France en 2016, la manière d'appréhender l'étude de ce vaste continent a fortement évolué dans ce premier XXI<sup>e</sup> siècle. Dépassant l'héritage des recherches déployées depuis les années 1930 et surtout depuis le tournant des indépendances dans les années 1950-1960, les chercheuses et chercheurs de toutes disciplines qui travaillent actuellement sur l'Afrique ne se reconnaissent plus comme « africanistes », mais préfèrent utiliser le terme d'« études africaines » au pluriel pour qualifier la pluralité de leurs objets et approches et la prise en compte de réalités historiques, territoriales, culturelles et politiques diverses et aucunement fusionnables dans un grand tout uniforme. Par ailleurs, si les auteurs de ce livre blanc indiquent que la coupure saharienne, qui a, pendant longtemps, séparé les spécialistes de l'Afrique du Nord et ceux de l'Afrique subsaharienne, est maintenant parfaitement dépassée, de la même façon, ils montrent que le continent africain est aujourd'hui pensé en incluant ses voisinages immédiats (Méditerranée, Moyen-Orient, océan Indien, Atlantique, Antilles, Europe...) ainsi que ses diasporas. C'est bien la raison pour laquelle le groupement d'intérêt scientifique a choisi, en 2013, de s'intituler [GIS Études Africaines en France](#) avec cette insistance sur le pluriel. En témoignent également les nouvelles appellations des deux plus importants laboratoires français spécialisés en études africaines : l'ancien Centre d'études sur l'Afrique noire (CEAN) de Bordeaux se dénomme maintenant, depuis sa restructuration, Les Afriques dans le monde<sup>1</sup>, et une fusion a donné naissance à Paris et à Marseille à l'Institut des mondes africains<sup>2</sup>. Le besoin du GIS est né du constat de la complexification des objets et des approches pour analyser le continent africain dans sa contemporanéité, mais également dans la longue durée et donc du besoin d'échanges, de mise en réseau des compétences. Il a également pour mission de soutenir la jeune recherche et d'être un lieu de dialogue au-delà du monde académique. Fort de ses 18 partenaires universitaires, ce réseau a vocation à agréger les énergies et faire monter en visibilité les travaux de ses membres, notamment à l'international. Le CNRS est porteur scientifique et institutionnel de ce GIS qu'il soutient au sein d'une unité d'appui et de recherche (UAR Études Aréales). D'autre part, le CNRS a mis en place un « [Plan pluriannuel de coopération du CNRS avec l'Afrique](#) » débuté en 2022. Il trace un certain nombre de grandes lignes qui engagent les équipes de recherche des dix instituts du CNRS et donc bien au-delà des sciences humaines et sociales.

Les recherches sur les Afriques se placent aujourd'hui dans un contexte de remise en question croissante des paradigmes classiques du développement, en particulier depuis les sociétés du Sud, d'où émergent des perspectives critiques portées par les approches post-développementalistes, décoloniales et écoféministes. Ces courants, à la croisée des débats sociaux, politiques et environnementaux, interrogent les modalités de production des savoirs et la légitimité des chercheuses et chercheurs issues des pays du nord à travailler sur les réalités du Sud. Cette dynamique invite à repenser les pratiques de recherche à travers des démarches collaboratives, réflexives et inclusives. Parallèlement, les configurations scientifiques évoluent vers une plus grande interdisciplinarité et une diversification des partenariats, afin de mieux appréhender des enjeux contemporains de plus en plus complexes et multiscalaires. Enfin, les projets de création arts/sciences dans les études africaines ouvrent des pistes de réflexion novatrices sur la production du savoir, en particulier en Afrique. Ces initiatives, comme le projet [CASSAF](#), interrogent la légitimité de la recherche, la positionnalité des chercheuses et chercheurs, et la place du sensible dans la recherche. Elles favorisent un dialogue entre chercheuses et chercheurs africains et européens, tout en explorant des modalités alternatives de production et de diffusion du savoir, tant en Afrique qu'en France. Ces projets remettent en question les formats traditionnels de restitution et permettent une collaboration plus équilibrée et inclusive entre artistes, chercheuses et chercheurs.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Afrique](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

1. UMR LAM (CNRS-IRD-Sciences Po Bordeaux-Université de Bordeaux Montaigne)

2. UMR IMAf (AMU-CNRS-EHESS-EPHE-IRD-Paris 1)

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Les politiques publiques face aux crises

Face aux dérèglements globaux et aux tensions géopolitiques contemporaines, l'on assiste à une reconfiguration des dynamiques territoriales, marquée par un retour des échelles locales et intermédiaires dans la gouvernance et les pratiques économiques. Cette évolution, qui touche également les Afriques, appelle à un renouvellement des cadres d'analyse, à l'intersection de la géographie et d'autres disciplines, pour saisir les transformations à l'œuvre dans les modalités de gestion des territoires, les reconfigurations des relations entre actrices et acteurs publics et privés, et les mutations des marchés. Des thématiques émergentes, telles que l'évolution des régulations du cannabis ou les enjeux liés aux projets extractifs et d'infrastructure, illustrent un changement de paradigme dans les approches du développement.

Dans ce contexte, la recherche en sciences humaines et sociales en Afrique s'est, au cours des deux dernières décennies, fortement orientée vers l'étude du « dernier kilomètre » des politiques publiques, mobilisant des démarches interdisciplinaires et quantitatives pour comprendre l'appropriation locale des interventions. Toutefois, cette focalisation a souvent laissé dans l'ombre les dimensions amont des politiques — les « kilomètres intermédiaires » et le « premier kilomètre » —, pourtant déterminantes dans l'efficacité des actions publiques. Les chaînes de valeur, les structures administratives ou encore les mécanismes de transmission entre recherche et décision politique restent encore insuffisamment explorés, souvent selon des approches sectorielles et monodisciplinaires. Un approfondissement de ces recherches, fondé sur une interdisciplinarité renforcée et une consolidation des approches empiriques, apparaît indispensable pour appréhender de manière intégrée les dynamiques complexes du développement en Afrique [voir [Actions et politiques publiques](#)].

### Guerres et violence dans un contexte de crise

Les dynamiques contemporaines de la violence politique sur le continent africain renvoient à des processus complexes, ancrés dans l'histoire longue des relations entre sociétés et institutions étatiques. Les mobilisations populaires récentes (en Algérie, en Éthiopie, au Mali ou au Soudan), la persistance des violences armées au Sahel, les contestations normatives autour de l'intégration régionale et mondiale illustrent l'actualité d'un questionnement renouvelé sur les formes de violence, qu'elles soient instituées, informelles ou émergentes [voir [Actions collectives, mobilisations et participation politique](#)].

Les recherches en cours mettent en lumière un spectre étendu de pratiques violentes : des guerres civiles aux insurrections diffuses, des violences étatiques autoritaires (répression, purges) aux formes plus marginales, mais quotidiennes de l'insécurité (enlèvements, extorsions). Il s'agit d'interroger de manière critique la qualification de ces violences, leur inscription dans des contextes sociaux spécifiques, leur historicité et leur capacité à produire de nouvelles normes ou ruptures par rapport aux périodes antérieures.

Ces violences s'inscrivent aussi dans des logiques d'économie politique — à la fois locales et globales — révélant des modes de reproduction ou de transformation du pouvoir. Elles sont souvent instrumentalisées à des fins de légitimation ou de contestation politique, devenant des ressources pour les régimes en place ou les oppositions. La banalisation du terrorisme et des massacres de masse dans certaines zones (Sahel, République démocratique du Congo, Somalie, République centrafricaine) souligne la nécessité de comprendre ces phénomènes extrêmes au prisme des recompositions politiques, sociales et économiques.

Les causes des conflits actuels, multiples et imbriquées, se renouvellent dans un contexte de mondialisation : tensions autour des frontières, sécessions, accès aux ressources naturelles (notamment les métaux stratégiques), conflits fonciers, pression démographique, crises de gouvernance. De nouveaux acteurs extérieurs (Russie, Émirats arabes unis, Chine) et africains (comme le Rwanda) participent de la reconfiguration des rapports de force, dans un contexte de retrait ou d'affaiblissement des instruments multilatéraux traditionnels, notamment onusiens et panafricains.

Ces évolutions interrogent les formes contemporaines de l'État en Afrique : assiste-t-on à sa dislocation ou à sa reconfiguration ? Des modèles politiques alternatifs émergent-ils dans les zones dites de « trappes à conflits » ? Ces mutations s'inscrivent dans des réseaux

d'influence postcoloniaux, post-guerre froide et post-occidentaux, redéfinissant les modalités de régulation, d'interposition et de négociation politique sur le continent [voir [Guerres et paix](#)].

Enfin, la relation entre crises environnementales et violences, dans un contexte global de transition écologique, constitue un champ d'analyse à approfondir. Il impose de repenser les interactions entre instabilité politique, pressions écologiques et mutations des sociétés africaines dans leur pluralité [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Sur les crises en Afrique, le projet Appel à manifestation d'intérêt (AMI) [SHS Dispositif d'étude des crises et des récits civilisationnels par la pluridisciplinarité et les terrains \(DECRIFT\)](#), porté par l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et dont le CNRS est partenaire, pourra être un lieu d'échanges pertinent.

### **Patrimoine et restitutions : une relation au-delà de l'histoire de la colonisation**

La question patrimoniale s'impose aujourd'hui comme un champ important des études africaines, à la croisée des enjeux scientifiques, politiques et mémoriels. Elle s'articule principalement autour de trois axes. Le premier axe vise à approfondir les connaissances sur les origines de l'homme et les sociétés du passé (archéologie, histoire, linguistique) en développant les collaborations avec les pays d'accueil grâce aux centres de recherches français (unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger [UMIFRE] et Écoles françaises à l'étranger [EFE]) basés tant sur le pourtour méridional de la Méditerranée qu'en Afrique subsaharienne.

Grâce aux avancées de la recherche archéologique et ethnologique, le deuxième axe vise à la recontextualisation des patrimoines matériels et immatériels constitués dès l'époque coloniale, à travers la collecte d'objets destinés aux musées occidentaux. Ce processus, poursuivi après les indépendances par les États africains, a été renforcé par les normes internationales de patrimonialisation, notamment celles de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), souvent élabo-rées hors du continent et faiblement ancrées dans les pratiques locales, les attachements sociaux ou les mémoires de spoliation [voir [Patrimoines matériels et immatériels, cultures](#)]. Un domaine de recherche en pleine expansion concerne les initiatives de restitution des objets africains conservés dans les musées occidentaux, notamment ceux acquis durant la colonisation. Ces travaux interrogent à la fois les conditions politiques et juridiques de la restitution et la réception par les descendantes des sociétés d'origine, en mobilisant des méthodologies renouvelées, comme les études de provenance, pour documenter les modalités d'acquisition de ces objets<sup>3</sup>.

Le troisième axe porte sur la patrimonialisation de la nature, dans le cadre de politiques de conservation elles aussi héritées de la période coloniale. Ces dispositifs tendent à exclure les populations locales des espaces protégés, tout en réduisant leur accès aux ressources naturelles, révélant une continuité des logiques de dépossession au nom de la protection environnementale. Ces processus sont analysés à travers une critique des dimensions (néo) coloniales de la conservation, mais aussi à travers les formes de résistance, de réappropriation et de réinvention patrimoniale portées par les actrices et acteurs africains, diasporiques et afrodescendants [voir [Territoires habités](#)].

Au-delà des objets, ces recherches s'inscrivent dans une réflexion plus large sur les relations entre mémoire, patrimoine et identité. La distinction entre le mémoriel, processus de remémoration vernaculaire et parfois inconscient, et le mémorial, mise en scène intentionnelle et politique du passé, permet d'analyser les usages différenciés de l'histoire. Ces dynamiques mémorielles participent à la construction de récits identitaires, qu'ils soient hégémoniques ou subalternes, officiels ou contestataires.

### **La crise climatique et la complexification des effets à l'échelle d'un continent**

L'Afrique est très fortement impactée par les conséquences du réchauffement climatique et en subit parmi les effets les plus graves avec des situations différenciées selon les espaces. Le dérèglement climatique devient une question de recherche majeure qui, en croisant les savoirs des sciences sociales avec d'autres disciplines, comme l'hydrologie, la biologie ou l'écologie, peut permettre de renforcer ou d'imaginer des solutions d'adaptation et de réparation utiles pour les populations. Un des enjeux de cette recherche est de montrer que les effets du changement

3. L'exposition « Mission Dakar-Djibouti [1931-1933] : contre-enquêtes » présentée au Musée du Quai Branly en 2025 en est une illustration récente.

climatique sont fortement inégaux, tant à l'échelle mondiale qu'au sein d'une même région, et affectent différemment les populations, comme par exemple, les femmes qui ont tendance à subir plus durement les effets de la désertification... Documenter les transformations locales dues au changement climatique et examiner comment les hiérarchies sociales évoluent, selon des critères comme l'âge, le milieu social, l'appartenance ethnique ou le niveau d'étude est une question importante pour les prochaines années [voir [Inégalités](#)].

On pourra également envisager la question de la place de la nature en milieu urbain en sollicitant les savoirs des citadines sur la nature, leur avis sur les conflits autour des ressources naturelles, la gestion des espaces verts et des animaux qui les occupent ainsi que sur la gouvernance urbaine, notamment à travers le modèle de la « ville durable ».

Face à la crise écologique, mais plus largement face aux changements globaux (croissance démographique, urbanisation, pressions sur les ressources...) qui touchent particulièrement l'Afrique, les questions d'accès aux ressources naturelles, de droits à la nature et de justice environnementale sont de plus en plus présentes, alimentant des luttes écologiques croissantes sur le continent. Une attention particulière devrait être portée aux échanges entre les préoccupations climatiques des différentes régions africaines et des diasporas.

### **Les migrations et ce qui se joue au niveau des individus et des localités**

En 2019, on estimait à 21 millions le nombre d'Africaines vivant dans un autre pays du continent. Si on y ajoute les plus de 30 millions de réfugiées sur le continent, on estime qu'entre la moitié et les trois quarts des migrations africaines sont intracontinentales. S'il est nécessaire de continuer à réfléchir sur la question globale des migrations en Afrique, il ne faut pas se concentrer uniquement sur les migrations vers le Nord et vers l'Europe et insister plus fortement sur les logiques migratoires et les facteurs qui influencent les choix des individus, y compris les coûts financiers, les contraintes légales et les dispositifs de contrôle aux frontières. Dans la continuité des travaux en cours, il est fondamental de mieux saisir pourquoi certains migrent pendant que d'autres font le choix ou sont contraintes de rester sur place, et de nuancer le rôle du changement climatique dans ces déplacements. Outre les motifs de migrations et les évolutions des profils des migrantes, il est aussi essentiel de comprendre les évolutions des projets et parcours migratoires qui ne sont pas uniquement (contrairement aux idées reçues) des expatriations de long terme, mais qui s'inscrivent souvent dans des circulations entre pays, des allers-retours, des ancrages multiples.

Par ailleurs, les dangers liés à la migration vers les pays au nord, où les restrictions croissantes des possibilités de se déplacer augmentent les risques de mort et de disparition, affectent directement les sociétés d'origine. Il est important de développer des recherches sur les effets sociaux de l'absence des migrantes dans les territoires de départ et la manière dont elles et ils restent présentes dans les communautés d'origine. Les risques encourus par les personnes migrantes ont également activé ou réactivé des dynamiques consistant à retenir sur le sol africain — ou à y faire revenir — des aspirantes à la migration. Ces volontés de garder sur place les forces vives pour les voir participer au développement de leurs pays d'origine trouvent un soutien dans les politiques européennes de dissuasion migratoire et impactent également des types de migration plus anciens et classiques comme celles des étudiantes, même si l'on constate dans le même temps des explosions de la migration étudiante comme au Nigeria en lien avec la crise politique et économique locale.

L'importance des migrations internes au continent africain, souvent vers des pays voisins, est trop souvent négligée et devrait être étudiée davantage en prenant en compte les dimensions historiques du phénomène. Il est également important d'explorer les diasporas africaines à travers le continent et au-delà, et de réfléchir à la manière dont « Les Afriques » existent hors de ses frontières [voir [Circulations, mobilités, migrations](#)].

### **Les études de genre en Afrique : domaines en devenir**

Si les recherches sur les questions de genre ont été fortement soutenues par le CNRS ces dernières années, il importe de renforcer les études de genre en Afrique dans divers domaines, notamment les luttes féministes, les dynamiques du travail et des masculinités, et les questions autour des corps et des sexualités, tout en explorant comment les inégalités

de genre s'articulent à d'autres rapports de pouvoir d'ordres économiques, générationnels, religieux, raciaux ou culturels. C'est ainsi que dans le champ de recherche sur les mouvements féministes, il conviendrait de développer des travaux sur les connexions militantes internationales (intra-africaines, afro-asiatiques, afro-américaines, afro-européennes, mais également sur les connexions avec d'autres luttes comme celles des féminismes islamistes, des écoféminismes ou encore des questions décoloniales ou antiracistes. Les travaux sur les mouvements de luttes pour les minorités sexuelles et de genre sont encore largement négligés [voir [Genre](#)].

Les études sur le travail en Afrique, notamment celles portant sur le salariat, le syndicalisme et l'économie politique peinent encore à intégrer les perspectives de genre. Il semble essentiel d'examiner le rôle des femmes dans le travail, en particulier dans les classes populaires (ouvrières, paysannes, artisanes, commerçantes, domestiques...). Il sera ainsi possible de réfléchir sur l'évolution des métiers et notamment à la féminisation de certains et à la mixité dans les espaces professionnels tout en interrogeant les normes de masculinité héritées de l'époque coloniale et revisitées aujourd'hui [voir [Travail et activités humaines](#)].

Enfin, la question des corps, des échanges intimes et des sexualités en Afrique semble un champ de recherche en pleine expansion et qui interroge les mécanismes genrés de socialisation liés notamment à la reproduction, tout en abordant des questions comme le non-désir d'enfant, l'avortement, l'infertilité et la ménopause. Il sera intéressant alors de mener des recherches sur les enfants et les personnes âgées, en particulier sur les stigmates sociaux sexués qui leur sont associés, et ce, afin de mieux comprendre les gouvernements de ces corps et les dynamiques sociales liées à ces âges de la vie [voir [Corps](#), [Santé](#) et [Âges de la vie](#)].



## Outils et dispositifs

### Interdisciplinarité

- Inciter à des programmes de recherche interdisciplinaires notamment avec les sciences biologiques et les sciences de l'écologie et de l'environnement.

### Médiation scientifique

- Encourager la mission Dialogue du groupement d'intérêt scientifique (GIS) [Études africaines en France](#) notamment en termes de renforcement des capacités des acteurs et actrices locaux (universitaire, ONG...).

### Mobilités et terrains

- Renforcer les coopérations avec les milieux académiques en Afrique, en lien avec le [plan pluriannuel de coopérations du CNRS avec l'Afrique](#).
- Faciliter sur le terrain les collaborations avec les chercheurs et chercheuses des autres organismes de recherche présents dans les différents pays.

### Réseaux

- Encourager les collaborations entre les réseaux existants : GIS Études africaines en France et réseau thématique Groupe interdisciplinaire Grand Rift Africain ([RIFT](#)) ou encore le Grand programme de recherche *Interdisciplinary Policy-Oriented Research on Africa* ([GPR IPORA](#)) porté par l'Université de Bordeaux et dont le CNRS est partenaire.

### Sciences partagées

- Encourager les réflexions sur la co-construction des recherches et l'équilibre des partenariats entre chercheurs, chercheuses et artistes.



Population du Ferlo, Sénégal, luttant contre un feu de brousse.  
© Axel DUCOURNEAU/CNRS Images

# ÂGES DE LA VIE

---

Les recherches développées sur les âges de la vie sont anciennes, multiples et concernent une grande variété de disciplines représentées à CNRS Sciences humaines & sociales. Elles peuvent porter spécifiquement sur un âge de la vie, comme l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, la vieillesse, mais également sur les grandes étapes de la vie (mariage/mise en conjugalité, naissance, mobilité et migrations, perte d'autonomie, etc.). Elles s'intéressent également de manière plus transversale aux frontières souvent poreuses entre ces âges, aux effets de seuil, et plus généralement au cycle de vie des individus et à leur suivi longitudinal du cours de leur vie. L'âge est certainement une dimension centrale, sans être exclusive, de la démographie pour expliquer les phénomènes qu'elle étudie. Les sciences de la population se caractérisent par une très forte interdisciplinarité : chaque discipline aborde les phénomènes démographiques avec une approche particulière, contribuant ainsi à la meilleure compréhension des populations et de leur fonctionnement, et par là des âges de la vie. Les définitions et rôles des âges de la vie varient dans le temps et dans l'espace ; les études longitudinales et analyses comparatives sont de ce fait particulièrement pertinentes.

Soutenir une priorité de recherche sur les âges de la vie aujourd'hui se justifie par des raisons tenant d'abord à la démographie et à l'évolution des populations. La population mondiale est marquée par un vieillissement significatif dans de nombreux pays, tandis que d'autres régions connaissent une forte croissance de la jeunesse. Comprendre ces dynamiques permet d'adapter les politiques publiques et les systèmes de santé aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Les comportements, les habitudes de vie et les conditions environnementales varient selon l'âge, mais aussi le genre et le contexte socio-économique. Mieux comprendre ces variations dans les trajectoires individuelles et collectives permet d'identifier des leviers d'action pour anticiper les besoins de la population, réduire les inégalités économiques, sociales, territoriales, de genre ou d'origine, prévenir les maladies chroniques, promouvoir le bien-être et améliorer la qualité de vie, notamment en développant des interventions ciblées pour chaque groupe d'âge. Les sciences sociales des âges de la vie sont également vitales parce que les transformations du capitalisme (mise en mobilité généralisée, concurrence accrue entre les individus et les groupes sociaux, et entre les pays) bouleversent le cycle de vie et ses différentes étapes.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Âges de la vie, seuils et trajectoires](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.



Photographie extraite de la série « Une photo-ethnographie dans la cité ».  
© Camilo Leon-Quijano/IIAC/CNRS/EHESS

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Approfondissement de notre connaissance des différents âges de la vie

#### *Les jeunesses*

Depuis une vingtaine d'années, des travaux comparatifs ont mis en lumière la singularité de l'institutionnalisation du temps de la jeunesse en France. L'histoire retrace l'évolution des relations familiales et sociales (amis, couple, sexualité), les changements de domicile et les premiers emplois [voir [Travail](#)]. La sociologie montre comment cette période est modelée par le type d'État-providence, le système éducatif et la culture familiale, tandis que la science politique s'intéresse à l'accès des jeunes à la citoyenneté politique, mais aussi socio-économique. En France, cette citoyenneté est « empêchée » : les jeunes sont considérés comme des « mineurs sociaux » jusqu'à 25 ans, car les dispositifs d'aide passent principalement par la politique familiale. Cette situation renforce une rhétorique de l'urgence autour de « l'insertion ».

Les choix de politiques publiques ont des effets sur la reproduction des inégalités et les perceptions subjectives des jeunes [voir [Inégalités](#)]. Il existe un lien entre le type de citoyenneté et la confiance institutionnelle : plus la citoyenneté est habilitante, plus la confiance est forte. Dans ce contexte, il est essentiel de poursuivre l'analyse des « effets retour » des politiques publiques (*policy feedback*), notamment *via* la participation aux enquêtes comparatives européennes (enquête sociale européenne - [ESS], programme international d'enquêtes sociales [ISSP]). Une autre piste consiste à replacer l'étude de la jeunesse dans l'ensemble du cycle de vie : comment les politiques jeunesse s'articulent-elles avec celles des autres âges ? Des dispositifs longitudinaux permettraient d'éclairer d'éventuels effets correcteurs.

Si la comparaison européenne met en évidence la spécificité française, la jeunesse reste traversée par des clivages sociaux, scolaires, territoriaux et ethnoraciaux, qui influencent fortement les effets des politiques publiques. Il est crucial de poursuivre les recherches sur ces inégalités et d'affiner la description des valeurs et représentations des jeunes. Dans un débat public où la jeunesse est souvent essentialisée, il est nécessaire d'examiner ce qui la rassemble et son rapport aux institutions et aux valeurs démocratiques.

Des dispositifs méthodologiques ambitieux doivent être facilités pour interroger ces dimensions. Un récent état de l'art publié aux Éditions du CNRS<sup>1</sup> a mis en évidence plusieurs angles morts : rapport aux institutions (police, justice, école, services sociaux), au travail et à la démocratie [voir [Actions collectives, mobilisations et participation politique](#)]. Il reste aussi à mieux comprendre les univers d'identification des jeunes, leur relation aux institutions étant influencée par leurs expériences concrètes et leurs appartenances collectives (amis, quartier, ville).

#### *Les vieillesses*

Si la vieillesse est une question ancienne en histoire de la famille, le suivi des individus sur la durée permet d'affiner l'analyse des phases du vieillissement : veuvage, accueil chez les enfants, vie en institution... Comment évolue la vie des plus âgés selon les époques, les territoires, les genres, les milieux sociaux ?

L'augmentation de l'espérance de vie après 60 ans a des conséquences majeures. En France, l'espérance de vie à 75 ans aujourd'hui (12 ans pour les hommes, 15,1 pour les femmes) équivaut à celle à 65 ans en 1970. Cette évolution pose la question de l'espérance de vie sans incapacité, dont la mesure, intégrant du ressenti personnel depuis les années 1990, complique les comparaisons intra-européennes entre santé objective et optimisme perçu [voir [Santé](#)].

L'hétérogénéité croissante du groupe des « vieillards » a conduit à un changement de vocabulaire : seniors, puis successions d'âges (jeunes seniors, vieux, grands seniors). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a récemment relevé ces seuils de cinq ans. La pertinence de ces catégories dépend du contexte (développement du pays, statut social). Une meilleure compréhension du lien entre espérance de vie et état de santé est nécessaire : les recherches des années 1990-2000 sur ce sujet restent à prolonger et approfondir.

Économistes et sociologues étudient la solidarité et la concurrence entre générations dans l'allocation des ressources, au-delà de la gestion des retraites. Les flux financiers et d'entraide se sont inversés : aujourd'hui, les aînées soutiennent majoritairement les adultes et leurs enfants. Ces transferts mériteraient une analyse plus fine : services rendus, aides financières informelles, dons immobiliers, différences selon les classes sociales. Le poids économique de la dépendance, pour la société comme pour les familles, reste un enjeu clé. Si le grand âge et la perte d'autonomie ont été largement étudiés [voir [Handicap et perte d'autonomie](#)], les transformations des rôles des sexagénaires dans la famille et la société sont moins documentées. Par exemple, 22 % des citoyens engagés dans des mandats électifs ou associatifs ont plus de 75 ans [voir [Actions collectives, mobilisations et participation politique](#)].

Enfin, une question cruciale se pose actuellement : comment organiser une société où plus de 20 à 25 % de la population a plus de 65 ans ? Cela interroge les relations au travail, à la famille, à la culture et aux activités collectives, notamment selon les contextes urbains et ruraux.

#### **Développement des *life cycle/course studies***

Pour mieux comprendre les évolutions récentes des sociétés européennes, il est essentiel d'examiner la manière dont sont définis les âges de la vie et les rapports entre eux. L'analyse du cycle de vie (*life cycle*) et du parcours de vie des individus (*life course*) et des âges de la vie, notamment à travers les travaux de l'Institut national d'études démographiques (INED) pour la France, permet de mettre en lumière ces dynamiques.

L'une des grandes transformations contemporaines concerne la désynchronisation des marqueurs traditionnels du passage d'un âge à l'autre. Durant les Trente Glorieuses, l'entrée dans l'âge adulte était nettement définie par un ensemble d'événements concomitants : la fin des études, l'entrée dans la vie active, l'âge de porter les armes, les débuts de la sexualité et l'indépendance économique. Aujourd'hui, ces étapes sont de plus en plus dissociées, chacun de ces événements pouvant survenir à des moments différents selon les individus et les contextes nationaux. À l'autre extrémité du cycle de vie, on observe des évolutions similaires. Jusqu'aux années 1960-70, l'entrée dans la vieillesse était souvent associée à des marqueurs précis : la cessation d'activité avec la retraite, une baisse des revenus et le phénomène du « nid vide » (*empty nest*). Désormais, ces transitions sont plus progressives et hétérogènes selon

1. Durovic, Anja, Duvoux, Nicolas (coord.), *Jeunesses françaises contemporaines*, CNRS Éditions, Paris, 2024, 248 p.

les individus et les contextes socio-économiques. Il apparaît essentiel de mieux comprendre cette désynchronisation, son calendrier d'évolution et ses conséquences sur les trajectoires individuelles et collectives.

Par ailleurs, certaines étapes du cycle de vie restent moins étudiées, comme les dynamiques du couple après le départ des enfants. Un suivi plus détaillé des individus tout au long de leur vie permettrait d'approfondir l'analyse des relations intrafamiliales en fonction des âges. L'évolution des relations entre parents et enfants mérite une attention particulière. Comment se transforment ces liens lorsque les enfants quittent le foyer parental, ou au contraire, lorsqu'ils y restent plus longtemps que la moyenne? De même, les familles recomposées à la suite des séparations posent des questions nouvelles : comment se structurent les relations entre beaux-parents et beaux-enfants, entre demi-frères et sœurs selon qu'ils ont grandi ensemble ou non? Ces interactions varient-elles en fonction des périodes de la vie et des contextes sociaux?

Enfin, la possibilité de suivre les individus au fil du temps permet une meilleure compréhension des différentes phases du vieillissement. Après une vie conjugale qui peut être interrompue par un veuvage, certains seniors sont accueillis chez leurs enfants (parfois successivement en fonction des dynamiques familiales), tandis que d'autres intègrent des institutions. Ces parcours varient selon le genre, les époques, les territoires (urbains ou ruraux) et les milieux sociaux [voir [Genre](#) et [Territoires habités](#)]. Analyser ces trajectoires permettrait de mieux saisir les mutations contemporaines du vieillissement et leurs implications pour les politiques publiques et les solidarités intergénérationnelles.

Ces évolutions renouvellent la question de l'adaptation des catégories juridiques (minorité/majorité, âge de la retraite) aux réalités sociales et individuelles, et celle de leurs effets sur les parcours sociaux (entrée dans la citoyenneté et autonomie juridique, âge de la retraite et inégalités...).

### **Âges de la vie, inégalités et précarités**

Une autre thématique à explorer est celle des inégalités socio-économiques, de la pauvreté, et plus largement de la précarité (qui permet d'élargir la notion de pauvreté à des dimensions connexes comme l'emploi, l'habitat et le recours aux soins) aux différents âges [voir [Inégalités](#)].

La jeunesse française se trouve dans une situation particulièrement défavorable sur plusieurs grands axes de la vie sociale — marché du travail, logement, revenus et niveau de vie. Leurs trajectoires sont compromises par le chômage et la précarité, tandis que leur santé mentale se détériore [voir [Santé](#)]. La protection sociale n'a pas su s'adapter aux profondes mutations sociales, faisant de la jeunesse une période à risque et insuffisamment prise en charge par la société. Par ailleurs, les transformations majeures des systèmes d'éducation et de formation n'ont pas réussi à atténuer les inégalités sociales, qui sont d'ailleurs plus marquées en France que dans d'autres pays européens. Les écarts entre les jeunes et le reste de la population dans les domaines essentiels de la vie ne se résorbent pas, mais tendent à se creuser avec le temps. Ces disparités ne résultent pas d'une fatalité ou d'un invariant « anthropologique » propre aux sociétés modernes, mais découlent de choix sociaux et politiques ainsi que de transformations profondes des structures sociales qu'il importe de mieux comprendre.

Quant à elle, la situation des retraitées françaises est souvent présentée de manière univoque, à travers un discours qui considère qu'ils sont privilégiés par rapport à ceux d'autres pays. Cette vision, si elle n'est pas fautive, occulte des réalités sous-documentées et les évolutions en cours ou à venir : d'une part, le maintien dans la pauvreté d'une frange de la population âgée; d'autre part, la probable augmentation des difficultés financières d'une partie de la population âgée dans les prochaines années du fait de l'impact des réformes des retraites (dans un contexte où les sorties précoces de l'emploi restent élevées), des conséquences des divorces et du veuvage, du reste à charge croissant des dépenses de santé ou encore du coût de l'hébergement en Ehpad. Ces transformations en cours méritent d'être documentées en mobilisant une perspective en termes de parcours de vie, de façon à donner à voir les inégalités sociales dans la vieillesse et les mécanismes sociaux qui les produisent.

Une question liée est celle des solidarités publiques et privées qui permettent de faire face à ces situations de pauvreté/précarité. Ce qui ouvre sur des études renouvelées sur les solidarités familiales, qui ne doivent pas oublier les situations où elles sont inexistantes (comme

cela est apparu lors de la crise de la canicule de 2003) et le rôle que jouent certaines associations pour pallier leur absence. Cela ouvre aussi sur des travaux sur le non-recours, qui méritent d'être poursuivis, dans la continuité de ceux menés par l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) et du Suivi ouvert des sociétés et de leurs interactions Dispositif d'analyse et de collaboration continue avec les ressortissants des politiques sociales sur l'accès aux droits et les solidarités (SOSI DACCORD), en se focalisant sur les prestations destinées aux personnes âgées. Une telle orientation de recherche sur la pauvreté/précarité des personnes âgées présenterait l'avantage de contrebalancer le poids des discours — et des travaux de recherche — qui s'inscrivent dans une perspective en termes de bien vieillir et ne parviennent pas, le plus souvent, à rendre compte des inégalités socio-économiques.

### Développement des approches spatio-temporelles

L'approche spatio-temporelle est particulièrement sous-exploitée dans les études de la population. La dimension temporelle est devenue assez courante dans les analyses au niveau individuel, avec notamment l'approche longitudinale, l'analyse des biographies ou des séquences. Les parcours de vie des individus montrent à quel point les comportements ou les caractéristiques individuels peuvent changer au fil du temps ou en fonction des cycles de vie. Toutefois, ces trajectoires individuelles s'inscrivent nécessairement dans un contexte territorial, qui possède lui aussi sa propre trajectoire. Le manque d'articulation conjointe des dimensions spatiales et temporelles est sensible pour de nombreuses thématiques démographiques, notamment dans le domaine des comportements familiaux, des structures des ménages et de la dynamique démographique.

De plus, en connaissant l'évolution spatio-temporelle d'un phénomène dans le temps, il devient possible de la mettre en lien avec les dynamiques spatiales d'autres phénomènes, et ainsi d'approcher, même imparfaitement, des mécanismes de causalité. Ainsi, l'intégration de la dimension temporelle dans les études géographiques permet d'élargir le spectre des hypothèses à tester, et de beaucoup mieux comprendre les processus spatiaux à l'œuvre pour un phénomène démographique. Il est donc essentiel d'étudier l'évolution des populations dans l'espace et dans le temps. Le manque de perspective spatio-temporelle dans les études de population est d'autant plus paradoxal que de nombreuses données sont disponibles pour mener de telles études en Europe, parfois avec un grand recul temporel (50 ans ou plus). Cela permet de replacer les populations actuelles dans les changements intervenus au fil du temps.

### Développement de la comparaison internationale

Une approche comparative est nécessaire pour identifier les convergences et divergences entre pays. C'est souvent une bonne manière d'identifier ce qui relève du particulier et du général, et de monter en généralité pour contribuer aux grandes théories sociales. Encore trop peu nombreuses, les recherches de ce type mettent en évidence tout l'intérêt analytique de mener ce type de démarche comparative.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que de nombreuses données existent en Europe, et sont généralement accessibles (en fonction du recul temporel souhaité bien entendu). De plus, les données démographiques sont parmi les plus comparables, grâce aux recommandations de longue date de l'Organisation des Nations unies (ONU) puis d'Eurostat, et facilitent des comparaisons d'un pays européen à l'autre (même si la comparaison parfaite terme à terme est souvent illusoire).

L'idéal est évidemment de combiner une approche comparative internationale avec une perspective spatio-temporelle. Cette démarche assez exigeante en données reste une manière de tenter d'avoir des contributions théoriques parfois majeures, comme l'a brillamment montré l'exemple du projet Princeton sur la baisse historique de la fécondité en Europe entre le XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Or, nous n'avons pas de recherche équivalente sur les dynamiques spatiales des phénomènes de population contemporains.

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Accompagner les communautés vers le [PPR Fin de vie](#) confié à l'Agence de programme en santé.

### Données

- Faciliter le recueil, le stockage et la mise à disposition de données individuelles permettant le suivi de parcours de vie en prenant appui sur les infrastructures de recherche (IR\*) portées par le CNRS ([Huma-Num](#) et [Progedo](#)) et faciliter l'appariement des données des grandes enquêtes de la statistique publique avec des données plus qualitatives issues de travaux de recherche.
- Accompagner la réflexion autour de besoins de bases de données, du type de celles développées par le Suivi ouvert des sociétés et de leurs interactions (SOSI) Observatoire de l'histoire de la population française ([ObHisPop](#)) ou le SOSI Dispositif d'Étude et de Mesure des Attitudes et des Inégalités au sein des Nouvelles générations ([DEMAIN](#)).
- Inciter à la réflexion sur l'usage de l'intelligence artificielle pour le traitement des données.

### Réseaux

- Encourager les collaborations entre le Groupement d'intérêt scientifique Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement (GIS [ILVV](#)), le Groupement d'intérêt scientifique sur l'expérience, l'âge et les populations au travail (GIS [CREAPT](#)), la plateforme de recherche interdisciplinaire sur la fin de vie et le programme prioritaire de recherche (PPR) [Autonomie](#).

### Science partagée

- Encourager les collaborations scientifiques avec les acteurs et actrices ayant déjà engagé des réflexions sur les âges de la vie et ce, souvent en lien avec les personnes concernées : on peut citer [Les Petits frères des Pauvres](#), Agir tous pour la dignité ([ATD Quart Monde](#)) ; ou encore, au niveau des politiques publiques, en relation avec les méthodologies préconisées par le Conseil scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ([CNLE](#)).

# ALIMENTATION

---

Les sciences humaines et sociales s'intéressent de longue date à l'alimentation, qui est un objet pluridisciplinaire éclairant la vie sociale, des pratiques individuelles aux politiques publiques. L'objet renvoie à une multiplicité de sens et d'usages nécessairement contextualisés dans l'espace et le temps. Au-delà des fonctions physiologiques, manger est un acte symbolique, culturel et social, qui peut être lié aux convictions religieuses ou politiques. L'alimentation est ainsi au cœur de questionnements mêlant les systèmes de production, de transformation et d'innovation industrielles, les échanges commerciaux internationaux, les enjeux économiques de rémunération, prix, taxation, dons, les choix culturels des communautés, les déterminants sociaux et les préférences philosophiques individuelles (véganisme, végétarisme...), les enjeux de nutrition, de propriété intellectuelle et brevetabilité du vivant...

Mobilisant l'ensemble des sciences humaines et sociales, les travaux s'attachent à mettre en évidence la façon dont les aliments ont été et sont produits et consommés à travers le temps et selon les régions du monde, et la manière dont ces pratiques alimentaires peuvent être modifiées pour améliorer la santé des personnes, réduire les inégalités sociales ou limiter l'impact sur l'environnement et le climat. En effet, un renouvellement majeur des approches s'est opéré au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, avec l'adoption de la « théorie des pratiques », qui a permis de déplacer le regard depuis l'analyse des individus vers celle des pratiques sociales, en intégrant des séries d'activités, le sens qui leur est accordé, les dispositifs matériels et les compétences qui les rendent possibles. Les travaux analysent aussi les politiques publiques qui impactent les systèmes agro-alimentaires et les pratiques [voir [Actions et politiques publiques](#)]. Les recherches se situent aux échelles locales, nationales, européennes ou internationales. Volontiers pluri voire interdisciplinaires, elles ont aussi fréquemment une dimension aréale ou comparative, s'intéressant notamment aux liens entre alimentation et développement économique et politique des Suds, aux questions de commerce équitable, souveraineté alimentaire voire de droit à l'alimentation, dans le contexte d'économies fortement mondialisées et intriquées [voir [Études aréales](#) et [Afriques](#)].

La pandémie, la guerre en Ukraine ou les changements globaux sont des révélateurs de systèmes agro-alimentaires performants en matière de rendement, mais peu résilients et non durables sur le plan sanitaire ou environnemental. Ce contexte vient donner un nouvel élan aux recherches sur l'alimentation, la contribution des sciences humaines et sociales étant indispensable aux réflexions conduites sur ces sujets.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Alimentation](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Alimentation, identité et patrimonialisation

Historiquement, les pratiques alimentaires et culinaires ont été mobilisées pour construire des sentiments d'appartenance et nourrir des discours identitaires, tant au niveau local que national. Les enjeux sociaux, économiques et culturels de la reconnaissance de l'alimentation comme marqueur identitaire ont impulsé la mise en place de dispositifs de protection juridique, notamment par le biais des droits de propriété intellectuelle, comme les indications géographiques en Europe et au-delà. Avec l'essor de la notion de patrimoine culturel immatériel, des pratiques alimentaires, culinaires ou plus largement relevant de la filière alimentaire (agriculture, pêche, pastoralisme) ont trouvé, non sans controverses, une place grandissante au sein des listes de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) [voir [Patrimoines matériels et immatériels, cultures](#)]. Elles figurent également dans des programmes patrimoniaux nationaux et des initiatives locales visant à promouvoir des produits alimentaires en mettant en avant le lien identitaire qui les unit aux territoires et aux communautés qui les font vivre.

Les recherches portent sur la manière dont la patrimonialisation des pratiques alimentaires se construit autour de valeurs telles que la rareté, l'excellence et l'authenticité. Ce processus de singularisation repose sur des discours qui insistent sur le lien à un territoire spécifique et délimité, en mettant en avant ses qualités uniques, comme dans le cas des « terroirs » [voir [Territoires habités](#)]. Comme toute démarche patrimoniale, ces dynamiques ont un double effet d'agrégation et d'exclusion : elles permettent d'imaginer des communautés tout en créant, en parallèle, des *outsiders* exclus de ces collectifs. À l'instar des processus de gentrification des centres historiques patrimonialisés, la reconnaissance des pratiques alimentaires s'accompagne parfois d'une distinction élitiste des pratiques culinaires et des produits qui leur sont associés, ainsi que de formes de marchandisation. Les travaux illustrent ici de manière paradigmatique l'enchevêtrement complexe du patrimoine « vivant » avec l'économie morale de l'ère néolibérale.

Il serait aussi intéressant d'analyser comment le tournant durable des politiques patrimoniales encourage de nouveaux usages sociaux et politiques du patrimoine, désormais envisagé non plus seulement comme une relique à protéger, mais comme une ressource pour s'adapter à un monde en mutation, notamment à l'échelle des territoires. Dans un contexte marqué par la perte de biodiversité et les changements climatiques, les savoirs liés à la production et à la transformation des aliments sont mis en avant par le discours officiel de l'UNESCO, non seulement pour leur rôle identitaire, mais aussi comme des ressources essentielles à la sécurité alimentaire.

### Alimentation et inégalités

En détournant l'analyse des individus au profit des pratiques, les approches par les pratiques ont perdu de vue, plus ou moins délibérément, les inégalités sociales qui restent cependant criantes face à l'alimentation, *a fortiori* dans un contexte de hausse des prix alimentaires [voir [Inégalités](#)]. Il y a donc un enjeu social et scientifique majeur à maintenir l'analyse des inégalités tout en capitalisant sur les acquis théoriques récents. Certains travaux s'y consacrent par un focus sur certains groupes de population — par exemple les personnes défavorisées — d'autres explorent les liens entre position sociale et mise en œuvre de pratiques alimentaires — par exemple la consommation de légumes, d'aliments « bio » ou « détox ».

Il reste à enrichir ces approches par une meilleure prise en compte des différentes dimensions qui sont susceptibles de structurer des inégalités : certes le revenu et le diplôme, mais également le genre, l'âge, l'origine géographique, le lieu de vie (à différentes échelles : urbain/rural, différences entre régions, mais aussi entre pays), etc. L'intersectionnalité, au sens large, reste à déployer pour mieux comprendre aussi bien les sources précises des inégalités sociales que leurs effets sur l'alimentation. Les liens entre alimentation et santé renforcent l'enjeu de telles recherches.

Les recherches pourraient porter sur différents objets, liés à des évolutions récentes dans les modes de vie occidentaux, qui sont susceptibles d'avoir des impacts majeurs sur la consommation alimentaire, mais aussi sur les inégalités. Par exemple, le développement du télétravail conduit à des modifications sur les lieux de prise de repas, éventuellement leurs

rythmes et leurs contenus [voir [Travail](#)]. Cela affecte évidemment les personnes qui télétravaillent, mais aussi éventuellement d'autres membres de leurs ménages ; les travaux sur cette question ont pour la plupart été effectués pendant le confinement, dans un contexte très particulier. Les entreprises de restauration collective sont aussi affectées par le développement du télétravail, de même éventuellement que les commerces de bouche ou les restaurants auxquels les télétravailleurs peuvent avoir recours. Ces mêmes acteurs du secteur sont susceptibles de voir leurs environnements de travail bouleversés par le développement des services à distance et des outils numériques de commande, qui touche tout particulièrement les structures de distribution de produits alimentaires ou de repas (plutôt en milieu urbain).

### **Santé, environnement, transition des systèmes agro-alimentaires et évolution des pratiques**

Au regard des conséquences sanitaires et environnementales massives des systèmes alimentaires — comme le soulignent le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) — un pan de recherche très dynamique s'intéresse aux évolutions des systèmes agro-alimentaires et aux modifications des pratiques alimentaires.

L'analyse porte sur la construction des politiques publiques, leur articulation avec des initiatives privées et leur réception par les consommateurs. La multiplicité des enjeux auxquels l'alimentation est censée répondre pose des problèmes de cohérence. Par exemple, élaborer une alimentation nutritionnellement saine, environnementalement durable et culturellement acceptable impose aux consommateurs des injonctions parfois contradictoires, en conflit avec des préférences individuelles. Ces injonctions varient en intensité selon la place de chacun dans la hiérarchie sociale et les marges de manœuvre dont ils disposent. Cette problématique alimente le débat sur la mise en œuvre de l'approche *One Health* en période d'Anthropocène, questionnant la conciliation des enjeux sanitaires et écologiques, en prenant en compte de manière globale et interreliée la santé des écosystèmes, des êtres humains et des animaux. Elle conduit aussi à travailler sur les troubles alimentaires, pour mieux les comprendre et identifier des leviers d'action pour les combattre [voir [Santé](#) et [Habitabilité de la planète](#)].

Dans ce contexte, comment mettre en cohérence les politiques publiques et adopter une réponse transversale et intégrative ? Comment dépasser le régime productiviste en abordant des questions épistémiques liées aux ressources (sols, semences) et aux innovations telles que les plantes obtenues par l'édition du génome ou la « viande de culture » ? Comment repenser la financiarisation de l'alimentation et de l'agriculture pour limiter les externalités négatives ? Comment remédier aux dépendances, à la concentration des pouvoirs économiques et aux dominations imposées aux agriculteurs ? Face à une logique productiviste agro-industrielle fondée sur un objectif de sécurité alimentaire ou de rentabilité, les recherches peuvent contribuer à repenser nos systèmes agroalimentaires et, au-delà, l'organisation sociale.

Les enjeux environnementaux et sanitaires font aussi évoluer un discours patrimonial qui s'est jusqu'ici concentré sur la dimension culturelle et symbolique, en laissant de côté la dimension biologique et matérielle de l'alimentation. Aujourd'hui, la valorisation du patrimoine alimentaire intègre également ses aspects nutritionnels et biologiques, particulièrement pour les aliments à haut potentiel nutritionnel. Cette évolution ouvre de nouvelles perspectives en articulant par exemple savoirs ancestraux et bioprospection, entraînant des changements d'échelle significatifs et un impact économique majeur. Déjà observée dans les arènes internationales de la lutte contre les changements climatiques, cette dynamique repose sur un discours qui met en relation savoirs traditionnels, notamment ceux des peuples autochtones, recherche scientifique et innovation technologique. Par quels dispositifs est-elle construite ? Avec quelles tensions et avec quelles retombées pour les acteurs impliqués ? Avec quelles conséquences sur les représentations et les pratiques de transmission ? Avec quelles conséquences sociales, économiques et environnementales ?

Enfin, bien que le droit à l'alimentation soit formellement reconnu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, sa mise en œuvre et son effectivité demeurent lacunaires. La justiciabilité, tant objective que subjective, de ce droit pose de sérieux problèmes. Néanmoins, un renouveau pourrait être envisagé en mobilisant une approche fondée sur les droits humains.

## **Tension locale/globale : promotion de la biodiversité, lutte contre la malnutrition et sécurité alimentaire**

Les analyses de l'alimentation, conduites dans le cadre de la sécurité alimentaire, mettent en lumière de grandes tendances. À l'échelle globale, on observe un métissage des pratiques et une convergence progressive vers des régimes alimentaires mondialisés, même si des disparités persistent, notamment entre les milieux ruraux et urbains.

Dans ce contexte, les peuples autochtones et les communautés locales revendiquent leurs droits pour protéger leurs systèmes alimentaires. Ces derniers ne représentent pas uniquement des marqueurs identitaires, ils constituent aussi des ressources essentielles à la résilience face au changement climatique, pour la sécurité alimentaire et pour la durabilité environnementale. En Afrique, par exemple, la majorité des pauvres se situent dans les espaces ruraux ; l'agriculture est alors centrale pour le développement rural et la lutte contre la pauvreté. La ville y est à la fois un moteur pour les agricultures, un espace privilégié de consommation marchande, d'industrialisation de l'alimentation, de transition alimentaire et d'occidentalisation des régimes alimentaires [voir [Afriques](#)].

Par ailleurs, l'extension du concept de patrimoine aux pratiques de production et de consommation d'aliments valorisés pour leurs qualités nutritionnelles redéfinit la communauté patrimoniale. Celle-ci se transforme en un réseau complexe d'acteurs. Simultanément, la lutte contre la malnutrition et la nécessité de satisfaire des besoins nutritionnels mondiaux encouragent l'exploitation intensive de ces ressources. Or, cette dynamique soulève des dilemmes sociaux, environnementaux et juridiques quant à leur réglementation.

Face à ces évolutions, une question cruciale se pose : quelles tensions émergent entre, d'une part, la souveraineté alimentaire et les droits bioculturels — fondés sur la biodiversité, la production à petite échelle et la solidarité — et, d'autre part, les logiques de marché des exploitations intensives, caractérisées par l'homogénéité, la standardisation et la recherche du profit, mais qui semblent répondre à la demande globale ?

Explorer ces questions nécessite un dialogue approfondi et transversal entre les sciences sociales (anthropologie, sociologie, économie, droit) et les sciences de la vie (biologie, biochimie, biotechnologie, écologie, zoologie, agronomie, médecine).

## Outils et dispositifs

### Données

- Accompagner la réflexion autour de l'évolution de certaines bases de données existantes pour y ajouter des volets spécifiques sur l'alimentation.

### Interdisciplinarité

- Encourager les recherches interdisciplinaires notamment avec les sciences de la vie et les sciences de l'écologie et de l'environnement.
- Renforcer les collaborations avec les partenaires académiques, notamment l'Institut national de la recherche agronomique (INRAE).

### Réseaux

- Encourager les collaborations avec les réseaux existants comme le Centre de documentation CNRS « Ressources des territoires », la Plateforme expérimentale en sciences humaines et sociales développée avec l'Université Toulouse-Jean Jaurès (OVALIE) ou l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation (IEHCA).

### Sciences partagées

- Encourager les actions et passerelles avec les décideurs et décideuses publics et le monde socio-professionnel.



Trois générations de femmes indigènes Tzotzil préparent un repas collectif pour une centaine de personnes (État du Chiapas, Mexique).  
© Umberto Cao/CNE/CNRS/EHESS



# AMÉRIQUES

Si l'on peut utiliser le singulier pour parler du continent Amérique, seul le pluriel permet d'embrasser la diversité des espaces, de l'Amazonie au Grand Nord et des littoraux tempérés aux cimes des Andes. À cela s'ajoute la diversité des formes des cultures comme en atteste par exemple la présence de nombreuses langues amérindiennes, encore très vivantes ou revitalisées aux côtés des langues héritées des colonisations (anglais, espagnol, portugais, français, néerlandais...), mais aussi les créoles issus de chacune. Pour complexifier encore les choses, comme l'expliquent les autrices et auteurs du livre blanc du GIS Institut des Amériques *Les études sur les Amériques en France*, publié en 2017, le découpage habituel du continent en ensembles régionaux (Amérique du Nord, Amérique latine) ne permet pas de rendre compte des circulations, des influences et des histoires diverses des différents pays. Quelle place pour la Guyane française ou pour le Surinam néerlandophone dans l'ensemble défini comme « Amérique latine » et où placer la Caraïbe, carrefour de la diversité américaine et des influences européennes pour ne citer que ces exemples ? Face à ce constat et mus par une volonté de penser ensemble certaines grandes questions qui peuvent se décliner du nord au sud du continent tout en maintenant des expertises pointues sur des pays ou des populations, les partenaires académiques français ont souhaité se rassembler au sein d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) *Institut des Amériques*. Créé en 2007 et fort de 61 partenaires en 2025, il est porté administrativement par le CNRS et l'Université Sorbonne nouvelle, avec pour mission le déclouisonnement des recherches françaises dans une optique d'interdisciplinarité, de transaméricanité, d'inter-générationnalité et de dialogue entre les établissements et les équipes. Le soutien à la jeune recherche ainsi que la valorisation des travaux américanistes au niveau national et international sont également au cœur de ses actions. Si les partenaires du GIS sont si nombreux, c'est que la recherche sur les Amériques est particulièrement dynamique en France et une composante historique de nombreuses disciplines et/ou de courants intellectuels encore influents. Cependant, il faut constater une inégale répartition des forces de recherche en fonction des sous-régions et des disciplines. Ainsi, parmi les 1 000 collègues de l'annuaire du GIS, seule une faible proportion indique travailler sur les États-Unis ou le Canada, tandis qu'une forte majorité développe des recherches sur la partie plus au sud du continent. Cette situation est sans doute le fruit de l'histoire et d'une certaine tradition dont il faut garder l'héritage tout en soutenant, non seulement la nécessité de former des spécialistes des pays moins étudiés, mais également les approches comparatives.

Depuis les années 2020, les Amériques connaissent des transformations politiques, sociales, environnementales et technologiques majeures, marquées par la montée des courants conservateurs et un recul des dynamiques progressistes. Parallèlement, les innovations technologiques — numérique, réseaux sociaux, intelligence artificielle — reconfigurent profondément les structures économiques et politiques à l'échelle du continent. Ce contexte renouvelé modifie les priorités de recherche en sciences humaines et sociales et questionne les capacités d'adaptation des institutions universitaires, elles-mêmes soumises à de fortes pressions qui menacent jusqu'aux libertés académiques. Bien que certaines tendances soient observables à l'échelle globale, le continent américain présente deux spécificités majeures : d'une part, son rôle moteur dans la production et la diffusion des transformations, tant technologiques que politiques, sociales et environnementales ; d'autre part, la rapidité et l'intensité des mutations, souvent en amont des régulations. Dès lors, les Amériques apparaissent comme un laboratoire d'observation privilégié des recompositions sociales, politiques et environnementales à l'échelle mondiale.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Amériques](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Tensions identitaires, recompositions politiques et renouvellement des perspectives épistémologiques dans les Amériques

Depuis les années 1990, les Amériques ont connu une intensification des mobilisations identitaires autour des appartenances ethniques, culturelles, de genre et d'orientation sexuelle. Ces dynamiques ont parfois permis des avancées institutionnelles et juridiques — telles que la reconnaissance du multiculturalisme, des droits fonciers ou encore l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Toutefois, ce mouvement, un temps perçu comme inéluctable, est aujourd'hui traversé par des inflexions notables. On assiste notamment à une réappropriation des répertoires militants par des actrices et acteurs conservateurs, qui mobilisent les rhétoriques de la différence et de l'anti-discrimination pour promouvoir des agendas idéologiques opposés. Ce retournement discursif appelle un renouvellement des approches en sciences humaines et sociales, en intégrant à l'analyse les formes contemporaines d'affirmation identitaire portées par les droites conservatrices, souvent soutenues par les églises évangéliques [voir [Inégalités, Genre, Actions collectives, mobilisations et participation politique](#)].

Parallèlement, l'étude des héritages coloniaux et des recompositions post-impériales continue d'évoluer. En particulier, les processus d'abolition de l'esclavage et la réorganisation des sociétés post-esclavagistes sont désormais abordés à partir de terrains micro, centrés sur les pratiques, les relations interpersonnelles, les émotions, les rapports de genre et les matérialités. Ces travaux, parfois remis en cause dans le cadre de relectures nationalistes de l'histoire, contribuent à une historicisation critique des formes d'exclusion, de travail contraint et de mobilité imposée.

Sur le plan politique, le continent américain est marqué par un double mouvement : l'essoufflement des gouvernements progressistes et l'essor de régimes autoritaires et conservateurs aux accents populistes d'une part, et la forte polarisation de la vie politique d'autre part. Si les mouvements sociaux (indigènes, féministes, écologistes, syndicaux) ont été largement documentés, les dynamiques électorales, la polarisation du débat public et les recompositions droitières méritent encore des analyses comparatives approfondies. Le phénomène de « mouvementisation » des droites — qui s'approprient les modes d'action autrefois caractéristiques des gauches militantes — illustre les nouvelles formes de mobilisation dans un espace transaméricain structuré par des réseaux d'influence transnationaux (partis, *think tanks*, groupes religieux, intellectuels) [voir [Actions et politiques publiques](#)].

Enfin, étudier la contribution des Amériques à la fabrique du droit international depuis le XIX<sup>e</sup> siècle — à travers des doctrines telles que le *uti possidetis*, le droit d'asile ou la neutralité — illustre leur agentivité dans la production de normes globales. L'étude des républiques illibérales du XIX<sup>e</sup> siècle, des projets contre-révolutionnaires et des imaginaires politiques justifiant les répressions au XX<sup>e</sup> siècle (notamment *via* l'anticommunisme) éclaire enfin les tensions constitutives des démocraties américaines contemporaines, dont l'histoire demeure étroitement liée aux formes d'exclusion raciale et aux héritages autoritaires. Le continent est aussi au cœur des reconfigurations contemporaines des relations internationales avec l'émergence de nouvelles alliances (infra ou extra continentales) qui invitent à repenser l'ordre mondial établi depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

### Technologies numériques, reconfigurations étatiques et circulations d'expertise dans les Amériques

Le continent américain, porté par l'écosystème technologique nord-américain et plus particulièrement californien, occupe une place centrale dans l'histoire contemporaine des technologies de l'information et de la communication. Il a été à l'avant-garde de la conception et de la diffusion d'outils de communication instantanée et globalisée — dont les réseaux sociaux sont les vecteurs les plus emblématiques. Malgré la montée en puissance de concurrents non occidentaux, notamment chinois, les grandes entreprises américaines (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft [GAFAM]) continuent de dominer le secteur. La rapidité de l'adoption de ces technologies dans l'ensemble des Amériques, conjuguée à des capacités limitées — ou une faible volonté politique — de régulation des contenus numériques, a eu des effets sociaux et politiques d'une intensité inégalée dans d'autres régions du monde.

Ces mutations profondes, désormais amplifiées par le développement accéléré de l'intelligence artificielle, posent des enjeux cruciaux pour la stabilité et la nature même des régimes politiques. Elles interrogent les fondements de la démocratie, les formes de légitimité politique, la souveraineté étatique et les architectures juridiques en place. À ce titre, les Amériques, dans leur double composante Nord et Sud, apparaissent comme des laboratoires politiques et institutionnels particulièrement féconds pour analyser les tensions entre technologie, démocratie et gouvernance contemporaine [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

Ces transformations s'inscrivent dans un contexte plus large de reconfiguration des États, notamment en Amérique latine, où les décennies post-1990 ont été marquées par l'impact des réformes néolibérales et néomanagériales, les transitions démocratiques, ainsi que la circulation intense de modèles, d'expertises et de dispositifs de gouvernance. Ce processus a engendré un affaiblissement relatif des administrations classiques et l'émergence de structures administratives nouvelles, souvent sous forme d'agences autonomes ou d'organismes spécialisés. Ces entités, parfois fortement juridicisées, interviennent dans des domaines clefs tels que la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, les droits des femmes ou la gouvernance électorale.

Si les mouvements sociaux qui ont impulsé ces transformations ont été largement étudiés depuis la sociologie des mobilisations, l'analyse des administrations publiques qui les portent demeure insuffisamment explorée. L'Amérique latine constitue à ce titre un terrain privilégié pour l'étude des logiques étatiques hybrides, où se côtoient institutions traditionnelles et structures technocratiques innovantes. Ces dernières, souvent animées par de hautes fonctionnaires-expertes — parfois militantes — participent activement à la circulation régionale et internationale des savoirs administratifs. Le rôle de ces expertes dans la diffusion de modèles de politiques publiques, notamment dans des configurations Sud-Sud ou Sud-Nord, révèle une dynamique encore sous-étudiée de production de normes globales émanant du Sud.

Ainsi, les Amériques doivent être envisagées comme des espaces productifs de savoirs et d'innovations institutionnelles et juridiques (formes de gouvernance locale, droits des peuples autochtones, protection des minorités, droits de la nature, etc.) et non comme de simples terrains d'application ou de réception de modèles exogènes. À l'intersection des transformations technologiques, des recompositions politiques et des mutations de l'action publique, elles offrent un cadre analytique essentiel pour repenser les articulations entre démocratie, expertise, et souveraineté à l'ère numérique.

### **Vers une nouvelle géopolitique environnementale des Amériques : zones de sacrifice, enclaves et écologies différentielles**

Dans le contexte contemporain de la transition énergétique, impulsée principalement depuis les pays du Nord, les Amériques — et en particulier l'Amérique latine ou le Canada — apparaissent comme des territoires stratégiques, à la fois pour l'exploitation accrue des ressources naturelles (notamment les métaux comme le lithium) et pour la réorganisation des flux commerciaux globaux. Ce processus, souvent désigné de manière réductrice sous le terme d'« extractivisme », implique une redéfinition des rapports entre États, entre le Nord et le Sud, mais aussi des formes de territorialisation des politiques publiques. Il engendre la constitution de véritables « zones de sacrifice », marquées par des contaminations environnementales, une marginalisation sociale, et une subordination croissante aux logiques globalisées, notamment chinoises et nord-américaines.

Ces dynamiques s'accompagnent d'une prolifération d'enclaves productives, logistiques ou écologiques : territoires miniers, ports industriels, plantations agricoles, mais aussi parcs naturels ou zones touristiques isolées, toutes participant à une fragmentation accrue de l'action publique sur le territoire. L'État, loin d'apparaître comme un acteur homogène, se reconfigure à travers ces logiques d'enclavement, où se posent des questions décisives sur les priorités écologiques, les inégalités socio-spatiales et les arbitrages économiques. En parallèle, la croissance des économies populaires et informelles, qui s'insèrent dans les interstices de ces circuits globalisés, révèle une forme d'adaptation et de résistance aux transformations en cours [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Dans ce contexte, les sciences humaines et sociales sont de plus en plus mobilisées pour analyser les recompositions écologiques et politiques en cours. Les mobilisations des peuples autochtones, au nord comme au sud du continent, occupent une place centrale dans les luttes pour la défense des territoires et des ressources, en lien avec l'émergence d'un droit de la nature. L'attribution de la personnalité juridique à des entités naturelles et la reconnaissance d'un patrimoine bioculturel constituent des axes de recherche en pleine expansion, croisant sociologie du droit, anthropologie juridique et études environnementales. Enfin, les approches historiques et anthropologiques s'intéressent de manière croissante aux relations homme-animal dans les Amériques, qu'il s'agisse de l'introduction d'espèces par la colonisation, du rôle des animaux dans les économies extractives ou de la cohabitation interspécies dans des milieux écologiquement sensibles. L'Amazonie, en tant qu'écosystème emblématique, cristallise nombre de ces enjeux, notamment à travers les politiques d'aménagement du territoire et les discours de discrimination écologique qui visent certaines populations locales.

### **Violence, crime organisé : vers une économie politique transnationale de la violence**

Les recherches consacrées aux rapports entre violence et crime organisé en Amérique latine constituent aujourd'hui un champ bien structuré des études américanistes à l'échelle internationale, bien que ces thématiques demeurent encore marginales dans la recherche francophone. Les configurations latino-américaines permettent d'interroger la violence non comme un phénomène exceptionnel ou ponctuel, mais comme un fait social total, historiquement ancré, aux articulations multiples et aux effets mondiaux. Le développement du crime organisé s'inscrit souvent dans des dynamiques de reconversion de capitaux sociaux hérités (notamment nobiliaires), ou au contraire, dans des formes de contestation violente de ces derniers. Ces travaux ont mis en évidence la fluidité des formes de violence, révélant les liens étroits entre narcotrafic, prédation économique, déplacement forcé, spoliation territoriale, répression syndicale et environnementale, mais également l'extension des domaines de l'action publique. L'approche transaméricaine est privilégiée ici, dans la mesure où ces processus concernent tous les pays du continent et s'expriment à divers degrés et sous divers angles : les circulations de personnes et de marchandises, les politiques de lutte mises en place et leurs effets, la question des frontières.

Dans ce cadre, la violence liée au crime organisé ne peut être abordée isolément : elle s'articule à d'autres formes de violences structurelles ou symboliques, telles que la violence de genre ou la violence politique. Cette complexité appelle à une lecture intégrée et systémique, attentive aux contextes locaux, mais aussi aux dynamiques transnationales. En particulier, l'analyse de la dimension économique et politique de la violence — incluant les circulations d'armes, les logiques d'accumulation illicite ou para-licite, ou encore les alliances entre actrices et acteurs étatiques et criminels — permet de mieux comprendre les modalités d'implantation des réseaux criminels dans des espaces marqués par des trajectoires socio-historiques spécifiques.

Une attention accrue devrait également être portée aux formes de permissivité, d'accommodement, de délégation ou de complicité étatique, qui varient en fonction des territoires, des rapports de force locaux et du positionnement changeant des actrices et acteurs institutionnels. La porosité entre accès aux biens, aux services et aux ressources, répression économique, répression politique et criminalité organisée constitue ainsi un objet d'étude central pour penser la fabrique de l'ordre social et politique dans les Amériques.

Dans une perspective comparative, ces travaux américanistes pourraient nourrir utilement les analyses menées en Europe, en particulier sur les reconfigurations de la violence en contexte urbain ou périurbain. Il ne s'agit pas de transposer mécaniquement les cadres d'analyse, mais de contextualiser les circulations, en s'interrogeant par exemple sur les conditions d'importation de certains dispositifs ou imaginaires liés au narcotrafic (comme récemment le film *Emilia Perez* de Jacques Audiard, mais d'autres encore), de certaines modalités de violence, de certains modes de structuration du crime et des réponses socio-institutionnelles qui leur sont apportées.

### **Précarisation structurelle des modes d'habiter et de travailler dans les Amériques**

Depuis la crise de la COVID-19, la question du logement est redevenue un prisme

central d'analyse des dynamiques de transformation sociale aux États-Unis, après plusieurs décennies de marginalisation relative au profit des enjeux environnementaux et urbains. Cette reconfiguration s'inscrit dans un contexte de recul durable de l'État social, conjugué aux effets cumulatifs de la gentrification, de la financiarisation du marché immobilier et d'une production insuffisante de logements abordables. Cette conjoncture exacerbe les difficultés d'accès au logement pour les catégories populaires, mais touche désormais aussi les classes moyennes, naguère perçues comme relativement protégées. La montée des loyers, l'inflation, l'endettement et les évictions alimentent une instabilité résidentielle croissante, dont la forme la plus visible demeure le sans-abrisme. Toutefois, un ensemble de pratiques d'habiter alternatif (logement en voiture, *mobil-homes*, squats dégradés) émerge, traduisant l'adaptation de franges entières de travailleuses et travailleurs pauvres à un marché saturé. Ces formes d'habitat échappent souvent aux outils statistiques et nécessitent des approches qualitatives et ethnographiques, capables de saisir les effets sociaux, spatiaux et psychiques d'une précarité résidentielle durable. Cette situation met en lumière le lien entre logement, mobilité contrainte et fragmentation du tissu urbain et social [voir [Territoires habités](#)].

En parallèle, les mutations du travail amplifient ces processus de précarisation. Si l'informalité a historiquement constitué un trait structurel du marché du travail dans les Amériques, la montée en puissance de l'économie des plateformes a redéfini les termes mêmes de l'emploi. La « platformisation » contribue à déconstruire les formes classiques du salariat, tout en affaiblissant les dispositifs de protection sociale, déjà fragiles, aux États-Unis comme dans les pays d'Amérique latine. Cette dynamique renforce les logiques individualistes et délégitime les formes collectives de solidarité, dans un contexte idéologique souvent nourri de valeurs religieuses valorisant l'autonomie, l'effort individuel et la réussite comme signe d'élection divine [voir [Travail](#)].

L'articulation entre logement précaire et travail flexible révèle une nouvelle grammaire de la vulnérabilité sociale, où la fragmentation des droits et des statuts brouille les frontières entre inclusion et marginalité. Ces évolutions appellent à une relecture critique des paradigmes de l'État social, et à une mise en perspective des reconfigurations en cours avec d'autres espaces régionaux, notamment européens. Elles constituent également un terrain d'étude fécond pour évaluer la manière dont les politiques publiques, les imaginaires sociaux et les formes de résistance collective s'organisent face à l'effritement des garanties collectives et à l'émergence de modèles socio-économiques fondés sur la responsabilité individuelle et la précarité normalisée.

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

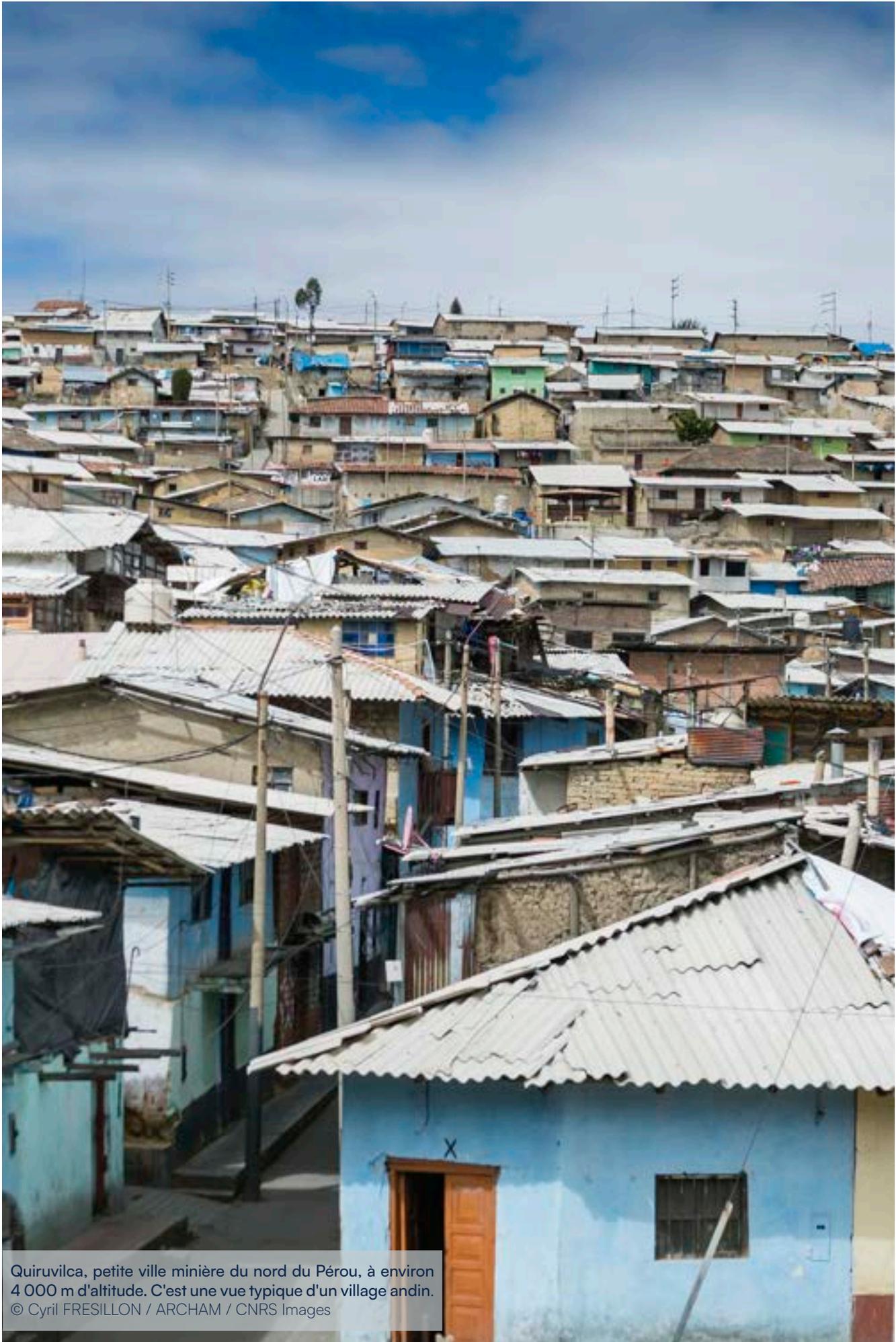
- Inciter à solliciter le [comité d'éthique opérationnel de CNRS Sciences humaines & sociales](#) dans le cadre des projets nécessitant un avis éthique.

### Données

- Inciter à la création de bases de données comparatives à l'échelle de plusieurs pays du continent.
- Encourager l'utilisation de techniques de production de sons et d'images afin de permettre la construction de bases de données ou d'encyclopédies numériques en s'appuyant sur l'infrastructure de recherche (IR\*) [Huma-Num](#).

### Sciences partagées

- Encourager les réflexions sur les méthodologies les plus pertinentes pour co-construire les recherches et les publications avec les acteurs et actrices locaux.
- Accompagner la mise à disposition des données de la recherche aux acteurs et actrices non-académiques, dans le cadre de la politique de science ouverte mise en œuvre au CNRS.



Quiruvilca, petite ville minière du nord du Pérou, à environ 4 000 m d'altitude. C'est une vue typique d'un village andin.  
© Cyril FRESILLON / ARCHAM / CNRS Images

# ARTS, CRÉATIONS, PERFORMANCES

Par son implication profonde dans tous les aspects de l'existence humaine (cognition, perception, mémoire, langage, philosophie, histoire...), l'œuvre, artistique ou littéraire, suscite l'intérêt et la réflexion d'un très large éventail de disciplines, allant de la philosophie à l'acoustique, en passant par la psychologie et les sciences de la santé. Elle offre ainsi un riche potentiel interdisciplinaire à la fois interne aux sciences humaines et sociales et ouvert au dialogue avec les autres sciences. De fait, plus largement, les arts et la littérature sont l'objet d'une attention multidisciplinaire au CNRS où se rencontrent diverses méthodes d'analyse de la culture, et en particulier la tradition philologique et herméneutique, l'analyse littéraire et esthétique, les études théâtrales, la musicologie se joignent à l'histoire des idées, l'histoire de l'art, l'histoire sociale, matérielle, mais aussi à la sociologie, la psychologie, la linguistique, l'anthropologie, l'économie, etc., dimensions qui se nourrissent mutuellement. Il est important de souligner que l'étude des arts à CNRS Sciences humaines & sociales couvre un vaste éventail chronologique, de la Préhistoire à nos jours, et géographique, et s'inscrit aussi dans les études aréales.

Ces approches multidisciplinaires visent à l'étude des formes, des médias, des pratiques, des autrices et auteurs, mais peuvent aussi se porter sur la portée sociale de l'art et de la littérature : c'est la manière dont l'art offre un miroir aux grandes questions politiques et éthiques contemporaines qui intéresse alors, tout comme la manière dont les pratiques artistiques vont participer des pratiques démocratiques et renforcer le lien social.

Le dynamisme de cette recherche se reflète dans la variété des thèmes abordés et dans l'intégration constante de nouveaux objets, domaines et méthodologies comme la bande dessinée, la photographie, les jeux vidéo et les arts numériques.

Arts et la littérature sont considérés dans leur dimension patrimoniale, mais aussi du côté de la création, comme lieu d'émergence de pratiques singulières hors du livre et des institutions muséales : créations numériques ou performances appellent à être pensés dans leur originalité médiatique, dans un dialogue fécond et nouveau avec les créateurs et les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA), qu'ils mobilisent parfois. Une attention particulière est ainsi portée aux acteurs et actrices de la création dans leur diversité, aux contextes, espaces et conditions de production, ainsi qu'aux différentes formes d'expression, modalités de réalisation, gestes créatifs, dimensions symboliques, et aux processus de circulation et de réception des œuvres.

Sur le volet art et création, CNRS Sciences humaines & sociales a commencé à mobiliser ses communautés et s'est inscrit dans diverses initiatives afin d'élaborer un positionnement : demande adressée en 2017 à son conseil scientifique d'une réflexion sur le sujet, et discussion du rapport produit par ce conseil lors d'une journée prospective en 2023, implication récurrente dans les Rencontres Recherche & création qui associent l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le Festival d'Avignon, mise en place d'une résidence « Recherche, arts et création » avec la Villa Médicis, implication dans le Conseil scientifique de la Villa Créative, conventionnement avec des musées pour des résidences de chercheurs et organisation de l'opération des Résidences en musées pour les enseignants-chercheurs.

Pour le champ spécifique du numérique, des moyens d'appui à la recherche sur le numérique et les dispositifs immersifs ont été mobilisés : avec la création de la [Fédération de recherche Sciences et Cultures du Visuel](#) en 2021 et le portage du programme et équipements prioritaires de recherche Industries culturelles et créatives (PEPR [ICCARE](#) - 2024-2030), qui comporte un volet sur la création à l'heure des technologies immersives et de l'intelligence artificielle, intitulé Harmonie. Créer, produire, diffuser à l'heure des technologies immersives et de l'IA ; et avec le [Centre Internet et Société](#), qui héberge un groupe de travail sur IA, art et créativité, actif depuis 2019.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Arts, créations et performances](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.



Un visiteur analyse le tableau "Famille de paysans" de Louis Le Nain (vers 1642) au musée du Louvre-Lens avec l'application Ikonikat (Ikonik Analysis Toolkit, boîte à outils d'analyse iconique).  
© Claire-Lise HAVET/Musée du Louvre-Lens/IKONIKAT/CNRS Images

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Étudier et accompagner la création

Les interactions entre art et science ne relèvent plus aujourd'hui de simples convergences ponctuelles ou de collaborations périphériques ; elles constituent un champ de recherche structurant, où s'élaborent de nouvelles formes de pensée, de création et de production de savoirs — pensons aux travaux de l'équipe « Art, imaginaire, société » du laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes ([LARHRA](#)). Les recherches sur la matière, le geste et la pensée incarnent cette ambition : en liant le geste artistique à la réflexion épistémologique, elles révèlent la porosité croissante entre les dimensions technique, sensorielle et intellectuelle de l'acte créatif. Cette interface s'incarne volontiers dans le champ de la recherche-création. Longtemps marginalisée dans les sphères académiques centrées sur les œuvres du patrimoine passé, la recherche-création s'est progressivement affirmée comme un champ de recherche à part entière, au croisement des pratiques artistiques, des méthodologies scientifiques et des enjeux contemporains de société. Sa montée en puissance est aujourd'hui attestée par la multiplication des projets, programmes et chaires qui l'intègrent. La recherche-création propose de ne pas se limiter à illustrer des théories ou à produire des œuvres dans un cadre réflexif. Elle serait de nature à pouvoir constituer un mode spécifique de production de connaissance, dans lequel l'expérimentation artistique devient l'instrument premier d'exploration, de critique et d'invention méthodologique. Il importe de réfléchir sur la possibilité d'une forme de reconnaissance de la recherche-création en se demandant notamment quelles nouvelles médiations elle pourrait ouvrir et en s'interrogeant sur l'articulation des savoirs situés et incarnés qu'elle propose avec l'épistémologie scientifique traditionnelle [voir [Sciences partagées](#)].

### Penser les pratiques artistiques numériques

Les transformations induites par le numérique dans les pratiques artistiques contemporaines ont non seulement renouvelé les modalités de production et de réception des œuvres, mais ont également ouvert des champs de recherche inédits, tant sur le plan théorique que méthodologique, car l'art numérique, en tant qu'ensemble de pratiques qui éprouvent les technologies et questionnent les pratiques et les modes d'existence qui ont émergé dans notre condition post-numérique, invite à repenser les notions de matérialité, d'interactivité, d'agentivité et d'immersion. De fait, le tournant numérique repense en partie les ontologies mêmes de l'œuvre d'art, en brouillant les frontières entre le réel et le virtuel, le visuel et le tactile, l'humain et le machinique. Ce tournant exige le développement de nouvelles méthodes d'analyse, adaptées aux modalités non linéaires, participatives ou évolutives des productions

numériques. Par ailleurs, les pratiques numériques rendent nécessaire une réflexion critique sur les enjeux éthiques, économiques et géopolitiques liés à l'usage des technologies : obsolescence programmée, extractivisme, souveraineté des données, ou encore, même si la question est commune à d'autres médias, marchandisation de l'expérience sensible.

Ce tournant numérique s'est désormais prolongé à travers la question de l'art génératif. Le CNRS, en réponse au rapport Villani de 2018<sup>1</sup>, s'est fortement investi dans l'IA, en développant des initiatives telles que le Centre AI for Science, Science for AI (AISSAI) et porte aujourd'hui le PEPR IA, avec un intérêt marqué pour l'IA frugale, robuste, inclusive, et éthique. Les recherches actuelles se focalisent largement sur l'impact de l'IA sur la créativité artistique, si l'on pense aux débats ouverts par exemple par la mise en vente d'œuvres créées par une IA par Christie's ayant entraîné la mobilisation de milliers d'artistes. À l'avenir, il importe de dépasser cette seule dimension créative pour explorer des enjeux plus larges tels que les transformations profondes induites par l'IA sur la littérature et la culture visuelle, la photographie, le cinéma, et les modalités de production, circulation et réception des images : l'impact des algorithmes et des modèles d'IA sur la culture visuelle, les pratiques artistiques, les champs de la photographie et du cinéma compte parmi les phénomènes les plus visibles dans une sphère autrement dominée par des opérations discrètes, des processus invisibles, des boîtes noires. Les technologies d'IA transforment en profondeur la manière dont les images sont captées, créées, modifiées, diffusées, décrites et vues. Elles seraient de nature à redessiner en profondeur notre relation visuelle au monde, ainsi que le statut des images au sein de la culture contemporaine et des concepts-clés de la philosophie esthétique et de la théorie littéraire. C'est d'autant plus vrai que les IA génératives sont de nature à impacter également à travers les humanités numériques la manière dont l'histoire de l'art se pense et se raconte [voir [Humanités numériques, transitions numériques, intelligence artificielle](#)].

### Repenser l'art dans une perspective écologique

Les liens entre art et écologie s'ancrent aujourd'hui dans des préoccupations concrètes, notamment celles liées à la restauration et à la conservation des œuvres. Les avancées en physique, biologie, chimie ou encore en ingénierie ont profondément renouvelé notre manière de regarder les œuvres d'art et les objets culturels. Elles nous rappellent que toute création artistique engage une matérialité, une technique, des ressources — et donc un impact sur l'environnement. Ces constats nous invitent à repenser nos pratiques, à les inscrire dans une logique de durabilité, et à interroger, à l'échelle nationale, nos façons de faire : dans les musées, les laboratoires, les ateliers, et jusqu'au sein de nos politiques culturelles.

Il est essentiel, en ce sens, de développer un regard critique sur nos approches scientifiques elles-mêmes : quelles méthodes utilisons-nous ? Quels matériaux privilégions-nous ? Quelles conséquences ont nos choix sur le vivant et les écosystèmes ? C'est un chantier à ouvrir ici, chez nous, avant de prétendre contribuer à une échelle plus large.

Dans le même temps, la prise de conscience écologique transforme en profondeur les processus de création artistique. De plus en plus d'artistes choisissent des matériaux recyclés ou biosourcés, limitent leur empreinte carbone, ou repensent leurs modes de production en lien avec leur territoire. D'autres privilégient des formes plus éphémères, collaboratives, ou régénératrices, en rupture avec les logiques de performance, d'accumulation ou de marché. L'écologie ne se contente pas d'être un sujet : elle devient une méthode, un cadre de pensée, une esthétique en soi. Elle influence les formats, les récits, les temporalités, et renouvelle profondément les langages de l'art contemporain.

Mais ces questions ne peuvent être pensées seulement dans un cadre national. Le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, la pollution des sols et des eaux ne connaissent pas les frontières. Pour y répondre, il faut aussi inscrire l'art et la recherche artistique dans une perspective transnationale : une circulation des idées, des savoirs, des récits, qui permette d'appréhender les interdépendances globales.

L'art contemporain, de plus en plus, s'attache à rendre visibles ces tensions de l'Anthropocène. Il donne forme à des réalités immenses et souvent abstraites — comme le réchauffement planétaire, l'érosion des milieux, ou les chaînes invisibles de dépendance

1. Villani, Cédric, *Donner un sens à l'intelligence artificielle. Pour une stratégie nationale et européenne*, Rapport de mission parlementaire, 2018, 235 p.

écologique. En cela, la littérature et les arts ont une puissance singulière : ils rendent sensibles des logiques complexes, ouvrent des imaginaires, et nous aident à penser autrement notre place sur Terre. [voir [Habitabilité de la planète](#)].

### **Penser la question de la liberté d'expression artistique**

L'art et la littérature, en tant que formes d'expression symbolique et de production de sens, constituent des espaces privilégiés pour interroger les tensions qui traversent l'exercice de la liberté d'expression dans les sociétés contemporaines. Leur fonction n'est pas seulement esthétique ; elle est également politique et éthique, en ce qu'elle permet de questionner les normes, de rendre visibles les conflits sociaux et de proposer des formes alternatives de subjectivation. À ce titre, l'art et la littérature apparaissent comme des prismes critiques à travers lesquels peuvent être analysés les conflits entre liberté individuelle, régulation sociale et revendications identitaires. Or la liberté de création artistique fait aujourd'hui l'objet de controverses croissantes, dans un contexte marqué par la polarisation idéologique, la montée des populismes et l'extension des luttes identitaires. Ce climat donne lieu à des phénomènes d'autorégulation, voire d'autocensure, dans le milieu culturel et éditorial. La multiplication des appels au *boycott*, les pressions exercées sur les institutions culturelles ou encore l'émergence des *sensitivity readers* illustrent les nouvelles formes de contraintes symboliques qui pèsent sur les artistes et écrivaines, confrontées à des impératifs contradictoires de liberté d'expression et de respect des sensibilités sociales. La recherche sur l'art et la littérature permet de mettre en lumière les tensions constitutives de l'espace démocratique : elle révèle les lignes de fracture entre les exigences de l'inclusivité et les risques de normalisation du discours, entre le droit de dire et le devoir de ne pas heurter [voir [Actions et politiques publiques, débat public](#)].

## **Outils et dispositifs**

### **Données**

- Encourager les outils de documentation, de partage et de diffusion qui favorisent une écriture collective et la documentation des processus en s'appuyant sur l'infrastructure de recherche (IR\*) [Huma-Num](#), les logiciels libres et la politique de science ouverte du CNRS.

### **Interdisciplinarité**

- S'appuyer sur le programme et équipements prioritaires de recherche Industries culturelles et créatives (PEPR [ICCARE](#)) pour développer des projets interdisciplinaires innovants.

### **Réseaux**

- Encourager les collaborations entre les réseaux existants : réseau thématique Écritures alternatives, sciences sociales et images ([EASI](#)), réseau des professionnels de l'image et du son ([RUSHS](#)), la Fédération de recherche Sciences et culture du visuel ([SCV](#)), la plateforme Fabrique des écritures alternatives ([Fée](#)) et le réseau des plateformes technologiques [Audio-Visio](#) du Réseau national des Maisons des sciences sociales et des humanités ([RnMSH](#)).

### **Sciences partagées**

- Encourager la réflexion sur le besoin de lieux de co-construction de recherche en art-création à l'image des *Art-Science Labs* existants aux États-Unis, espaces partagés entre chercheurs, chercheuses, artistes, ingénieures, pouvant favoriser les démarches exploratoires, l'hybridation méthodologique et la médiation vers les publics.
- Accompagner la réflexion sur les cadres juridiques des collaborations avec les artistes et le monde de la culture en général.

# ASIE

---

Impossible d'introduire cette thématique sur l'Asie sans constater que plusieurs Asie co-existent dans l'espace de la recherche française contemporaine. Les spécialistes, relativement peu nombreux, il faut le reconnaître, appartiennent à des espaces académiques qui restent assez largement cloisonnés entre eux et dont le constat en termes de déséquilibres démographiques est largement partagé. Il y a d'un côté l'Asie orientale (Chine, Corée, Japon), de l'autre l'Asie du Sud (Inde, Himalaya, Pakistan), encore l'Asie du Sud-Est (tous les pays entre l'Inde et les Philippines) et les autres, les marges, les marches c'est-à-dire l'Asie centrale, la Mongolie, le Tibet...

La recherche sur l'Asie, longtemps marquée par l'orientalisme et les études aréales, a parfois été confinée à des niches académiques, perçue comme marginales ou très culturalistes ce qui a pu freiner son renouvellement épistémologique et son inclusion dans des débats plus larges, comme ceux sur la décolonisation, le postcolonialisme, ou encore la transition climatique. Si progressivement, la recherche sur l'Asie parvient à dialoguer plus aisément en dehors des spécialistes de la zone et s'inscrit dans les débats globaux, elle est, depuis quelques années, confrontée à des menaces externes liées à la montée du nationalisme, à la réduction des libertés académiques, et à un environnement politique tendu.

Face à ces défis, force est de constater que la solide tradition de recherche française sur l'Asie avec ses niches d'expertises, comme celle sur les études bouddhistes, sur la Mongolie, le Tibet ou encore sur l'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Himalaya), est une opportunité pour continuer à mener des recherches sur ces espaces de plus en plus contraints. Ce constat et la nécessité d'accompagner les communautés vers une plus forte inclusion dans les débats plus larges à l'échelle internationale a incité une grande partie des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) à créer en 2013 un groupement d'intérêt scientifique (GIS) [Études Asiatiques](#) qui comprend aujourd'hui 25 établissements partenaires. Réseau interdisciplinaire qui mène des actions d'interconnaissances, de réflexions méthodologiques partagées tout en soutenant la jeune recherche et agrégeant les énergies. Le CNRS est porteur scientifique et institutionnel de ce GIS qu'il soutient au sein d'une unité d'appui et de recherche (unité d'appui et de recherche (UAR) Études Aréales) au sein de laquelle d'autres projets mobilisant les humanités numériques et l'accès facilité aux sources digitales sont logés.

La collaboration entre institutions, telles que le CNRS via ses cinq unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) en Asie co-gérées avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), mais également via ses collaborations avec l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et l'Institut de recherche sur le développement (IRD), participe à la poursuite de chantiers et de terrain de recherche dans les différents pays de la zone.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Asie](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Transition écologique et énergétique ?

L'Asie, région densément peuplée et marquée par une urbanisation rapide, se trouve aujourd'hui au centre des défis environnementaux contemporains. Pollution des sols, de l'air et de l'eau, multiplication des catastrophes climatiques (moussons, cyclones, séismes, submersions), surconsommation énergétique : autant de phénomènes qui illustrent la vulnérabilité croissante des sociétés asiatiques dans le contexte du changement global. Ces crises environnementales, exacerbées par l'industrialisation et la transformation des modes de vie, placent les États et les sociétés face à l'impératif d'une transition énergétique dont les modalités sont profondément politiques. Au-delà des approches institutionnelles, l'analyse des transitions environnementales en Asie requiert une attention particulière aux dynamiques socio-territoriales, notamment dans les espaces ruraux et périurbains qui vivent les conséquences des migrations vers les centres urbains : abandons des villages et des terres arables... Ces mutations provoquent des résistances, des conflits d'usage et des controverses locales, révélant des tensions profondes entre impératifs de modernisation, cohésion sociale et justice environnementale.

Parmi les objets d'étude privilégiés figurent notamment les déchets, symboles majeurs des contradictions de la modernité. D'un côté, la Chine est un acteur majeur de la production et du traitement des déchets, en lien avec son projet de « civilisation écologique » ; de l'autre, plusieurs pays asiatiques s'inscrivent dans les circuits transfrontaliers du recyclage, révélant les articulations entre économie, écologie et politique [voir [Habitabilité de la planète](#) et [Territoires habités](#)].

### Citoyenneté et enjeux de connaissance dans l'ère de la transition numérique

La citoyenneté en Asie et notamment en Asie orientale doit être interrogée à travers ses formes spécifiques, souvent liées à des statuts et hiérarchies parfois formels, parfois informels. Ces statuts influencent l'exercice du droit, la hiérarchie des régulations, ainsi que la reconnaissance des infractions et des sanctions, parfois en contradiction avec la législation officielle. Il est crucial de s'interroger sur la manière dont le droit est formulé et appliqué. La question de la citoyenneté, en particulier ce qu'il signifie être une bonne citoyenne en Chine, au Japon ou en Corée du Sud, inclut aussi celle de la concitoyenneté, des relations et responsabilités mutuelles entre individus : qui est concerné, qui peut intervenir, et quelles sont les conséquences des actions de chacun. De plus, aujourd'hui les modes de distribution de l'information et des connaissances *via* le numérique, ainsi que l'existence d'espaces locaux de partage d'informations et d'évaluations sur les réseaux sociaux par exemple, deviennent des enjeux importants à une époque de circulations transnationales, où les questions de citoyenneté locales sont des préoccupations globales. Cela soulève également des questions sur les formes de mobilisations sociales et sur l'engagement citoyen possible dans un contexte régional de montée des autoritarismes. La transition numérique, globale et particulièrement rapide en Asie et en particulier en Chine, entraîne une tendance à la surveillance accrue des populations. *A contrario*, dans les zones très isolées, des technologies telles que l'*e-commerce*, les transactions bancaires en ligne, les *massive open online course* (MOOC) éducatifs et la télémédecine peuvent jouer un rôle clé dans le désenclavement économique et social, en connectant ces populations à des ressources et opportunités mondiales [voir [Actions collectives, mobilisations et participation politique](#) et [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

### Patrimoine, héritage culturel et religieux, usages du passé

Le patrimoine culturel asiatique, qu'il soit matériel, immatériel ou naturel, est d'une grande richesse et diversité. Depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la France a joué un rôle important dans l'étude et la redécouverte de ce patrimoine, notamment dans ce qui s'appelait alors l'Indochine. Aujourd'hui, la recherche française cherche à maintenir son excellence dans ce domaine, grâce aux UMIFRE, à l'EFEO et aux missions archéologiques soutenues par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Cependant, le contexte évolue depuis quelques années avec le renouvellement des technologies d'étude du patrimoine et la revendication par certains pays asiatiques de leur souveraineté scientifique, ce qui peut modifier les conditions de coopération.

En effet, on constate depuis plusieurs années que les liens entre histoire et légitimité politique influencent et divisent les travaux des historiennes, archéologues, philosophes, mais également spécialistes des études littéraires, de la création artistique ou de l'histoire de la pensée et des idées. Ces tensions concernent non seulement l'histoire nationale, avec ses composantes ethniques et territoriales, mais aussi l'histoire des relations complexes entre les pays asiatiques et le reste du monde, générant des productions culturelles et des débats souvent source de tensions. Face à ces dynamiques, les pays non asiatiques sont invités à revoir, enrichir et préciser leurs récits sur l'Asie notamment l'Asie orientale. Mais force est de constater que souvent ces pays jouent un rôle essentiel en offrant des perspectives alternatives à celles déployées par les États et favorisent un dialogue avec les savoirs locaux en proposant un lieu-tiers de rencontres et de débats qui n'existent plus nationalement. Ils servent de points de rencontre pour interroger les reconfigurations historiques et les usages politiques du passé, tout en remettant en question les distinctions locales entre histoire officielle et non officielle, permettant de valoriser des savoirs et contributions souvent négligés ou non reconnus localement. Étudier ces points de friction, permettre que se maintiennent les discussions malgré les tensions, est un enjeu important pour la recherche future [voir [Patrimoines matériels et immatériels, cultures](#)].

### Transition démographique

Les habitantes d'Asie partagent des caractéristiques démographiques communes, telles que la baisse des taux de mariage et de fécondité, ainsi que le vieillissement rapide de la population. Cependant, les chiffres varient d'un pays à l'autre, tout comme les causes de ces phénomènes et les réponses institutionnelles mises en place : si certains pays sont confrontés à un vieillissement rapide de leur population (Japon, Corée du Sud, Chine), d'autres achèvent à peine leur transition démographique (Inde, Indonésie). Plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour comprendre ces processus, tels que l'État et ses responsabilités, les liens intergénérationnels, les hiérarchies de genre et de statut, les inégalités économiques et sociales, ainsi que les influences environnementales et migratoires. Bien que ces processus soient souvent associés, au moins dans les pays influencés par la Chine, à une tradition confucéenne de la famille, celle-ci est aujourd'hui remise en question. Une meilleure compréhension des causes et des effets du vieillissement, tant au niveau des pays que des régions, ainsi que des réponses sociales variées, doit contribuer à enrichir les connaissances sur l'Asie orientale et à éclairer des dynamiques similaires ailleurs, mais plus lentes ou moins marquées. Un enjeu est aussi la production de chiffres fiables, de moins en moins assurée par les États de la région.

Le déclin démographique est, dans certains cas, accentué par des politiques d'urbanisation très volontaristes. Ces nouvelles armatures urbaines posent un certain nombre de questions quant aux nouvelles sociabilisations entre générations qu'elles génèrent, mais elles provoquent des transformations des espaces ruraux provisoirement ou définitivement abandonnés [voir [Âges de la vie](#) et [Actions et politiques publiques](#)].

Cette diversité des situations selon les pays soulève également plusieurs questions majeures qui affectent l'ensemble du continent et dont il va falloir s'emparer dans le futur. C'est notamment le cas de l'utilisation de solutions technologiques (automatisation, robotique...) présentées comme des réponses potentielles à la diminution de la main-d'œuvre disponible dans les pays vieillissants ou la question des modèles de protection sociale et de transferts intergénérationnels mis en place pour assurer la transition démographique soutenable. Mais c'est également le cas des solutions recherchées pour faire face au manque de

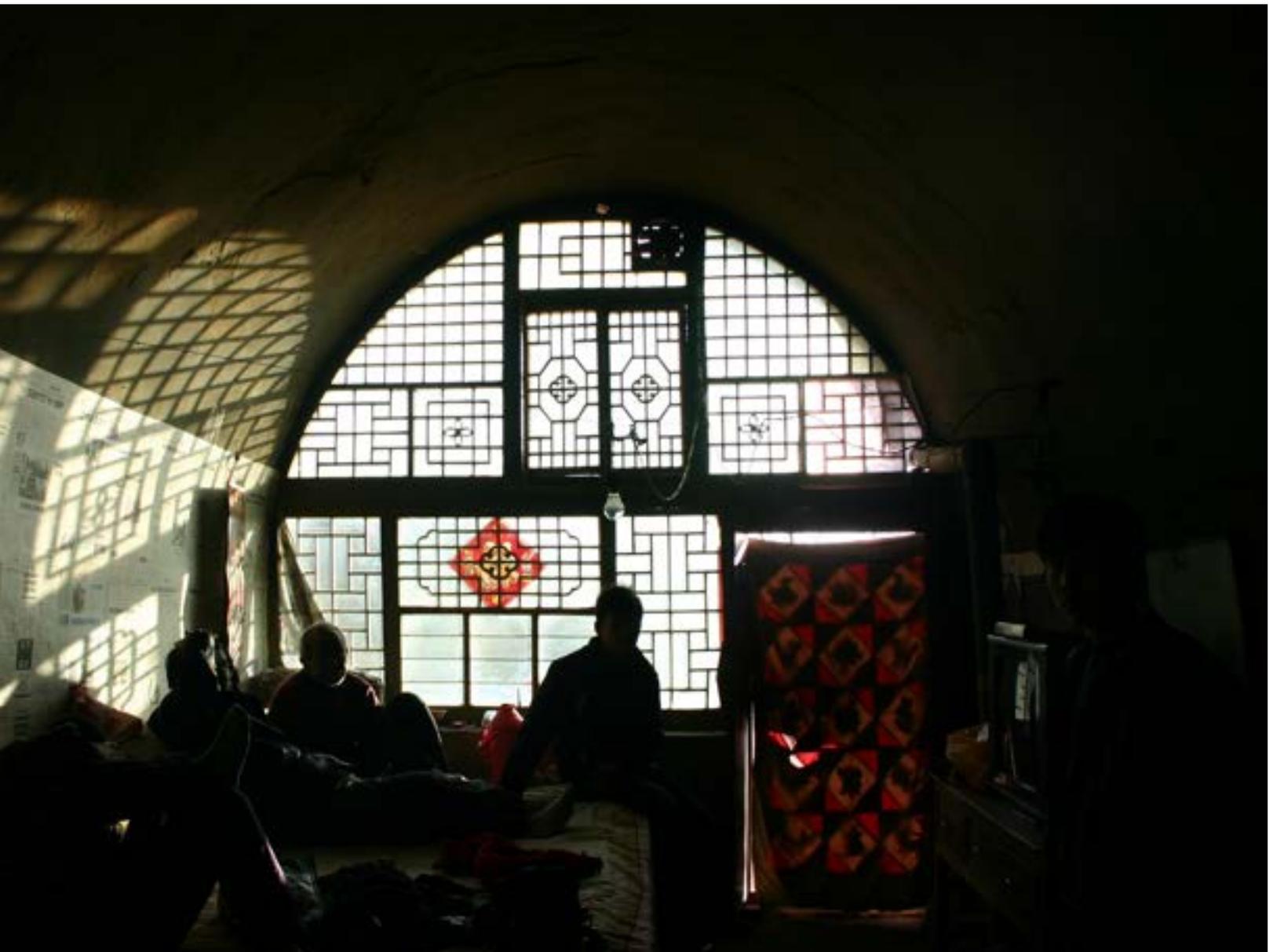


travailleuses et travailleurs jeunes dans certains pays de la zone qui peut amener à inciter, à provoquer la migration, source de tensions et conflits dans la région [voir [Travail](#)].

### Les migrations et les diasporas

Les migrations en Asie, qu'elles soient internes ou vers d'autres continents comme l'Europe, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord, sont des phénomènes vastes et complexes, se déployant à trois échelles : infra-nationale (pays-continent), régionale notamment avec des pays pôles où la question migratoire percute le débat politique notamment sur la citoyenneté comme la Chine, la Malaisie ou l'Inde). Ces migrations se distinguent par leur ancienneté, les directions des flux, leurs causes (politiques, économiques, militaires, et environnementales récentes), ainsi que la taille des communautés et leur intégration dans les régions ou pays d'accueil. Ces migrations peuvent donner lieu à des formes d'expression artistique et à des liens durables avec les pays d'origine. Leur étude nécessite une approche pluridisciplinaire (histoire, géographie, sociologie, etc.) pour en saisir toute la diversité. Les diasporas asiatiques sont un sous-ensemble significatif, notamment en Europe en raison de leur dynamisme économique, culturel et parfois politique. Enfin, l'analyse des migrations asiatiques, en Asie et hors d'Asie, demande des compétences linguistiques et une formation approfondie à l'enquête de terrain, notamment sur le plan éthique [voir [Circulations, mobilités, migrations](#) et [Arts, créations, performances](#)].

Intérieur de *yaodong*, Fengjia yao, district de Yanchuan, Shaanxi (Chine), février 2011.  
© Caroline Bodolec



### Tensions géopolitiques à l'échelle régionale et au-delà : la Chine, l'Inde et les autres

L'Asie constitue aujourd'hui l'un des foyers géopolitiques les plus sensibles à l'échelle mondiale, non pas en raison de conflits de haute intensité comparables à ceux du Proche-Orient ou de l'Ukraine, mais en raison de tensions latentes, territoriales et stratégiques, qui persistent depuis plusieurs décennies. Ces tensions, bien que pour l'heure contenues, alimentent une instabilité régionale chronique, marquée par une multiplication des litiges frontaliers — qu'ils soient terrestres (notamment sino-indiens et indo-pakistanaïes) ou maritimes (en mer de Chine méridionale et orientale) — ainsi qu'un renforcement de la course à l'armement et à la modernisation des appareils militaires.

Au cœur de ces dynamiques se trouve la Chine, dont l'ambition de *leadership* régional, voire global, redéfinit les équilibres de pouvoir. Pékin entretient avec ses voisins des relations complexes mêlant coopération économique et pressions militaires. La relation sino-indienne illustre cette dualité, oscillant entre rivalité frontalière dans l'Himalaya et dialogue stratégique fondé sur des intérêts communs, dans le cadre notamment de la politique de non-alignement de l'Inde. Plus largement, l'influence croissante de la Chine dans la région, à travers des initiatives telles que les Nouvelles Routes de la soie, suscite à la fois l'adhésion et l'inquiétude, notamment face à la possibilité d'une nouvelle hégémonie régionale.

Cette configuration se complexifie davantage dans le contexte géostratégique élargi de l'Indopacifique, marqué par le rapprochement sino-russe, l'intensification de la rivalité sino-américaine et la reconfiguration des alliances. La combinaison de ces dynamiques régionales et globales confère à l'Asie un rôle central dans les recompositions de la scène internationale contemporaine.

Dans ce cadre, l'étude des enjeux géopolitiques asiatiques appelle des approches pluridisciplinaires mobilisant la géographie, la science politique, l'économie et le droit international. Une attention particulière doit être portée à l'évolution des politiques étrangères et de défense des grandes puissances asiatiques (Chine, Inde, Japon), aux narratifs qui les soutiennent, ainsi qu'aux stratégies d'influence et de résistance développées par les différents acteurs régionaux [voir [Guerres et paix](#)].

## Outils et dispositifs

### Données

- Accompagner la réflexion sur le maintien et le développement de l'accès aux ressources documentaires numériques internationales.
- En s'appuyant sur des projets existants tels que Chine Connaissance — Recherche, Expertise, Formation (COREF) ou le programme de recherche Appel à manifestation d'intérêt (AMI) SHS Dispositif d'études des crises et récits civilisationnels par la pluridisciplinarité et les terrains (DECRIP), accompagner la possibilité l'accès aux données numériques via des plateformes techniques de moissonnage, d'archivage et d'analyse.

### Formation à et pour la recherche

- Accompagner le besoin de formation aux outils numériques et méthodes computationnelles (analyse de données massives, traitement automatique du langage, outils d'intelligence artificielle) qui permettent de saisir de façon innovante les tendances émergentes en Asie. L'essor des sources de données disponibles — qu'il s'agisse d'images satellitaires, de données issues du web ou des réseaux sociaux — posant la question de leur traitement par les spécialistes des pays et des locuteurs des langues concernées. L'expérience du consortium de l'infrastructure de recherche (IR\*) Huma-Num *Digital Studies Africa, Asia, Middle East* (DISTAM) pourra, dans ce cadre, être très utile.
- Accompagner le besoin de formation aux outils et méthodologies numériques pour apprendre à enquêter à distance et maintenir une forme d'accès aux terrains quand il est difficile ou rendu impossible d'y être de façon effective.

### Réseaux

- Encourager les réseaux existants tels que le GIS Asie et les unités de recherche à favoriser les recherches comparatives entre différents pays d'Asie.
- Accompagner la réflexion sur la pertinence de réseaux internationaux en lien avec des partenaires académiques locaux.

# CIRCULATIONS, MOBILITÉS, MIGRATIONS

Circulations, mobilités, migrations composent un triptyque qui recouvre les différentes dimensions des déplacements humains à l'échelle de la planète. Pour nombre de recherches, ce grand champ thématique incarne le phénomène de mondialisation. Cette mise en réseau de territoires par le biais des circulations, mobilités et migrations et des biens matériels et immatériels qu'elles suscitent est attestée à toutes les échelles d'appréhension du phénomène : mouvements migratoires internationaux, mobilités touristiques, déplacements quotidiens.

Les mouvements migratoires internationaux évoluent constamment, comme le souligne l'*Atlas des migrations 2022* publié par la Commission européenne, en particulier à la suite de conflits et de guerres. En 2024, selon les Nations unies, on dénombrait 325 millions de migrants internationaux dans le monde, dont la moitié de femmes, soit 4 % de la population totale dans le monde. Les migrations intracontinentales représentent la moitié des migrations internationales. En Afrique et en Europe, elles atteignent même plus de 70 %. Cette évolution se double d'une complexification des modalités de la migration qui semblent couvrir un large éventail de situations transcendant la dichotomie habituelle des mouvements forcés et volontaires. La recherche montre qu'il y a de plus en plus d'étapes intermédiaires et d'itinéraires circulaires. Étant donné que la migration n'est pas seulement un mouvement de A à B, mais qu'elle comporte le plus souvent de nombreuses étapes, les questions liées au retour et à la migration de transit sont nombreuses pour les pays et les parties prenantes qui s'intéressent à la mobilité humaine. Ces trois dernières décennies, des localités et pays traditionnels d'émigration se sont transformés en espaces de transit (comme le Maroc et la Turquie), voire d'immigration, et ont modifié, parfois rapidement, leur politique migratoire, leur législation et leur économie en regard de ces nouvelles dynamiques démographiques. La recherche sur les migrations doit élargir sa focale, étudier les connexions inter-régionales, nouer des collaborations au-delà du continent européen, pour parvenir à saisir, dans toute leur complexité, les enjeux soulevés par les migrations dans la reconfiguration des équilibres géopolitiques globaux.

Le tourisme constitue aujourd'hui un acteur majeur du système de mobilités et des circulations dans le monde. En 2024, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a atteint 1,4 milliard, ce qui correspond à un retour à la situation anté-COVID-19, à hauteur de 99 % (Organisation mondiale du commerce, 2025). Cette capacité de redressement rapide après la plus sévère crise de l'histoire du tourisme — caractérisée par la chute du nombre d'arrivées du tourisme international de 87 % entre janvier 2020 et janvier 2021 (Organisation mondiale du tourisme, 2021) interpelle. En effet, les chiffres du tourisme international sont très inférieurs à ceux du tourisme domestique, qui constitue 80 % des déplacements touristiques dans de nombreux pays (comme l'Indonésie, la Chine, le Brésil). Cette capacité de rebond semble témoigner du fait que la vulnérabilité du tourisme, qui est certes très exposé aux crises extérieures internationales, est plus conjoncturelle que structurelle. En effet, depuis les années 2000, les déplacements touristiques, n'ont eu de cesse de croître dans le monde, outrepassant les crises régionales et internationales, parfois très sévères.

Le développement socio-économique des sociétés a également vu se diversifier les pratiques de mobilités quotidiennes et un renforcement des préoccupations environnementales. Toutefois, l'accroissement de la mobilité automobile à l'échelle mondiale a contribué au dépassement des limites planétaires, notamment en ce qui concerne : le changement climatique et la perte de biodiversité ; la pollution de l'air, le bruit, les embouteillages, les accidents de la route mortels et les coûts de santé publique ; et l'affaiblissement de la cohésion sociale et de l'espace de vie publique.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Circulations, migrations, mobilités](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### L'habitabilité de la planète : causes et conséquences des dynamiques des circulations, mobilités, et migrations

Actuellement, les enjeux migratoires et environnementaux sont le plus souvent étudiés sous l'angle d'une réflexion relative à la reconnaissance ou non du statut de réfugiée (déplacée) climatique (Convention de Genève) pour mieux définir les évolutions des *facteurs push* de la migration. Cette approche par trop restreinte limite le champ des connaissances et délaisse les apports que pourraient constituer l'analyse des conflits d'usage et les transactions interétatiques sur un territoire donné. Sachant que les migrations par leur présence même agissent sur les paysages, les territoires et les villes de transit.

Les mobilités touristiques entretiennent des relations complexes aux enjeux du développement durable. Dès 1993, est énoncé le concept de *Sustainable Tourism Development* par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP). Cette notion est aujourd'hui définie par l'OMT comme : « Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs et visiteuses, des professionnelles, de l'environnement et des communautés d'accueil ». Néanmoins, les ambiguïtés, qui demeurent importantes, interpellent la communauté scientifique, dès la création du concept. En effet, les déplacements touristiques ont incontestablement un effet préjudiciable sur l'environnement et sur le climat. Et ce, notamment en raison des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) qu'ils génèrent. Si elles demeurent difficiles à évaluer précisément, elles sont estimées à 8 % des émissions globales en 2018. Près de la moitié proviendrait des transports (49 %), et plus particulièrement de l'avion, très largement utilisé dans le cadre du tourisme international grandissant.

À l'échelle des déplacements quotidiens, le manque de progrès dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées à la mobilité en France et plus largement en Europe montre que l'accent mis par la politique de la Commission européenne sur les solutions technologiques en matière de transport et l'amélioration de la compétitivité économique ne suffisent pas à relever le défi de la transition vers des systèmes de mobilité neutres pour le climat et socialement juste. Il est nécessaire d'avancer dans l'évaluation de nouvelles technologies et des solutions de gouvernance influant sur le renforcement ou la réduction de la dépendance à la voiture [voir [Habitabilité de la planète](#)].

### Inclusion, justice sociale et spatiale

En lien avec le thème précédent, les effets des interrelations entre les transformations des transports et de la mobilité et les questions de justice sociale et spatiale constituent une préoccupation croissante dans les études sur la mobilité. Les inégalités liées aux transports sont documentées, mais la manière dont les nouvelles politiques et les transformations des transports et de la mobilité renforcent et créent de nouvelles inégalités doit être mise en évidence. Par exemple, les politiques visant à parvenir à un transport durable et à éviter la dépendance automobile (la tarification de la congestion, les zones à faibles émissions) peuvent-elles aggraver les inégalités liées aux transports ? Il ne s'agit pas seulement de savoir si les inégalités sont présentes ou non, mais aussi comment elles s'ancrent dans les nouvelles technologies et pratiques sur l'ensemble du territoire et des catégories socio-professionnelles avec des éclairages particuliers à réaliser par type de territoire ou de population (par exemple les zones rurales, les populations âgées). Il convient en effet d'investiguer si les nouvelles technologies des véhicules et les services de mobilité conduisent à reproduire les inégalités spatiales/géographiques et socio-économiques. Enfin, il s'agit de poursuivre la documentation des croisements entre la justice en matière de mobilité et d'autres inégalités, telles que celles liées au genre et à la précarité énergétique [voir [Inégalités](#)].

La thématique des mobilités touristiques recoupe également le champ des inégalités dans la mesure où le secteur génère des ressources économiques et sociales qui vont différer pour les communautés ou groupes sociaux, leur permettant d'accéder, ou non, à de meilleures conditions de vie. Les recherches doivent poursuivre leurs analyses sous l'angle du tourisme comme vecteur d'inclusion générationnelle et d'émancipation des femmes, plus

particulièrement dans les sociétés traditionnelles patriarcales, en leur permettant d'ouvrir des micro-entreprises touristiques (*homestay*, restaurant, boutique de souvenirs). Plus largement, les mobilités touristiques participent d'une forme d'interculturalité intéressante à étudier. Si cette notion décrit, à l'origine, l'émergence de faits culturels syncrétiques résultant d'une mise en contact de populations issues de cultures différentes, sur le temps long, elle est aujourd'hui convoquée pour définir les conséquences d'échanges interculturels, sur les temps courts, mais répétés du tourisme, qui génèrent des phénomènes d'hybridation, au sein des populations d'accueil, favorisant des innovations, combinant assimilation, résistance et invention qu'il convient d'analyser.

À l'échelle des migrations internationales, l'intégration est un processus complexe, influencé par des politiques publiques en constante évolution et par les représentations des personnes concernées. Elle repose sur des dispositifs institutionnels, mais aussi sur des stratégies individuelles face aux assignations liées à l'origine ou à la classe sociale. L'analyse des politiques nationales doit prendre en compte l'accès aux services essentiels et les inégalités qu'elles peuvent renforcer, notamment autour de l'enjeu du niveau de langue du pays d'accueil. Les notions relatives à l'intégration s'inscrivent aussi dans des dynamiques transnationales et historiques, influencées par les diasporas et les engagements politiques en exil. Les pratiques culturelles de migrantes et de leurs descendantes, et les médias dits « ethniques » ou les réseaux informationnels de différentes communautés immigrées dépassent largement les frontières nationales du pays d'accueil. Interroger les processus d'altérisation, de racialisation, et les traitements différenciés (racisme, discriminations) que subissent les migrantes et leurs descendantes composent toujours une priorité de recherche pour décrypter des dynamiques sociales productrices d'un renforcement des clivages sociaux et politiques, d'une montée des nationalismes et des tensions géopolitiques et diplomatiques [voir [Actions et politiques publiques et débats publics](#)].

### Les modalités de gouvernance

L'ensemble des dynamiques contemporaines des circulations, migrations et mobilités invite à poursuivre les efforts de recherche visant à une meilleure compréhension des choix, voire des idéologies, qui président à leur gouvernance.

Si la tendance est à un durcissement généralisé du contrôle migratoire et à son externalisation au-delà des frontières géographiques (accords binationaux, multilatéraux), les gouvernances migratoires, qu'elles soient internationales, européennes ou nationales, reposent sur des cadres juridiques et des politiques de gestion, sous tension, marqués par des différences d'application et une efficacité variable. Elles évoluent sous l'effet conjugué de crises politiques, climatiques, de contradictions entre besoin de main-d'œuvre et non-régularisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers, ainsi que des résistances citoyennes. La littérature indique un déficit de protection internationale du droit d'asile, un déficit dans l'accès au droit (à la santé, au travail, à l'éducation), en même temps qu'un rôle politique et humanitaire renouvelé des organisations non gouvernementales (ONG), associations et institutions religieuses sur les routes migratoires. Leur analyse nécessite une approche comparative et l'étude des actrices et acteurs impliqués : institutions européennes, États, collectivités locales et associations. De ce premier ensemble émergent différentes questions de recherche.

### Déclin démographique et migrations

Le déclin démographique des pays les plus riches est annoncé depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, mais il commence seulement à se faire sentir dans leur vie socio-économique. La nécessité du recours à une immigration massive pour soutenir un capitalisme basé sur une croissance continue constituera un objet de recherche majeur dans les années à venir. L'évolution du regard porté sur les migrantes, les enjeux politiques qu'ils soulèveront et les modalités de mise en œuvre de la migration et de l'accueil dans ce contexte en évolution, tout comme le devenir des sociétés capitalistes vieillissantes — inscrites dans la *Global care chain* — et en décroissance démographique, nécessiteront également toute l'attention de la recherche [voir [Âges de la vie](#)].

### *Industries et infrastructures de la migration*

Il existe une vaste littérature sur les facteurs déterminants et les conséquences des migrations. Cependant, des questions telles que : « Comment les personnes migrent-elles ? Qui et quoi facilite (encourage, conseille et permet) la réalisation de leurs aspirations migratoires ? Quelles ressources matérielles et immatérielles utilisent-elles ? Que font les facilitateurs et facilitatrices ? Et comment les migrantes interagissent-ils avec les infrastructures de la migration et les vivent-ils ? » restent bien moins étudiées. Ces infrastructures incluent les intermédiaires du recrutement, l'ensemble des procédures administratives (documentation, autorisations, formations, etc.), les moyens de communication et de transport, les ONG humanitaires et organisations internationales, ainsi que les réseaux de migrantes. Il existe notamment d'importantes lacunes de recherche sur les sujets suivants, qui sont donc à développer :

- les agents réguliers tels que les agences de recrutement de travailleuses et travailleurs, les consultantes en mobilité étudiante ou les intermédiaires matrimoniaux ;
- les infrastructures spécifiques à certains processus migratoires, comme l'admission des réfugiées, y compris la réinstallation humanitaire ou les programmes de retour volontaire ;
- la régulation des infrastructures et des actrices et acteurs de la migration ainsi que leur mise en œuvre et leur application ;
- le rôle des outils numériques et la fracture numérique selon la classe sociale, le genre, l'âge et le pays d'origine [voir [Genre](#)].

### *Reformulation des régimes de protection*

La protection accordée par de nombreux États dans le monde aux étrangères qui sont ou risquent d'être persécutés dans leur pays, est consacrée depuis de nombreuses décennies par le statut de réfugiée. Mais celui-ci est de plus en plus en mise à mal par des décisions politiques et législatives, voire des pratiques administratives. Les régimes différenciés de la protection des réfugiées qui vont se développer au cours des années 1990 en France (protection subsidiaire, humanitaire, etc.), au sein de l'Union européenne (pays tiers d'accueil, asile interne dans les pays en crise, etc.) voire dans d'autres pays dans le monde s'orientent vers des modes de protection temporaires avec le développement d'actions philanthropiques privées. L'idée persistante est que les migrations doivent être encadrées par les États. L'objectif est que les personnes bénéficiant d'une protection temporaire reviennent dans leur pays d'origine quand ce n'est pas l'injonction de rester dans (ou à proximité de) leur pays d'origine comme de nombreuses personnes à Gaza, en Tunisie, ou en Libye... Les remises en cause de diverses formes de protection pérenne par des assistances plus temporaires et précaires, de la mobilité par de « l'immobilité forcée » sont extrêmement contradictoires avec les textes internationaux. De l'analyse de ces diverses tendances, que peut-on apprendre de l'évolution des protections temporaires mises en place par des États, par des organisations internationales ou arrachées par les personnes en migrations malgré les obstacles ?

Plus globalement, depuis quelques années, le concept de diplomatie migratoire invite à saisir le rôle que jouent les migrations internationales dans les relations inter-étatiques. On observe comment des accords commerciaux — par exemple entre les États-Unis et les pays d'Amérique centrale —, des soutiens politiques — par exemple entre l'Italie et le régime tunisien ou d'autres coalitions de circonstances font de la question migratoire un levier puissant. Plus récemment, en contexte de guerre, la création de routes migratoires par la Biélorussie vers la Pologne, puis par la Russie vers la Finlande, a fait des migrantes des « armes hybrides » en contexte de conflit [voir [Guerres et Paix](#)].

De son côté, le développement exponentiel des mobilités touristiques ouvre, au-delà de l'analyse de ses effets sur les économies nationales, un pan entier de recherche sur les dimensions stratégiques des politiques de « mise en tourisme » développées par les États. Qu'elles soient définies en termes de *soft-power*, de vecteurs de relations internationales ou bien encore de gestion d'agendas politiques nationaux, la diversité des orientations nationales appelle à un renforcement des travaux de recherche.

Enfin, changer le régime de (l'auto)mobilité invite à questionner de quelle manière la politique de l'État et la dynamique de pouvoir contribuent à maintenir la stabilité des régimes d'automobilité au fil du temps. Les recherches existantes sur la gouvernance des transports et

de la mobilité se concentrent sur le « contenu » des politiques plutôt que sur les processus politiques sans aborder si et comment ces processus peuvent garantir des systèmes de mobilité justes et équitables, ainsi qu'un examen critique des pratiques de prise de décision existantes. Il est nécessaire d'appréhender comment les solutions de gouvernance peuvent contribuer à renforcer ou à réduire la dépendance à la voiture pour des raisons environnementales, mais aussi parce que les coûts croissants d'accès à la voiture réduisent sa disponibilité. Trois innovations, qui apparaissent comme des obstacles ou des solutions potentielles pour limiter la dépendance automobile, demandent à être investiguées : les véhicules automatisés, la micro-mobilité et la mobilité partagée. De plus, étant donné que les technologies de transport dites à faible émission de carbone et les nouveaux dispositifs de mobilité peuvent renforcer ou approfondir les inégalités, la participation et l'engagement dans les transitions de mobilité méritent davantage d'attention. Deux questions se posent : comment l'engagement pourrait-il être mieux organisé pour intégrer un plus large éventail de parties prenantes ? De quelle manière les citoyennes peuvent-ils être acteurs et actrices de la transition ?

## Outils et dispositifs

### Données

- Réfléchir à la constitution de nouvelles bases de données en coopération avec les instituts nationaux de statistiques, [Eurostat](#), les organisations non gouvernementales (ONG) et les chercheurs et les chercheuses.

### Formation à et pour la recherche

- Accompagner le besoin de formations aux outils et méthodologies numériques pour apprendre à enquêter à distance et maintenir une forme d'accès aux terrains quand il est difficile ou rendu impossible d'y être de façon effective.

### Médiation

- Encourager des projets qui pensent en amont à des formes de diffusion de la recherche telles que les expositions dans les musées, les productions audio-visuelles, les interventions dans les médias, les interventions en milieux scolaires et associatifs.

### Réseaux

- Encourager les collaborations entre les réseaux et programmes de recherche existants — Institut Convergences Migrations [[IC Migrations](#)], Groupement d'intérêt scientifique (GIS) [Études touristiques](#) — et les laboratoires de recherche.

### Sciences partagées

- Accompagner les réflexions autour de l'implication des personnes d'origine immigrée dans la co-construction de projets les concernant.
- Accompagner la réflexion sur la pertinence de projets de recherche co-construits avec les acteurs et actrices publics et associatifs en contact avec les populations migrantes ([La Cimade](#), [Croix Rouge](#), Comité catholique contre la faim et pour le développement [[CCFD](#)]...).



Dhobi ghats, un quartier de blanchisseurs à Bombay, Inde. Migrants venus de provinces pauvres, les blanchisseurs lavent le linge à la main et le repassent avec des fers à charbon de bois.  
© Hervé THERY/CNRS Images



# COGNITION

---

Les recherches sur la cognition visent les représentations et les processus mentaux impliqués dans la capacité à parler (à travers des langues orales ou signées), à percevoir, à garder en mémoire, à raisonner et à interagir avec l'environnement et avec d'autres agents (humains ou pas), ainsi que l'évolution de ces capacités dans le temps. Elles sont concernées par la manière dont ces représentations sont structurées, acquises, traitées et organisées sous la forme de systèmes de connaissance divers, constituent l'objet des états de conscience, et sont déployées dans le cerveau.

Depuis leur naissance à la fin des années 1950, les sciences cognitives, qui occupent une place importante aujourd'hui dans les recherches sur la cognition, se sont construites à l'intersection des disciplines déjà constituées et qui les précédaient. Elles se sont nourries des apports de la psychologie, de la linguistique formelle, des sciences informatiques et de la philosophie, et se sont étendues progressivement vers d'autres domaines relevant des sciences humaines et sociales, comme l'anthropologie ou l'économie. Ce qui a rassemblé ces disciplines dans une approche cohérente, c'est l'idée générale que la cognition doit être comprise comme un système de traitement d'informations, plus concrètement comme un ensemble d'algorithmes de traitement de représentations mentales. Cette idée générale, déclinée sous la forme de systèmes à portée plus spécifique (langage, vision, physique et biologie naïves — la compréhension intuitive que les êtres humains ont des objets et des phénomènes dans les domaines physique et biologique — cognition sociale, raisonnement entre autres) a permis de construire un espace interdisciplinaire où des questions transversales peuvent être formulées. Elles portent sur la cognition humaine : quelle est la relation entre pensée et langage ? Quelle est la relation entre la cognition sociale et la diversité des cultures humaines ? Elles concernent aussi des lignées évolutives distantes des nôtres : les amphibiens et les reptiles peuvent-ils calculer ? Y a-t-il une relation entre la complexité des systèmes de cris d'alarme et la complexité des sociétés primates ? La construction de cadres d'analyse formels et conceptuellement précis ouvre la voie à des interactions fructueuses avec la psychologie expérimentale, et à travers elle, avec les neurosciences. Les sciences cognitives occupent ainsi une place charnière dans l'interdisciplinarité entre sciences humaines et sociales, biologie et sciences informatiques.

Le saut de performance des grands modèles de fondation (GMF — en vision, langage, audition, synthèse de la parole ou musique, et plus récemment des modèles multimodaux) a ouvert des champs d'études nouveaux en sciences cognitives. Elles vont devoir intégrer l'étude des capacités de traitement des nouvelles machines dans leurs objectifs et ajouter leur usage dans leur arsenal de simulation. Les questions qui sont posées par ces modèles sont fondamentales, parce qu'il s'agit de remettre en cause l'universalité de certaines règles de computation que l'on pouvait croire bien établies. L'impact de ces modèles s'étend également aux questions développementales. Les organismes vivants ont une longue histoire évolutive, qui se traduit par des biais et des contraintes d'origine biologique dans leur capacité à traiter les *stimuli* provenant de leur environnement et à construire des connaissances sur la base de ce traitement. Les préalables à l'apprentissage constituent l'objet d'une grande partie des sciences cognitives et des neurosciences cognitives, du langage à d'autres aspects basiques de la cognition humaine et non-humaine. Les évolutions récentes en intelligence artificielle (IA) apportent une nouvelle perspective sur ces enjeux : par le développement des modèles computationnels et d'apprentissage à portée générale, qui simulent l'acquisition de différentes fonctionnalités cognitives sans pour autant prétendre avoir recours à des biais ou des contraintes de départ, elles offrent une perspective originale par laquelle on peut interroger la portée et le statut de ces préalables, et réciproquement, les limites des modèles d'apprentissage artificiels.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Cognition](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Par-delà la cognition des jeunes adultes citadins des pays développés

Henrich et al. ont popularisé l'acronyme WEIRD (*Western, Educated, Industrialized, Rich & Democratic*)<sup>1</sup> afin de souligner que l'immense majorité des études empiriques en sciences cognitives étaient basées sur des données de participantes de quelques pays d'Europe et d'Amérique du Nord. La disponibilité de bases de données déjà constituées en ligne, ou la facilité qu'il y a désormais à mener des expériences en ligne encourage encore ce biais, puisque les personnes les plus présentes sur les réseaux appartiennent encore une fois à ces mêmes populations. Aucun domaine de la cognition, aussi fondamental et basique qu'il puisse paraître, ne peut *a priori* être considéré comme préservé à l'identique chez tous les peuples du monde. Surmonter ce biais ne se fera pas sans un effort délibéré, d'autant plus difficile que les habitudes expérimentales peuvent être inadaptées à des populations peu ou pas scolarisées, sans accès à l'écrit. Du point de vue disciplinaire, par ailleurs, l'exigence d'extension implique la collaboration avec des collègues dont les références théoriques sont souvent éloignées (ethnographes, anthropologues). Cependant, ce n'est qu'au prix de cet effort que la prétention à la généralité des sciences cognitives peut se justifier. La plupart des études conduites dans des populations non industrialisées s'inspire du cadre théorique des sciences cognitives et est menée par des anthropologues, ou en collaboration avec des spécialistes des sciences cognitives. Ces études sont importantes et doivent être soutenues de façon urgente puisque ces populations disparaissent, et avec elles, des trésors d'informations sur la culture, les comportements, et la psychologie.

### Neurodiversité et diversité mentale

À l'interface avec la psychiatrie, les sciences cognitives permettent de nourrir des approches dites *Research Domain*, des approches intégratives des troubles mentaux qui bénéficient du concours des recherches provenant de la génomique, des neurosciences, des études de la cognition et des études comportementales, et qui permettent de dépasser les classifications traditionnelles basées sur les catégories diagnostiques en psychiatrie. Il s'agit de donner un sens précis à la notion de neurodiversité et de diversité mentale, en identifiant les traits de variation dans la population générale qui prolongent certains traits constitutifs de troubles psychiatriques, et par ce biais, les facteurs du basculement dans le pathologique et les cas-limite.

### La cognition dans l'histoire longue

La définition même du mental proposée par le paradigme cognitif s'étend bien au-delà de l'espèce humaine. Elle permet de s'interroger sur les parallélismes et les divergences entre les capacités cognitives des êtres vivants, et de les situer dans l'histoire longue des organismes et de leurs interactions, et de l'évolution du cerveau et de la cognition.

Les travaux qui sont menés autour de l'évolution de la communication peuvent servir de modèle pour des recherches consacrées à d'autres facultés mentales. Elles interrogent, d'une part, les propriétés combinatoires des systèmes et leur productivité, la construction du sens et les conditions d'usage, les aspects développementaux de ces systèmes et leurs corrélats neurophysiologiques, ainsi que la comparaison inter-espèces de ces systèmes. D'autre part, elles étudient l'interrelation entre l'évolution des espèces et l'histoire évolutionnaire des systèmes de communication acoustique ou gestuelle (par exemple cris d'alarme, gestes manuels ou expressions faciales à visée communicative), ainsi que les facteurs génétiques, ontogénétiques et phylogénétiques impliqués dans l'émergence de ces systèmes, et les phénomènes de convergence évolutive. Finalement, elles examinent la variation et la variabilité des systèmes, leur inter-compréhension par des populations apparentées, et les facteurs culturels ou sociaux dans l'émergence de la variation, la transmission culturelle et le fonctionnement sociétal. L'étude de la cognition à l'échelle du vivant permet aussi d'aborder des architectures cognitives atypiques du point de vue de l'humain, tel que les architectures cognitives distribuées attestées chez les insectes et donnant lieu à des effets d'intelligence collective, ainsi que des rapports sensoriels

1. Henrich, Joseph, Heine, Steven J. et Norenzayan, Ara, « The weirdest people in the world ? », dans *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 33, n°s 2-3, juin 2010, p. 61-83.

à l'environnement qui sont très éloignés du monde animal. La recherche sur la cognition comparée au sein du vivant a, en plus de son intérêt pour éclaircir de manière générale le rapport entre comportement et environnement, celui de contribuer à éclairer le processus par lequel la cognition humaine est devenue celle qu'elle est. Elle a aussi un rôle à jouer dans le traitement des enjeux environnementaux contemporains.

### Cognition et intelligence artificielle

Un développement fascinant de la dernière décennie est celui de nouveaux systèmes d'intelligence artificielle, reposant essentiellement sur l'apprentissage profond, et réalisant des tâches d'ordre cognitif avec une efficacité inouïe [voir [Traitement automatique du langage](#), et [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)]. Les plus fameux sont peut-être les grands modèles de langage, entrés dans la vie quotidienne de millions d'individus depuis le lancement de ChatGPT par *Open AI* en 2022, ou les programmes de la famille AlphaFold prédisant la structure des protéines, développés par *DeepMind* (et que le Nobel de chimie 2024 a indirectement en bonne partie récompensés). En même temps, non seulement, il n'y a pas eu de retour significatif sur les sciences cognitives — il est désormais clair que le cerveau humain ne fonctionne pas à la manière de l'IA générative, mais l'opacité calculatoire de l'IA pose des problèmes majeurs. L'étude théorique et philosophique de ces nouveaux systèmes d'intelligence pourrait s'articuler autour de trois axes :

- Capacités cognitives émergentes : un aspect frappant de grands modèles de langage (GML) est l'existence de capacités cognitives dites « émergentes », apparaissant (semble-t-il) lorsque que le modèle atteint une certaine taille critique et sans entraînement spécifique supplémentaire, comme des capacités de raisonnement général, de cognition mathématique, des techniques de résolution de problème (*chain-of-thought*), des capacités abstraites spécifiques (jouer aux échecs, etc.), des capacités agentives, ou, pour prendre un exemple particulièrement inattendu, des capacités introspectives. Il faudrait évaluer théoriquement et philosophiquement leur caractère authentiquement émergent, évaluer la généralisation au-delà du cas des GML et leur éventuelle confirmation de très spéculatives « lois de mise à l'échelle » (*scaling laws*), et investiguer la possible relation entre ces capacités émergentes et leur équivalent (si équivalent il y a) dans l'évolution des systèmes cognitifs biologiques.
- Interprétabilité : le fonctionnement interne des systèmes d'intelligence artificielle basés sur l'apprentissage profond demeure en grande partie opaque pour les humains. Les sciences cognitives peuvent contribuer à comprendre comment fonctionnent les processus de construction des *outputs*, en les approchant par le biais des méthodes classiques : expériences contrôlées, hypothèses sur l'architecture des systèmes, utilisation méthodologique des illusions et d'erreurs systématiques, des biais inférentiels. Une telle démarche semble aussi cruciale pour le problème très général de l'alignement des systèmes d'intelligence artificielle (adaptation de comportements des systèmes d'intelligence artificielle pour qu'ils reflètent les intérêts et les valeurs éthiques des humains).
- Conscience artificielle : la question de la conscience artificielle, qui semblait relever de la science-fiction ou de la philosophie de l'esprit la plus spéculative, est rendue brûlante par les performances de ces nouveaux systèmes d'intelligence artificielle, qui manifestent des comportements longtemps réservés aux humains. Ces systèmes peuvent-ils devenir conscients au sens dans lequel nous sommes conscients (ou dans un sens proche) ? À quelle condition, et comment le savoir ? Comment éviter d'être aveugle à des formes de conscience authentiques, sans pour autant se laisser bernier par des simulations superficielles ? Un agent artificiel ne produit pas, à ce jour, par exemple, de mesure explicite de la confiance que l'utilisateur peut espérer dans la réponse donnée. Chez les humains en revanche, la capacité à dire « je ne sais pas », ou encore à évaluer ses propres réponses comme incertaines, est une faculté centrale qui permet aussi à l'agent de mieux gérer ses actions et les négocier dans le contexte de l'action collective. L'examen des capacités métacognitives latentes des GML est un domaine émergent en IA, et qui appelle une collaboration plus vaste entre psychologues, philosophes et informaticiens.

### Une théorie des signes

Les méthodes formelles (issues de la logique et de la théorie des langages formelles) ont joué un rôle essentiel dans l'essor initial des sciences cognitives, notamment dans le domaine du

langage. L'une des extensions les plus notables du champ d'études de la linguistique formelle concerne la multimodalité, tel qu'elle se manifeste dans les langues de signes, mais aussi dans les gestes de langues orales qui accompagnent la parole. Les langues de signes font davantage usage de l'« iconicité », la propriété par laquelle certains mots font référence à des choses en leur ressemblant. Les langues de signes, mais également les gestes qui accompagnent la parole, ouvrent de nouvelles perspectives pour comprendre comment nous faisons sens des actes de communication qui sont véhiculés par des canaux d'expression différents. L'un des principaux défis qui émergent du caractère hybride du langage humain (parole et signe) consiste à comprendre, à la fois empiriquement et formellement, comment la sémantique iconique et la sémantique symbolique (basée sur des conventions) interagissent. Quels sont les outils de construction de sens partagés (ou pas) par ces différentes modalités d'expression ? Cette question ouvre en réalité un horizon de recherche extrêmement large, consistant à construire une science générale des signes qui dépasserait (en l'intégrant) les limites traditionnelles de la linguistique formelle. En 1938, dans le cadre d'une philosophie d'inspiration logique, le philosophe Charles W. Morris avait conçu le projet extraordinairement ambitieux d'une théorie générale des signes, ou « sémiotique », tant du côté de la forme que du côté du sens. Dans un cadre différent, une version de ce programme a été développée par la linguistique formelle des années 1960 à nos jours, mais essentiellement pour les langues parlées. Pour revenir à l'ambition initiale, mais avec des méthodes formelles et expérimentales contemporaines qui n'existaient pas en 1938, il s'agit donc d'élargir radicalement le champ d'action de la linguistique formelle et des sciences du langage en général : au-delà des modalités linguistiques, pour intégrer pleinement les langues des signes et les gestes ; au-delà du langage, pour incorporer les systèmes non linguistiques que l'on trouve dans les récits musicaux et visuels. Ce vaste chantier rejoint également celle de la linguistique et la cognition animale, et celle des relations entre les systèmes de traitement d'information artificiels et biologiques. Ce programme de recherche, qui est déjà en cours sous la rubrique *Super Linguistics*<sup>2</sup>, a un fort caractère interdisciplinaire, et le potentiel d'irriguer un large ensemble de domaines scientifiques, depuis les sciences cognitives jusqu'à l'anthropologie et les arts.

## Outils et dispositifs

### Interdisciplinarité

- Profiter de l'inscription de la thématique « Cerveaux » dans le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) du CNRS en 2025 pour imaginer des projets interdisciplinaires inter-instituts CNRS.

### Réseaux

- Encourager la collaboration et les actions conjointes entre les réseaux existants : réseau thématique interdisciplinaire Éducation porté par CNRS Sciences humaines & sociales, réseau thématique interdisciplinaire Mémoire porté par CNRS Biologie, réseau des plateformes technologiques Cogito du Réseau national des Maisons des sciences sociales et des humanités (RnMSH) et les projets portés par la Fédération de recherche Sciences et culture du visuel (FR SCV).
- Encourager la collaboration interdisciplinaire avec les laboratoires de recherche co-portés par le CNRS (biologie, sciences humaines & sociales) : Centre de recherche sur la cognition et l'apprentissage (CERCA), Institut de sciences cognitives Marc Jeannerod (ISC-MJ), Institut des sciences du mouvement Étienne Jules Marey (ISM), Laboratoire d'étude de l'apprentissage et du développement (LEAD), Centre de recherche en Psychologie et Neurosciences (CRPN), Laboratoire de Psychologie cognitive (LPC), Laboratoire de Psychologie et de Neurocognition (LAPSCO), Laboratoire des sciences cognitives et psycholinguistique (LSCP).

2. Patel-Grosz, Pritty, Mascarenhas, Salvador, Chemla, Emmanuel et Schlenker, Philippe, « Super Linguistics : an introduction », dans *Linguistics and Philosophy*, vol. 46, p. 627-692, 2023.

# COMPORTEMENTS

---

Mobilisant la majorité des sciences humaines et sociales, les recherches sur le comportement visent à observer les actes qu'individus et groupes accomplissent, à en comprendre les déterminants individuels et collectifs, et à évaluer les dispositifs d'intervention publique visant à modifier ces actes (par exemple, les politiques de lutte contre le surpoids), voire à en proposer de nouveaux. Relativement à d'autres domaines de recherche, les recherches sur le comportement se caractérisent par le recours massif à des travaux expérimentaux, sur lesquels la France possède une expertise reconnue internationalement<sup>1</sup>.

Les champs d'application des recherches sur le comportement ont profondément évolué au cours de la dernière décennie, en miroir des transformations rapides de nos sociétés. Des champs traditionnels se sont renouvelés, comme ceux touchant à la santé ou à l'environnement avec la COVID-19 et la montée de l'urgence environnementale. Des champs nouveaux émergent autour des comportements vis-à-vis de l'information, de l'émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans le travail, ou encore face à la montée des incertitudes radicales qui caractérise le monde actuel. La mise en œuvre récente de nombreuses interventions publiques visant à infléchir les comportements offre une base empirique supplémentaire pour la recherche.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Comportements](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

---

1. Le dispositif de recherche national compte plusieurs plateformes dédiées.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Combinaison des approches sur les choix

Un premier front de recherche pour les travaux sur le comportement est de combiner les approches centrées sur les choix individuels avec celles centrées sur les normes et les structures sociales. En effet, la recherche sur les comportements s'est historiquement constituée autour de deux branches, l'une centrée sur l'individu et ses décisions, qui considère les normes et les structures sociales comme des éléments de contexte, et l'autre centrée sur les structures institutionnelles, culturelles et économiques, qui ne regarde pas le détail des comportements individuels. Comprendre comment ces deux niveaux interagissent de manière dynamique est essentiel.

Ce programme requiert des avancées théoriques comme de nouvelles formes d'expérimentation. Sur le plan théorique, des modèles multiniveaux d'agents en interaction existent déjà, mais ils demandent à être approfondis. Les outils informatiques modernes permettent d'envisager leur mise en simulation à large échelle. D'un point de vue empirique, une direction est de concevoir des dispositifs qui permettent de combiner enquêtes et données massives issues de sources variées (*smartphones*, capteurs divers, données en laboratoire et en dehors : analyses comportementales en situation écologique, analyses croisées de marqueurs comportements, cognitifs et biologiques), et ce sur des populations larges. Une autre est d'observer les comportements au sein de « micro sociétés » alternatives, dans le cadre d'expériences à large échelle ou de dispositifs réels (par exemple éco-villages, monnaies locales, circuits courts dans le domaine de l'environnement). Un enjeu majeur est de développer des outils d'observation et de mesure des comportements en situations réelles et pas seulement dans le cadre expérimental du laboratoire, avec des outils modernes comme des mesures physiologiques en *bluetooth*, des capteurs de mouvement, des explorations visuelles par *eye-trackers* de scènes sociales, etc.

Des travaux combinés à ces deux échelles permettraient notamment de faire le lien entre comportements et inégalités sociales, par exemple dans le domaine de la santé [voir [Alimentation](#), [Inégalités](#), [Santé](#)]. Ils permettraient aussi de mieux éclairer les questions de coopération, en faisant le pont entre les avancées récentes dans les sciences du comportement sur le sujet et les travaux sur la coopération de la théorie des organisations (*organization behavior*).

### L'irrationalité interrogée

Un second front de recherche consiste à réanalyser les comportements qualifiés d'« irrationnels », afin de comprendre dans quels cas il existe une « rationalité à l'irrationalité ». En effet, la recherche sur les comportements à l'échelle de l'individu s'est construite historiquement comme une tentative de documenter et d'expliquer l'émergence de comportements « atypiques » (incompatibles avec une théorie standard de la rationalité) par des biais cognitifs (biais de raisonnement, biais de jugement, etc.). Cette approche demande à être largement nuancée.

Un premier axe est ici de mieux comprendre comment diverses compétences cognitives et diverses formes d'intelligence se combinent dans différentes prises de décisions, et comment mobiliser cet ensemble de compétences cognitives et de formes d'intelligence permet ou non — dans différents contextes — des décisions « de qualité ». Un second consiste à réinterroger la notion de « biais cognitif », en partant de l'hypothèse que dans certaines situations ces biais ne constituent pas des handicaps, mais au contraire facilitent une prise de décision plus adaptée, et par ailleurs en intégrant la dimension émotionnelle (ajustements à des situations sociales ou stressantes) dans la compréhension de réponses comportementales supposées déviantes du point de vue de l'observateur. Le fait que les individus ne révisent pas systématiquement leurs croyances en fonction des signaux reçus devrait notamment faire l'objet d'une attention théorique et empirique soutenue. Plus largement, le modèle de décision rationnelle de référence est à repenser face à la montée des incertitudes radicales, qui interrogent la pertinence d'une approche probabiliste. Un dernier axe consiste à considérer l'intégralité de la trajectoire développementale des individus concernés, et pas seulement leurs choix à un moment donné.

### Instruments de politique publique

Ces travaux sont potentiellement applicables dans de nombreux domaines, notamment la santé et l'environnement [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Un premier axe consiste à comprendre comment on passe de la prise de conscience de l'importance d'ajuster un comportement, à l'ajustement effectif de celui-ci. Il s'agit d'articuler la compréhension d'un processus psychologique ou d'un comportement avec la compréhension des processus de changement ou d'acceptation de ces changements. Le second consiste à explorer les conditions du passage à l'échelle des interventions publiques, et à recentrer ainsi l'attention des sciences humaines et sociales vers la conception et l'élaboration des politiques publiques, et pas seulement sur leur évaluation. Il s'agit en particulier de faire le pont entre les savoirs des sciences du comportement individuel avec les savoirs de la sociologie et des sciences politiques sur la mise en œuvre des politiques publiques. Sur cette base, l'enjeu est d'élargir la palette des instruments de politiques publiques à mobiliser — y compris à ceux qui touchent au contexte et pas seulement aux incitations individuelles — et de réfléchir à la bonne combinaison de ces différents instruments entre eux, en fonction du contexte. Ces approches doivent être encadrées par une profonde réflexion éthique [voir [Actions et politiques publiques et débat public](#)].

Les recherches sur le comportement sont utilisables, et déjà largement utilisées, pour aider à répondre à un grand nombre de défis sociétaux. Lors de la préparation de cette prospective, deux directions nouvelles ont été suggérées.

La première concerne les mutations que le recours accru à l'IA est susceptible d'induire dans le travail, avec un partage nouveau entre délégation de processus de décision à des algorithmes et préservation de l'autonomie et de la responsabilité des humains. Ces bouleversements ouvrent des champs de recherche importants, tant sur la manière dont l'IA peut impacter les biais cognitifs et comportementaux des agentes, la manière dont les IA elles-mêmes pourraient reproduire les biais des humains *via* les processus d'apprentissage, ou encore sur la manière dont le recours accru à l'IA est susceptible de modifier la nature de la confiance entre individus, et au sein des communautés de travail [voir [Travail et Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

La seconde s'intéresse à la manière dont les citoyennes élaborent des choix, construisent des représentations et en débattent, dans un contexte marqué par l'explosion de la quantité d'information disponible, de qualité très variable, et aisément manipulable. Cette thématique appelle notamment des travaux sur la manière dont les agentes traitent l'information, sur le recensement des biais cognitifs susceptibles d'expliquer le manque de scepticisme face à certaines informations ou absence d'information, sur le rôle spécifique des narratifs, ou encore sur les interventions aptes à améliorer la métacognition des individus afin de les aider à naviguer dans les informations ambiguës<sup>2</sup>.

D'un point de vue méthodologique, la recherche française possède des forces reconnues en sciences expérimentales du comportement, mais avec des verrous : dialogue limité entre approches expérimentales et sciences sociales qui étudient les comportements avec d'autres méthodes ; cohortes de sujets expérimentaux limitées non représentatives et ne permettant pas des études longitudinales, contraintes administratives, notamment sur le paiement des participantes, manque de coordination entre unités de recherche comme entre domaines scientifiques différents (à l'intérieur des sciences humaines et sociales et en dehors), manque de lien avec les enquêtes nationales. Pour aller plus loin, il convient de construire des outils pour coupler les expérimentations de terrain et les expérimentations de laboratoire ; tester des « micro sociétés » et non juste des comportements individuels ; encourager les études de réplification à grande échelle entre laboratoires expérimentaux, afin de renforcer la fiabilité des résultats ; mutualiser des *pools* de sujets entre laboratoires ; simplifier les procédures comptables et administratives ; et développer l'usage des outils (IA générative, applications sur smartphone réalité virtuelle...). Le dispositif d'amorçage *EXperimental Platform for LArge scale INvestigations* (EXPLAIN) a pour objectif de mutualiser les ressources entre plateformes expérimentales de favoriser la réplabilité des résultats. L'unité d'appui et de recherche pour les Sciences humaines et sociales des Comportements Humains (UAR S2C2H) a vocation à

2. Représentation de ses propres connaissances et de la manière dont on peut les construire et les utiliser.

simplifier les procédures comptables et administratives et à développer l'usage de nouveaux outils pour l'expérimentation.

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Développer des outils pour la mutualisation des sujets d'expérimentation, la mise en commun de cohortes entre les plateformes expérimentales existantes en prenant appui sur les plateformes existantes (unité d'appui et de recherche Sciences humaines et sociales des comportements humains [UAR [S2C2H](#)], notamment en matière d'accès aux services de rémunération et d'organisation de cohortes expérimentales, la Fédération de recherche Sciences et culture du visuel ([SCV](#)), le réseau de plateformes technologiques [Cogito](#) du Réseau national des Maisons des sciences sociales et des humanités et autres dispositifs existants).

### Formation à et pour la recherche

- Favoriser la formation des chercheurs et chercheuses aux méthodologies expérimentales en accompagnant, par exemple, des écoles thématiques.
- Encourager l'élargissement de ces méthodologies au-delà du champ de l'économie.

# CONCEPTUALISATION ET FORMALISATION, ANALYSES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES DES DONNÉES, EXPÉRIMENTATION

---

Les sciences humaines et sociales ont développé depuis les années 1950 des méthodes quantitatives de plus en plus sophistiquées, en profitant de l'accroissement de la production de données, et des outils permettant de les traiter. Les travaux reposant sur des approches expérimentales se sont aussi considérablement accrus, d'abord en laboratoire puis plus récemment hors laboratoire. Même si les situations sont différentes selon les disciplines, les sciences humaines et sociales mobilisent aujourd'hui toute la panoplie des méthodes d'investigation, allant de la conceptualisation et la formalisation, la modélisation numérique, l'analyse qualitative et quantitative de données jusqu'à l'expérimentation. Concernant l'analyse qualitative et quantitative, ce sont les méthodes mixtes qui constituent sans doute l'un des enjeux méthodologiques les plus saillants.

Le déploiement de ces différentes approches en sciences humaines et sociales ne va pourtant pas de soi, du fait de l'histoire des communautés de recherche, des parcours des chercheurs et chercheuses ou encore des spécificités des objets de recherche des sciences humaines et sociales. Persistent encore plusieurs obstacles génériques qui incitent à développer des dispositifs susceptibles de les lever — en insistant en particulier, au-delà du soutien en ingénierie, sur la nécessité de former les chercheurs et chercheuses.

Le déploiement de ces approches en sciences humaines et sociales renvoie aussi à des obstacles méthodologiques, qui concernent les trois dimensions du triptyque — conception et formalisation, analyse quantitative et qualitative de données et expérimentation — et qui concernent aussi l'articulation entre ces approches. Ces obstacles sont pour partie communs avec d'autres champs disciplinaires, mais pour partie propres aux sciences humaines et sociales et à leurs objets.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Conceptualisation et la formalisation, la quantification et l'analyse des données, ainsi que les approches expérimentales en SHS](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Clarifier le statut épistémologique et les conditions pratiques d'usage de la modélisation numérique

Un premier enjeu de recherche concerne le statut épistémologique et les conditions pratiques d'usage de la modélisation numérique. Les mathématiques et l'informatique offrent au chercheur en sciences humaines et sociales des outils pour formaliser et simuler le fonctionnement de systèmes sociaux afin d'en tirer des conclusions macroscopiques. Une des applications de cette approche est la construction de modèles mathématiques utilisés pour produire des prévisions ou des prospectives quantitatives, comme les modèles de prévision en économie, les modèles intégrés économie — énergie — environnement dans le domaine de l'évaluation des politiques climatiques, ou encore les modèles multi-agents de socio-écosystèmes. Le statut de ces modèles et des résultats qu'ils produisent comme outils de connaissance sur le futur et comme outils d'appui à la décision soulève des questions complexes, par exemple sur le choix des différents scénarios considérés sur le futur. Le fait qu'ils intègrent souvent des savoirs issus de différentes disciplines, en et hors des sciences humaines et sociales, pose naturellement des questions de cohérence méthodologique. Leur mise en œuvre concrète, enfin, ouvre des questions de méthode encore très peu défrichées, par exemple sur l'utilisation simultanée, comme c'est souvent le cas en pratique, d'une combinaison de modèles partiels et a priori peu cohérents entre eux.

### Du partage des données au partage du sens

Les productions numériques d'aujourd'hui sont amenées à devenir des terrains d'étude d'une très grande richesse demain. Il reste cependant difficile d'évaluer précisément la capacité de ces données à constituer la base de recherches futures, dans un contexte où leur convergence demeure un défi. La capacité computationnelle apportée par les outils informatiques vis-à-vis des ressources numériques dépasse largement celle des outils de traitement analogiques. Mais d'un point de vue qualitatif, ces mêmes outils numériques sont très en deçà des capacités cognitives humaines, particulièrement dans des scénarios d'enrichissement de connaissances. Cette dichotomie et les difficultés à lier des données aux sens qu'elles peuvent véhiculer confortent l'idée que les approches dirigées par les données n'ont pas pour vocation à se substituer aux démarches hypothético-déductives des sciences, mais bien à les compléter. Le second enjeu de recherche est donc d'installer durablement des cadres permettant la production de biens communs numériques, dont le sens est clair et qui peuvent être transmis, capables de répondre aux enjeux de confiance auxquels les sciences humaines et sociales sont confrontées aujourd'hui lorsqu'il s'agit de collecte de données, en garantissant en particulier la traçabilité des ressources, de leurs dérivations, et de leurs interprétations. Autrement dit, il s'agit ici d'anticiper dès aujourd'hui le prochain changement de paradigme : passer de l'ouverture des données à l'ouverture des connaissances pluridisciplinaires ; et évoluer du simple partage de données massives vers la construction de patrimoines numériques capables de favoriser une compréhension plus profonde et nuancée des phénomènes sociaux et humains.

Il s'agit également de définir les modalités qui permettront d'intégrer efficacement des connaissances pluridisciplinaires au sein d'objets numériques, et de les mettre en relation selon leurs dimensions multiples. L'enjeu est d'offrir l'accès à des corpus de données numériques pluridisciplinaires, et de définir des mécanismes permettant de rendre accessible et partageable le sens que ces données véhiculent pour les différentes communautés scientifiques. Pour ce faire, les approches d'enrichissement sémantique constituent un outil majeur, mais dans un contexte pluridisciplinaire la difficulté réside moins dans l'outillage que dans l'élaboration de référentiels efficaces capables de transcender les différences de langages, de repères, d'intérêts, et plus largement de regards, pour donner de la cohérence aux corpus constitués. Il s'agit de minimiser les risques d'ambiguïtés et de maximiser l'interopérabilité des productions numériques résultantes et des connaissances qu'elles supportent.

Les enjeux évoqués dans les points précédents concourent à la construction de corpus de données traçables, fiables, sémantiquement enrichies, et interopérables. Paradoxalement, plus les corpus constitués sont riches, moins ils semblent intelligibles. La mise en évidence

— par des mécanismes autonomes ou non — des interconnexions entre ces ressources selon des critères multiples et complexes mêlant des attributs quantitatifs et qualitatifs demeure un problème, qui bénéficierait considérablement de la définition de nouvelles approches dédiées à la corrélation multidimensionnelle continue de grands volumes de données interconnectées.

### Renforcer les approches expérimentales

Bien que les techniques expérimentales pour mettre à l'épreuve hypothèses et modèles aient connu un essor spectaculaire ces dernières décennies, la très grande majorité des études expérimentales concerne un domaine très réduit de terrain, correspondant typiquement à des jeunes citadins des pays développés (la problématique WEIRD — *Western, Educated, Industrialized, Rich & Democratic* [voir [Cognition](#)]). L'extension de ces approches à des populations plus larges et diverses constitue un enjeu de recherche important. Un enjeu connexe concerne les expérimentations randomisées (ER), qui reposent souvent sur de petits échantillons non représentatifs, typiquement dans les ER de laboratoire en psychologie. Si l'adoption croissante d'ER de terrain en économie s'accompagne du recours à de grands échantillons, les enjeux de validité externe restent encore peu traités. Cela suscite des réserves légitimes dans des disciplines où la recherche quantitative est traditionnellement associée à l'utilisation d'échantillons aléatoires représentatifs au niveau national. Les réflexions et les propositions opérationnelles concernant les enjeux de validité externe et possibilités de mise à l'échelle (*scalability*) des interventions occupent une place de plus en plus importante dans les débats méthodologiques sur les ER.

Un second enjeu de recherche concernant l'expérimentation part du constat que les designs expérimentaux doivent s'appuyer sur un cadre conceptuel, voire formalisé, afin de mieux clarifier les hypothèses testées et les conditions proposées aux participants. Or les expérimentations manquent souvent d'une conceptualisation systématique et de fondements théoriques rigoureux, notamment dans le domaine en pleine expansion des ER à visée sociale. Les théories du changement qui inspirent ces études sont souvent peu articulées et rarement formalisées. Il s'agit probablement des critiques les plus fondées à l'encontre des études mobilisant des ER, même si cette méthodologie ne présente en soi aucun obstacle à une théorisation plus solide. Plus largement, il s'agit d'articuler plus étroitement les méthodes à la frontière de la recherche en expérimentation, formalisation et analyse des données, afin de mieux traiter d'objets complexes tels que les comportements et les formes d'apprentissage individuels et collectifs.

Cette articulation est, dans le cas des neurosciences cognitives, un défi scientifique majeur. Nous assistons aujourd'hui à un enrichissement progressif des méthodes expérimentales, qui tracent des processus non-volontaires du traitement du signal linguistique : des temps de réaction comportementale, comme en oculométrie, ou des variables diverses de l'activité cérébrale, comme l'activité électrique (encéphalographie [EEG]), ou les changements dans le flux sanguin (imagerie par résonance magnétique fonctionnelle [IRMf]). Cependant, il n'y a pas à ce jour de théorie qui permettrait d'établir un lien explicatif entre les primitifs du fonctionnement cérébral et les primitifs conceptuels issus de sciences cognitives. Des relations systématiques sont identifiées de manière régulière entre fonctions cognitives et certaines zones du cerveau, et une cartographie de plus en plus précise de ces relations est en train de se construire, mais nous n'avons pas à ce jour de théorie explicative de cette corrélation, dans le sens où les propriétés des circuits neuronaux impliqués nous permettraient de comprendre comment émergent ces fonctions cognitives. Comment les concepts de base des sciences cognitives sont corrélés avec les unités d'analyse de base des neurosciences reste à ce jour une question ouverte. Il s'agit là d'un front pionnier de recherche partagée par les neurosciences et les sciences cognitives [voir [Cognition](#)].

### Mieux articuler les différentes approches entre elles

Les frontières de recherche concernent aussi l'articulation des différentes approches entre elles, et en premier lieu les bonnes manières de combiner analyse qualitative et analyse quantitative. Les méthodes mixtes, combinant approches qualitatives et quantitatives, se sont diffusées en sciences humaines et sociales à partir des années 2000<sup>1</sup>. Ces méthodes sont particulièrement

1. Rappelons qu'une large partie des sciences humaines et sociales mobilisent des méthodes d'analyses qualitatives, qui reposent sur le traitement en profondeur d'un petit nombre de données recueillies au moyen d'entretiens plus ou moins directs, individuels ou collectifs, d'observation ethnographique et de dépouillement d'archives. Ces riches collectes de données qualitatives sont susceptibles de faire ensuite l'objet d'un traitement qualitatif et quantitatif.

prometteuses dans un contexte favorable à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité. La combinaison d'approches quantitatives et qualitatives participe en outre d'un enrichissement des enquêtes comparatives et de la multiplication des « enquêtes multi-niveaux » ou « multi-situées ». Par exemple, le couplage entre expérimentation et des méthodes qualitatives comme les entretiens semidirectifs et les observations sur le terrain — permet d'étudier la mise en œuvre effective ainsi que la réception subjective du traitement de la part des individus du groupe expérimental, notamment dans les expériences randomisées de terrain, enrichissant ainsi l'analyse d'impact. Malgré tous ces bénéfices, l'utilisation de méthodes mixtes quantitatives / qualitatives demeure limitée dans le cadre des expérimentations.

Un second enjeu autour de l'articulation des méthodes concerne l'intelligence artificielle (IA). Le pouvoir déductif, et donc explicatif, des théories scientifiques repose sur la construction de modèles formels. De leur côté, les modèles d'IA n'apportent que peu de compréhension des phénomènes qu'ils reproduisent. En sciences cognitives par exemple, simuler certaines fonctionnalités cognitives ne conduit pas nécessairement à mieux les comprendre, car les modèles d'IA peuvent aboutir à des résultats proches de ceux des humains par des moyens très différents. En outre, et par construction, ces modèles ne prennent pas en compte les phénomènes rares, alors même que ceux-ci sont potentiellement les plus à même de nous informer sur la cognition humaine. En effet, ce sont eux qui ont le moins de chance d'avoir été appris, et ceux qui sont donc le plus à même de révéler nos biais naturels [voir [Humanités numériques, transitions numériques, intelligence artificielle](#)].

Les approches formelles ont un rôle important dans les recherches sur les processus de développement, ou lorsqu'il s'agit d'examiner la nature des capacités que les nourrissons et les tout petits, par exemple, sont en mesure de déployer quand ils ou elles sont confrontés à des tâches demandant des compétences en calcul, une compréhension de base des rapports sociaux, etc. La possibilité de tracer ces processus de manière fine en faisant appel à des dispositifs expérimentaux adaptés (comme le paradigme de regard préférentiel ou la succion non-nutritive) permet de contraster les acquis sur le cours du développement de l'esprit avec les processus issus des méthodes d'apprentissage machine. On sait par exemple que les enfants ont des biais d'apprentissage qui leur permettent d'apprendre leurs langues maternelles avec beaucoup moins de données que celles sur lesquelles les machines travaillent. On peut imaginer, et c'est l'un des défis scientifiques des années à venir, des modèles bio-inspirés d'apprentissage, qui permettrait d'implémenter ces biais dans des machines, avec des gains extraordinaires du point de vue du coût et de la pertinence de l'apprentissage machine. Cette possibilité n'est à ce jour pas advenue, faute d'objectifs communs, d'une langue commune, mais aussi des méthodes techniques pour le faire.

Il est par conséquent important de maintenir l'équilibre entre approche par les modèles formels, approche par les grandes données et les modèles d'IA, et approches par les données « fines ».

Les modèles formels permettent d'offrir de la compréhension dans un langage scientifique qui aspire à être précis et prédictif, d'orienter les recherches futures en opposant des théories qui suivent différents principes généraux, pour identifier quels principes sont effectivement corrects sur la base de cas empiriques les distinguant finement. Il convient aussi de redonner leur place aux analyses de phénomènes détaillés (même lorsqu'ils sont rares), sur la base de données fines choisies pour leur intérêt et pas pour leur représentativité. Ceci impose une réflexion sur l'économie des approches, pour ne déployer que celles qui sont nécessaires, en recherchant le bon équilibre entre vitesse de la recherche théorique, coût, et impact relatif sur les croyances.

### **Des formes renouvelées de conceptualisation pour la philosophie et le travail théorique ?**

Dans un contexte d'ultra-spécialisation des domaines scientifiques, au sein et au-delà des sciences humaines et sociales, et — dans le même temps — du constat que de nombreuses questions de recherche ne peuvent être éclairées qu'au moyen de démarches interdisciplinaires, pour définir l'objet, l'approche, les méthodes et jusqu'aux questions de recherche, le travail théorique et la conceptualisation se trouvent de facto confrontés au défi d'élaborer des notions et des cadres de compréhension d'emblée construits au-delà des corpus et de l'état des connaissances associés à telle ou telle discipline. Dans cette optique, certains travaux philosophiques s'attachent

à « absorber » et tirer les conséquences des apports de disciplines qui ont parfois émergé il y a quelques dizaines d'années de la philosophie ou ont été forgés dans certaines traditions académiques par des philosophes — on pense par exemple à l'inscription dans le social dont la sociologie s'est faite le vecteur, des cultures humaines dans toute leur diversité étudiées par l'anthropologie, et à leurs impacts sur des notions telles qu'humain/humanité, culture, identité, etc. D'autres travaux s'ancrent résolument dans des contextes interdisciplinaires exigeants sur le plan épistémologique : la philosophie cognitive se frotte aux neurosciences dans le champ des sciences cognitives ; la sociologie explore<sup>2</sup> des manières d'étudier les sociétés humaines en les réinscrivant dans l'histoire évolutive du vivant en général.

Par ailleurs, il est possible que l'apparition de l'intelligence artificielle et ses développements présents et à venir conduisent à entreprendre un vaste réexamen de notions qui, quels que soient les courants de pensée en France comme à l'international, structurent largement le questionnement philosophique sur l'intelligence humaine ; ce qu'est une personne par différence (et seulement par différence ?) avec un robot entraîné, lui-même entraîné par l'intelligence humaine ; ce qu'on désigne par le terme de conscience et à travers l'idée de conscience de soi, tout autant que par celui de relation ; l'agentivité et la capacité d'action, comme celle de ressentir des émotions [voir [Cognition](#)]. C'est toute notre boîte à outils conceptuelle qu'il convient sans doute d'examiner aujourd'hui, afin de prendre acte de ce que cette évolution technologique implique et de tracer et définir également les limites de cette évolution.

Enfin, alors que s'expriment les doutes sur la frontière entre le vrai et le faux, le dénigrement de la science, que certains affirment vivre dans un monde « post-vérité », où la distinction entre fait et croyance s'est diluée, ou s'érigent en juges de ce qu'est la « bonne science » (« *sound science* », par différence avec « *junk science* »), s'impose la nécessité d'une réflexion renouvelée sur les formes de la connaissance à même de déjouer ces diverses formes de mise en cause de la démarche scientifique : une connaissance qui n'exclut pas la culture du doute et cultive des formes heuristiques de scepticisme.

---

2. Voir les travaux récents de Bernard Lahire.

## Outils et dispositifs

### Données

- Augmenter l'accès à la puissance de calcul *via* l'infrastructure de recherche (IR\*) [Huma-Num](#) et favoriser l'accès à des processeurs graphiques (GPU) en quantité suffisante pour le traitement des données notamment *via* l'intelligence artificielle (IA).
- Faciliter, en lien avec les infrastructures de recherches en sciences humaines et sociales, l'usage d'infrastructures accessibles au public (API) permettant un accès facile aux données en ligne en se conformant aux principes [FAIR](#) de la science ouverte.
- Déployer un écosystème de partage de données sécurisé, fiable et encourageant les efforts collaboratifs pour exploiter pleinement les opportunités associées aux données massives, notamment en matière de diffusion du savoir et de collaboration internationale. Huma-Num offre d'ores et déjà des dispositifs de cette nature et travaille à les adapter aux besoins de chaque communauté.
- Renforcer les dispositifs de reproductibilité des recherches et assurer la certification des données et des résultats par le déploiement d'outils ou de standards. L'unité d'appui à la recherche (UAR) *Certification agency for scientific code and data* ([CASCAD](#)) met en œuvre des dispositifs de cette nature à l'attention des publications en économie, le champ des disciplines concernées peut encore être élargi.
- Inciter les chercheurs et chercheuses à partager leurs données en valorisant cette activité dans le Recueil d'informations pour un observatoire des activités de recherche en SHS ([RIBAC](#)) et en sensibilisant les sections afin qu'elles intègrent cette dimension dans leurs évaluations.
- Encourager une réflexion éthique approfondie sur l'utilisation responsable des données numériques, soucieuse de sobriété, au prisme de leurs possibles impacts sociétaux et environnementaux. Le [comité d'éthique opérationnel de CNRS Sciences humaines & sociales](#) peut accompagner cette réflexion.

### Formation à et par la recherche

- Encourager les dispositifs de formation aux méthodes quantitatives et aux méthodes mixtes à travers la coordination par infrastructure de recherche (IR\*) [Progedo](#) des Plateformes universitaires de données, des dispositifs tels que les semaines Data SHS de Progedo ou encore des écoles thématiques telles que [QuantiLille](#).
- Renforcer la formation des chercheurs et chercheuses et des personnels d'accompagnement ingénieurs et techniciens (IT) aux méthodes d'expérimentation randomisée (ER) et à l'IA : adapter les formations en tenant compte des niveaux d'acculturation de chaque discipline aux méthodes de l'ER ; organiser des ateliers ciblés sur des besoins techniques précis ; proposer des modules de formation clarifiant les principes de l'éthique de la recherche appliquée aux ER et à l'IA.
- Engager une réflexion sur les nouveaux profils de compétences en ingénierie, agissant comme des traducteurs ou interprètes entre les sciences des données et les sciences humaines et sociales.
- Identifier et développer les compétences en analyses statistiques, en méthodes computationnelles lourdes, etc. qui peuvent être mises au service des communautés.

### Interdisciplinarité

- Encourager les projets interdisciplinaires qui permettent le développement de référentiels communs de données à plusieurs disciplines.

# CORPS

Le corps, humain et animal, au carrefour du biologique, du psychologique et du social, apparaît comme un objet d'études à part entière des recherches en sciences humaines et sociales. Sans remonter aux philosophes de l'Antiquité ou à l'essor des recherches anatomiques et médicales étalées sur de longs siècles, quelques jalons peuvent être signalés. Dans les années 1930, l'attention est portée sur les « techniques du corps »<sup>1</sup>, autour du rôle des facteurs sociaux et culturels dans les manières de se tenir, de se mouvoir ou de s'alimenter. Dans les années 1970, le corps est appréhendé comme un lieu d'exercice du pouvoir, investi, dressé, voire malmené par les institutions et pratiques sociales<sup>2</sup>. Des études portent sur la « mise en scène »<sup>3</sup> des corps, en particulier dans la vie quotidienne, tandis que toute une sociologie met l'accent sur l'incorporation des normes, par les apprentissages ou la socialisation, et la manière dont celle-ci induit de fortes distinctions sociales. À partir des années 1990, de nombreux travaux en *science studies* se centrent sur la « boîte noire » du sexe, et plus précisément du « sexe biologique », fréquemment opposé au genre pensé dans sa dimension sociale. Plus récemment, les approches culturelles, étudiant les représentations corporelles et leurs dimensions symboliques et mettant l'accent sur les enjeux de culture matérielle, ont joué leur part dans le renouvellement des questionnements.

Le développement des études de genre et intersectionnelles, de la socio-histoire des émotions, de l'anthropologie de la violence, l'attention accordée à la dimension sportive ouvre de nouveaux chantiers, tandis que la prise de conscience écologique et l'attention portée aux questions de santé, de handicap, de vieillissement ou d'amélioration/augmentation du corps (*via* la technologie) alimentent les recherches. Les débats, renouvelés par les neurosciences, autour de l'articulation entre les données biologiques et la construction sociale se renouvellent autour de quelques questions clés : comment, tout en reconnaissant le substrat biologique, prendre en compte les déterminismes socio-culturels ? Comment des classifications et des taxonomies corporelles ont-elles été historiquement et socialement construites ? De quelle manière intégrer les réflexions invitant à dépasser le dimorphisme sexué ?

La dimension interdisciplinaire des recherches sur le corps est forte. Celles-ci convoquent, en particulier, l'anthropologie, l'archéologie, l'histoire, mais aussi le droit, la sociologie et les sciences du comportement et, au-delà, des sciences humaines et sociales, les sciences du vivant, la chimie, la médecine, les sciences informatiques ou la mécanique.

Sur un plan général, trois axes paraissent essentiels :

- le corps, humain et animal, en tant qu'objet de science ;
- les économies du corps, entendues comme les systèmes de transactions politiques, sociales, intellectuelles et juridiques produisant de l'objectivation du corps en termes de valeur, aussi bien matérielle que symbolique ;
- les prises en charge — savantes ou profanes, institutionnalisées ou non, individuelles ou collectives — des corps, des arts de la scène à l'univers multiforme des thérapies, de l'encadrement physique du travail au traitement et aux usages du corps mort, etc.

Dans tous les cas, deux impératifs semblent s'imposer. D'une part, différents registres d'analyse demandent à être pris en compte : les expériences concrètes du corps, pris individuellement, au sein de groupes (minorités, collectifs militants...) ou d'institutions ; le croisement des contextes (économique, écologique, politique...). De l'autre, le recours à un fort croisement pluri et interdisciplinaire s'avère indispensable. Le cas des recherches relatives aux restes humains, qui engagent des questions de patrimoines muséaux, de restitutions, de reconnaissances ou de rapatriements, en est l'illustration.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Sport et Corps](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

1. Mauss, Marcel, *Les techniques du corps*, Paris, Payot, 2021.

2. Foucault, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1972.

3. Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Corps, hygiène, alimentation, santé, soin de soi

Dans le sillage des études existantes sur les pratiques corporelles — que l'on songe à celles consacrées aux activités physiques par exemple —, l'attention pourra porter sur les pratiques d'hygiène des corps en lien avec la recherche d'un épanouissement personnel (alimentation saine et régimes en tous genres, activités artistiques et sportives, méditation, réclusion, etc., en lien avec la question des spiritualités).

Les sciences humaines et sociales pourront aussi appréhender les questions de santé en fonction des questions somatiques : quels effets corporels sur les vulnérabilités et les pathologies découlent, notamment, des différences de genre, d'âges et de conditions de vie ? [voir [Santé et Âges de la vie](#)]. D'autres analyses permettraient de réinterroger les frontières entre le « naturel » et le « social », au regard, en particulier, des hybridations corporelles : prothèses, greffes, recours à l'intelligence artificielle [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

Les préoccupations liant corps et santé pourront croiser les études sur le travail, comme c'est le cas pour les questions de pénibilité et leurs conséquences somatiques, mais aussi pour les enjeux de protection sociale et de sécurité [voir [Travail](#)].

Plusieurs problématiques relatives à l'alimentation gagneraient à être travaillées au prisme des corps : comment se traduisent, en particulier, les inégalités socio-économiques et les écarts de richesse dans les différences corporelles (taille, poids, carnation, dentition, états capillaires) ? Il s'agira aussi d'aborder les phénomènes de malnutrition, mais aussi les épidémies d'obésité à l'aune des études sur les corps, et ce non seulement dans les sociétés contemporaines, mais aussi dans la longue durée — les apports de l'anthropométrie et de l'archéologie s'avérant ici décisifs [voir [Alimentation](#)].

Dans le domaine des recherches relatives au sport, les approches corporelles, en lien avec l'attention accordée au soin de soi et la santé, s'avéreront utiles : adaptation des corps d'athlètes à des conditions écologiques particulières (altitude, climat) ; manière dont l'environnement social influe sur les trajectoires corporelles ; rôle du sport et des activités physiques dans la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies chroniques ; freins aux pratiques physiques et effets de l'inactivité physique et de la sédentarité sur la santé physique et mentale.



Main gauche de la momie dorée copte d'Antinoé, exposée au Musée des Beaux-Arts de Dunkerque.

© Cyril FRESILLON/MBA Dunkerque/LTDS/CNRS Images

### Corps et environnement

Des études relatives aux diverses façons dont les corps, humains comme animaux, s'ajustent à leurs environnements (physiques, culturels, sociaux, politiques) et à leurs transformations pourront être développées au-delà des travaux déjà existants. Il s'agira de considérer le(s) corps face aux mutations qui concernent l'environnement du point de vue climatique (phénomènes naturels violents de plus en plus fréquents, risques dus à l'anthropisation croissante des milieux, etc.) ou biologique (confrontation aux virus, adaptations génétiques, évolutions démographiques, etc.) [voir [Habitabilité de la planète](#)]. Ces enjeux renvoient à d'autres types de questionnements : conséquences des migrations et des changements d'environnement sur les corps ; effets des nouveaux modes de vie sur les corps (sédentarité, télétravail, intensification des rythmes) ; questions de violences physiques ou symboliques [voir [Circulations, mobilités, migrations](#)].

La question de l'ajustement des corps, en particulier des personnes en situation de handicap, aux milieux de vie et, en retour, l'idée que le handicap est en partie créé, aggravé ou relativisé par ces mêmes milieux, mériteront d'être abordées [voir [Handicap et perte d'autonomie](#)]. Plus largement, la notion de milieu de vie, en complémentarité avec celle de l'environnement, pourrait également être pertinente pour appréhender d'autres situations, celles des personnes âgées par exemple, confrontées aux problématiques des aménagements domestiques et publics [voir [Territoires habités](#)].

D'autres chantiers en lien avec les enjeux de transition écologique, et nécessitant une forte interdisciplinarité (anthropologie funéraire, architecture, écotoxicologie, microbiologie, sciences des sols, urbanisme...) pourront être envisagés. Tel est le cas des pratiques funéraires, qui supposent des études relatives à la gestion des corps, aux rites, aux techniques funéraires et pratiques contemporaines (nouveaux modes de funérailles, alternatives aux types de sépultures traditionnels, dispositifs écologiques...). De même, l'alimentation (pouvant contenir des pesticides, des conservateurs, etc.), les traitements médicaux (chimiothérapie, etc.) peuvent avoir une influence sur la décomposition des corps. Il est observé un ralentissement de la décomposition. Qu'en est-il de la pollution des sols en lien avec cette décomposition ? Peuvent également être abordées les conséquences psychologiques sur les fossoyeurs lors du déplacement des corps (fin de concession, etc.) pour libérer de nouveaux espaces d'inhumation.

### Corps, sexualités, intimités et émotions au prisme des études aréales

L'approche qui invite à penser la manière dont le corps est perçu, ressenti et contrôlé gagnera à être poursuivie en croisant les analyses « somatiques » avec les études aréales [voir [Études aréales](#)]. Des études prendraient ainsi en compte, de manière comparée et croisée, les variations des signes physiques par lesquels les émotions se manifestent dans les corps — rougissement, tremblement, cris, pleurs, etc., et les sens qui s'y rattachent. Que révèlent les divergences dans la permissivité à l'égard des manifestations corporelles (chansons funéraires, rituels de deuil, par exemple) ? Dans le domaine des violences subies, comment la peur, la honte ou la culpabilité s'inscrivent-elles dans les chairs et quelles conséquences en tirer sur la possibilité même de nommer la violence subie ? Et comment comprendre les différentes manifestations corporelles de la contrainte ou du refus, souvent tuées par les sources officielles ?

La question du corps, des sexualités et de l'intime en Afrique constitue, par exemple, un champ de recherche en plein essor. Certaines questions pourraient être approfondies : les mécanismes de socialisation qui façonnent les expériences de la reproduction et ses attentes sociales dans et hors de la conjugalité ; le non-désir d'enfant, les vécus sociaux des règles, de la grossesse, de l'accouchement, de l'allaitement, de l'infertilité et de la ménopause. Il semble également pertinent d'examiner les intimités dans leurs dimensions affectives, érotiques et de socialisation. Une attention accrue portée aux sexualités *queer* permettrait de déconstruire les normes hétérocentrées souvent associées aux sexualités africaines et d'enrichir les réflexions sur les dynamiques du désir, du plaisir et des identités de genre. Enfin, des recherches méritent d'être développées sur deux âges de la vie peu étudiés : le gouvernement des corps enfants et des corps vieillissants, ainsi que les stigmates sociaux sexués qui leur sont associés [voir [Afriques, Âges de la vie](#) et [Genre](#)]. Ce type de questionnement peut, à l'évidence, valoir pour d'autres espaces.

### Corps, apparence, performance

Plusieurs chantiers, déjà défrichés, peuvent être poursuivis. Tel est le cas de la fabrique des corps et des apparences, autour des enjeux d'embellissement, d'affermissement ou de relâchement

des corps, recherches qui doivent conduire à mettre l'accent sur des professions (métiers de la mode, de l'habillement, des soins esthétiques, de la cosmétique, mais aussi du sport, des athlètes aux entraîneurs, entraîneuses et aux *coachs* sportifs en passant par les acteurs et actrices publics, associatifs ou industriels...) et les pratiques concernées comme sur les valeurs qui s'y rattachent.

Les enjeux liés aux performances, dans toute leur profondeur historique, pourront être travaillés, dans les domaines de l'éducation et de la formation, du travail, des sports, des loisirs ou des spectacles. L'étude des outils, des matériaux et des équipements destinés à améliorer les performances (capteurs, modèles de simulation, recours à l'intelligence artificielle) entre dans ce cadre. Tel est aussi le cas des nouvelles frontières des corps (avatars, métavers...). En filigrane, se pose la question de savoir comment le corps devient un capital (corps performant) dont il convient de prendre soin et d'optimiser. *A contrario*, des analyses relatives aux inégalités (culturelles, économiques, sociales, de genre, d'âge, de territoire, liées au handicap, aux pathologies...) ou aux contre-performances pourront être envisagées.

### **Les recherches par corps : apports, limite**

Les recherches sur les diverses manières de discipliner les corps, les contraintes et les contrôles exercés sur eux, en particulier par le biais de différents niveaux institutionnels, sont désormais centrales. Elles pourront être prolongées, qu'il s'agisse des réglementations professionnelles, des enjeux de surveillance ou d'identification, autant de domaines dans lesquels les rapports de domination et les moyens de contraintes traversent la dimension corporelle.

Sur un plan plus concret, une autre orientation de recherche invite à penser la centralité du corps dans les luttes et les répertoires d'action collective contemporains : enjeux autour du droit à l'avortement, de la fin de vie, des orientations sexuelles alternatives, du droit à l'autodétermination de sa catégorie de sexe, mais aussi des formes d'action engageant les corps, telles que les grèves de la faim, les mutilations ou les immolations volontaires. L'on terminera par une dernière orientation, plus réflexive, sous forme de précaution, tant le corps semble se dérober aux efforts de le saisir autrement que de façon indirecte, qu'il s'agisse des représentations matérielles et immatérielles ou des rapports de pouvoir. Pour le dire autrement, on lit dans le corps autre chose que lui — l'empreinte du social, l'emprise des croyances, les récits qu'on en produit, les contraintes qu'on y exerce, sa saisie savante, sa gestion politique, le sens qui est donné à ses souffrances, son exaltation, ses apparences.

## **Outils et dispositifs**

### **Données**

- Mieux accompagner les chercheurs et chercheuses dans le recueil de données soulevant des questions éthiques et/ou politiques, en mobilisant la délégation à la protection des données et le [comité d'éthique opérationnel de CNRS Sciences humaines & sociales](#).

### **Sciences partagées**

- Accompagner, en lien avec la priorité sciences partagées, l'émergence de « communautés hybrides » de savoirs et de pratiques autour des formes et dispositifs d'écriture et de communication de la recherche par l'élaboration de moyens de diffusion des savoirs auprès d'un large public accessibles et attrayants (documentaires, podcasts, films, BD, jeux, etc.) et l'élaboration de dispositifs d'enquête originaux et novateurs comme les projets de recherche-crédation, en prenant notamment appui sur des dispositifs tels que la Fabrique des Écritures ethnographiques (*Fée*), le réseau thématique Écritures alternatives, sciences sociales et images (*EASI*), le réseau des professionnels de l'image et du son (*RUSHS*), le réseau des plateformes technologiques *Audio-Visio* du Réseau national des Maisons des sciences sociales et des humanités (*RnMSH*).
- Encourager les échanges et collaborations entre les réseaux et programmes de recherches tels que le groupement de recherche (GDR) *Sports et activités physiques*, le groupement d'intérêt scientifique Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement (*GIS ILVV*), le Programme prioritaire de recherche (PPR) *Autonomie*, le *GIS Institut du Genre*.

# ÉDUCATION

Comme le rappelait en juillet 2021 le dossier consacré par la CNRS Sciences humaines & sociales, la *Lettre* à l'éducation, le CNRS a mené depuis quelques années un ensemble d'actions structurantes sur l'éducation comme question de recherche<sup>1</sup>. Les sciences humaines et sociales ont eu leur part dans ces actions, avec ou sans d'autres sciences, et notamment, au sein du CNRS, avec les sciences du vivant et les sciences de l'informatique. Cette action s'est déployée en complémentarité avec une recherche développée avant tout dans les universités en sciences de l'éducation et de la didactique. En sciences humaines et sociales, le CNRS a porté des questionnements sur l'éducation relevant d'autres disciplines : l'anthropologie, la philosophie, la science politique, la sociologie, l'économie, l'histoire, les sciences cognitives, la linguistique, etc. Alors qu'Agnès Van Zanten, sociologue de l'éducation, recevait en 2017 la médaille d'argent du CNRS, l'organisme a décidé de porter dans son contrat d'objectif et de performance 2019-2023 la thématique des inégalités éducatives comme l'un de ses défis sociétaux interdisciplinaires<sup>2</sup>. C'était le sujet du premier article du dossier de la *Lettre de l'InSHS*, signé par Marco Oberti et le contrat d'objectifs, de moyens et performance 2024-2028 reconduit la question des inégalités comme l'un des enjeux majeurs de recherche pour les années à venir<sup>3</sup>. Parmi ces inégalités, celles qui ont trait à l'éducation, qui se combinent souvent à d'autres inégalités, sont toujours prégnantes et constituent une question de recherche clé.

Le CNRS est donc riche de recherches sur l'éducation, avec des approches qui, au-delà de cette question des inégalités, portent sur les parcours selon les genres, les enjeux du numérique dans l'enseignement, la transmission et l'apprentissage, la littérature éducative, scolaire et extra-scolaire, comme creuset de transmissions de normes et de canons de pensée, les processus cognitifs et les différents dispositifs éducatifs (scolaires, familiaux, etc.). Ces dernières années, il a travaillé à la mise en réseau des compétences : aujourd'hui, le réseau thématique Recherches autour des questions d'éducation (RT Éducation) réunit environ une centaine de laboratoires tout en poursuivant sa réflexion autour des différents ancrages thématiques. Le réseau thématique affiche 6 axes de recherches, dont deux axes transversaux :

- inégalités éducatives ;
- politiques éducatives comparées (organisation et professions, instruments et évaluation) ;
- pratiques et dispositifs pédagogiques : conception, analyse et évaluation ;
- penser le lien avec le terrain scolaire ;
- axe transversal numérique et éducation ;
- et axe transversal vers une éducation démocratique : histoire des actualités, des discours et des pratiques.

Les chaires de professeur junior CNRS ont été également mises à profit pour compléter les compétences en présence dans le domaine des études longitudinales et de la mesure des inégalités éducatives. Un observatoire sur l'éducation hors du milieu scolaire a également été mis en place, le Suivi ouvert des sociétés et de leurs interactions Éducation politique et morale par la culture populaire (SOSI EDUPOP).

Cette richesse et cet ensemble d'actions expliquent qu'aujourd'hui, le CNRS porte avec l'Université de Poitiers le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) Sciences pour l'éducation. Ce PPR, prévu dans le cadre du programme des investissements d'avenir (PIA 3), a été lancé au début 2025, pour une période de 8 ans. Le champ des recherches en éducation est donc fortement structuré pour les années à venir.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Éducation](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales

1. Gaille, Marie, « Zoom sur... L'éducation : un objet de recherche transversal au sein de l'InSHS, du fondamental au translationnel » dans *Lettre de l'InSHS*, n°72, juillet 2021, p. 17-18.

2. *Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 entre l'État et le Centre national de recherche scientifique*, Paris, CNRS, janvier 2020, 66 p.

3. *Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2028 entre l'État et le Centre national de recherche scientifique*, Paris, CNRS, février 2025, 97 p.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Une recherche centrée sur les inégalités en milieu scolaire

La recherche évoquée ci-dessus se focalise notamment sur l'éducation en milieu scolaire. Elle s'attache encore aujourd'hui à étudier comment l'école a assuré les différentes missions qui lui étaient confiées par l'État, à analyser ses programmes pédagogiques, l'efficacité de l'enseignement délivré, y compris dans une perspective comparative, les stratégies familiales en matière d'éducation, etc. Elle se concentre en grande partie sur la situation française.

Les enquêtes qui sont menées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, et les études internationales (TIMSS<sup>4</sup> et PISA<sup>5</sup> entre autres) révèlent que la France est l'un des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans lequel les inégalités scolaires, liées notamment au milieu social d'origine ou au genre, sont parmi les plus marquées [voir [Inégalités](#)]. Un constat, partagé par tous les acteurs et actrices de la recherche dans le domaine de l'éducation et par les acteurs et actrices de terrain du système éducatif en France, est que le système éducatif français se caractérise par une maîtrise insuffisante des fondamentaux par les élèves, un taux important de décrochages scolaires et une difficulté à mettre en œuvre des dispositifs assurant une école réellement inclusive. Le système scolaire semble également acteur d'autres formes d'inégalités basées sur des différences inter-individuelles qui conditionnent de manière forte l'orientation et la réussite des élèves. Il s'agit par exemple du genre ou des capacités cognitives considérées dans leur développement typique comme dans leurs éventuels liens avec des troubles neurodéveloppementaux. Concernant le genre, de nombreuses études constatent son effet important sur l'orientation des élèves [voir [Genre](#)]. Les filles sont moins présentes dans les filières de nature technologique et scientifique par rapport aux garçons, reflet d'une représentation genrée du champ des possibles. Au-delà des compétences académiques, les enquêtes internationales révèlent également la pauvreté des élèves en France en matière de compétences socio-comportementales adaptées. Ces compétences variées renvoient à l'estime de soi, au sentiment d'auto-efficacité, à la persévérance face aux obstacles, au sentiment de contrôle et à des compétences interpersonnelles qui conditionnent la coopération avec autrui, la tolérance et le respect. Face à cet ensemble d'éléments, la recherche souligne que ces compétences non-académiques participent de manière essentielle à l'acquisition de compétences académiques. Plus généralement, elle s'inscrit de plus en plus dans des démarches de translation de ces résultats vers le milieu de l'enseignement afin d'éclairer les problèmes et d'identifier les moyens de les résoudre, à travers des pratiques pédagogiques renouvelées, notamment à travers des approches expérimentales ou des collaborations avec des actrices et acteurs de la décision.

Les inégalités éducatives constituent une thématique forte de la recherche en éducation, et la France dispose de nombreuses données administratives permettant de les étudier : sur la scolarité des élèves (données de la DEPP du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse), sur leurs choix d'orientation (données de la DEPP, de Parcoursup, de la Sous-direction des systèmes d'information et études statistiques [SIES] du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), sur leurs études supérieures (données SIES) et sur leur entrée dans la vie active (données du Centre d'études et de recherches sur les qualifications [Céreq] et de la Direction ministérielle de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques [DREES]).

Toutefois, il existe encore paradoxalement peu de travaux qui cherchent à identifier, de manière conjointe, les facteurs qui influencent les choix d'orientation, la réussite académique et l'insertion professionnelle des élèves en fonction de leur genre, de leur milieu social d'origine, des pratiques parentales (y compris sur les choix d'orientations), des pratiques pédagogiques, du parcours scolaire des élèves en primaire et dans le secondaire (qui peut être retracé à l'aide des évaluations nationales), de leur environnement de vie (contexte socio-spatial) et de facteurs comportementaux individuels (sensibilité aux stéréotypes, confiance en soi, autonomie, etc.). C'est là un des grands enjeux de la recherche en éducation.

4. *Trends in International Mathematics and Science Study* : enquête internationale pour connaître le niveau des élèves en mathématiques et en sciences.

5. Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Ces recherches nécessitent de développer des modalités techniques assurant une interopérabilité réelle entre ces données administratives et des données d'enquêtes plus ciblées, pour permettre le suivi des trajectoires des élèves depuis leur entrée dans le système éducatif jusqu'à leur entrée dans la vie active, et un accès aux données permettant d'interroger de manière croisée les divers facteurs qui opèrent dans les processus de différenciation et cela depuis le tout début du parcours scolaire. On ne sait, par exemple, pas grand-chose des manières dont les inégalités de développement évoluent pendant les trois années de l'école maternelle : quelle est l'ampleur des différences entre les pratiques parentales dans la petite enfance selon le milieu social et quels sont leurs effets sur le développement des jeunes enfants ? ; quelles sont les pratiques professionnelles des assistantes maternelles (activités d'éveil, écrans...) et les effets de ce mode de garde sur le développement des enfants ?

Ces recherches sur les inégalités éducatives ouvrent, enfin, un champ de collaboration interdisciplinaire avec les sciences du vivant, afin notamment d'éclairer les troubles neurodéveloppementaux tout au long de la vie, les dynamiques intergénérationnelles des inégalités, les périodes de vulnérabilité précoce au cours du développement et leurs répercussions dans le long terme, les interactions complexes entre variables d'ordre social et individuel, comme la perception/estime de soi et apprentissage, l'impact du contexte territorial, l'évolution et l'évaluation des politiques éducatives. Le caractère complexe des inégalités, dans ce cas des inégalités éducatives, nécessite un effort de compréhension fine que seule une recherche interdisciplinaire appuyée sur des observations régulières et systématiques, disponibles pour les chercheurs et chercheuses, peut favoriser. Cet effort passe par la constitution de cohortes permettant d'étudier les facteurs individuels et contextuels qui affectent les trajectoires des individus et l'émergence des différents types d'inégalités qui peuvent peser sur ces trajectoires, ainsi que l'impact effectif des différents dispositifs institutionnels visant à réduire ces inégalités, ou encore l'impact des dispositifs pédagogiques innovants. De telles recherches peuvent servir à réfléchir à de nouveaux indicateurs de suivi pertinents sur ces questions, et/ou des dispositifs d'éducation différents. Ce questionnement peut nourrir une perspective de recherche à renforcer de façon soutenue, épaulée par des comparaisons internationales, notamment par l'étude comparative des solutions testées dans les autres pays de l'OCDE.

### **Numérique éducatif et défi des intelligences artificielles (IA) génératives pour l'éducation**

Aujourd'hui, alors que le numérique sous toutes ses formes a su se rendre indispensable dans l'éducation à tous les niveaux, de l'école maternelle à l'Université, mais aussi dans la formation tout au long de la vie, la recherche s'attache de plus en plus à en analyser la portée.

Les enjeux actuels et l'avenir de la recherche en éducation incluent la place et l'utilisation du numérique et de l'intelligence artificielle dans les apprentissages scolaires et tout au long de la vie [voir [Humanités numériques](#), [transitions numériques](#) et [intelligence artificielle](#)]. Par exemple, les outils pédagogiques numériques, avec ou sans IA, peuvent potentiellement contribuer à améliorer les apprentissages des élèves, en permettant des séquences pédagogiques plus individualisées, adaptées aux besoins spécifiques de chaque apprenant dans un contexte donné, sous la supervision ou non de l'enseignante. À travers l'utilisation des traces numériques, ils permettent de suivre de manière fine le parcours d'apprentissage des apprenants, fournissant en même temps des données inexistantes jusqu'à ce jour sur les processus mêmes d'apprentissage. Les outils numériques ne sont cependant pas tous utiles ni nécessairement plus efficaces que d'autres pratiques pédagogiques, et il est essentiel que leur impact sur les apprentissages soit évalué, comme pour n'importe quel autre outil pédagogique ou geste professionnel. Au-delà de la simple évaluation de ces outils sur les apprentissages, les recherches à venir interrogeront comment les enseignantes et les cadres de l'éducation s'approprient ces outils, développent des gestes professionnels et didactiques associés, et dans quelle mesure ces outils sont potentiellement des facteurs d'amplification des inégalités éducatives existantes, voire des vecteurs de nouvelles inégalités.



## **L'éducation comme fait social : histoire et actualités des discours et des pratiques, dans et au-delà du milieu scolaire**

Longtemps réservé à une minorité, l'enseignement scolaire a connu des progrès importants dans la plupart des pays du monde au cours du XX<sup>e</sup> siècle. De façon quasi-universelle, l'école représente un instrument fondamental au service de la cohésion sociale, en permettant l'acquisition de compétences fondamentales, telles que la littéracie, la numéracie, la culture et la vie en société.

Un retour critique sur l'histoire de l'éducation, en se fondant sur l'étude des dispositifs éducatifs contemporains et de la place occupée par l'école dans l'imaginaire social, paraît indispensable. Cette réflexion sur l'éducation peut s'appuyer, notamment, sur différentes formes d'histoire (intellectuelle, sociale, culturelle, matérielle), la philosophie, l'anthropologie, la sociologie, la science politique et la littérature. Sans doute moins immédiatement « convoqué » au titre d'une recherche éclairant les politiques publiques, un tel retour permet toutefois d'éclairer les formes contemporaines de l'éducation, ses institutions, leurs liens au fait religieux, et par ailleurs le rôle pédagogique des savantes, les enjeux d'une diffusion élargie des savoirs, les processus de sécularisation qui dans différents pays ont mené à l'établissement d'un horizon laïc, les conditions sociales et institutionnelles de production de grands principes organisateurs de l'éducation comprise comme espace sectoriel (le mérite, l'égalité des chances et l'équité, la gratuité, l'obligation scolaire, la mixité) et les attentes adressées à l'école, eu égard à la transmission d'un bagage éducatif d'une génération à une autre, la citoyenneté, la socialisation ou la lutte contre les inégalités sociales [voir [Fait religieux](#)].

Des travaux de recherche sur ces sujets semblent d'autant plus indispensables aujourd'hui que de nombreuses sociétés ont été marquées ces dernières années par diverses crises : crises sanitaires, migratoires, climatiques, géopolitiques, politiques, économiques, qui ont profondément bouleversé l'accueil des parents et des enfants à l'école, les contenus pédagogiques, la relation enseignante-élève, ainsi que le sentiment d'efficacité professionnelle des enseignantes. Parmi les effets de ces crises se trouve la fragilisation des consensus historiquement acquis autour des valeurs de la démocratie et du rôle que les dispositifs éducatifs peuvent jouer dans une éducation aux valeurs démocratiques. En France, l'éducation à la citoyenneté, souvent prônée, n'a pas encore

Transmettre les gestes, 150 ans après l'oubli. Moment de partage entre Cyril Tauhiro et son fils Nanakatoua, dans le village de Hapatoni, sur l'île de Tahuata.  
© Mélissa KODITUWAKKU / CREDO / EHESS / AMU / CNRS Images



su se constituer de façon convaincante au sein des institutions scolaires, et le discours de la laïcité semble inadapté aux aspirations des jeunes.

Par ailleurs, de nouvelles ressources pour l'éducation se mettent en place qui, sans contester celles de l'éducation scolaire, se passent ailleurs, se généralisent rapidement grâce à l'accès numérique aux produits culturels, et deviennent transformatrices et constitutives des individualités. C'est toute la question de l'éducation non-académique et des à-côtés de la socialisation initiale, véhiculés par les industries culturelles et les produits de la culture populaire, qui doit aussi retenir l'attention de la recherche : séries, cinéma, musique, podcasts, littérature, bande dessinée, réseaux sociaux.

Le développement des cultures populaires peut être examiné comme relevant de processus essentiels pour l'éducation démocratique, notamment dans le cadre de la lutte contre les injustices et les discriminations. Le développement de ces industries [voir [Arts, créations, performances](#)] nécessite l'élaboration de repères et de critères, d'outils d'analyse et d'anticipation de la réception et des impacts de ces biens culturels.

Une telle perspective de recherche sur l'éducation comme fait social invite à sortir de l'école, publique ou privée, et à s'intéresser aux formes que prend l'éducation hors des espaces scolaires, dans les lieux de culture et de loisir, en famille, etc., et par ailleurs à engager, de façon bien plus systématique que ce n'est le cas aujourd'hui, des comparaisons internationales. Enfin, cette orientation de recherche permettrait d'appréhender des phénomènes caractérisant diverses sociétés, dont la France, et qui ont un effet majeur sur l'éducation et ses conditions, comme le multiculturalisme et le plurilinguisme. Aujourd'hui encore, les recherches sur l'éducation manquent de données systématiques sur les pratiques langagières des élèves et leur capital linguistique en début de parcours, alors que les enjeux de plurilinguisme sont transversaux à l'ensemble des interventions pédagogiques surtout dans les premières années de scolarisation. L'insertion des langues autres que le français dans le système éducatif, en particulier dans des contextes d'immersion plurilingue, par exemple dans les outre-mer, est une question à examiner, pour laquelle les données existantes, et plus généralement les recherches qui y sont consacrées, peuvent être clairement enrichies.

## Outils et dispositifs

### Données

- Favoriser l'émergence d'un observatoire des inégalités éducatives conçu comme un outil de veille, destiné à faire un état des lieux des inégalités éducatives en France dans toutes leurs dimensions (biologiques, familiales, sociales, géographiques, migratoires et environnementales) et dans la durée et des interventions ayant fonctionné ou pas en matière de réduction de ces inégalités, en s'appuyant notamment sur la communauté scientifique réunie sur le réseau thématique [Éducation](#).

### Sciences partagées

- En France, faciliter l'émergence de processus institutionnels permettant d'intensifier les interactions sur tout le territoire entre les équipes de recherche et les actrices et acteurs du système éducatif pour faciliter l'accès des chercheurs et chercheuses au terrain.

# ÉNERGIE

L'énergie est indispensable à la production de tous les biens et services que nous consommons. Les systèmes énergétiques et leurs dynamiques sont très différents d'une région à l'autre, en fonction de l'histoire, des institutions, des ressources énergétiques locales, du niveau de richesse, etc. Le développement des énergies renouvelables décentralisées comme les enjeux de souveraineté énergétique renforcent encore cette inscription dans l'espace. En même temps, les systèmes énergétiques sont largement interconnectés à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale, via les réseaux et le commerce, et l'énergie constitue un enjeu géopolitique majeur.

Dans le monde entier, les systèmes énergétiques sont en transformation sous l'effet conjugué :

- d'évolutions technologiques rapides (baisse des coûts de production solaires et éoliens, électrification des usages, etc.) ;
- des variations, souvent encore à la hausse, de la demande énergétique ;
- de tensions croissantes sur la disponibilité des ressources énergétiques comme des ressources essentielles à son utilisation (cuivre, uranium, terres rares pour les éoliennes, etc.) ;
- et de l'émergence de nouvelles exigences adressées au secteur (lutte contre le changement climatique, protection des ressources naturelles...), qui s'ajoutent aux multiples objectifs déjà assignés à ces secteurs (par exemple maîtrise des prix pour les utilisateurs et utilisatrices finaux, sûreté ou encore accès à l'énergie).

Le débat public sur les évolutions du système énergétique est souvent dominé par des considérations techniques, qui mobilisent prioritairement les sciences physiques et les sciences de l'ingénieur, cantonnant les sciences humaines et sociales à des thématiques de niche (bon fonctionnement des marchés de l'énergie) ou leur demandant de faciliter l'« acceptabilité » des politiques de transition. La recherche en sciences humaines et sociales a pourtant à beaucoup à apporter à la compréhension (y compris avec une lecture critique) des dynamiques des secteurs énergétiques, des barrières comme des leviers, et à la conception des politiques susceptibles de la favoriser. Le défi est de mener ces travaux non pas isolément, mais en articulation avec les sciences physiques et les sciences de l'ingénieur. Dans cet esprit, la programmation scientifique en sciences humaines et sociales dans le domaine de l'énergie a fait l'objet de plusieurs réflexions, dans le cadre de l'Alliance ATHENA<sup>1</sup> comme de la cellule énergie du CNRS<sup>2</sup>. Aujourd'hui, le Programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR) Sous-sols, bien commun permet aux communautés concernées de se mobiliser sur l'un des volets de recherche associés à la question de l'énergie.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Énergie](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

1. Labussière, Olivier et Nadaï, Alain (eds.), *L'énergie des sciences sociales*, Paris, Éditions A. Athéna, 2015, 166 p.

2. Arnauld de Sartre, Xavier et Wurtz, Frédéric (coord.), *Pour une science de la transition énergétique au service de la société*. Rapport du groupe interdisciplinaire Arpèges CNRS pour la Transition énergétique. CNRS, 2023, 19 p.



Éléments dissociés, extraits d'un ancien panneau photovoltaïque usagé, dans l'usine ROSI Alpes.  
© Cyril FRESILLON / Simap / SOLAR / CNRS Images

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Les modèles de transition énergétique dans le monde

Les systèmes énergétiques évoluent rapidement, partout dans le monde. L'enjeu est de décrire et de comprendre ces dynamiques, d'en identifier les déterminants (historiques, économiques, politiques, sociaux, institutionnels, culturels, en termes de ressources, etc.), de documenter les choix qui sont faits dans chaque contexte, et d'identifier ainsi les différents modèles de transition. Le terme même de transition, avec des acceptions différentes selon les contextes, doit être interrogé.

Si ces travaux concernent *a priori* l'ensemble de la planète, plusieurs aires géographiques apparaissent prioritaires. En premier lieu, la recherche française étudie relativement peu la politique européenne de l'énergie. Cette échelle est pourtant essentielle, puisque l'énergie est compétence partagée entre l'Union euro-péenne et les États membres. L'objectif est ici de mieux comprendre les enjeux en présence notamment la question de la souveraineté énergétique, mise en exergue au moment du conflit Russo-Ukrainien, ou encore le rôle historique du nucléaire. Il s'agit également d'étudier les jeux d'acteurs et les systèmes de prise de décision dans les États membres et au sein des institutions européennes. En second lieu, les stratégies énergétiques des pays émergents pourraient faire l'objet d'analyses plus poussées pour mieux appréhender les jeux d'actrices et d'acteurs et les trajectoires qu'ils adoptent. La résilience du charbon, le lien entre ces trajectoires et les inégalités ou encore la justice énergétique constituent des thématiques transversales à ces pays [voir [Europe](#)].

En troisième lieu, de nouvelles grilles de lecture sont nécessaires pour rendre compte des transformations des systèmes énergétiques des villes des pays en développement. Centrée sur les systèmes électriques décentralisés et les populations les plus pauvres, la recherche actuelle tend en effet à occulter d'autres dynamiques à l'œuvre dans les entreprises, ou parmi les classes intermédiaires et aisées, qui ont en commun d'hybrider connexion au réseau et dispositifs autonomes pour renforcer la sécurité d'approvisionnement. Il s'agit d'étudier la diversité de ces dispositifs sociotechniques, leur gouvernance, les inégalités sociales qu'ils induisent ou renforcent, et sur cette base interroger la politique d'un 100 % d'accès à une énergie propre, sûre et bon marché [voir [Territoires habités](#)].

### **Revisiter le rôle de l'énergie dans les évolutions géopolitiques contemporaines**

Dans un contexte de rôle croissant de l'électricité et de déploiement rapide des énergies renouvelables, mais aussi de montée des tensions et des conflits et de remise en cause de la mondialisation. Des travaux de recherche sur les intérêts, stratégies et perceptions des actrices et acteurs pourraient ici être développés.

Parmi les thématiques qui apparaissent importantes à explorer, l'émergence des énergies renouvelables et l'électrification donnent aux pays producteurs de métaux critiques pour la transition et/ou d'hydrogène un rôle nouveau dans les rapports de force politiques internationaux. La sécurité des interconnexions électriques, notamment à l'échelle européenne, interroge. Autre exemple, les stratégies européennes d'importation d'hydrogène et de métaux critiques soulèvent des questions éthiques. De manière plus large, il s'agit de mieux comprendre l'articulation entre les choix énergétiques et les enjeux industriels, en intégrant ici à la fois les enjeux d'innovation, mais aussi d'imitation et de rattrapage technologique, y compris en Europe.

### **Explorer les conditions d'une baisse significative de la consommation énergétique**

Cette question se pose, au-delà même des seuls gains d'efficacité énergétique. Le vocabulaire et les concepts ne sont pas encore stabilisés : on parle indifféremment de sobriété, de *sufficiency* ou encore de décroissance, avec des acceptions différentes pour ces différents termes selon les autrices et auteurs. Mais, quelle que soit la manière dont on la désigne, la littérature converge sur le fait qu'une telle baisse requiert à la fois des actions individuelles (des ménages [voir [Comportements](#)], des entreprises et des administrations), et des décisions collectives (touchant par exemple aux institutions, aux infrastructures ou aux rythmes de vie). Cette thématique concerne prioritairement les pays du Nord, mais elle se pose aussi dans les pays émergents, notamment pour les populations les plus riches [voir [Actions et politiques publiques](#)]. Dans ce domaine très actif aujourd'hui, trois directions de recherche apparaissent prioritaires.

Une première direction consiste à explorer les imaginaires énergétiques des consommatrices et consommateurs. Il persiste en effet souvent aujourd'hui la vision d'une énergie abondante et peu chère, dont toute diminution de la consommation constitue un retour en arrière. Se concentrer sur les représentations et les pratiques des consommatrices et consommateurs permettrait d'étudier les transitions d'usage (abandon de certaines pratiques au profit d'autres) et les différences de représentations et de comportements énergétiques entre groupes sociaux. Il s'agit aussi d'étudier la manière dont sont construites les représentations de l'énergie (par la science, les discours économiques, l'éducation, etc.) et les visions du monde et de la société dont elles sont porteuses.

Une seconde direction consiste à étudier conjointement sobriété et précarité énergétique.

Ces deux thématiques sont déjà largement explorées, mais chacune de leur côté. Or, penser la sobriété dans un monde où la précarité énergétique persiste est loin d’aller de soi. Il s’agit, par exemple, d’interroger la peur du manque et comment elle se manifeste en fonction du système énergétique.

Une troisième direction consiste à explorer les conditions de la réduction de l’activité des secteurs qui ne peuvent pas (ou pas assez) être décarbonés. Ce travail constitue aujourd’hui un impensé de la discussion sur la transition énergétique. Il requiert des recherches à une échelle suffisamment fine pour bien comprendre les rigidités associées à ces secteurs, et leur intrication avec le reste de l’économie. Les conséquences économiques et sociales de ces contractions, notamment en termes d’équité et de redistribution entre pays et à l’intérieur des pays, demandent des évaluations détaillées [voir [Habitabilité de la planète](#)].

### **La dimension matérielle des dynamiques énergétiques, à différentes échelles d’espace et de temps.**

Les systèmes énergétiques s’incarnent en effet dans des infrastructures, des réseaux, des emprises foncières. À ce titre, ils mobilisent de nombreuses ressources (spatiales, matérielles) en plus des ressources énergétiques à proprement parler. La promotion des systèmes décentralisés renouvelables oublie souvent leurs liens organiques avec les technologies fossiles, les implications matérielles, et les enjeux de recyclage. Comprendre cette matérialité, ses déterminants et ses inerties est essentiel pour penser la transition des systèmes énergétiques.

Une première direction de recherche consiste à étudier les effets de complémentarité (et pas seulement de substitution) entre énergies d’une part, et entre consommation énergétique et consommation matière d’autre part. Un tel travail requiert d’entrer finement dans le détail des technologies et des processus de production, au-delà des représentations agrégées de la production. Les usages non-énergétiques des fossiles (plastique, engrais, etc.) doivent en particulier faire ici l’objet d’analyses poussées, dans le cadre de travaux de recherche menés avec les sciences de l’ingénieur.

Une seconde direction de recherche consiste à étudier la « re-spatialisation » de la production d’énergie induite par le développement des technologies de production décentralisées et par l’électrification rapide des usages, ainsi que ses conséquences. Les paysages énergétiques constituent un exemple de travaux dans ce domaine. Le paysage traduit en effet une structure sociale et une structure énergétique, qu’il convient d’interroger. Cette entrée permet de réfléchir aux conséquences de l’électrification et de la pénétration des renouvelables, en prenant en compte la dimension visible de leurs impacts sur les territoires.

## **Outils et dispositifs**

### **Médiation**

- Proposer la réalisation d’une expertise collective autour de la transition énergétique en France, afin de mieux positionner la science dans le débat national sur les futurs énergétiques du pays.

### **Réseaux et interdisciplinarité**

- Encourager la structuration des communautés de sciences humaines et sociales et les interfaces avec les autres sciences (ingénierie, etc.) et avec les acteurs et actrices de la filière énergétique, en prenant appui sur les Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) (et notamment le PEPR [Sous-sols, bien commun](#)), le séminaire interdisciplinaire initié par CNRS Sciences humaines & sociales en 2024, et en incitant les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales à s’impliquer davantage dans les activités de la cellule Énergie du CNRS.

# ÉTUDES ARÉALES, APPROCHES COMPARÉES ET CROISÉES

Les études aréales désignent un champ de recherche en sciences humaines et sociales qui s'attache à l'analyse des dynamiques sociales, politiques, économiques et culturelles de différents espaces et des phénomènes situés. Marquées par leur contexte colonial d'élaboration, ces études ont d'abord conduit à faire du monde extra-européen un objet d'études à part entière avant que la notion d'aire culturelle ne s'impose à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de l'école historique allemande, et ne se déploie dans les décennies suivantes. Les recherches distinguent de « grandes civilisations », dans une perspective braudélienne, sont inspirées par l'anthropologie culturelle ou influencées par la géographie états-unienne. Importance accordée aux espaces, priorité donnée à la longue durée, attention portée aux structures symboliques : tels sont quelques-uns des traits qui marquent ces études aréales. Cependant, ces approches ont connu leur lot de remises en cause : dès les années 1950, accusation d'instrumentalisation dans le contexte de Guerre froide ; à partir des années 1970, rejet de recherches trop marquées du sceau du colonialisme<sup>1</sup> ; lors de la décennie suivante, dénonciation d'un « culturalisme » qui serait à la fois trop essentialiste et ahistorique ; et, depuis les années 1990, remises en question d'études jugées trop cloisonnées, incapables de saisir les effets de la globalisation ou de prendre en compte les différences d'échelles, la fragmentation, l'emboîtement ou la superposition des « aires ». Ignorance de régions entières, insuffisance d'approches comparatives, trop faible considération pour les circulations et les croisements, manque d'analyses problématisées : les reproches n'ont pas manqué, minimisant les apports de telles approches marquées par des expertises linguistiques remarquables, une érudition fine et un fort recours à la pluridisciplinarité.

Les recherches aréales ont, cependant, connu une transformation progressive marquée par la déconstruction de certains de leurs fondements essentialistes. Historiquement cantonnées aux espaces extra-occidentaux ou extra-européens, elles sont désormais moins organisées autour d'entités culturelles homogènes et ont vocation à embrasser toutes les sociétés. À la différence des approches globalisantes qui tendent à uniformiser les dynamiques et les transformations sociales, les études aréales, attachées à mettre en évidence les spécificités des espaces analysés et les relations qu'ils entretiennent entre eux, proposent des approches à la fois contextualisées et spatialisées. Transdisciplinaires, elles permettent de croiser des approches multiples autour de problématiques communes : migrations, mobilités, dynamiques urbaines, phénomènes politiques ou religieux, enjeux environnementaux, etc.

Sous l'effet conjugué d'analyses plus attentives à la pluralité des situations, aux jeux d'échelles, aux flux, elles se caractérisent par une plus grande prise en compte de la complexité des espaces considérés dont les définitions, tout comme les découpages et les frontières des objets et des terrains d'études, sont mouvantes et font l'objet de négociations et de révisions successives. Ainsi, quand bien même la question de l'ancrage local est centrale, et permet de s'interroger sur les phénomènes qui y sont associés (localisation, délocalisation, relocalisation), l'approche par la dimension aréale suppose aussi de s'interroger sur la construction de ces aires et sur les discussions et conflits dont elles sont l'objet.

De telles recherches permettent de porter l'attention sur la dimension sociale, économique ou politique de phénomènes territorialisés, qui peuvent faire l'objet de tensions multiples. L'invention des traditions et la place qu'y prend la dimension culturelle, les représentations que les populations se font de leur espace et des espaces des autres, les questions de médiation entre les sociétés (traductions, échanges...), les enjeux mémoriels et patrimoniaux y ont aussi toute leur place. Le vecteur linguistique est primordial — il s'agit aussi de tenir compte du plurilinguisme — et, dans ce cadre, l'attention est portée aux transmissions orales, écrites, audiovisuelles et numériques.

Si le développement de perspectives critiques et décentrées — faire du décentrement une condition de la production d'un savoir global — permet une redéfinition des frontières théoriques et méthodologiques, les études aréales intègrent aussi les approches comparatives et transversales.

1. Saïd, Edward, *Orientalism*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1978.

Ainsi sont privilégiées les questions relatives aux phénomènes transnationaux, aux diasporas et aux dynamiques d'hybridation. À un moment où l'importance de faire une histoire « globale » ou une histoire « connectée » est soulignée, tandis que se développent les approches en termes de transferts culturels, d'histoire croisée ou d'histoire transnationale, les études aréales peuvent jouer un rôle de différentes manières : études multiscalaires, analyses des circulations, réflexions sur les interactions entre différentes aires.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Études aréales](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Défis de la recherche aréale

Un premier défi est inhérent à la tension entre l'homogénéisation des savoirs promise par la transnationalisation des champs scientifiques et les médiations technologiques, d'une part, et la politisation croissante des appels au décentrement, de l'autre. De fait, les appels à la « décolonisation » des savoirs et à la circulation des concepts « Suds »/« Nords »<sup>2</sup>, les demandes émanant des Suds, de reconnaissance et d'égalité académique, imposent un décentrement nécessaire et incitent à adapter les méthodes de recherche (recherches participatives, co-construction du savoir, etc.) [voir [Sciences partagées](#)]. Ce contexte met en lumière une tension structurante pour les études aréales contemporaines : comment répondre aux demandes croissantes, académiques et non-académiques, de décentrement des savoirs, de reconnaissance des expériences situées, de valorisation des savoirs vernaculaires ou subalternes — sans pour autant renoncer à l'idéal d'universalité critique propre aux sciences humaines et sociales ? Le défi est d'inventer des modalités de recherche qui articulent contextualisation, co-construction du savoir, et exigence de comparabilité, sans tomber dans le relativisme épistémique.

Un deuxième défi tient aux restrictions croissantes d'accès au terrain qui associent contraintes administratives ou politiques, contexte sécuritaire, normes institutionnelles et tensions diplomatiques, mais aussi instrumentalisation croissante des références culturelles à des fins politiques. Dans ce cadre, que deviennent les libertés académiques, elles aussi parfois instrumentalisées ? Comment repenser les conditions de collecte des données et le rapport au terrain ? Comment sécuriser les objets de recherche, les résultats ainsi que les personnes ? Comment tisser des liens, développer des réseaux, rester en contact avec les interlocutrices et interlocuteurs locaux ? Comment acquérir un haut niveau de connaissance des langues du terrain et continuer à former à la recherche des spécialistes alors que de nombreux terrains sont empêchés ? S'y ajoutent les enjeux éthiques liés à la protection et au traitement des données collectées sur des terrains sensibles, mettant en jeu la sécurité des participants à la recherche, académiques ou non.

Ces défis imposent la recherche de nouveaux terrains, le développement de nouvelles méthodologies et conduisent à renouveler les questions de recherche. Le recours à de technologies favorisant l'analyse et le traitement de données collectées à distance (extraction de données numériques, outil d'assistance à la conduite de recherches en sources ouvertes...), et plus encore l'essor des potentialités de l'intelligence artificielle, promettent un accès facilité aux sources multilingues et une accélération de leur traitement. Toutefois, si ces technologies contribuent à compenser partiellement les difficultés d'accès, elles présentent le risque de renforcer un rapport désincarné aux réalités étudiées et soulèvent la question de la fiabilisation des informations collectées à distance [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)]. Aussi, quand bien même leur usage ouvre des perspectives, elles ne sauraient remplacer les relations humaines, l'observation directe et l'approche incarnée.

Un troisième défi renvoie à la question de l'expertise et aux questions institutionnelles. Les études aréales sont confrontées à une forme de concurrence accrue dans la production de savoirs sur les aires géographiques. Outre les institutions universitaires et de recherche publique, françaises et étrangères, de nombreux acteurs non académiques — *think tanks*, fondations privées, organismes parapublics — investissent ces terrains avec des moyens parfois équivalents ou supérieurs. Cette situation souligne la nécessité de structurer une expertise publique en sciences humaines et sociales à l'échelle internationale, capable de garantir l'indépendance, la pluralité et la rigueur des analyses. Elle met également en lumière une tension persistante entre exigence scientifique et accès aux financements, alors même que l'accès aux terrains se complexifie. Si les liens entre chercheuses et chercheurs aréalistes, actrices et acteurs, décideuses et décideurs publics [institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG), agences de développement, acteurs économiques, etc.] existent, ils demandent à être consolidés.

2. L'usage de ces métaphores géographiques, discuté, permet de dépasser le clivage Nord-Sud, reposant sur des différences de développement et des considérations géopolitiques, pour mettre l'accent sur la diversité des situations sociales et politiques des pays le plus souvent anciennement colonisés et sur leurs dynamiques propres.

## **La pluralité des échelles et les enjeux de reconnaissance des spécificités locales**

L'enjeu est d'intégrer la pluralité comme condition de la production scientifique globale. Sur ce plan, l'exemple de l'Océanie est parlant. En raison de l'usage croissant du concept « Indo-Pacifique », elle se trouve à la fois englobée dans des rivalités entre grandes puissances et occultée dans ses spécificités (cultures autochtones, enjeux environnementaux locaux) [voir [Habitabilité de la planète](#)]. Aussi, plusieurs orientations de recherche sont possibles : comment les aspirations souverainistes autochtones se structurent-elles face aux nouveaux impérialismes ? Comment accompagner les sociétés insulaires dans leur adaptation aux grandes transitions environnementales et répondre aux enjeux sociaux, économiques et sanitaires du vieillissement démographique et aux pathologies prévalentes au sein des populations de la région ? Dans ce domaine, les approches relevant de la recherche participative « avec » (plutôt que « sur ») les populations concernées semblent particulièrement propices.

Les questions linguistiques jouent un rôle primordial, qu'il s'agisse de langues diverses parlées au sein d'un même espace, de l'imposition d'une ou de langues communes ou du plurilinguisme. Il s'avère surtout nécessaire de documenter toute une série de langues qui ne le sont pas, ou le sont de manière superficielle, le sont moins, et d'exploiter des méthodes comparatistes — linguistique historique, archéologie, anthropologie, génétique — et des humanités numériques [voir [Traitement automatique du langage](#)]. Filer l'exemple océanien est ici parlant : sur 1300 langues océaniques (environ 20 % de la diversité linguistique mondiale), seule une minorité est décrite de façon approfondie [voir [Océanie-Pacifique](#)].

## **Les espaces-frontières, les zones de contact et les circulations transfrontalières**

À propos des espaces-frontières et des zones de contact, peuvent être suggérées différentes orientations destinées à saisir les dynamiques de circulation, d'adaptation et de recomposition des identités et des territoires. La notion de communauté de frontières pourrait ici s'avérer féconde tant elle permet, au-delà du comparatisme, de proposer des lectures transpériodes des phénomènes, d'affiner les questions de stratégies d'appropriation de territoires, de formes de coexistence, mais aussi d'incompréhension et de tensions.

Dans la continuité de travaux existants, d'autres pourraient approfondir la question des adaptations démographiques, économiques, environnementales, juridiques, politiques, sociales consécutives aux conflits et aux circulations transfrontalières. Des recherches gagneraient à être menées de manière plus fouillée sur les traumatismes consécutifs aux affrontements armés, sur les notions de résilience, de mémorialisation des violences et de patrimonialisation comme sur les multiples volets de la reconstruction. D'autres orientations pourraient mettre l'accent sur la construction de représentations communautaires antagoniques ou partagées à l'échelle régionale et sur les imaginaires ambigus liés à ces zones-frontières peuplées de populations diverses, perçues à la fois comme sources de menaces, mais aussi lieux possibles de promotion sociale [voir [Patrimoines matériels et immatériels, cultures](#)].

Si les questions des déplacements provisoires ou définitifs comme des revendications des populations déplacées ont donné lieu à de nombreux travaux, les interrogations pourraient être poursuivies autour de perspectives plus inédites : les routes empruntées (nouvelles ou reprenant des itinéraires déjà balisés ?), les actrices et acteurs des mobilités (organisations infra et supra-étatiques, privées ou publiques, réseaux de passeurs, organisations humanitaires...), les modes de transport, les objets transportés, les médiations choisies (journaux intimes, photographies, films...), les émotions à l'œuvre.

Dans cette perspective, l'histoire matérielle des circulations et des frontières, irriguée par différentes disciplines (archéologie, droit, histoire, sciences politiques), alimentera la réflexion sur les notions d'interface, d'insularité, d'isolement, de localisme.

Enfin, une autre perspective consistera à voir le global comme un ensemble de microcosmes plus ou moins connectés entre eux sur le temps long et au sein de cycles plus courts, les zones frontalières constituant un terrain privilégié pour l'observation des évolutions [voir [Circulations, mobilités, migrations](#)].

**Espaces décloisonnés, espaces de circulation**

Au sein des différentes aires, des décloisonnements s'observent. La recherche qui séparait auparavant de manière stricte l'Amérique du Nord et de l'Amérique latine tend à considérer davantage les Amériques. Ces mêmes réflexions, qui tendent à la fois à considérer des cadres plus homogènes et à en affirmer la diversité interne, s'appliquent à d'autres espaces : Afrique, Asie, Amériques, Europe. Au-delà se pose la question de savoir ce qui est partagé, comment et pourquoi : habitudes de vie, pratiques, savoirs... Les analyses comparées et croisées pourront à cet égard être sollicitées [voir [Afrique](#), [Amériques](#), [Asie](#), [Europe](#), [Océanie-Pacifique](#) et [Proche et Moyen-Orient](#)].

L'étude des espaces de partages et de circulations, dont certains sont en cours de défrichage ou demandent à l'être, sera approfondie : espaces transocéaniques (transatlantiques, transpacifiques...), Asie-Pacifique, Antilles-Caraïbes, outremer, mais aussi autres découpages complexifiant l'approche par les études aréales (empires, francophonie, lusophonie, hispanophonie...).

Au-delà du repérage des espaces communs, partagés et traversés, des flux, des lieux de connexion et de rencontres, deux démarches semblent être de nature à alimenter les réflexions : d'une part, les lieux de blocage, les « murs », les obstacles ; de l'autre, les stratégies, les usages des différentes actrices et acteurs — des marchandes aux diplomates, des pirates aux stratèges, des linguistes aux responsables politiques — contribuant à forger ces aires communes, disputées, voire controversées. Les études multiscalaires — internationales, nationales, régionales, locales — seront essentielles à la compréhension de tels phénomènes.

## Outils et dispositifs

### Données

- Accompagner les chercheurs et chercheuses qui souhaitent repenser leur terrain en se formant aux méthodes mixtes, alliant la recherche dite de terrain à des méthodologies d'enquête, y compris à distance, tout en portant une attention particulière aux enjeux éthiques associés à ces nouvelles pratiques. Pour ce faire, il est important de soutenir des dispositifs adossés aux humanités numériques, en s'appuyant sur l'infrastructure de recherche (IR\*) [Huma-Num](#) et ses consortiums tel que *Digital Studies Africa, Asia, Middle East (DISTAM)*.
- Accompagner le développement de protocoles de collecte et de gestion des données garantissant la confidentialité et la sécurité des populations enquêtées dans des contextes à risques. Initier la production d'un guide de bonnes pratiques en lien avec les orientations de CNRS Sciences humaines & sociales sur la science ouverte et les données de la recherche.

### Formation à et pour la recherche

- Encourager, en s'appuyant sur les dispositifs existants proposés notamment par l'IR\* Progedo, les plateformes universitaires de données (PUD), l'IR\* Huma-Num et les groupements d'intérêt scientifique (GIS) aréaux ([Asie](#), [Études africaines en France](#) et [Moyen-Orient et mondes musulmans \[MOMM\]](#)), la mise en place de formations spécifiques, transdisciplinaires, comprenant une formation aux techniques d'enquête, aux humanités numériques, à la gestion de données, aux enjeux éthiques, juridiques et sécuritaires, du *media training* pour les sujets sensibles, etc.
- Former à la prise de parole dans le cadre d'activités de vulgarisation, de communication et de diffusion vers les acteurs non académiques : médias, entreprises, administrations, etc. Le CNRS organise de manière régulière une action nationale de formation (ANF) *Mediatraining*.

### Mobilités et terrain

- Encourager les mobilités multi-Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger ([UMIFRE](#)) et les projets communs à plusieurs unités mixtes de recherche (UMR) et UMIFRE.

### Réseaux

- Encourager la mise en réseau d'UMIFRE à une échelle régionale afin de rompre un possible sentiment d'isolement et de renforcer les moyens d'action de ces structures (conseiller et accompagner le développement de leurs projets éditoriaux ; soutenir leur stratégie de communication ; structurer et valoriser leurs archives, leurs collections, leurs bibliothèques ; mettre en partage de leurs données à l'échelle du réseau).
- Poursuivre le soutien aux réseaux de recherches d'études aréales et encourager les initiatives inter-réseaux en s'appuyant sur l'unité d'appui et de recherche (UAR) [Études aréales](#).
- Encourager les initiatives visant à structurer à l'échelle européenne les réseaux d'études aréales. Les GIS aréaux sont les points d'appui pour développer, avec le soutien de la cellule Europe de CNRS Sciences humaines & sociales, de telles initiatives.

# EUROPE

La définition de l'Europe — terme issu, paradoxalement, du nom d'une Phénicienne venue d'« Asie » — est difficile à circonscrire. La référence aux « racines grecques » a été longtemps structurante, notamment pour l'histoire intellectuelle européenne héritière des méthodes philosophiques grecques et romaines. Ainsi dans la *Politique*, Aristote analyse les différentes formes de gouvernements, dont la démocratie. Les principes de leur conservation et de leur déclin reflètent des situations concrètes, encore porteuses de sens à notre époque. L'Europe renvoie, selon les cas, à un continent aux contours indéterminés, à une identité commune autour de modes de vie, de croyances, de pratiques et de valeurs, à une idée (« paix perpétuelle » au XVIII<sup>e</sup> siècle, « États-Unis d'Europe » par la suite, espoirs de rapprochement après la « Grande Guerre »), à une civilisation qui serait marquée par son caractère brillant, son esprit de conquête, sa conception impériale du monde mais aussi par ses crises successives, réelles ou fantasmées, enfin, à une construction institutionnelle après la Seconde Guerre mondiale.

Appréhender l'Europe implique aussi de saisir les représentations qu'elle véhicule : son inscription dans la longue durée (Charlemagne fin VIII<sup>e</sup>-début IX<sup>e</sup> siècle, considéré comme père de l'Europe) ; ses « pères fondateurs » (l'Allemand Konrad Adenauer, le Belge Paul-Henri Spaak, les Français Jean Monnet et Robert Schuman), l'imaginaire d'un espace toujours inachevé (monde hellénique face à l'Asie, limites fluctuantes de l'Empire romain), ses définitions par opposition (Europe chrétienne versus monde musulman, Europe occidentale versus Europe orientale), son association aux Lumières et aux idéaux de paix, de démocratie et de liberté, l'élargissement progressif des constructions institutionnelles européennes, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à l'Union actuelle.

En tout état de cause, les recherches sur les économies, les sociétés et les politiques, les arts, les cultures et les sciences, en Europe, dans toutes leurs dimensions, ont toujours été prégnantes dans les laboratoires de recherche de CNRS Sciences humaines & sociales au point que dans les années 2010, les études aréales ont été des vecteurs explicites de politique scientifique pour recruter et développer des recherches relatives à d'autres espaces du monde, sans fléchir sur les soutiens aux laboratoires/réseaux dédiés à l'Europe. Or, depuis quelques années, la politique scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales a encouragé les travaux sur l'Europe sous le chapeau des études aréales. L'actualité politique caractérisée par une série de crises et de conflits, le risque de perte d'expertise qui en découle, confortent cet infléchissement, et ce d'autant que la réflexion sur les études aréales conduit à s'intéresser plus encore qu'auparavant aux porosités entre les espaces, aux frontières, aux zones de tension, etc.

Le groupement d'intérêt scientifique (GIS) [Eurolab](#) considère que travailler sur l'Union européenne suppose mieux prendre en compte les constructions européennes, leurs enchevêtrements, leurs géographies. Cette approche autour de la question des espaces, des frontières, des phénomènes d'ouverture et de clôture, des maillages et des interactions vaut pour l'Europe médiane (réseau thématique Connaissance de l'Europe médiane [CEM]), « de la Grèce à la Slovaquie et de la Finlande à la Pologne ou de l'Ukraine et la Biélorussie à la République tchèque ». Celle-ci peut être analysée à la fois comme « zone de flux, d'influences et de relations » et espace incarnant « la complexité des constructions étatiques » européennes<sup>1</sup>. Les membres du réseau thématique Empire russe, URSS, États ex-soviétiques (EST) développent de semblables perspectives. Ces recherches peuvent être complétées par une attention à la longue durée qui permettrait de rompre avec une forme de téléologie, où l'histoire de l'Europe ne se limiterait pas à celle de l'Union européenne et intégrerait mieux les dimensions coloniales, qui constituent parfois un impensé de la construction européenne.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Europe](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

1. Boulineau, Emmanuelle, Gradwohl, Paul, « Rapport sur l'état de la recherche en France sur l'Europe médiane », Groupement de recherche « Connaissance de l'Europe médiane », CNRS, 2022.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Europe et empire(s)

Les études sur l'Europe gagneront à être replacées dans la longue durée des empires européens, leurs relations et leurs héritages. Pour l'Europe médiane, ces approches mettront l'accent sur la dialectique de coexistence et violence dans la zone de contact entre les empires (allemand, austro-hongrois, russe, ottoman...). Par ailleurs, des recherches interdisciplinaires intégrant, par exemple, les questions environnementales, inscrites dans la « longue durée » des empires et de leurs interdépendances mutuelles, permettront d'approfondir le concept d'inter-impérialité<sup>2</sup>, c'est-à-dire la situation des interactions entre puissances impériales ? Elles ne seront pas exclusives d'études relatives aux transitions post-impériales et leurs influences sur l'économie, la gouvernance et les relations avec les Églises.

La restitution de la dimension coloniale des sociétés européennes sera essentielle pour analyser les legs de cette histoire dans les anciennes colonies comme dans les sociétés européennes contemporaines. Il s'agira d'aller au-delà des frontières des anciens empires, en adoptant des approches comparées et croisées, mettant l'accent sur les pratiques et les politiques communes ou, au contraire, insistant sur les singularités. Le post-colonial désigne ainsi moins une temporalité qu'un état des sociétés transformées par les indépendances et la manière dont sont gérés les héritages coloniaux<sup>3</sup>. Depuis une décennie, l'histoire coloniale s'est transformée sous l'influence de l'histoire connectée.

L'examen approfondi de l'héritage colonial européen interrogera, en particulier ses effets persistants sur les concepts, les discours et les politiques actuelles (migration, opérations militaires). Face à l'« impérialisme » russe, chinois et américain, l'idée d'une « Europe géopolitique » ou d'une « souveraineté européenne » suscite des appels croissants à l'expansion des zones d'influence de l'Europe. Plusieurs questions peuvent alors être posées : la forme impériale est-elle réellement de retour en Europe ? Les impérialismes contemporains modifient-ils la nature et les objectifs des projets d'intégration européenne, leurs frontières, et leurs stratégies économiques et militaires ? La notion d'empire est-elle appropriée pour décrire ces phénomènes ?

Enfin, il sera pertinent de réexaminer le concept de « puissance » souvent lié à l'idée d'empire. Que reste-t-il d'une Union européenne, longtemps définie comme une puissance diplomatique et militaire faible, mais comme une puissance normative forte en raison de sa capacité à imposer ses règles, dans le cadre de guerres commerciales de plus en plus affirmées ? Assiste-t-on à un renoncement européen au modèle de régulation par le droit, en faveur d'une compétitivité économique accrue et du développement d'une puissance diplomatique et militaire ? Est-ce donc la définition de l'espace européen comme espace de paix, de droit et de régulation des activités économiques (aux fins de protection sociale, et de protection de l'environnement par exemple) qui est en jeu ?

### Jeux d'échelles

*Penser l'Europe comme espace de coopérations et d'intégrations*

L'actualité conduit à s'interroger sur les transformations des frontières des organisations de coopération entre les États européens : les futurs élargissements de l'Union européenne sont considérés comme une question existentielle pour l'Union ; les frontières de l'appartenance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) saturent le débat médiatique, politique et militaire ; la Russie a été exclue du Conseil de l'Europe. Les frontières géographiques et politiques de ces structures de coopération, comme d'autres qui structurent ses relations économiques, politiques, militaires et culturelles, sont donc en pleine évolution et cette instabilité appelle exploration. L'enjeu est de dresser un état des lieux, mais aussi de mieux comprendre ce que la mobilité des frontières des organisations de coopération dit et révèle de l'Europe et de ses « sous-espaces ». Il sera, à rebours, pertinent d'examiner les effets que ces structures produisent sur les frontières et les appartenances multiples qu'elles supposent. Plus largement, la succession de crises et de conflits invite à penser les constructions européennes comme des ensembles à géométrie et intensité variables (bilatéraux, sous-régionales, « de voisinage », etc.).

2. Doyle, Lara, *Inter-imperiality. Vying Empires, Gendered Labor, and the Literary Arts of Alliance*, Durham, Duke University, 2020, 392 p.  
3. [Rapport de conjoncture](#), section 33, 2024.

Par ailleurs, pour dépasser le clivage historique Est/Ouest, souvent à l'œuvre quand il s'agit d'étudier les pays d'Europe centrale et orientale, il conviendra de considérer les évolutions et les interdépendances des systèmes sociaux, politiques, économiques et culturels, les jeux de miroir réciproques, leurs développements parallèles, mais aussi les différences internes au sein d'espaces non homogènes. Ces orientations devraient contribuer à dépasser la « double condescendance<sup>4</sup> » mutuelle entre Ouest et Est, liée à leurs représentations réciproques.

Quant aux analyses relatives à la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine, qualifiée par de nombreux spécialistes de « guerre européenne », qui ont déjà suscité plusieurs projets de recherches en sciences humaines et sociales, elles pourront être poursuivies autour de deux axes importants : d'une part, ses effets politiques, économiques, sociaux et environnementaux à différentes échelles, du local à l'international ; de l'autre, dans le cadre d'une perspective historique longue, la résurgence ou la persistance de discours et de pratiques liés à l'expérience de la guerre [voir [Guerres et paix](#)]. Le processus de colonisation de l'intérieur de l'Europe sur ses marges, de l'Irlande à la Transylvanie à l'est, en passant par la Laponie et les *Highlands* écossais, s'est accompagné de constitution de savoirs naturalistes et ethnographiques, qui n'échappent pas aux dimensions politiques et diplomatiques des empires en place aux différentes périodes.

#### *Repenser la mobilité des personnes*

Dans les études européennes sur les mobilités humaines, l'Europe apparaît quadrillée par diverses frontières physiques, juridiques et numériques. Une autre représentation de ces mobilités pourrait être envisagée à partir de la notion d'« infrastructures de la mobilité »<sup>5</sup>, soit de réseaux de transport permettant à certaines de se déplacer facilement (transports rapides, peu chers, à faible risque), tandis que d'autres en sont empêchées (déplacements lents, coûteux, à risque élevé). Cette approche, dépassant les cadres strictement étatiques et juridiques, aidera à mieux saisir la réalité complexe des mobilités européennes en lien avec le reste du monde. Il ne s'agit pas simplement d'adopter la perspective du tout-circulatoire qui s'intéresse aux flux, aux réseaux, aux connexions, mais il s'agit aussi de décrire les procédures de contrôle, d'identification (donc de prolonger une histoire des frontières avec l'histoire de la police)<sup>6</sup>. Ces approches invitent à comprendre qui gouverne ces circulations [voir [Circulations, mobilités, migrations](#)].



### **Prolongements sur l'Union européenne**

#### *Souveraineté et forme politique*

La réflexion sur la forme de souveraineté de l'Union européenne et sa structure politique spécifique reste essentielle à l'heure des résurgences impériales, de la fragilisation du lien transatlantique, des risques de fragmentation ou de désintégration. Les questions essentielles seront les suivantes : dans quelle mesure le concept de « souveraineté européenne » peut-il prendre sens face à la résurgence des empires ? Comment l'articuler avec celui de la souveraineté populaire ? De quelle manière lier coopération transatlantique et indépendance stratégique malgré les divergences entre États membres ?

4. Nowicki, Joanna, « Fin de la double condescendance ? Un Occident retrouvé », dans *Hermès, La Revue*, n° 2 (90), 2022, p. 110-114.

5. Spijkerboer, Thomas, « The Global Mobility Infrastructure : Reconceptualising the Externalisation of Migration Control » dans *European Journal of Migration and Law*, n° 20, 2018, p. 452-469.

6. Stefanie Gänger, « Circulation: reflections on circularity, entity, liquidity in the language of global history », *Journal of Global History*, 2017, 12, p. 303-318.

### Questions de démocratie

Le concept d'érosion démocratique (*democratic backsliding*) a été utilisé à propos de l'Europe en 2019 afin de caractériser les processus de dégradation de la qualité de la démocratie parmi les pays membres de l'Union européenne<sup>7</sup>. Il prolonge celui de « démocratie illibérale » utilisé pour faire référence à des régimes reposant sur la souveraineté du peuple comme fondement exclusif de la légitimité démocratique et sur l'intervention de l'exécutif pour réduire le rôle des contre-pouvoirs aux dépens de l'État de droit. Loin de désigner exclusivement la Hongrie, la Slovaquie, la Roumanie et la Pologne, où le recul de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de la liberté d'expression et des droits fondamentaux a été tangible, la dé-démocratisation semble atteindre à divers degrés plusieurs pays fondateurs de l'Union européenne, dont les Pays-Bas et l'Italie. Comment procède l'érosion démocratique qui affecte désormais la plupart des pays membres de l'Union ? Comment concevoir les résistances des Cours constitutionnelles, de la société civile, des institutions culturelles ou des partis politiques qui permettent de freiner la montée en puissance du nationalisme et du souverainisme, et l'altération de l'État de droit ? Croisant des approches issues de l'histoire, des sciences politiques et de la philosophie politique, il faudra se donner pour ambition d'analyser le présent à la lumière des expériences autoritaires qui affectent les démocraties partout dans le monde. Cette réflexion pourra être élargie à la notion de démocratie européenne, orientation qui permettra de réinterroger les notions de fédéralisme, de confédéralisme, de décentralisation et déconcentration.



### Transition écologique et numérique

L'Union européenne a développé, depuis quarante ans, une politique de protection de l'environnement, et intensifié sa politique environnementale via le Pacte vert pour l'Europe de 2019 destiné à faire de l'Union européenne la première économie décarbonée (neutralité climatique d'ici 2050) [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Sur cette thématique, il s'agira de savoir si ce Pacte vert, dont la pérennité pourra être interrogée, a été véritablement porteur d'un nouveau modèle économique ou s'il s'est contenté d'un verdissement à la marge de certaines politiques. Les questions d'équité économique, sociale ou spatiale dans la transition écologique (la « transition juste »), des effets politiques de la décarbonation sur les travailleuses et travailleurs, de la montée des nationalismes et des bouleversements géopolitiques pourront être soulevées. Alors que l'Europe ambitionne d'entraîner les autres régions du monde en matière d'exemplarité et de normes environnementales — positionnement critiqué en interne et en externe —, plusieurs aspects pourront être discutés : comment les droits environnementaux peuvent-ils être mieux garantis à l'échelle de l'Union européenne, alors que le Pacte vert fait l'objet d'une profonde remise en question et que la pression s'intensifie pour structurer une Europe de la défense ? Ces droits peuvent-ils faire l'objet d'une délibération démocratique ? Peut-on représenter de manière adéquate, au niveau européen, les intérêts de la nature et des générations futures ? En outre, ces questions de régulation démocratique pourront être élargies à l'intelligence artificielle [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

Légende de la photographie : Vue depuis la cour intérieure du parlement européen. © Benjamin GW

7. Sitter, Nick, and Bakke, Elisabeth, « Democratic Backsliding in the European Union », dans *Oxford Research Encyclopedia of European Union Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

*Solidarité et justice*

La solidarité, évoquée à de nombreuses reprises dans les traités européens, constitue un principe central, mais complexe de l'intégration européenne. Elle comporte une dimension institutionnelle (mécanismes introduits par le traité de Lisbonne de 2007) et une dimension sociale (droits sociaux liés au statut de citoyenne européenne). Il faudra analyser comment les crises récentes (migratoire, financière, sanitaire) ont fragilisé ou renforcé ce principe (mutualisation de la dette post-COVID). Le rôle du droit européen en tant que vecteur ou frein à la solidarité mérite également d'être étudié.

*Gouvernement public-privé des crises européennes*

Face aux crises multiples (guerres, pandémie, énergie, climat), l'Union européenne tente de dépasser son rôle traditionnel de régulateur d'un marché économique unique pour devenir une véritable puissance publique, et ce même si elle semble peiner à se penser comme telle (*Green New Deal* ou Plan de relance européen post-COVID). Dans ce contexte où l'UE est appelée de manière croissante à « gérer » les crises européennes, notamment par un investissement dans une défense européenne, cette question de la frontière public-privé ouvre un axe d'interrogation inter-disciplinaire entre droit, économie, science politique et théorie politique. Il s'agira de s'interroger sur la place respective des solutions de marché (marché du carbone, incitations, etc.) et des solutions « interventionnistes » (impôts, emprunts, etc.) dans les politiques publiques européennes, sur le rôle respectif des actrices et acteurs de marché (multinationales, grandes entreprises sectorielles, cabinets de conseil, etc.) et des institutions publiques dans la régulation (telle la « compliance » qui délègue aux actrices et acteurs privés la « vigilance »/conformité aux normes publiques). Il sera aussi intéressant de questionner les processus socio-politiques, socio-économiques et socio-culturels, par lesquels sont aujourd'hui définis des « biens publics » d'échelle européenne (culture, langues et patrimoine, défense, santé, transition écologique, etc.), autant de domaines qui dessinent les controverses contemporaines autour de la définition de la frontière public-privé à cette échelle et, plus globalement, qui posent la question de l'éventuelle singularité d'une culture ou d'une économie européenne, si tant est qu'il soit possible d'en invoquer l'existence.

## Outils et dispositifs

### Réseaux

- Encourager la structuration des relations entre recherche et décision au niveau national et européen (en particulier le [Parlement européen](#) et la [Commission européenne](#)), en prenant appui sur les réseaux de recherche constitués : groupement d'intérêt scientifique (GIS) [EuroLab](#), réseau thématique Connaissances de l'Europe médiane ([CEM](#)), réseau thématique Empire russe, URSS, Monde post-soviétique ([EST](#)).
- Accompagner les chercheurs et les chercheuses qui souhaitent participer aux initiatives et programmes de recherche européens, comme par exemple sur le patrimoine culturel ou la diplomatie scientifique, artistique et culturelle en s'appuyant sur la Cellule Europe de CNRS Sciences humaines & sociales et les réseaux de recherche constitués.

# FAIT RELIGIEUX

Le choix de l'expression « fait religieux » dans cette prospective plutôt que d'une entrée « religions » ou « sciences du religieux » témoigne à la fois des évolutions des disciplines qui s'intéressent aux religions et des fortes transformations des religions elles-mêmes au cours des dernières décennies.

Aux côtés des approches disciplinaires les plus anciennes qui s'intéressent principalement aux dimensions doctrinales et à leurs formes textuelles, d'autres disciplines se sont emparées de plus ou moins longue date de cet objet, contribuant à faire émerger un champ plus vaste des « sciences sociales du religieux ». Par exemple, la philosophie des religions, qui est une discipline jeune (deux cents ans à peine depuis les leçons berlinoises de Hegel) et traite d'objets immémoriaux, est à *peine moins jeune* que les sciences sociales des religions (anthropologie, sociologie religieuse) qui émergent dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutes ces disciplines puisent cependant à différents degrés à la même source, qui est double : le travail de collecte d'information de terrain, d'une part, celui des observatrices et observateurs, voyageuses et voyageurs, missionnaires à partir des XIII<sup>e</sup> et surtout XVI<sup>e</sup> siècles, des chercheuses et chercheurs aujourd'hui ; l'érudition, en grande partie liée à l'étude des textes sacrés (Bible, Coran, Upanishad...) et de leurs commentaires, d'autre part. Le travail des observatrices et observateurs s'est prolongé dans les disciplines dites de terrain ; l'érudition n'a pas disparu, puisqu'elle se poursuit, souvent en pleine conscience de ses origines ecclésiastiques, à travers notamment le maintien d'une expertise scientifique dans les disciplines et langues rares<sup>1</sup>. L'existence des sections 76 « théologie catholique » et 77 « théologie protestante » du Conseil national des universités (CNU) forment les buttes-témoins dans l'enseignement supérieur et la recherche d'une approche originellement plus centrée sur l'étude des textes sacrés que sur le fait religieux dans ce qu'il a de multidimensionnel<sup>2</sup>.

Au CNRS, cet élargissement de l'objet religions s'est traduit concrètement par le fait que la section 38 a parmi ses champs de compétences explicites « l'anthropologie et la sociologie des religions » et que les religions occupent également une place importante dans les travaux menés en histoire, archéologie ou encore en sociologie ou en droit. L'actuelle section 35 comporte également dans ses mots-clefs « Textualités religieuses ». L'étude du fait religieux est fondamentalement une discipline transversale aux sciences humaines et sociales.

Le groupement d'intérêt scientifique (GIS) Religions et sociétés (2017-2022) et l'élaboration d'un livre blanc « Des sciences religieuses aux sciences sociales du religieux »<sup>3</sup> paru en janvier 2025, à l'initiative du CNRS, témoignent des transformations des approches scientifiques de l'objet religions.

Parallèlement, les religions, elles-mêmes, ont connu de profondes transformations au cours du second vingtième siècle caractérisées aujourd'hui par :

- un réinvestissement du champ religieux, souvent en dehors des Églises classiques ; une interrogation par l'ensemble de la société de ce qu'est le « fait religieux » (un fait culturel ; un domaine relevant de la sphère privée, etc.) ;
- une forte affirmation, du moins dans l'espace français, d'une volonté de laïcisation de l'espace public social *versus* des formes d'investissement de l'espace public par les croyantes.

La recherche sur le fait religieux doit à la fois répondre à une demande publique parfois pressante, et souvent focalisée sur l'islam (illustré par la création récente du groupement d'intérêt public Institut français d'islamologie [GIP IFI]), de compréhension des phénomènes de résurgence du religieux, tout en veillant à conserver son propre agenda de travail scientifique.

1. À partir de septembre 2025, [toutes les numérotations des sections du comité national changent](#).

2. C'est également le cas à l'École pratique des hautes études (EPHE), section des sciences religieuses.

3. Fabre, Pierre-Antoine, Fortier, Vincente, Goosaert, Vincent, Martin, Philippe, [Des sciences religieuses aux sciences sociales du religieux. Recherche, production scientifique, formation, inscription internationale. Bilan et perspectives](#), Livre blanc, Paris, CNRS, janvier 2025, 69 p.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Le fait religieux](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Historicité des catégories et approche philologique

La réflexion sur les catégories historiographiques concernant le fait religieux doit être poursuivie en veillant à ne pas appliquer des concepts présentés comme universels à toutes les religions et à ne pas ignorer les spécificités propres à chacune. L'approche textuelle reste donc fondamentale. La réflexion notionnelle et conceptuelle (base de l'échange entre disciplines) doit s'appuyer sur l'étude historico-philologique de larges corpus, comme ceux relevant de l'exégèse et de ses théories, dont certains pans sont, par exemple, largement sous-étudiés (par exemple l'Europe des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). L'histoire critique et philologique des textes et des catégories est l'une des manières de mettre à distance cette vision confessionnelle et identitaire du fait religieux. Dans ce cadre, les théologies et philosophies musulmanes, en tant que disciplines, parfois délaissées au profit de la politologie et de la sociologie de l'islam contemporain, mériteraient d'être encouragées, de même que l'exégèse et les théories de l'exégèse des différentes traditions. Les interfaces, interactions, superpositions entre religions sont également très éclairantes et devraient être développées.

### Religions, laïcité, rapports au monde

Le fait religieux n'existe pas séparé du monde. Il existe notamment par ce qu'on en dit dans l'espace public et aujourd'hui particulièrement les médias, et même si ces discours sont souvent superficiels, faux ou inadéquats, ils devraient être étudiés dans le cadre plus large du rapport du public aux religions et dans celui du rapport des religions à la rationalité et à l'ignorance. L'observation des mondes contemporains a ainsi mis en évidence l'enjeu des mouvements migratoires dans la réélaboration des corpus religieux — dogmatiques comme pratiques. Les religions se réinventent dans leurs déterritorialisation et reterritorialisation — jusque dans leurs formes les plus radicales. Le déplacement des religions signifie aussi la rencontre de différents types de définition de la « laïcité », démocratique ou non, qui obligent ces mêmes religions à redéfinir l'espace de leur légitimité.

Plus largement, le fait religieux est un élément des recompositions géopolitiques à l'échelle mondiale ; il interroge le rôle politique des religions et leurs rapports au politique. Les modalités de l'action et de la mobilisation aussi bien individuelles que collectives des croyantes au gré de leurs déplacements et de leurs migrations, leur position majoritaire, minoritaire au sein de sociétés plus ou moins plurielles sur le plan confessionnel sont à investiguer davantage [voir [Circulations, mobilités, migrations](#)].

### Transconfessionalités, conversions et études aréales

Les rapports des actrices et acteurs sociaux « ordinaires » au religieux, dans et au-delà des trois grands monothéismes, doivent faire l'objet de recherches renouvelées. Le *phénomène de la conversion* tant sur son versant externe (comment passe-t-on d'une religion à une autre, ou de l'absence de religion à une religion ?) qu'interne (comment, par exemple, un chrétien du « tout-venant » passe au jansénisme, au piétisme, à un mouvement de « Réveil » ?) doivent être mieux documentés. Certaines viennent à la religion, et parfois dans une recherche qui leur fait traverser plusieurs communautés successives. Les groupes convertis à une forme radicale de religion sont confrontés au problème de savoir s'ils doivent se séparer ou non de la communauté « générale » dont ils sont issus et dont ils dénoncent la tiédeur ou la corruption : l'alternative est pour eux celle du séparatisme ou la constitution d'une « *ecclesiola in ecclesia* ». Les historiennes de l'Antiquité et de l'époque tardo-antique ont travaillé sur le phénomène de la conversion (conversions au judaïsme, au christianisme, au gnosticisme, au mithraïsme : comment et pourquoi les membres de la communauté dominante se convertissent à des religions minoritaires ?). Pour le temps présent, il existe en sociologie des religions et en anthropologie un grand nombre de travaux sur les conversions. Il faudrait renforcer de façon spécifique l'étude de ces phénomènes dans les différents champs disciplinaires, y compris juridique et économique. De manière symétrique à la question de la conversion, des travaux méritent d'être développés sur le rapport à la religion dont on « hérite » par appartenance ou par simple imprégnation culturelle, ou encore sur le passage (critique ou non) d'une religion à l'absence de religion. Cette absence de religion doit aussi être

analysée dans ses variations de la critique interne adressée à la religion à l'athéisme en passant par l'agnosticisme, la religiosité personnelle.

Cette question des conversions, des zones de contacts entre confessions, invite aussi la recherche à multiplier les angles d'approches en ne limitant pas le comparatisme aux trois monothéismes, mais en l'ouvrant aux autres religions. Du fait d'un héritage orientaliste et/ou colonial, les études aréales font une place importante à l'étude des religions (il y a par exemple en France plus de chercheurs et chercheuses travaillant sur les dimensions religieuses du monde chinois que dans n'importe quel autre pays européen) qui pourrait être mieux intégrée dans les grandes disciplines académiques où la question du religieux constitue parfois un sous-champ distinct (le dialogue entre spécialistes de l'histoire religieuse et historiennes du social est par exemple relativement restreint). De même, la prise en compte du fait religieux dans les études post — et décoloniales et les études de genre mérite d'être approfondie [voir [Études aréales et Genre](#)].

### **Objets, lieux et matérialités du fait religieux**

Les institutions religieuses, leur présence dans l'espace public à travers l'église, le temple, etc., leurs fonctions normatives et rituelles ne suffisent pas à rendre compte de la variété et de la complexité du rapport des individus et des collectifs au religieux. Dans la recherche contemporaine, la vie des objets a pris une importance de plus en plus grande, jusqu'à parler de « biographies » d'objets, tout à la fois en décalage par rapport à l'histoire des institutions qui ont pu prendre en charge ces objets — objets cultuels par exemple, livres sacrés, reliques, offrandes, etc. — que par rapport à l'histoire des individus que ces objets ont pu représenter, ou dont ils ont été les tenants-lieu. La vie des objets religieux rencontre aussi le problème de la « survie » des objets : patrimonialisation, muséification — et finalement la question essentielle aujourd'hui à l'échelle du monde des « restitutions » [voir [Patrimoines matériels et immatériels](#)].

Plus largement, l'économie du religieux est un champ qui mérite d'être investi dans ses différentes facettes, qu'il s'agisse des réseaux de financements, qui transcendent les frontières des États-nations, des relations entre parcours migratoires socio-économiques et pratiques religieuses, du rapport entre religion et développement capitaliste (l'Église comme entreprise et agent financier) ou encore de l'économie de la guerre sainte et du fondamentalisme [voir [Guerres et paix](#)].

D'un point de vue méthodologique, certains espaces hors des lieux proprement religieux méritent sans doute d'être particulièrement étudiés : l'armée, l'hôpital, l'école, tout autant que la prison, sur laquelle il y a déjà eu quelques travaux qui devraient être prolongés.

### **Écothéologie**

La montée d'une pensée religieuse environnementaliste est passée largement inaperçue de la recherche française à ce jour, à l'exception de certains domaines, comme la philosophie. En France, le mot d'écothéologie est inconnu, et tend à être confondu avec l'écospiritualité ou l'écoéthique, qui se rattachent au développement personnel ou à l'éthique écoresponsable. Aussi, l'écothéologie n'est pas encore en France, un champ parcouru par la recherche. L'écothéologie, présente dans les pays où la théologie est enseignée aux côtés des sciences religieuses, peut se définir comme « une réflexion sur les différentes facettes de la théologie » qui s'appuient sur « des préoccupations culturelles concernant l'environnement et la relation de l'humanité avec le monde naturel »<sup>4</sup>. C'est une théologie en contexte, qui est poussée par une conscience environnementale grandissante et qui a pour but une praxis environnementale. La théologie étant séparée en France de la philosophie et de l'histoire des religions, une partie des sciences sociales françaises, dans leur approche de l'environnement, délaissent la pensée religieuse comme fondement d'une conscience environnementale. Des recherches dans ce domaine mériteraient d'être développées [voir [Habitabilité de la planète](#)].

### **Abus dans les Églises**

Le fait religieux aujourd'hui est flétri pour avoir construit, délimité et caché des abus et des violences sociales, corporelles et éducatives contre les enfants et les femmes. Les révélations de

4. Dean-Drummond, Celia, *Eco-theology*, Winona, Saint Mary's Press, 2008, p. 10.

la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE), ou de ses équivalents à l'étranger, et la méthode de cette commission reprise dans d'autres milieux éducatifs, notamment sportifs, ont permis à la société d'ouvrir les yeux sur le déni des sociétés de leur propre violence envers les enfants. Peut-on ainsi, à la croisée des sciences sociales, de l'histoire des religions à la sociologie, de l'histoire de l'éducation à l'histoire des rites, dégager comment le fait religieux a pu prétendre protéger, accompagner et finalement opprimer les enfants et les femmes ? Qu'est-ce que l'histoire des abus dans le cadre religieux peut révéler de la violence faite aux enfants et aux femmes dans nos sociétés modernes ? Il ne faut pas penser ces violences comme une externalité et un anachronisme que l'oubli de la religion et la sécularisation de nos sociétés suffiraient à dépasser, mais au contraire comme un lieu hélas ancien d'une violence sociétale.

## Outils et dispositifs

### Réseaux

- Développer un réseau de recherche structurant pour les communautés de recherches intéressées par le fait religieux dans le cadre du partenariat de CNRS Sciences humaines & sociales avec le programme Religions et sociétés face aux défis contemporains (ReligiS) porté par l'université de Strasbourg (Appel à manifestation d'intérêt AMI SHS).
- Encourager les collaborations entre les laboratoires qui font du fait religieux le centre de leur projet scientifique.



Chrétienne éthiopienne dans la mosquée du Caveau des Patriarches,  
Hébron, Cisjordanie, 2014  
© Manoël Penicaud / IDEAS



# GENRE

---

Les études sur le genre ont permis de rendre visibles, nommer et analyser des réalités longtemps négligées, révélant le caractère historique et social de différences longtemps considérées comme purement biologiques ou naturelles. Divers selon les domaines disciplinaires et les générations successives de chercheuses et chercheurs, quelques jalons balisent en France les cinquante dernières années, tels que le colloque « Femmes, féminisme et recherche » organisé en 1982 par des collectifs féministes et les ministères de la Recherche et des Droits des femmes, *L'histoire des femmes* parue sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot dans les années 1990<sup>1</sup>, ou encore, la création d'EFiGiES, une association de jeunes chercheurs et chercheuses en études féministes et genre, toujours active à ce jour. Depuis lors, et particulièrement à partir des années 2000, la recherche féministe et les études sur le genre sont devenues un champ de recherche foisonnant, internationalisé, donnant lieu à des travaux académiques sur des contextes historiques et géographiques variés, et sur différents milieux sociaux, contribuant à renouveler les sciences humaines et sociales d'un point de vue théorique, épistémologique comme empirique.

Le genre y est thématiqué et étudié comme un rapport social dont le sens est historiquement déposé dans des symboles, normes sociales et politiques, institutions, qui s'incarne dans des trajectoires et expériences biographiques. Il renvoie à des processus sociaux, passés et présents, de production et reproduction d'identités et de relations sociales, contestées ou non, et imbriquées dans des rapports de pouvoir. C'est donc surtout un concept critique, un outil pour saisir certains rapports de pouvoir qui structurent tout univers social à un moment donné, particulièrement heuristique pour déchiffrer les situations de contestation, de bouleversement et de recomposition de l'ordre politique, lorsque divers acteurs s'affrontent pour définir les catégories d'entendement du monde, tout comme les identités et les rôles légitimes des individus.

Par ailleurs, les études sur le genre vont de pair avec les études sur les sexualités, et forment deux thématiques qui, articulées l'une à l'autre, permettent de rendre compte d'une multitude de faits sociaux. En outre, les études de genre se sont emparées de façon significative de l'hypothèse d'une intersectionnalité des rapports sociaux, qui désigne une imbrication des enjeux de genre, de race et de classe, parfois aussi de sexualité, d'âge, etc.).

En France, ces recherches sont devenues un élément central des sciences humaines et sociales, un champ bien établi grâce à des programmes de l'Agence nationale de la recherche (ANR), écoles doctorales, masters, revues et collections thématiques d'ouvrages, ainsi que des réseaux nationaux et internationaux et notamment par le groupement d'intérêt scientifique (GIS) Institut du Genre. Aujourd'hui, il est néanmoins confronté à des contextes socio-politiques suspicieux, voire hostiles, qui cherchent à dénigrer ces recherches. Cela soulève des enjeux de légitimité pour le champ, et rend de plus en plus fréquemment, et dans de nombreux pays, ces recherches toujours plus difficiles à développer — sort qu'elles partagent, plus largement, avec les recherches sur les inégalités et les rapports de domination en général [voir [Inégalités](#)]. Les prochaines années seront décisives, pour préserver ce domaine de recherche et soutenir son dynamisme.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Genre et sexualités](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

---

1. Duby, Georges et Perrot, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1992, 650 p.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Rapports sociaux et politiques de genre

L'analyse historique a mis en évidence la place des questions de race et de genre dans les entreprises coloniales et la place qu'y occupent des expériences de domination et de différenciation. Elle s'attache à éclairer les formes de domination et d'inégalités légitimées dans les empires coloniaux — qu'il s'agisse du concubinage, du recrutement militaire, de la répression ou de la réglementation de la prostitution — et la reconfiguration des systèmes de pouvoir au moment des indépendances.

À l'époque contemporaine, il s'agit de rendre compte des visions politiques qui, aujourd'hui, à l'échelle mondiale, reposent et/ou promeuvent un « ordre sexuel du monde », intégrant des formes d'hétéro-nationalisme brutal ou d'antiféminisme radical. Les questions de genre et de sexualité paraissent y engager à la fois l'intime et le collectif, comme on le voit aujourd'hui, avec les virulentes campagnes anti-transgenre et anti-LGBT en Russie et aux États-Unis, entre autres exemples, qui engagent fréquemment des imaginaires racistes, xénophobes et coloniaux. De quelle manière les normes de la masculinité et de la féminité incluent-elles la contrainte ou la violence dans l'exercice de la sexualité ? Dans quelle mesure la violence sexuelle s'inscrit-elle dans la continuité d'autres formes de domination masculine ? Ce phénomène se nourrit aujourd'hui du développement des relations entre les droites/extrêmes-droites et certains pôles de la cause des femmes, qui portent une conception naturalisante, différenciée et surtout hiérarchisée, des vies, expériences sociales et des rôles des hommes et des femmes. Il se nourrit aussi de mouvements antiféministes, masculinistes et conservateurs, tout comme de résistances ordinaires au féminisme. Les uns comme les autres ont un caractère transnational dont il convient de saisir les ressorts pratiques et symboliques, les codes d'expression, les répertoires d'action, les références aussi bien mythologiques (univers de représentations, « âges d'or », héros et héroïnes) que théoriques (auteurs et autrices, œuvres phares, courants de pensée).

Une telle recherche se complète d'un autre volet qui consiste à identifier, décrire, analyser les mobilisations féministes à travers le monde, leur déclinaison et actualisation dans différents contextes nationaux et régionaux, et leurs effets sur et dans l'espace public, grâce, notamment, à l'usage de réseaux socio-numériques. Cette recherche se prolonge au niveau international dans l'étude des références aux droits des femmes et des minorités sexuelles dans la coopération internationale, la diplomatie féministe, et des leviers internationaux dont disposent les groupes militant pour l'égalité de genre. Il convient de mettre en lumière les effets, en termes d'égalité, des mouvements et mobilisations féministes dans les institutions et dans différents univers sociaux : ceux du travail, de la culture, de l'éducation, de la santé, etc., ainsi que les configurations de leur déploiement — à travers partis et gouvernements, organismes bureaucratiques et experts, institutions internationales, établissements culturels, etc. Il s'agit aussi d'éclairer les diverses formes d'instrumentalisation du genre (*genderwashing*) par des acteurs et actrices privés et publics qui captent le référentiel de l'égalité, de l'émancipation et de la libération de genre dans des programmes dits de « responsabilité sociale » et/ou des stratégies *marketing*.

Sur le plan politique, l'agenda de recherche des approches qui mobilisent la question du genre et des sexualités porte aussi sur les politiques publiques : politique de l'emploi, aménagement des espaces publics et préservation d'espaces sûrs pour les femmes ou telle ou telle minorité sexuelle, politique de transport et de mobilité, politique de santé, etc. [voir [Actions et politiques publiques](#)].

Cet agenda recèle également un volet de questions relatives au droit, afin d'éclairer comment les systèmes et catégories juridiques façonnent le genre, figent des inégalités ou participent à les réduire. Par exemple, l'analyse de la « division sexuelle du travail » et des inégalités associées constitue dans cette perspective un axe clé pour la recherche [voir [Travail](#)]. Pour comprendre les mécanismes historiques et sociaux qui ont mené aux inégalités contemporaines, les sciences humaines et sociales ont décentré le regard du « travail » tel qu'il est longtemps resté défini par les économistes, en réinvestissant notamment les approches féministes matérialiste et marxiste et le concept de « division sexuelle du travail » pour penser les inégalités économiques de genre au-delà de la frontière marchand/non-marchand. Dans cette lignée, elles soulignent la place des

femmes dans la prise en charge du travail domestique (fourni gratuitement pour autrui au sein de la sphère privée) et du travail de reproduction (assurant la production et l'entretien de la force de travail exploitée par le capitalisme), et discutent de la multiplicité des formes de travail accompli — gratuitement ou non — par les femmes (« charge mentale », travail relationnel ou émotionnel).

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre l'exploration de ces modes de division du travail qui assurent un accès genré à l'argent et à des statuts sociaux plus ou moins privilégiés et de mieux comprendre le rôle des violences dans le monde du travail marchand comme au sein de la famille dans la reproduction de la division sexuelle du travail.

L'un des enjeux actuels est de saisir cette division du travail au sein d'un monde globalisé, à l'articulation entre différents rapports de domination, liés au genre, mais aussi aux rapports sociaux de classe, d'âge, de génération, de race qui se jouent dans chaque espace national et dans les migrations transnationales (la division mondiale du travail de *care* est un exemple de la nécessité d'une telle perspective) [voir [Circulations, migrations, mobilités](#)].

### **L'apport des recherches sur le genre et les sexualités pour d'autres questions de recherche**

Depuis les années 1970, le genre comme catégorie d'analyse, mais surtout comme perspective critique, a donné lieu à une remise en question fondamentale des catégories hommes/femmes, et mis en lumière leur historicité, leur variabilité et leur instabilité, notamment si elles sont examinées à partir de leurs marges. Traversée par des différences ethniques, de classe et autres, la catégorie « femmes », si elle a pu être comprise comme stable et indifférenciée, se révèle manquer de pertinence. Dans cette optique, les études de genre entendent précisément saisir la complexité des expériences à travers la multiplicité des rapports de pouvoirs qui tissent le social, et, partant, l'usage de la catégorie globalisante « femmes » semble, sinon condamné, du moins fortement fragilisé.

Cependant, *#MeToo* et la centralité sociale comme scientifique accordée à la question des violences sexistes et sexuelles ainsi qu'aux expériences vécues spécifiquement par les femmes reposent l'enjeu de l'usage de la catégorie « femme », sans préjuger pour autant que les femmes sont les seules victimes des violences sexuelles et sexistes (VSS) et sans reconduire une forme d'essentialisation de la notion de femme — ni de celle de l'homme. L'un des enjeux actuels des études de genre est donc celui des critères de construction de ces notions, si l'on admet qu'elles ont une pertinence, qu'elle soit sociale et politique à travers les enjeux de parité et de représentation équilibrée, ou épistémologique et scientifique, comme catégorie de pensée et d'analyse. Il y a un risque scientifique évident : que le mouvement de légitimation conduise à ne pas remettre en cause la pertinence de la bicatégorisation femmes/hommes dans la recherche, notamment pour des enjeux qui ne sont pas sans lien avec les violences sexuelles et sexistes. Ainsi : faut-il principalement chercher à appréhender les expériences sexuelles à partir d'une *summa divisio* des femmes et des hommes, présupposant sinon une forme d'homogénéité de chaque catégorie, du moins une primauté du critère du sexe pour classer les expériences ? En somme, la re-légitimation de la catégorie « femmes » dans le cadre des VSS risque de conduire à une focalisation sur celle-ci, voire à sa surlégitimation dans des champs où elle mériterait d'être réinterrogée.

Il s'agit de tenir ensemble une grille d'analyse des rapports sociaux attentive aux discriminations et aux inégalités que la pensée féministe vise au premier chef et une mise en question des essentialismes et des classifications et taxinomies binaires dans lesquelles certaines expériences de vie ne rentrent pas.

Sur cette ligne de crête, les recherches sur le genre et les sexualités constituent un domaine qui a vocation à contribuer à l'élaboration de connaissance sur des sujets de recherche tout à fait distincts du genre. Sont ainsi notamment identifiés :

- Les enjeux associés à la santé et à la médecine — avec la question des inégalités genrées dans l'accès aux soins, l'enjeu particulier de la reproduction (contraception, avortement, etc.), l'identification de prismes genrés dans la définition du normal et du pathologique, la question de l'intersexuation et des processus de sexuaction, celle de l'assignation et de la réassignation de genre [voir [Santé](#)];
- Le défi que constitue le changement climatique pour les sociétés humaines retient aussi fortement l'attention dans cette optique [voir [Habitabilité de la planète](#)]. Au sujet de celui-ci,

l'écoféminisme — terme né en France<sup>2</sup> — et le riche croisement opéré dans les sciences humaines et sociales et notamment en philosophie entre éthique et politique du *care*, études sur le genre, et écologie irriguent la recherche sur l'évolution des pratiques sociales, des comportements, des valeurs, des manières dont les êtres humains se relient les uns aux autres ainsi qu'au vivant, plus largement — sur un plan à la fois descriptif et normatif dans des sociétés confrontées aux conséquences du changement climatique.

- Lié à l'enjeu précédent sans s'y réduire, l'espace rural constitue un lieu privilégié de recherche : en lien avec l'histoire du rôle des hommes et des femmes dans la production agricole et la distribution de la propriété foncière, la participation aux décisions dans les mondes ruraux, et avec les mutations contemporaines du monde rural liées à la recomposition des familles, l'arrivée des populations urbaines, les préoccupations écologiques croissantes, les nouvelles formes du travail et d'habitat.

## Outils et dispositifs

### Données

- Mieux accompagner les chercheurs et chercheuses dans l'accès aux données et le recueil de données soulevant des questions éthiques et/ou politiques, en mobilisant la délégation à la protection des données et le [comité d'éthique opérationnel de CNRS Sciences humaines & sociales](#).

### Formation à et par la recherche

- Encourager la formation à l'usage des méthodes et outils numériques par les chercheurs et chercheuses en études de genre, champ de recherche où les approches qualitatives et/ou ethnographiques prédominent largement. Le groupement d'intérêt scientifique (GIS) [Institut du Genre](#), en lien l'École thématique [QuantiLille](#) initie dès 2025 une première formation « Quantifier le genre ».

### Réseaux

- Encourager les interfaces avec les autres sciences, par exemple avec les sciences de l'informatique sur genre et intelligence artificielle, ou les sciences de la vie, sur la sexuation du vivant. Le GIS Institut du Genre, le réseau thématique [Internet, IA et sociétés](#) sont des points d'appui pour engager ce dialogue interdisciplinaire.

2. D'Eaubonne, Françoise, *Le féminisme ou la mort*, Paris, P. Horay, 1974, 336 p.

# GUERRES ET PAIX

La thématique « Guerre et Paix » occupe une place centrale dans les sciences humaines et sociales, tant par son ancrage historique comme objet de recherche que par son actualité brûlante, qui croise les temps de commémorations comme celui du [80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération en France](#) et de l'Europe. Ceux-ci sont souvent des moments de remobilisation de la recherche sur certaines questions ou l'occasion de mettre en avant les avancées des connaissances sur la guerre et sur la paix dans tel ou tel contexte précis.

Les conflits armés, les processus de pacification, les temps de « retour à la paix », les interventions militaires internationales, les violences structurelles ou symboliques et les dynamiques de mémoire suscitent un intérêt renouvelé à l'heure où les crises géopolitiques, climatiques, économiques et sociales se croisent. Étudier ensemble la guerre et la paix conduit à considérer que la paix ne peut être réduite à une absence de conflit ou comprise sous l'angle formel d'un état de guerre ou de paix officiellement reconnu par les autorités. La recherche française a investi ces sujets, même si l'idée de « *peace studies* » n'a pas encore trouvé le même écho qu'en Europe du Nord ou en Amérique du Nord. Notons tout de même la [Chaire Normandie pour la paix](#) créée par l'Université de Rouen, désormais prolongée par la [Chaire Mémoire et avenir de la paix](#), ou encore la fondation d'un Institut pour la paix sur le modèle de l'[U.S. Institute of Peace](#).

Ces dernières années, ce sont aussi et surtout les impacts sur la société dans son ensemble, à toutes les échelles — les traumatismes individuels, les constructions concurrentes de la mémoire, les enjeux économiques, etc. —, qui ont été abordés par les recherches françaises. Ce mouvement n'a pas concerné seulement les guerres de la période contemporaine, comme en témoignent par exemple la vivacité des débats récents sur la Saint-Barthélemy, ou les travaux sur la guerre préhistorique. Guerres et paix sont des objets de recherche marqués par d'importantes circulations disciplinaires (entre anthropologie, histoire, géographie, sociologie, science politique, droit, et désormais histoire environnementale), s'appuyant sur le transfert de concepts ou d'outils entre terrains et périodes (voir parmi de nombreux exemples la mobilisation du génocide des Tutsis ou de la Shoah dans les travaux récents des historiens modernistes). Ce mouvement déborde les approches proprement interétatiques des conflits (1914-1945, une guerre civile européenne ?) et englobe également la question des guerres civiles.

La recherche en sciences humaines et sociales sur la guerre et sur la paix se trouve à la croisée des chemins. Et c'est la perspective même de travailler sur la guerre ET sur la paix qui doit être développée, car ces deux thèmes ont trop souvent été abordés séparément, empêchant l'étude des états mixtes, entre deux, du point de vue politique et social comme en termes de vécus individuels. Dans un monde marqué par l'incertitude, par les conflits diffus et par la remise en cause des institutions internationales, il est plus que jamais nécessaire de produire des savoirs critiques, contextualisés, pluriels et transversaux. Or, les conditions mêmes pour mener une telle recherche ne sont pas toujours réunies. L'impossibilité de mener des enquêtes, d'accéder à des sources, des archives est fréquente ; la mise en danger des chercheurs, chercheuses et des enquêtés ou des personnes ressources (archivistes, etc.) l'est également. Par ailleurs, la paix ne saurait être conçue comme un simple horizon abstrait ou comme une absence de guerre, mais bien comme un processus social, politique et culturel, à documenter, penser et accompagner.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Guerres et Paix](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Dépasser l'opposition binaire guerre/paix

Les travaux récents insistent sur la nécessité de penser un *continuum* entre guerre et paix, plutôt qu'une dichotomie rigide. En effet, les travaux seront amenés à analyser les situations de « ni guerre ni paix », notamment dans les zones comme les régions frontalières ou les territoires en proie à des tensions permanentes, qui échappent aux catégories traditionnelles. Par exemple, la Syrie ou le Sahel présentent des situations de conflit chronique, souvent fragmenté, où la paix officielle masque des violences quotidiennes. Ces situations intermédiaires nécessitent une analyse fine des dynamiques locales, des rapports de pouvoir et des acteurs et actrices en présence, qu'ils soient armés, civils ou institutionnels, mais aussi des liens qu'entretiennent ces acteurs et actrices avec l'État, ses institutions, avec les partis politiques, les organisations religieuses, certains secteurs économiques, etc. L'hypothèse d'extraversion conduit à explorer également les multiples ressources que ces acteurs et actrices captent hors du pays, auprès d'États et d'organisations étrangères, cette dimension jouant un rôle clé dans ce qui rend possible la préparation de projets guerriers ou à l'inverse la route vers la paix.

D'autres recherches pourront examiner la présence de la guerre en temps de paix : la militarisation des sociétés contemporaines, les logiques de surveillance permanente, les discours sécuritaires omniprésents et les violences structurelles (économiques, raciales, de genre) témoignent de la persistance de logiques guerrières. Et à l'inverse, la présence de la paix en temps de guerre tant du point de vue des espaces que des activités préservées (la guerre n'excluant pas toutes formes de coopération entre États belligérants). Ces phénomènes appellent à une redéfinition des frontières entre guerre et paix, en intégrant les dimensions symboliques, psychologiques et institutionnelles de la violence.

Également, les travaux pourront se concentrer sur les sorties de guerre, comme les processus de pacification, de reconstruction, de réconciliation nationale, de justice transitionnelle ou encore de gestion de la mémoire. Les expériences de l'Afrique du Sud post-*apartheid*, du Rwanda après le génocide ou de la Colombie à l'issue du conflit armé révèlent la complexité des trajectoires post-conflit. La paix n'y est jamais un état, mais un processus dynamique, fragile, souvent contesté. Ces situations illustrent qu'il est indispensable de prendre également en compte le rôle joué par les États considérés, ainsi que leurs partenaires internationaux. Car ces deux processus de justice transitionnelle ont été profondément marqués par l'intervention de l'État et des partenaires étrangers.

### Repenser les échelles et les acteurs

Au-delà du cadre national, les conflits modernes s'inscrivent dans des dynamiques globalisées : implication d'acteurs et actrices transnationaux (organisations non gouvernementales [ONG], diasporas, sociétés militaires privées), logiques économiques (trafics, pillages, extractivisme), circulation des armes et des combattants. Une approche transnationale permet de mieux saisir les interdépendances et les logiques systémiques à l'œuvre dans les guerres contemporaines. Cette perspective transnationale, qui a émergé dans les années 1970 en lien avec l'accélération de la mondialisation, est devenue aujourd'hui incontournable pour comprendre une conflictualité de nature protéiforme. Dans ce qu'on appelle aujourd'hui les Suds, toutefois, on note paradoxalement un retard accumulé dans la recherche dédiée aux stratégies proprement étatiques, et aux individus et aux appareils en charge de la politique étrangère, qui restent finalement méconnus, mal compris, parce que délaissés au motif que la décision de politique étrangère relèverait du choix discrétionnaire des chefs d'État. Ce retard doit être comblé.

D'autre part, les recherches récentes insistent sur l'importance d'intégrer les récits expérientiels des individus qui vivent ou ont vécu les guerres et conflits (ceux des civiles, des exilées, des femmes, des enfants et des acteurs et actrices non institutionnels). En s'appuyant sur des recherches participatives, collaboratives, il s'agira de comprendre comment les sociétés vivent, résistent, s'adaptent ou se reconfigurent face aux conflits [voir [Sciences partagées](#)]. Ces « histoires ordinaires de la guerre » révèlent des formes d'inventivité sociale, de solidarité, de résilience, mais aussi des dynamiques d'exclusion et de stigmatisation.

Enfin, il convient de développer des recherches sur les guerres hybrides et numériques, qui témoignent de l'évolution des formes de conflictualité : cyberattaques, désinformation massive, manipulation des opinions via les réseaux sociaux, ciblage algorithmique, sabotage d'infrastructures critiques... Autant de nouvelles modalités de guerre qui nécessitent une collaboration accrue entre les sciences humaines et sociales et les sciences du numérique. L'enquête sur les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, par exemple, illustre la richesse d'une approche pluridisciplinaire mêlant sociologie, neurosciences, histoire et sciences de l'informatique et une démarche analogue pourrait être reconduite.



Scène 57 : la mort du roi Harold à la bataille d'Hastings, détail de la Tapisserie de Bayeux, XI<sup>e</sup> siècle, broderie de laine sur toile de lin, 700 x 50 cm, Bayeux, Musée de la Tapisserie de Bayeux.  
© Myrabella / Wikimedia commons. Licence : CC0 1.0 Universel

## Redéfinir les concepts fondateurs

Les termes « guerre », « paix », « terrorisme », « sécurité », « violence », sont souvent employés de manière floue ou instrumentale et soulèvent les enjeux sémantiques que les recherches en sciences humaines et sociales peuvent décrypter. Une réflexion critique, nourrie par l'histoire des concepts, la sociologie et l'anthropologie politiques et la philosophie, est nécessaire pour clarifier les usages et éviter les simplifications ou les naturalisations.

De plus, les approches croisées et intersectionnelles (genre, classe, race, religion, âge, orientation sexuelle, etc.) permettent de comprendre les mécanismes différenciés de production de la violence. La guerre ne touche pas tout le monde de la même manière. Les violences sexuelles comme arme de guerre, l'enrôlement forcé, la marginalisation des minorités, la reproduction des hiérarchies coloniales et des répertoires impériaux sont autant de thématiques à approfondir. Le recours à la torture, au viol, l'encouragement explicite à la cruauté dans certains contextes, suscitent aussi des questionnements en termes juridiques, éthiques, anthropologiques, sociologiques [voir [Genre, Inégalités](#)].

Enfin, les questions liant guerre et paix invitent à mettre en lumière les temporalités multiples qui traversent les situations. Sur le long terme, produire une archéologie des conflits, de la Préhistoire à l'Antiquité, apporterait un éclairage précieux sur l'évolution des formes de violence organisée et des stratégies de légitimation du pouvoir militaire. Aux époques modernes et contemporaines, la genèse des États-nations, des armées permanentes, des idéologies nationalistes ou impérialistes offre un cadre d'analyse indispensable pour penser les guerres du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Actuellement, l'impact des crises climatiques, des inégalités mondiales, des nouvelles technologies, des migrations contraintes ou encore de la financiarisation de l'économie sur les dynamiques de guerre et de paix constitue un champ d'investigation stratégique [voir [Habitabilité de la planète, Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#) et [Circulations, mobilités, migrations](#)].

## Accès aux sources, indépendance de la recherche et interdisciplinarité nécessaire

L'accès aux sources reste très inégal selon les contextes : destruction ciblée de données (Ukraine, Gaza), archives classifiées, absence d'inventaire ou d'accès libre. La numérisation et la préservation des archives de guerre sont un enjeu crucial. De même, les chercheurs et chercheuses travaillant sur des terrains sensibles sont exposés à des risques de répression, de censure, d'instrumentalisation (comme dans le cas du programme *Human Terrain System* financé par le Pentagone), voire de violences. Il est nécessaire de renforcer les dispositifs de protection, d'éthique et de soutien institutionnel.

Les perspectives postcoloniales en relations internationales ont ainsi montré que la mise en avant médiatique internationale des violences armées sur le continent africain avait conduit à disqualifier, dans plusieurs organisations intergouvernementales répondant aux situations de conflits et de crises, la prétention de ces États à une pleine égalité juridique dans l'exercice de leur souveraineté [voir [Afrique](#)]. Avec aujourd'hui un défi de taille pour la recherche : mieux comprendre l'espace, ténu, dans lequel peuvent continuer de s'articuler les fortes revendications de souveraineté aujourd'hui issues du « Sud global » et la pérennité d'un socle commun de normes internationales. Que plusieurs puissances régionales et mondiales aient montré un mépris inégalé pour les normes internationales bâties depuis 1945 (et avant) rend ce questionnement d'autant plus urgent.

Le développement d'outils d'enquête numérique devient indispensable pour contrer les récits fallacieux, documenter les exactions et produire des données fiables. Les recherches collaboratives avec les sciences de l'informatique, le droit, la médecine ou les arts devront certainement être développées. En effet, la compréhension de la guerre et de la paix passe par des approches croisées (traumatologie, neurobiologie, droit international, visualisation de données, analyse spatiale, littérature, graffiti...), qui seules permettent de saisir les formes informelles de violence, le rôle des acteurs et actrices non étatiques, les dimensions culturelles ou émotionnelles. Il importe de prendre en compte le recours ouvert ou masqué à des acteurs et actrices non étatiques et à des politiques d'intimidation, ou encore l'économie des violences encouragées ou tolérées (extractions minières mafieuses, travail forcé, enrôlements de force de nationaux ou d'étrangers...). L'ampleur des impacts culturels et émotionnels des évolutions en cours est trop

souvent encore négligée : une ouverture vers les théories critiques (féministes, postcoloniales, subalternes) est également essentielle pour renouveler les grilles d'analyse, aider à décrypter les situations. Néanmoins, elles peinent parfois à saisir les processus de construction positive également mobilisés à travers l'histoire et qui expliquent en bonne partie l'évolution du rapport paix/guerre sur le long terme.

Une démarche anthropologique interdisciplinaire permettrait de comprendre comment la démocratie est remise en cause par la généralisation du recours à des violences combinées qui réduisent la possibilité d'établir des normes de droit et de les appliquer, donc de protéger les droits des individus et des groupes.

## Outils et dispositifs

### Données

- Accompagner les initiatives, notamment numériques visant à préserver l'accès aux sources dans des contextes contraints (destruction ciblée de données, archives classifiées, absence d'inventaire ou d'accès libre, etc. La numérisation et la préservation des archives de guerre sont un enjeu crucial. Les initiatives numériques portées par les groupements d'intérêt scientifique (GIS) Moyen-Orient et Mondes musulmans (MOMM), [Asie](#) et [Études africaines en France](#) et l'infrastructure de recherche (IR\*) [Huma-Num](#) à travers le consortium *Digital Studies Africa, Asia, Middle East (DISTAM)* sont un point d'appui pour élaborer une réflexion sur archives et numérique en contexte contraint.
- Encourager la réflexion sur le développement d'outils d'enquête numérique (*Open Source Intelligence [OSINT]*, *Forensic Architecture [FA]*, traçabilité des vidéos, vérification collaborative) pour contrer les narratifs fallacieux, documenter les exactions. Le réseau thématique [Internet, IA et sociétés](#) constitue un point d'appui pour développer cette réflexion. Le GT Gouvernance numérique et débat public en cours de constitution, le volet numérique du Programme AMI SHS porté par l'Institut national des langues et civilisations orientales ([Inalco](#)) et dont le CNRS est partenaire sont des ressources supplémentaires pour encourager cette réflexion.

### Mobilités et terrain

- Mieux accompagner les chercheurs et chercheuses travaillant sur des terrains sensibles et qui sont exposés à des risques de répression, de censure, d'instrumentalisation, voire de violences, en renforçant les dispositifs de protection, d'éthique et de soutien institutionnel. Les réflexions déjà existantes dans chaque GIS aréal doivent être mieux articulées et mises en commun. Elles impliquent les 3 GIS de l'unité d'appui et de recherche (UAR) [Études aréales](#), mais aussi le GIS [Institut des Amériques](#) et le GIS [EuroLab](#) et les réseaux consacrés à l'Europe.

### Réseaux

- Encourager les collaborations avec les sciences tels l'informatique, le droit, la médecine ou les arts. La compréhension de la guerre et de la paix passe par des approches croisées (traumatologie, neurobiologie, droit international, visualisation de données, analyse spatiale, etc.).

# HABITABILITÉ DE LA PLANÈTE

---

Les sciences humaines se consacrent depuis le milieu des années 1960 aux questions climatiques, aux côtés des géosciences, sciences naturelles ou sciences de l'environnement, avec cependant des nuances selon les disciplines, certaines s'y consacrant de façon beaucoup plus récente. Elles développent de multiples entrées, dont la question de l'habitabilité de la planète, autrement dit des changements environnementaux, en particulier des changements globaux qui affectent la capacité des sociétés à habiter certains espaces.

Au regard tout à la fois de la climatisation de la société — les phénomènes sociaux sont à présent largement affectés par les changements climatiques — et de la socialisation du climat — la pression anthropique sur le climat, mais au-delà sur l'ensemble des limites planétaires — les sciences humaines et sociales travaillent aujourd'hui sur la globalité des phénomènes, de l'amont (les causes) à l'aval (les conséquences) en passant par les possibilités d'adaptation.

CNRS Sciences humaines & sociales a, de ce fait, décidé depuis 2021 de placer l'habitabilité dans ses priorités scientifiques afin de soutenir et d'encourager les recherches entrant dans ce périmètre. Il y a une forme d'urgence à faire avancer la compréhension scientifique des bouleversements déjà à l'œuvre dans certaines régions, à l'angle du changement climatique et des activités anthropiques, de la biodiversité, et des sociétés humaines. Cela demande un effort coordonné pour intégrer l'ensemble des champs scientifiques et inclure les savoirs locaux, dans une approche holistique, transdisciplinaire et éthique.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Habitabilité de la planète](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### **Le prisme de l'habitabilité à développer : approfondissements théoriques, ancrage dans le paysage des sciences humaines et sociales et interface interdisciplinaire**

Les sciences de l'environnement liées aux changements globaux ont été jusqu'à présent très prescriptrices des mots-clés programmatiques, sans qu'un réel consensus scientifique ne se dégage toujours quant à leur pertinence. L'habitabilité n'a pour le moment pas eu le succès d'autres notions comme l'Anthropocène. Il s'agit d'une opportunité pour les sciences humaines et sociales qui ont là l'occasion de se saisir du terme et d'être à l'initiative des orientations à impulser.

Car le potentiel heuristique de l'habitabilité, qui désigne la capacité des êtres humains à habiter un espace et à s'y adapter dans des conditions permettant leur survie, voire leur bien-être, est important pour les sciences humaines et sociales. Le concept permet de les placer en acteurs et actrices incontournables de l'analyse d'une gamme de processus de plus en plus nombreux. La dimension totale et existentielle du terme — puisqu'il s'agit bien du risque de ne plus pouvoir habiter la Terre ou au moins certaines parties de la Terre — élargit en effet les enjeux de la menace environnementale au-delà d'un suivi de la température moyenne globale et des tonnes de CO<sub>2</sub>, faisant monter l'alerte climatique en intensité et surtout en extension : entrent en jeu les processus et facteurs, spatiaux, écologiques comme sociaux, culturels, économiques et politiques qui influencent l'habitabilité ; les différentes dimensions de l'habitabilité (comment habite-t-on un espace ?), qui évoluent dans le temps, selon les lieux considérés, mais également les positions sociales, le genre, l'origine, etc. Autrement dit, il s'agit à la fois de s'intéresser aux façons dont les changements globaux limitent l'habitabilité de la Terre, aux modalités par lesquelles les sociétés limitent elles-mêmes leurs capacités à vivre sur certains territoires et enfin aux manières dont elles s'adaptent, ou pas, aux nouvelles conditions de vie. L'habitabilité permet de décliner, à toutes les échelles, la possibilité même de vivre sur un territoire, dans sa matérialité, mais également dans tout ce que cela comporte d'attachements et de sensibilité. À toutes les échelles et dans toute la diversité des situations : réfléchir à l'habitabilité conduit à s'intéresser aux multiples façons de concevoir et de bâtir des espaces de vie, des architectures et des infrastructures, mais également aux cosmologies dans lesquelles les sociétés inscrivent leurs habitats et les modalités de leur cohabitation avec l'ensemble du vivant. Les humains vivent sur une même planète, mais il existe une grande diversité de manières de l'habiter et d'envisager, et de penser cet habitat y compris en relation avec le reste du vivant. Les enquêtes ethnographiques, en permettant de documenter cette variété, densifient la réflexion sur l'habitabilité et contribuent à ouvrir les recherches sur les changements globaux aux sciences humaines et sociales. Les analyses de ces multiples façons d'habiter et de cohabiter permettent en sus de développer, à partir de la notion d'habitabilité, des questions éthiques et politiques : qui décide de ce qui rend un espace habitable ? Quels savoirs sont mobilisés pour définir ces critères ?

Un détour par les avancées en astrophysique et la découverte d'exoplanètes situées dans des zones dites « d'habitabilité » peut également nourrir la réflexion des sciences humaines et sociales en les conduisant à s'interroger sur notre place dans l'univers. Les recherches sur la possibilité de découvrir une vie sur d'autres planètes influencent notre regard sur la Terre et permettent aussi d'adopter un regard distant sur notre propre planète, comme si elle était elle-même extraterrestre.

Sans oublier la longue histoire des discours savants et politiques sur l'habitabilité (qui a pu permettre de départager les populations « civilisées » des « sauvages », ou encore le déploiement de discours coloniaux racistes à l'encontre de populations censées ne pas savoir gérer leurs milieux de vie), le terme se présente aujourd'hui comme un concept, certes non stabilisé dans sa définition et son usage, encore en construction, mais éminemment prometteur pour les sciences humaines et sociales. Elles ont la possibilité d'approfondir un vaste travail déjà bien avancé, pour se l'approprier totalement, l'ancrer dans leurs épistémologies et tenter de fédérer les autres disciplines autour de cette dynamique. Développer une approche intégrée de l'habitabilité suppose en effet de créer un cadre théorique et méthodologique commun entre sciences humaines et sociales et sciences naturelles. Cela nécessite de dépasser la division traditionnelle entre les sciences du vivant, de la terre et les sciences sociales, et de développer des outils à l'interface entre les différentes épistémologies.

### Intrications des crises : l'habitabilité dans un monde menacé et menaçant

Les sociétés humaines font face à des transformations radicales de leurs environnements. Ces transformations induisent le plus souvent une vulnérabilité croissante de l'habitabilité et une dégradation des conditions de vie pour l'ensemble du vivant. Les sciences humaines et sociales se doivent d'explorer à la fois les pratiques humaines qui ont généré ces situations, mais aussi les conséquences sur les modes de vie, les pratiques sociales, culturelles et religieuses et l'émergence de nouvelles stratégies mises en œuvre par les communautés humaines.

Tout d'abord, ce constat de la vulnérabilité croissante de l'habitabilité interroge la façon dont certaines sociétés ont exploité et exploitent encore de manière non durable les ressources de la planète, modifiant plus ou moins directement les conditions physico-chimiques de la vie sur la Terre. En même temps, d'autres sociétés, en particulier autochtones, ont puisé dans leur environnement avec plus de parcimonie. Dans les deux contextes, des recherches doivent s'élaborer dans une perspective qui prenne en compte la longue durée.

Celles-ci gagneraient, par ailleurs, à se développer au sein de démarches pluri ou interdisciplinaires touchant par exemple à l'effondrement de la biodiversité et à ses impacts pour les humains, aux modalités de l'extinction de masse en cours, aux stratégies d'une variété d'acteurs et actrices pour y faire face et aux outils, notamment juridiques, mais aussi politiques, mis en place pour la restaurer. D'importance particulière sont les problématiques liées à la modification des usages des sols et aux conflits d'usage (entre agriculture, développement du photovoltaïque, extractivisme, par exemple), à la problématique de l'eau, avec des situations récurrentes de pénurie et de sécheresse. Par ailleurs, en tant que plus grand puits de carbone, l'océan est un acteur clé de l'habitabilité de la planète et les conséquences des changements climatiques y sont à explorer davantage, qu'il s'agisse des conséquences de la montée du niveau des eaux pour les sociétés littorales ou de la disparition des ressources halieutiques dont dépendent de nombreuses populations pour vivre, du rôle des ports dans ce contexte et des nouvelles formes de gouvernance à proposer afin de le saisir de manière intégrée, donc, dans ses trois dimensions. Réserve majeure d'hydrocarbures et de métaux critiques, l'océan génère autour de lui des enjeux géopolitiques et de sécurité liés à la transition énergétique.

Les villes, qui ont fait l'objet d'une prospective de la part de CNRS Sciences humaines & sociales, deviennent ponctuellement inhabitables pour les personnes âgées, les enfants, les malades, particulièrement touchés par les vagues de chaleur. L'évaluation des impacts globaux des stratégies bioclimatiques sur l'environnement urbain et la santé humaine est insuffisamment creusée (par exemple les comportements d'adaptation à la chaleur des personnes et la vulnérabilité socio-économique à la chaleur) d'autant plus que les politiques d'urbanisme et le droit peinent à intégrer une vision systémique et inclusive du climat à l'aménagement du territoire. La préservation du patrimoine architectural est problématique tant elle s'inscrit parfois en contradiction avec les nécessités d'adaptation climatique. Sur cette thématique comme sur de nombreuses autres, la transmission des savoirs et méthodes vers les acteurs opérationnels est un défi, notamment en ce qui concerne la pérennité des cadres de production des connaissances et la communication des incertitudes des résultats scientifiques aux décideurs et décideuses, qui attendent des données précises malgré les marges d'erreur inhérentes aux modèles et mesures.

Mais plus encore que l'élévation des températures en ville, que l'état critique de la biodiversité, des ressources en eau, des sols ou des océans, c'est l'intrication des crises qui y sont associées qui interpelle, à laquelle s'ajoutent d'autres sources d'instabilité critique du système planétaire, notamment sociales, politiques et économiques. Dans cette configuration, la thématique des risques occupe une place grandissante. Elle fait l'objet du programme et équipement prioritaires de recherche (PEPR) **RISQUES**, co-piloté par les sciences humaines et sociales et les sciences de la terre et de l'univers, visant à produire une science intégrée des risques et proposant des approches diversifiées par causes et lieux de crises (montagne, littoral, outre-mer, zones industrialo-portuaires), s'attachant également aux enjeux méthodologiques transversaux ainsi qu'au développement d'infrastructures permettant l'interopérabilité des données. Le rapport au droit et aux politiques publiques demanderait à être davantage investigué dans ce cadre, notamment pour comprendre l'implication du système juridique dans les situations de pression anthropique sur les écosystèmes, d'exposition aux risques, notamment par les réglementations relatives à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace. Les expérimentations et initiatives qui tentent de combiner transition environnementale, développement économique et justice sociale,



Vasques d'eau hyperacide sur le site hydrothermal de Dallol, un environnement unique sur la planète situé dans la dépression de Danakil, en Ethiopie. La couleur verte de l'eau est due à la présence de fer réduit en solution.  
© Purificacion LOPEZ GARCIA / ESE / [www.deemteam.fr](http://www.deemteam.fr) / CNRS Images

au niveau local, national ou supranational requièrent également de l'attention. Elles nécessitent que l'on s'intéresse aux formes de gouvernance participatives pour mieux coordonner les crises locales et mobiliser de nouvelles formes de résilience et d'adaptation.

Plus largement, cette intensification contemporaine des risques et des catastrophes plonge potentiellement les sociétés dans des situations de crises d'autant plus complexes à affronter qu'elles sont d'origines différentes, mais aussi que leurs effets se cumulent, parfois se renforcent. Ainsi, les conséquences des impacts du dérèglement climatique et du dépassement des limites planétaires — inondations, sécheresse, incendies, pollutions — ont des impacts sur les modes d'organisation des sociétés comme sur la façon dont elles se pensent et interagissent entre elles, avec la menace en arrière-plan d'atteindre des points de bascule qui rendraient certaines situations d'inhabitabilité irréversibles. Choix des acteurs et actrices économiques, étatiques, contextes géopolitiques et guerres s'ajoutent et se combinent pour produire des polycrises dont la complexité est inédite.

Les recherches rendant compte de ces limitations croisées de l'habitabilité de territoires dans un contexte de polycrises sont à développer. L'Arctique est un exemple des espaces sur lesquels le CNRS Sciences humaines & sociales tient à mettre l'accent. Le changement climatique y entraîne des bouleversements amplifiés, rapides et inédits qui ont des répercussions localement, mais aussi à l'échelle mondiale. La dégradation du pergélisol, les modifications de l'environnement de façon plus générale, y affecte grandement les populations, en menaçant leurs habitations, leurs activités de subsistance, les conditions de bien-être, de santé physique et mentale, mais au-delà, ce sont les perspectives de transmission des savoirs concernant le territoire, la culture, l'identité, qui sont en jeu [voir [Territoires habités](#), [Travail](#), et [Santé](#)]. Plus largement, c'est la sécurité des quatre millions d'habitantes et notamment des peuples autochtones qui est menacée. Le recul de la glace de mer ouvre de nouvelles possibilités et des risques croissants liés au transport maritime, à la possibilité de développer de nouvelles activités industrielles et extractives et au tourisme — toutes activités économiques qui ajoutent une pression nouvelle sur les environnements arctiques.

Aucun lieu sur la planète n'est aujourd'hui exempt de limitations objectives de son habitabilité, même les confins du monde sont peuplés de plastique, de métaux lourds et de polluants organiques persistants. La situation la plus courante consiste dans le croisement de menaces restreignant au mieux le bien-être et le plus souvent la santé même de l'ensemble du vivant sur un territoire donné. Les recherches liées à la santé sont d'ailleurs de plus en plus menées dans cette perspective globale. Les sciences humaines et sociales documentent des situations locales tout en dévoilant les caractéristiques systémiques et les interdépendances, seule façon de démêler les fils des situations marquées par des polycrises.

### **Pollutions : l'habitabilité dans un monde toxique**

Parmi les limitations de l'habitabilité, la pollution croissante des écosystèmes est un fait majeur, parce que largement généralisée. Un certain nombre d'activités humaines, qu'elles soient agricoles, industrielles, extractives, ont des effets directs sur l'habitabilité des territoires, en rendant impropres à la consommation les eaux ou les produits naturels qui y sont puisés, cueillis, ramassés. L'effet « cocktail » lié à l'addition des différentes pollutions, vient s'ajouter à l'effet spécifique de chacune d'entre elles. La surutilisation, au quotidien, de certaines matières comme le plastique ou l'aluminium, expose également humains, sols et océans à une toxicité tout à la fois sanitaire, environnementale, visuelle, d'usage. De surcroît, le réchauffement climatique a un impact important sur les pollutions qui viennent à leur tour fortement aggraver un certain nombre de pathologies chroniques. Les recherches ici concernées et qui demandent à être développées, parfois menées en lien étroit avec le secteur de la santé, s'intéressent à des types divers de pollution (polluants éternels, chlordécone, silice, gasoil, plastique...) comme à leur inscription dans l'histoire et s'attachent tout à la fois à mesurer l'efficacité de la régulation et des politiques publiques mises en place et à mettre en évidence les lacunes, ainsi que les difficultés et les obstacles qu'elles rencontrent ; décrire les mécanismes socio-politiques de production de l'ignorance [voir [Comportements](#)] ; les mobilisations de citoyennes/habitantes/travailleurs et travailleuses dans la diversité de leurs formes, y compris la désobéissance civile ou l'action en justice ; à produire et analyser des données de localisation et de caractérisation des pollutions [voir [Actions et politiques publiques](#)]. Au regard du champ des possibles en termes d'objets de

recherche, ainsi que de la nécessité de mettre à jour les causes profondément systémiques de la persistance des activités polluantes au-delà de toutes les formes d’alertes, les sciences humaines et sociales pourraient se saisir davantage de ces questions qui sont marquées de bout en bout par des activités humaines encore à inventorier, analyser, décrypter et mettre en perspective.

L’activité de recyclage, qui fait l’objet d’un [PEPR](#) au sein duquel travaillent les sciences humaines et sociales, devient dans un tel monde un objet de recherche porteur d’enjeux essentiels, qui rend nécessaire une compréhension approfondie et une reconfiguration du métabolisme des sociétés, c’est-à-dire des flux matériels et énergétiques qui sont bien régis par des processus à la fois sociaux, économiques, techniques et politiques, qu’il faut investiguer : comment les flux de ressources et de déchets, loin d’être neutres, sont façonnés par des relations de pouvoir, des choix politiques et des trajectoires historiques qui déterminent qui contrôle, capte ou subit ces circulations ? Cette perspective socio-matérielle permet de révéler les inégalités spatiales et les tensions qui émergent des politiques d’économie circulaire, notamment entre territoires centraux et périphériques ou entre acteurs et actrices dominantes et marginalisées. Des stratégies des entreprises au rôle de l’innovation technologique, du travail sur les standards aux outils numériques, de la place des comportements « écoresponsables » aux sphères d’influence, réseaux sociaux et État, les points d’entrée dans ces problématiques sont nombreux.

En approfondissant la perspective critique déjà développée par les sciences sociales sur la justification même du recyclage — puisque dans nombre de cas, son développement offre une justification à la perpétuation de pratiques visant à la surconsommation et au gaspillage de matières — il s’agit de se demander quels sont les acteurs et actrices, les dynamiques territoriales et les circuits de circulation des matériaux recyclés dans une perspective d’écologie territoriale, mais aussi géopolitique avec la persistance du commerce (mondialisé) des déchets. Comment certaines pratiques (collecte industrielle, exportation, recyclage artisanal, réparation) rendent-elles les déchets visibles ou invisibles, et dans quelle mesure participent-elles à perpétuer l’idée selon laquelle les objets sont destinés à être jetés après usage ? Il apparaît donc nécessaire de mieux comprendre et de documenter en profondeur « la politique matérielle du recyclage ».

### **Inscrire inégalités, mobilisations et régulations au cœur des recherches sur l’habitabilité**

La spécificité des recherches en sciences humaines et sociales sur les thématiques ayant trait à l’habitabilité réside en partie dans cette capacité à en dévoiler les enjeux structurants et systémiques. Plus particulièrement, il s’agit de systématiser les analyses en termes d’inégalités [voir [Inégalités](#)] dans la mesure où les vulnérabilités humaines liées aux questions de pollution, aux conséquences du dépassement des limites planétaires et du rapprochement des points de bascule, aux risques accrus ou aux situations locales de fragilisation concrète de l’habitabilité de certains territoires, sont éminemment relatives aux catégories de population touchées. Simultanément, les enjeux environnementaux et climatiques se construisent à travers un ensemble de mécanismes renvoyant à des enjeux de connaissance, économiques ou encore de pouvoir qui rendent la plupart des dossiers très conflictuels. La conflictualité liée aux mobilisations environnementales nécessite des recherches et mises en commun de recherches, ainsi qu’une mise en perspective au regard du temps long. Les formes, niveaux et échelles de régulations sont multiples et de plus en plus diversifiés puisqu’ils sont produits par les États, l’Union européenne, les autres organisations internationales, les échelons plus locaux, les entreprises, les associations, etc. Il convient de mettre en évidence leurs spécificités, la manière dont elles évoluent et dont elles s’articulent, ou pas. D’ores et déjà inhérentes à la plupart des recherches en sciences humaines et sociales, les approches en termes de justice environnementale, mais également de mobilisations et de régulations [voir [Actions publiques et mobilisations](#)] sont à ancrer dans le sillage de la problématique de l’habitabilité.

### **Restaurer l’habitabilité : science et politique**

Plus peut-être que pour d’autres thématiques, le caractère proprement existentiel des menaces évoquées conduit à pointer la recherche comme un levier de transformation sociale et écologique. Le lien entre science et société est assez largement consubstantiel aux travaux dont il est ici question. De fait, les enjeux d’« habitabilité de la planète » posent des problèmes centraux sur le rôle et la place des sciences, le rapport entre savoirs, actions et politiques [voir [Sciences partagées](#)]. Traduire l’habitabilité en critères concrets d’évaluation et d’action est un défi

clé pour la recherche et les politiques publiques, d'autant plus que les savoirs scientifiques sont régulièrement remis en question, voire pointés comme les ennemis.

La problématique est d'autant plus complexe concernant l'habitabilité que les sciences et les techniques ont elles-mêmes un rôle ambigu et contradictoire par rapport aux évolutions en cours. Les différentes innovations scientifiques et techniques et leurs développements de plus en plus rapides jouent un rôle majeur dans l'épuisement de différentes ressources et la dégradation des milieux de vie et des environnements. En même temps, les connaissances scientifiques sont de plus en plus importantes, pour comprendre ces transformations, dans la longue durée, dans toutes leurs déclinaisons, pour rechercher des trajectoires techniques, sociales, politiques et environnementales permettant de limiter l'exploitation des ressources naturelles et la destruction de la planète. Cette confiance/défiance dans les sciences et techniques, particulièrement visible sur les questions sanitaires et environnementales, doit ainsi faire l'objet d'une attention particulière.

Les relations entre science et politique sont à penser dans ce contexte renouvelé par l'extrême fragilisation de l'habitabilité. Notamment, la question du rôle de l'expertise scientifique, et plus globalement des formes d'association des sciences aux décisions et interventions publiques, même si elle n'est pas nouvelle, se pose aujourd'hui avec acuité : des décisions urgentes doivent être prises dans un certain nombre de domaines alors même que les experts et les scientifiques partagent l'impression croissante que leur voix est de moins en moins entendue par les politiques, conduisant à des formes de mobilisations et d'actions collectives renouvelées.

## Outils et dispositifs

### Données

- Accompagner les initiatives visant le développement d'outils de mise en comparaison de différents territoires et s'appuyant sur des données essentiellement locales, en prenant appui sur l'infrastructure de recherche (IR\*) **Progedo** pour la mise à disposition et la visibilité de ces données.
- Engager une réflexion sur la mutualisation, la circulation, l'archivage des données multithématiques sur les changements globaux et le changement climatique. Le réseau Regards croisés interdisciplinaires sur le droit, la régulation et le savoir scientifique autour du changement climatique (**CLIMALEX**) et les IR\* **Huma-Num** et Progedo sont les points d'appui de cette réflexion.
- Identifier les besoins et les difficultés d'accès aux bases des données étrangères pour développer des approches comparées.

### Réseaux

- Développer l'unité d'appui et de recherche (UAR) Ex-CHANGES, créée au 1er septembre 2025, pour fournir un lieu commun, accueillant pour l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales désireuses de travailler sur les changements globaux, le climat dans leurs liens avec les sociétés. L'unité d'appui et de recherche permettra d'agrèger des compétences variées, visibiliser les forces scientifiques et les mettre en lien entre elles, aussi bien avec leurs équivalents à l'international qu'avec les autres sciences et avec la société. L'UAR jouera un rôle de tête de pont, et œuvrera pour la mise en réseau et la fabrique de communautés.
- Encourager les coopérations interdisciplinaires en prenant appui sur les réseaux dans lesquels CNRS Sciences humaines & sociales est porteur primaire ou secondaire : réseau thématique (RT) Approches méthodologiques des dynamiques de l'agrobiodiversité : terrains, réseaux, modèles (ReSoDiv) ; RT Arctique : Enjeux pour l'environnement et les sociétés (**AREES**) ; RT Lumière et environnement (LUMEN) ; RT **EthnoEco** ; RT Groupement de recherche Mers et Océans (**OMER**) porté par la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (**MITI**), le RT Déchets, valeurs, sociétés et le RT CLIMALEX.

# HANDICAP ET PERTE D'AUTONOMIE

Le handicap a d'abord été étudié par les sciences de la santé, dans une perspective de rééducation ou de réadaptation, tandis que les sciences sociales s'y intéressent depuis les années 1960 et surtout 1970, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni, dans la perspective d'études critiques en lien avec les *disability studies*. La recherche en sciences humaines et sociales a ainsi contribué à faire évoluer le regard sur les personnes en situation de handicap. Le handicap est aujourd'hui perçu et/ou défini comme le résultat d'une interaction combinant la pathologie, les autres dynamiques propres à l'individu (âge, capital social, culturel, économique, hérité et développé dans une trajectoire de vie) et l'environnement social ou physique de la personne (entourage, milieu de vie, société). En France, comme dans d'autres pays, la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap par des politiques publiques volontaristes et l'évolution du cadre réglementaire ont progressé dans le même temps pour favoriser l'autonomie, l'inclusion de ces personnes et leur assurer une meilleure qualité de vie : école et formation, traitement, emploi, accessibilité y compris numérique... On a assisté à un renforcement des mots d'ordre d'inclusion, de participation sociale, d'autonomie et d'accès aux droits à l'échelle internationale. Cela résulte notamment de l'adoption de la convention de l'Organisation des Nations unies (ONU) relative aux droits des personnes en situation de handicap en 2006 et de la reconnaissance et diffusion de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) depuis 2001 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette dernière met l'accent sur le rôle de l'environnement dans la production du handicap et s'éloigne d'une conception biomédicale. Toutefois, des oppressions, mécanismes de domination et de discriminations en raison d'un handicap demeurent. Les personnes en situation de handicap souffrent de discriminations dans leur accès à l'éducation et à l'emploi, rencontrent des obstacles pour accéder à l'emploi, s'y maintenir et y progresser, ont des plus grandes difficultés d'accès à un logement, d'accès aux soins et sont plus isolées, etc.

Les sciences humaines et sociales s'attachent à développer une approche globale et intégrée du handicap et de l'autonomie, combinant l'étude des expériences individuelles avec celle des dimensions sociales, situationnelles et environnementales. De plus, dans un contexte où les personnes en situation de handicap ne constituent pas un groupe homogène, les recherches conduites se donnent pour ambition la compréhension des mécanismes de l'autonomie et l'exploration des voies permettant de la restaurer et préserver, y compris sous l'angle d'une adaptation de l'environnement à la différence. Elles incluent des analyses sur l'impact des catégories juridiques sur la prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie ; l'articulation entre le care privé et les politiques publiques ; la place, le rôle et les limites des solidarités familiales ; les politiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs aidants ou encore le marché du travail.

Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont concernées, en particulier la sociologie, l'économie, les sciences juridiques, l'histoire, l'anthropologie, la philosophie ou encore la géographie et l'urbanisme, en collaboration croissante avec les sciences du vivant et de la santé, ainsi que les sciences de l'ingénierie.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Handicap et perte d'autonomie](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### **Inégalités, discriminations, validisme et enjeux d'accessibilité**

Les inégalités structurelles, qu'elles résultent de conditions sociales d'existence ou de discriminations systémiques issues de politiques sectorielles et de préjugés, nécessitent d'être mieux documentées. Il est crucial d'examiner non seulement les discriminations directes subies par les personnes en situation de handicap, mais aussi les conséquences d'un traitement indifférencié dans des domaines variés comme la santé, le logement, le transport, l'éducation et l'emploi [voir [Éducation](#) et [Circulations, mobilités, migrations](#)]. Une telle analyse doit affiner notre compréhension des mécanismes multifactoriels qui génèrent ces inégalités, en étudiant leur origine, leur construction et leur reproduction au fil des années par de multiples systèmes de domination qui s'entremêlent (validisme, sexisme, transphobie, racisme, âgisme, etc.), ainsi que leurs effets sur l'expérience subjective et la trajectoire des personnes concernées. Dans les pays anglo-saxons, certaines critiques du modèle social du handicap ont donné naissance aux approches critiques capacitistes et validistes (*ableist studies*), qui interrogent les systèmes normatifs sous-jacents à l'exclusion des personnes en situation de handicap. Ces approches analysent la construction corrélative des notions de normalité et d'anormalité, et la manière dont la société définit implicitement qui est valide ou invalide, capable ou incapable. Elles étudient la normativité dans la construction de ces catégories, en tentant de montrer comment elles intègrent des jugements de valeur sur ce qui est juste, acceptable ou souhaitable.

Par ailleurs, la constatation par le Comité européen des droits sociaux et les rapports du Défenseur des droits, vingt ans après la loi de 2005, révèlent que l'accessibilité demeure un enjeu majeur en France. Ces inégalités, se manifestant dans divers secteurs, soulignent la nécessité de repenser l'environnement social et spatial comme facteur pouvant atténuer ou aggraver la situation de handicap. Il s'avère essentiel d'examiner comment les espaces publics sont conçus, produits et régulés, et d'intégrer la dimension culturelle et cognitive en étudiant comment les personnes investissent et s'approprient ces lieux. Pour cela, une approche interdisciplinaire réunissant urbanisme, sociologie, psychologie et sciences politiques, associée à une collaboration étroite entre chercheurs et chercheuses et praticiennes, permettrait d'identifier des solutions concrètes pour transformer ces espaces en environnements véritablement inclusifs [voir [Inégalités](#)].

Les trois pistes de recherche suivantes pourraient enrichir l'analyse et la compréhension des freins et leviers d'actions pour mettre en œuvre et considérer l'accessibilité comme condition de citoyenneté :

- la première interroge l'évolution et l'évaluation des politiques de l'accessibilité dans ses dimensions nationale et internationale ;
- la deuxième s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire des transformations de la société en matière d'accès aux soins, à la mobilité, aux logements, à l'information et la communication, à l'éducation, à l'emploi, etc. ;
- la troisième considère à la fois les revendications et les dynamiques de mobilisation à l'œuvre en matière d'accessibilité et plus largement d'affirmation du droit à l'autonomie.

### **Développement des recherches sur l'acquisition et le maintien de l'autonomie**

En adossant le handicap à la perte d'autonomie, la focale est mise d'emblée sur la dépendance et l'incapacité alors même que l'articulation entre le handicap et l'autonomie renvoie à une dimension plus étendue de l'autonomie qui dépasse sa perte pour considérer à la fois son acquisition et son maintien. S'intéresser à l'apprentissage, à l'acquisition et au maintien de l'autonomie des personnes en situation de handicap aux différents âges de la vie — en tenant compte des contextes socio-spatiaux — permet de nourrir par des questionnements transversaux les recherches adossées au handicap. Il pourrait être pertinent, de ce point de vue, d'interroger les effets de l'apprentissage et l'usage des outils numériques et de l'intelligence artificielle [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

### **Décloisonnement des recherches sur le handicap pour interroger les dynamiques du « médico-social »**

Depuis le début des années 2000, la recherche sur le handicap et la perte d'autonomie s'est structurée en France, notamment sous l'impulsion d'institutions comme la Direction de

la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Cependant, cette structuration a tendance à rester cloisonnée, segmentant les recherches sur le handicap, le vieillissement et la santé mentale.

Un rapprochement des deux champs de recherche sur le vieillissement et le handicap autour des questions d'autonomie est particulièrement pertinent. Encore largement disjointes, les deux communautés de recherche gagneraient à croiser leurs questionnements, leurs problématiques, leurs méthodologies et leurs résultats. Plusieurs projets du programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie se situent d'ailleurs à la croisée de ces deux champs et on peut considérer que l'un des enjeux scientifiques du PPR est justement de voir dans quelle mesure ce rapprochement est heuristique [voir [Âges de la vie](#)].

Certaines réalités émergentes incitent à ce rapprochement. C'est le cas notamment des personnes en situation de handicap vieillissantes, qui constituent un sujet de recherche à prioriser dans les prochaines années. En effet, l'augmentation très rapide de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, spectaculaire pour certains types de handicaps comme la trisomie 21 pose un ensemble de défis sociétaux que la recherche peut aider à éclairer : adaptation des établissements pour personnes en situation de handicap au vieillissement de leurs résidents (passage à la retraite, pathologies liées au vieillissement) ; formation des professionnels du social et de la santé à des réalités auxquelles ils n'étaient jusqu'alors pas confrontés (comme le développement de maladies neuro-évolutives chez des personnes déficientes intellectuelles) ; devenir des personnes en situation de handicap vivant au domicile de leurs parents lorsque ces derniers décèdent ; mise au défi des cloisonnements institutionnels, et notamment de la barrière



Test du livre "Les petits explorateurs tactiles au Muséum" par un enfant en situation de handicap visuel.

© Cyril FRESILLON / Les Doigts Qui Rêvent / SMAS / CLLE / Muséum de Toulouse / CNRS Images

d'âge à 60 ans qui distingue, en France, politique de la vieillesse et politique du handicap, la question étant de savoir dans quel type de structure (et avec quelles compétences professionnelles) se fait leur accompagnement (maintien dans le secteur du handicap ou orientation en Ehpad ?) [voir [Travail et Santé](#)].

Plusieurs questions se posent dès lors, dont la recherche pourrait se saisir : l'étude des pratiques et expériences des personnes en situation de handicap ainsi que de leurs proches ; l'étude des pratiques professionnelles et de leur transformation ; l'étude des dispositifs innovants et des négociations qui ont permis de les mettre en œuvre ainsi que de leur plus-value pour offrir un accompagnement de qualité ; l'évolution de l'État-providence en lien avec ces transformations. Il convient de ce point de vue de problématiser le « médico-social » en mettant au centre de l'analyse l'organisation sociale, institutionnelle et pratique des soins de long terme et des prises en charge des personnes confrontées à des difficultés à la fois médicales et sociales. Cette approche est d'autant plus pertinente dans un contexte de transformation des politiques publiques (« virage domiciliaire », « désinstitutionnalisation », « inclusion en milieu ordinaire »). Il ne s'agit plus seulement d'une prise en charge, mais d'un accompagnement visant à rendre effectifs les droits des personnes concernées.

### **Comparaisons internationales des politiques d'autonomie**

Un défi majeur pour la recherche française est le développement d'études comparatives sur les politiques de l'autonomie [voir [Actions et politiques publiques](#)]. Les trajectoires des politiques de l'autonomie des pays étrangers restent largement méconnues de la grande majorité des chercheurs et chercheuses et enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses en France. Si des recherches existent sur des cas nationaux, elles manquent souvent de profondeur diachronique et d'une diversité linguistique et culturelle suffisante. Une analyse des trajectoires des politiques publiques conduites dans différents pays, y compris du Sud global, basée sur des méthodes mixtes (analyses quantitatives et qualitatives) et la maîtrise des langues locales (et non les seules sources en anglais), avec une dimension diachronique couvrant *a minima* la période 1945-2025, permettrait d'identifier des dynamiques communes et divergentes, de mieux situer la singularité française et d'éclairer les débats publics sur les modèles d'inclusion et d'accessibilité. Les recherches offriraient en effet l'occasion de nuancer l'état des lieux, en relativisant parfois les succès de certaines politiques nationales (comme les politiques nordiques), en cernant les difficultés et succès rencontrés par les gouvernements désireux de réorienter leurs politiques nationales, d'analyser le jeu des différents acteurs et actrices, les choix opérés, les innovations et leurs résultats. La comparaison internationale pourrait aussi permettre de mieux appréhender les interactions entre les politiques de l'autonomie et d'autres secteurs (politique énergétique, égalité des sexes, urbanisme, etc.). L'intersection entre handicap et enjeux environnementaux émerge également dans les *disability studies* anglo-saxonnes. Cette perspective permet d'interroger :

- la vulnérabilité accrue des personnes en situation de handicap face aux changements climatiques [voir [Habitabilité de la planète](#)] ;
- l'absence de prise en compte de leurs besoins dans les politiques d'adaptation ;
- leur exclusion de la gouvernance environnementale ;
- leur apport potentiel à la conception de sociétés plus inclusives et résilientes.
- En France, cette thématique est encore peu explorée, bien que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ait initié des recherches sur la décarbonation du secteur médico-social. Développer des travaux sur cette intersection suppose de mobiliser des approches interdisciplinaires et multiscalaires.

D'une manière plus générale, peu d'études ont exploré comment ces différentes politiques se renforcent ou se freinent mutuellement, comment se définit la hiérarchie des priorités budgétaires sur le long terme. Là encore, une analyse diachronique basée sur des données économiques et des archives permettrait d'appréhender ces dynamiques et de mieux comprendre les décisions publiques dans le domaine de l'autonomie.

Ce chantier de comparaison internationale présente cependant plusieurs verrous :

- la dispersion des sources et leur accès limité dans certaines langues ;
- le manque de chercheurs et chercheuses maîtrisant plusieurs langues et des méthodes empiriques variées (archives, statistiques, entretiens, observations) ;
- la relative brièveté des financements de recherche (contrats Agence nationale de recherche [ANR]), alors que ces travaux nécessitent un temps long.

## Outils et dispositifs

### Données

- Soutenir le recueil de données actualisées, intersectionnelles et territorialisées pour dessiner les contours de la population en situation de handicap, ses besoins et contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, en prenant appui sur les infrastructures de recherche (IR\*) [Huma-Num](#) et [Progedo](#).

### Réseaux

- Encourager le rapprochement entre les recherches sur les situations de handicap et celles sur les vieillessees et le vieillissement, quand cela est pertinent, en s'appuyant sur les multiples dispositifs existants dont le CNRS est porteur ou membre : le programme prioritaire de recherche (PPR) [Autonomie](#), le groupement d'intérêt scientifique Institut de la longévité, des vieillessees et du vieillissement (GIS [ILVV](#)), le GIS Institut pour la Recherche en Santé Publique ([IReSP](#)), la Fédération pour la Recherche sur le Handicap et l'Autonomie ([Fedrha](#)) dont la création est projetée, la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap ([FIRAH](#)), ainsi que des structures sans lien avec le CNRS comme l'Unité de Recherche sur le Vieillissement de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse ([CNAV](#)), etc.

### Sciences partagées

- Promouvoir les recherches participatives et la création d'espaces d'échange réunissant chercheurs et chercheuses, acteurs et actrices de terrain, administratifs et politiques, afin de construire des projets de recherche en lien avec les problématiques actuelles, de croiser les expériences et expertises, et de favoriser la circulation des savoirs entre la recherche et le terrain, mais aussi éclairer les politiques publiques.

# HUMANITÉS NUMÉRIQUES, TRANSITIONS NUMÉRIQUES, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

---

La transition numérique constitue un tournant majeur affectant en profondeur les pratiques et les questions de recherche pour les sciences humaines et sociales. Elle s'incarne tant dans les appels à projets, à l'échelle nationale et européenne que dans les transformations concrètes de la vie des laboratoires, des pratiques de recherche et, plus largement, des modalités d'interaction entre science et société - sans oublier son impact sur les modes contemporains de production et de diffusion scientifique si l'on pense à *Open Edition*.

Le numérique et l'intelligence artificielle (IA) façonnent en effet de nouvelles méthodologies (les humanités numériques et les sciences sociales computationnelles) comme de nouveaux champs d'investigation dans toutes les disciplines : éthique algorithmique en philosophie, créations artistiques nativement numériques dans les recherches sur les arts, numérisation patrimoniale dans les sciences du patrimoine, économie numérique (cryptomonnaies, *blockchains*, droit des technologies, interfaces humains-machine en anthropologie, etc.).

L'IA, en particulier, soulève des questionnements épistémologiques inédits : quelles implications résulte-t-il de l'usage massif des données (*big data*) sur les modèles scientifiques traditionnels ? L'IA, en tant qu'approche statistique, remet-elle en cause les modélisations théoriques ? Quel rôle jouent désormais les sciences des données dans les *curricula* de formation, les productions scientifiques, les revues et les dynamiques de laboratoire ? Par ailleurs, cette mutation technologique entraîne une réorganisation des conditions de production de la recherche, posant des enjeux fondamentaux relatifs à la souveraineté technologique, à l'appropriation des outils informatiques, à la reproductibilité des résultats, ou encore à l'interprétabilité des modèles algorithmiques.

Les implications sociétales de l'IA sont tout aussi déterminantes. Du commerce à la santé, des plateformes numériques aux objets connectés, de la reconnaissance faciale aux formes émergentes de travail, l'intelligence artificielle serait de nature à transformer profondément les pratiques sociales, économiques et politiques. Ces évolutions suscitent de nombreuses interrogations liées à la protection des données personnelles, à la responsabilité juridique, à la réduction des biais algorithmiques (notamment genrés et ethniques), à la traçabilité, ainsi qu'aux impacts environnementaux et géographiques de l'usage de l'IA. Un ensemble de questions critiques se développe en particulier autour de la souveraineté numérique, de la transparence des modèles et de la conception d'IA frugales adaptées aux « petits jeux de données » (« *small data* ») des sciences humaines et sociales, par exemple pour s'intéresser aux langues rares.

Ces dispositifs, bien que parfois encore fragmentés, dessinent un fort potentiel stratégique pour positionner les sciences humaines et sociales.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer aux entrées [Intelligence artificielle](#) et [Transitions numériques](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### **Analyser les systèmes de données et les infrastructures numériques**

À l'heure de la transition numérique, les systèmes de données et les infrastructures numériques ne peuvent plus être envisagés comme de simples supports techniques neutres. Ils constituent des dispositifs socio-techniques complexes, qui organisent la circulation de l'information, encadrent les pratiques de recherche, influencent les processus de décision publique, et reconfigurent les formes contemporaines du savoir et du pouvoir. Leur étude appelle une approche interdisciplinaire mobilisant les humanités numériques, les *science and technology studies*, l'économie politique des données et la sociologie des infrastructures.

D'un côté, l'accès différencié aux données et aux plateformes techniques reflète et amplifie des asymétries géopolitiques et économiques — notamment entre actrices et acteurs publics et privés, ou entre Europe, États-Unis et Chine. De l'autre, les modèles d'intelligence artificielle, souvent développés à partir de jeux de données massifs et peu transparents, reproduisent des biais systémiques (genrés, raciaux, socio-économiques) et posent des enjeux critiques en matière de souveraineté numérique, de science ouverte et de transparence algorithmique. Il s'agit donc de s'attacher à au moins trois dimensions : les infrastructures techniques (centres de données, logiciels, réseaux), les cadres de gouvernance (juridiques, politiques, institutionnels), les pratiques de données (production, circulation, standardisation, accès, archivage).

Ce croisement serait de nature à interroger comment ces systèmes modèlent à la fois les conditions de la recherche, les formes de l'autorité cognitive, et les structures de domination dans l'espace numérique global.

### **Renforcer les humanités numériques comme lieux de production critique de savoir**

Initialement perçues comme une simple modernisation des méthodes en sciences humaines, les humanités numériques se sont progressivement affirmées comme un champ épistémologique fort, porteur d'une réflexion critique sur les mutations contemporaines du savoir à l'ère numérique. À la croisée de la philologie, de l'histoire, de la sociologie, de la linguistique et de l'informatique, elles mobilisent des outils computationnels puissants (traitement automatique du langage, vision artificielle, modélisation de réseaux, IA générative), tout en interrogeant les présupposés, les biais et les implications politiques, sociales et environnementales de ces technologies.

Il s'agit de se demander comment les humanités numériques peuvent être positionnées non seulement en tant qu'outil, mais aussi en tant qu'espaces de construction du savoir capables de produire non seulement des résultats empiriques, des modèles interprétatifs, des cadres critiques et des alternatives méthodologiques. Il importe notamment de repenser les formes de la représentation numérique du savoir, les formats de restitution scientifique et les dynamiques institutionnelles.

Dans un contexte d'hégémonie croissante des infrastructures techniques fermées et des standards imposés par les grands acteurs du numérique, cette question appelle à concevoir des modèles, des outils et des infrastructures de production de savoirs ancrés dans les principes de transparence, d'interprétabilité, de durabilité et de diversité culturelle. Un enjeu important consiste également à sortir d'une logique de prototype pour mettre en place des outils et des structures de publication au service des communautés, sans nécessiter pour chaque projet de réinventer des outils totalement nouveaux.

### **Développer l'usage de l'IA, en particulier pour la fouille de données et la modélisation, en tirant les bénéfices de l'émergence des IA génératives**

L'essor rapide des IA génératives, en particulier les grands modèles de langage et les modèles multimodaux, ouvre des perspectives inédites pour la fouille de données textuelles, visuelles et sonores, ainsi que pour la modélisation de phénomènes complexes en sciences humaines et sociales [voir [Traitement automatique du langage](#)]. Ces outils permettent d'explorer à grande échelle des corpus historiques, artistiques ou culturels, de reconstruire des réseaux de savoir, de simuler des interactions sociales, ou encore de générer des représentations synthétiques à partir de données hétérogènes.

Cependant, leur intégration dans les sciences humaines et sociales soulève des défis épistémologiques majeurs. Les résultats produits par les IA génératives reposent sur des modèles souvent opaques (« boîtes noires »), entraînés sur des données dont la provenance, la qualité et les biais sont rarement documentés. L'usage de ces technologies dans la recherche suppose donc d'élaborer des cadres méthodologiques rigoureux, capables d'assurer à la fois l'interprétabilité des résultats, leur reproductibilité, et leur ancrage dans les problématiques spécifiques aux disciplines concernées. Il convient également de prêter attention aux corpus qui sont soumis à ces IA : tout le patrimoine textuel et intellectuel n'est pas accessible en format numérique, loin s'en faut, et l'étude des sociétés humaines, en particulier antérieures au second vingtième siècle, ne peut se faire par le seul biais des données actuellement disponibles en format numérique.

Cette question invite à explorer les conditions de possibilité d'un usage raisonné, critique et situé des IA génératives dans les pratiques scientifiques. Elle engage à repenser les formats de modélisation et de visualisation des savoirs (narrations automatisées, assistants de requêtes, compagnons IA interprétatifs), les interfaces de dialogue entre chercheuses, chercheurs et machines (requêtes hybrides, codage collaboratif, modèles spécifiques aux sciences humaines et sociales), mais aussi la formation des chercheuses et chercheurs à ces nouveaux outils et les conditions d'accès, de gouvernance et d'éthique des modèles mobilisés.

À travers cette question, il s'agit moins de généraliser l'usage de l'IA comme pétition de principe que de concevoir, à partir des besoins et des normes propres aux sciences humaines et sociales, des applications de l'IA « par et pour » les sciences humaines, capables d'articuler puissance computationnelle et finesse interprétative — tout en suivant les usages individuels multiples des IA par les chercheuses, les chercheurs et les personnels d'accompagnement dans toutes les tâches ordinaires de la recherche.

### **Étudier l'histoire de l'IA et ses imaginaires et s'intéresser aux productions culturelles co-créées avec les IA**

Depuis ses origines, l'intelligence artificielle ne se déploie pas uniquement comme un ensemble de techniques computationnelles, mais aussi comme un phénomène culturel et historique, nourri d'imaginaires, de récits prospectifs, de métaphores machinistes ou anthropomorphiques, qui en façonnent la réception et les usages. À ce titre, il est essentiel d'historiciser l'IA : en interrogeant ses filiations scientifiques (cybernétique, logique, cognition), ses ancrages géopolitiques, ses régimes de production industrielle, mais aussi les représentations sociales et symboliques qui l'accompagnent (robots, cerveaux artificiels, entités autonomes, etc.).

Parallèlement, l'émergence récente des IA génératives (texte, image, son, vidéo) suscite un intérêt croissant pour les formes de co-création entre humain et machine, dans les domaines artistiques, littéraires, musicaux ou patrimoniaux. Ces pratiques déplacent les frontières entre autrice, auteur et outil, œuvre et processus, et soulèvent des questions fondamentales sur la valeur de l'intention, la responsabilité esthétique, et la médiation technique dans la création. Cette question de recherche vise à croiser une analyse historique et critique des imaginaires de l'IA avec l'étude concrète des productions culturelles co-créées. Elle invite à interroger les récits et représentations de l'IA dans la littérature, le cinéma, les arts visuels ou les discours scientifiques ; les modalités techniques et créatives de la co-création, à travers l'étude des pratiques artistiques intégrant des IA génératives (scénarios, *prompts*, modèles de style, collaborations homme-machine) ; les cadres juridiques, éthiques et épistémologiques que ces productions interrogent : droit d'auteur, statut de l'œuvre, réception publique, et légitimité artistique [voir [Arts, créations, performances](#)].

### **Étudier les effets sociaux, cognitifs, politiques et écologiques de l'IA**

L'essor rapide des technologies d'intelligence artificielle — en particulier les modèles d'apprentissage profond, les IA génératives, et les systèmes décisionnels automatisés — reconfigure en profondeur les rapports au savoir, au travail, à la subjectivité et à l'environnement. Loin d'être neutres, ces technologies s'inscrivent dans des logiques de pouvoir, d'extraction, de standardisation et de surveillance, dont les effets se déploient à plusieurs niveaux interdépendants. Sur le plan social, l'IA reconfigure les usages professionnels (automatisation, quantification des performances, assistantat numérique), les rapports sociaux (*via* les plateformes), et les modes d'interaction au sein des organisations et de l'espace public [voir [Travail](#)]. Au niveau cognitif, elle modifie les modalités de l'attention, de la mémorisation, du langage et du raisonnement, en médiatisant les



Orthoimage des bas-reliefs dans l'église de Golgotha, Lalibela, Ethiopie, par Archeovision.  
© Archeovision — Archéosciences Bordeaux / CNRS Images

rappports à l'information et à la connaissance [voir [Éducation](#)]. Les effets politiques concernent la gouvernance algorithmique, les risques de désinformation (*deepfakes*, fermes d'IA générative destinées à l'influence), la régulation des plateformes, ainsi que les enjeux de souveraineté numérique. Enfin, les impacts écologiques de l'IA — souvent sous-estimés — relèvent d'un usage massif de ressources computationnelles, énergétiques et matérielles, posant des questions de durabilité et de justice environnementale et invitent à un usage raisonné de l'IA, en particulier des modèles généralistes d'IA générative, y compris au sein de la communauté scientifique [voir [Actions et politiques publiques, débat public](#)].

Ces questions de recherche très vastes et complexes appellent à croiser des approches issues de la sociologie, de l'anthropologie des techniques, de la philosophie politique, de l'écologie critique et des humanités numériques. Elle implique également d'examiner les conditions matérielles, réglementaires et culturelles de développement des IA, les inégalités systémiques qu'elles renforcent ou déplacent, ainsi que les formes de résistance, de contournement ou d'appropriation qu'elles suscitent. En somme, il s'agit de comprendre comment l'IA façonne — et est façonnée par — les structures sociales, les imaginaires technologiques et les régimes de valeurs contemporains.

### **Explorer la contribution possible des sciences humaines et sociales à la conception d'IA interprétables, souveraines et « frugales »**

Alors que le développement de l'intelligence artificielle est largement dominé par des modèles opaques, centralisés et à forte intensité computationnelle, se pose aujourd'hui avec acuité la question d'une reconfiguration des modalités de conception et de déploiement des systèmes d'IA, au service de l'intérêt public, de la diversité culturelle et de la soutenabilité écologique. Cette orientation appelle à développer des IA dites « interprétables » (*explainable*), « souveraines » (au sens de contrôle public et d'ancrage territorial), et « frugales » (énergétiquement et computationnellement sobres).

Les sciences humaines et sociales sont appelées à jouer un rôle stratégique dans cette transition, non seulement comme espaces critiques d'analyse des biais et des effets de l'IA, mais également comme actrices de la conception même des systèmes. Cela suppose de repenser les modèles d'IA non plus uniquement comme instruments techniques à optimiser, mais comme dispositifs sociotechniques à co-construire, en prenant en compte les besoins spécifiques de certains domaines scientifiques ou professionnels, les exigences d'interprétabilité, de transparence

et de contextualisation des données et les valeurs sociales et culturelles liées à la production du savoir. Cette question de recherche vise donc à explorer comment les sciences humaines et sociales — en particulier la philosophie, l'anthropologie des techniques, la sociologie des algorithmes, l'histoire des sciences, ou encore les humanités numériques — peuvent contribuer à définir les critères d'une IA « compréhensible » par les utilisateurs finaux (chercheuses et chercheurs, citoyennes, institutions) et à construire des modèles adaptés, en lien avec les principes de souveraineté technologique, de science ouverte et de justice cognitive.

Ces dispositifs, bien que parfois encore fragmentés, dessinent à fort potentiel stratégique pour positionner les sciences humaines et sociales être complétés par un certain renouvellement des cadres épistémologiques et organisationnels de la recherche. L'attention doit porter sur la transformation des processus cognitifs (désintermédiation, accélération des cycles de recherche, nouvelles économies de l'attention), mais aussi sur les conditions de formation des chercheuses et chercheurs, la structuration des écosystèmes numériques et les nouveaux formats de diffusion et de valorisation de la connaissance (entrepreneuriat scientifique, plateformes numériques, start-ups). De manière générale, il apparaît nécessaire d'encourager une approche interdisciplinaire afin de promouvoir un développement technologique éthiquement fondé et socialement responsable.

## Outils et dispositifs

### Données

- Accompagner les initiatives de recherche sur les *humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle*, en abordant notamment les enjeux de la souveraineté et de l'indépendance des espaces de calcul, des inégalités face aux transitions numériques, des biais de certains outils.

### Formation à et par la recherche

- Accompagner la formation des chercheurs, chercheuses et des ingénieures, y compris sur le plan de l'éthique de la recherche, en produisant un document de référence sur les usages du numérique et des IA génératives.

### Interdisciplinarité

- Renforcer les approches interdisciplinaires en s'appuyant sur la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI), le Centre *AI for Science, Science for AI (ASSAI)*, la possibilité d'opérer des recrutements de chercheuses et chercheurs sur le périmètre renouvelé de la Commission interdisciplinaire (CID) 53 — Humains et sociétés face aux transitions numériques et technologiques : données, méthodes, outils, et sur le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) du CNRS qui a mis en avant l'IA générative comme thématique transverse.

### Réseaux

- Favoriser la structuration des communautés de recherche, en s'appuyant notamment sur le réseau thématique *Internet, IA et sociétés* et sur le réseau des plateformes technologiques *Scripto* du RnMSH.

### Sciences partagées

- Encourager le développement d'interactions avec des acteurs et actrices non académiques — secteur économique, associations, collectivités territoriales, etc. — à travers des dispositifs de collaboration et d'innovation adaptés.

# INÉGALITÉS

La question des inégalités implique de nombreuses disciplines et une grande variété de thématiques. Elle intéresse aussi bien la sociologie que l'économie, l'histoire que la démographie, ou encore la psychologie sociale, le droit, la philosophie ou l'épidémiologie. La question se subdivise en effet en autant de domaines (fortune, revenus, éducation, santé, logement, culture, emploi, etc.) et de rapports sociaux différenciés (position sociale/classe ; appartenance et assignation identitaire/genre, « race », âge et espace) eux-mêmes en interaction. La question des inégalités est revenue avec force dans les débats politiques et intellectuels avec, entre autres, le *best-seller* de Thomas Piketty *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>. Ce travail avait su intégrer, de manière assez inédite, à la fois les dynamiques historiques, l'analyse économique et les politiques publiques — même si, depuis les années 2000, de très nombreuses études issues du monde académique ou des organisations internationales avaient déjà mis l'accent sur le retour des inégalités depuis les années 1970-1980 et leur impact sur les équilibres sociaux et la croissance économique.

Le CNRS s'intéresse particulièrement à la notion d'inégalité puisqu'il a inscrit les « inégalités éducatives » comme une orientation clé du contrat d'objectifs et de performances (COP) CNRS 2019-2023 et les « inégalités » dans son contrat d'objectifs, de moyens, et de performances (COMP) 2024-2028 avec l'ambition de chaîner les recherches sur les causes des inégalités jusqu'à celles qui accompagnent l'élaboration des politiques publiques et les évaluent.

La notion d'inégalité renvoie tout d'abord — *a minima* et de manière générique — à l'idée d'une distribution différentielle des ressources de toute nature. Cette répartition des ressources, qui peut tout aussi bien être aléatoire que résulter de l'action humaine, peut contribuer à accroître ou à diminuer les chances de vie de celles et ceux qui la possèdent ou en sont au contraire privés en fonction de la valeur que la société donne à cette ressource. Mais les inégalités s'envisagent aussi de plus en plus fréquemment du point de vue de leurs conséquences globales sur la société et le devenir des populations, dans une perspective d'ensemble et non seulement en termes de distribution. En sus des catégories classiques d'analyse des inégalités (capital, travail, revenus, marchés, etc.), cette seconde approche conduit à faire émerger ou à approfondir de nouvelles thématiques telles que : la relation entre inégalités et questions environnementale ou climatique, la relation entre inégalités et révolution numérique, la relation entre inégalités et bien-être social et psychologique. Les inégalités ont ainsi pu être décrites comme un phénomène engendrant des externalités (principalement négatives) sur la croissance économique, les territoires, l'environnement, la santé, la criminalité, l'ordre géopolitique, etc.

Si la première approche des inégalités centrée sur l'analyse des catégories canoniques de la distribution des ressources — et souvent sur sa mesure — conserve sa légitimité scientifique et justifie une continuité des recherches disciplinaires, la seconde approche doit permettre à l'avenir de donner une vision globale et multidimensionnelle de ces inégalités, à même de mieux éclairer le débat et la décision publics.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Inégalités](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

1. Piketty, Thomas, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013, 976 p.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Décloisonner les recherches sur les inégalités

Une des perspectives de recherche pour l'avenir est de parvenir à élaborer un cadre d'analyse unifié des inégalités socio-économiques. Les inégalités sont investies par l'économie, mais aussi par la géographie, le droit, la philosophie, les sciences de la santé (épidémiologie) ou la psychologie sociale. Intégrer la prise en compte de la distribution des revenus et du patrimoine à une analyse intégrée, multidimensionnelle et pluridisciplinaire des inégalités constitue un enjeu de recherche majeur. La segmentation des approches donne lieu à un morcellement qui est préjudiciable à la connaissance. La dissociation des travaux sur les discriminations, qui prennent souvent en compte isolément des mesures décisives en termes d'accès aux ressources (logement, emploi, éducation, santé) conduit parfois à une représentation disparate, voire opposée de ces discriminations pourtant intimement reliés. Dans cette perspective, il est important de donner plus de visibilité à la question des mécanismes, des organisations et acteurs qui influencent l'évolution des inégalités : acteurs publics, parapublics (associations d'entraide, qui participent à la politique sociale sans en avoir la légitimité, les moyens, ou la reconnaissance), et privés (en particulier les entreprises et leur organisation interne, leur politique de salaire et de dividende, rachats d'action, etc.), et ainsi de resituer les trajectoires des individus, en les reliant à un contexte institutionnel donné et à des jeux d'acteurs et d'actrices multiples [voir [Santé et Genre](#)].

Le lien entre enjeux environnementaux (adaptation, atténuation et politiques de transition), inégalités sociales et santé se heurte à des cloisonnements disciplinaires importants et au défaut d'outils. Malgré des progrès récents, une impulsion semble nécessaire pour assurer une plus grande cumulativité sur les risques sociaux inhérents au dérèglement climatique [voir [Habitabilité de la planète](#)]. À l'ère de l'anthropocène, il paraît désormais difficile d'étudier les inégalités en suivant uniquement une grille de lecture socio-économique ; une interaction forte entre histoire, sciences sociales et les autres sciences paraît indispensable afin d'appréhender les inégalités dans leur profondeur temporelle et leur caractère structurel en lien avec l'environnement et la santé. Ainsi, les réfugiés climatiques (humains et non humains), les déplacements forcés du fait du réchauffement, mais aussi de la déforestation, de l'agriculture ou de l'élevage intensif notamment dans les Suds ont un impact considérable sur les écosystèmes, mais également sur la diffusion des pandémies [voir [Circulations, mobilités, migrations](#)]. La question des liens entre crise climatique et crise socio-politique mériterait d'être approfondie par des approches interdisciplinaires en croisant données socio-économiques et données environnementales.

De même, il paraît désormais difficile de pratiquer l'histoire et la sociologie du travail sans y inclure les interactions entre qualité et intensité du travail [voir [Travail](#)], d'une part, température, climat, qualité de l'air, de l'eau et du sol, etc. de l'autre.

### Croiser approches quantitative et qualitative — développer les analyses longitudinales et la cumulativité des données

Les inégalités sont principalement étudiées selon une approche transversale (ie. à une date donnée). Cette approche statique, souvent induite par les données disponibles, limite notre compréhension des mécanismes (structurels ou conjoncturels) de production des inégalités et nos mesures de leur réduction ou de leur amplification au cours du temps. Il est ainsi utile de soutenir les travaux de recherche qui visent à analyser les trajectoires (sociales, sanitaires, scolaires, d'emploi, etc.) des individus au fil des années afin de rendre compte des dynamiques temporelles des inégalités sur plusieurs décennies. Il s'agit en effet d'analyser les trajectoires individuelles et collectives, inscrites dans des territoires, qui conduisent à un cumul des inégalités et à un processus de rupture des liens sociaux. Pour mener ce type de travaux, on dispose de données considérables issues de la statistique publique nationale et européenne. Ces grandes enquêtes recueillent surtout des données sur les revenus et les conditions de vie, mais n'abordent que de façon superficielle la question des liens sociaux et de leur inscription dans l'espace géographique. Elles laissent ainsi dans l'ombre ce qui constitue pourtant une part essentielle des mécanismes à l'œuvre dans le développement des inégalités. Pour pallier cette lacune, des recherches, à la fois qualitatives et quantitatives, attentives au suivi des trajectoires individuelles, doivent être entreprises. Des post-enquêtes qualitatives des enquêtes de la statistique publique pourraient aussi être encouragées.

### **Du global au local. Développer des analyses situées des inégalités**

Le primat de la quantification comme forme principale de description des inégalités et instrument de validation empirique tend à produire une grille de lecture globale et standardisée parfois désincarnée des processus de formation des inégalités.

Les travaux de recherche doivent s'attacher à proposer des analyses situées des inégalités. La recherche en sciences humaines et sociales doit être en mesure de fournir des éléments scientifiques étayés sur les différences auxquelles les habitants des territoires sont confrontés dans leur accès aux ressources (richesse, santé, éducation par exemple) et sur le caractère systématique et préjudiciable de ces différences. Cette analyse de la diversité territoriale suppose de questionner la maille géographique choisie qui, par sa valeur performative, conditionne les questionnements, les traitements et les interprétations.

Si de nombreux chercheurs et chercheuses françaises, en partie sous l'impulsion du CNRS ont cherché à élargir l'investigation aux aires non occidentales [voir [Études aréales](#)], il n'en demeure pas moins que la quasi-totalité des travaux scientifiques s'appuie sur des sources écrites dans la langue des colonisateurs et ignore les langues locales. Inversement, les spécialistes des aires culturelles ont développé de nombreux travaux sur les formes et les perceptions des inégalités dans tel et tel contexte en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, en soulignant le décalage entre des notions « locales » (en termes de caste par exemple) et des approches globales. Dès lors la quantification est vite associée à une analyse « occidental-centrée » [voir [Afriques](#), [Asie](#), [Amériques](#)].

### **S'intéresser aux représentations des inégalités**

La dissociation des perceptions et des appréhensions dites objectives du phénomène entretient un doute évitable sur la qualification des inégalités. L'approche subjective des inégalités et des représentations offre un potentiel de cumulativité interdisciplinaire important. Cette dissonance entre mesure et perception gagnerait à être mise en évidence par la recherche en sciences humaines et sociales afin d'alimenter le débat public et d'en clarifier les termes. Par exemple, la massification scolaire est un processus massif, sous-analysé dans ses conséquences profondes et ses perceptions. Cet enjeu est d'autant plus important au vu de la formation précoce des inégalités, de leur inertie et du poids des choix d'orientation effectués par les individus sur leur parcours de vie.

### **Inégalités, lien social, vulnérabilités et justice sociale**

Les inégalités opèrent dès l'enfance et condamnent de nombreux individus à des parcours de vie inscrits d'avance dans des formes de pauvreté structurelle, desquelles il est difficile de sortir. L'enjeu est donc d'analyser de façon précise — au-delà des indicateurs standards de revenus, niveau d'éducation, etc. — les mécanismes de la reproduction de ces inégalités en explorant les liens sociaux — lien de filiation, lien de participation élective, lien de participation organique, lien de citoyenneté — tels qu'ils s'entrecroisent, se fragilisent ou se rompent tout au long de la vie [voir [Éducation](#)].

La question de la mesure des inégalités (mais aussi de la pauvreté, de la mobilité sociale) ne peut s'aborder sans s'interroger sur la mesure du bien-être, et par-delà sur les théories de la justice sociale qui définissent à la fois comment comparer les avantages et désavantages des populations, mais aussi quel degré de priorité accorder, dans les politiques publiques, à différents échelons sociaux [voir [Actions et politiques publiques](#)]. Le rapprochement entre les questions de justice sociale et les questions de fiscalité ou les questions éthiques relatives par exemple à l'environnement (justice environnementale, éthique des politiques et actions environnementales) doit permettre d'enrichir l'analyse des inégalités et de leur rôle dans le fonctionnement et la perturbation des démocraties.

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Promouvoir le développement d'une approche intégrée des inégalités allant de l'analyse de leur production et reproduction, à l'analyse et l'évaluation des politiques publiques luttant contre les inégalités de tous ordres, en s'appuyant sur le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP).

### Données

- Favoriser des enquêtes situées croisant données quantitatives et données qualitatives et permettant une meilleure prise en compte des liens sociaux et de l'espace géographique dans l'appréhension des inégalités.
- Accompagner une réflexion sur les données de la recherche, notamment les enjeux associés à recherche ouverte, réutilisable et répliquable, en s'appuyant sur les infrastructures et les laboratoires avec les infrastructures de recherche (IR\*) Progedo et Huma-Num et le Centre de données socio-politiques (CDSP).
- Favoriser l'accès aux données privées ou publiques.

### Sciences partagées

- Inciter au développement de dispositifs de recherche participatifs (à l'image du travail réalisé grâce à la convention Centre national des arts et métiers [Cnam]-Agir tous pour la dignité [ATD] Quart Monde-CNRS) et les collaborations avec les acteurs et actrices publics et les associations.
- Encourager le développement d'interactions avec des acteurs et actrices non académiques — secteur économique, associations, collectivités territoriales, etc. — à travers des dispositifs de collaboration et d'innovation adaptés.

# OCÉANIE-PACIFIQUE

Définir les frontières du Pacifique sud sur une carte est un exercice plus complexe qu'il n'y paraît. L'anthropologue tongien Epeli Hau'Ofa décrivait cette zone comme une « mer d'îles » se rapportant à une civilisation océanienne dont, précise l'historien américain Matt Matsuda, les contours culturels sont flous et le centre nulle part. Son unité contemporaine, malgré les appels à une « voie Pacifique » (*Pacific Way*) lors d'une phase de décolonisation amorcée dans les années 1960 et à ce jour inachevée, demeure problématique. Aux différences résultant de l'histoire de l'expansion européenne sur ces terres (parfois distinguées du fait de ces héritages entre Anglonésie/Franconésie/Hispanésie), s'ajoutent des contrastes géographiques notables : du bloc continental australien aux mondes insulaires. Le poids démographique des populations autochtones varie également fortement selon les territoires : les Aborigènes en Australie ne représentent plus qu'à peine 5 % d'une population massivement d'origine européenne et asiatique, les Maoris forment 15 % de la population néo-zélandaise et les Kanaks quelques 41 % des Calédoniens. Dans d'autres territoires, les populations autochtones sont par contre majoritaires. À ces différences s'ajoutent celles des tailles respectives des territoires et leur démographie, des inégalités économiques et de ressources évidentes, des environnements habitables et des climats diversifiés, sans oublier une formidable diversité linguistique, culturelle et biologique.

L'usage du terme d'inspiration géographique « Océanie » est utilisé par les linguistes, les archéologues (Océanie proche/lointaine à propos des étapes de peuplement des îles) ou en référence par exemple aux recherches des « Océanistes ». Le terme aujourd'hui consacré dans les relations internationales et par les sciences sociales est plutôt celui de « Pacifique », terme recouvrant l'Australie et les îles et archipels communément rattachés à la Micronésie, Mélanésie et Polynésie, à l'exception des îles et archipels reliés à l'Asie tels que l'Indonésie et les Philippines. Ainsi les deux principales organisations de la région ont pour noms, Forum des îles du Pacifique et Communauté du Pacifique. La référence à un espace indopacifique a connu un regain d'intérêt croissant ces dernières années. Cependant, cette dénomination renvoie surtout à des stratégies géopolitiques dont seuls les aspects problématiques offrent un cadre d'analyse objectif.

Depuis l'après-guerre, époque où la recherche française dans le Pacifique commença à se structurer institutionnellement, des générations de scientifiques en sciences humaines et sociales ont su se démarquer par leurs travaux et résultats dans l'étude de cette partie du monde. Le domaine des études océanistes françaises demeure largement dominé par certaines disciplines, en tout premier lieu, l'anthropologie et la géographie suivie par la linguistique et l'archéologie (l'Institut de recherche pour le développement (IRD) anciennement Office de recherche scientifique et technique outre-mer (OSTROM) a célébré en 2024 les 80 ans de son implantation à Nouméa). Rares sont les historiennes spécialistes du champ et les recherches historiques sur le Pacifique souffrent, en France, d'un statut marginal et d'une absence de structures de formation. Il en va de même pour l'économie, la science politique, la sociologie, le droit. La création d'universités en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie (UNC et UPF) dans les années 1980, et le développement de structures d'enseignement supérieur et de recherches ont permis, cependant, de progresser en particulier en économie et en droit. La fondation de services d'archives, la création de musées et centres culturels (en particulier le Centre Tjibaou à Nouvelle-Calédonie) et la structuration des recherches locales en archéologie et sur les questions de santé, d'environnement et d'agriculture ont contribué à pousser les recherches et les enquêtes et à améliorer la visibilité des ressources patrimoniales. Reste qu'au regard de la dynamique des institutions scientifiques et universitaires anglophones de la zone Pacifique, y compris sous l'angle de l'édition, en Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Hawaï, les institutions françaises restent confrontées dans le domaine de la recherche et de l'innovation à une concurrence asymétrique quant à la taille et à la langue.

Concernant strictement le CNRS, celui-ci dispose d'une unité de recherche spécialisée sur cet espace — le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie —, fort d'une dynamique de recherche en anthropologie, en histoire, archéologie, et d'un certain nombre de chercheuses et chercheurs affectés dans des unités de recherche de recherche généraliste dans l'hexagone.

Il comprend également, dans la zone du Pacifique, la Maison des sciences de l'homme du Pacifique et organise plusieurs actions de recherche en particulier à travers le [SOSI Observatoire des héritages du Centre d'Expérimentation de Pacifique](#) (CEP)<sup>1</sup>. Tout récemment, s'ajoutent à ces structures le projet de recherche HéLiCéO<sup>2</sup>, visant à accroître les connaissances afin de préserver et transmettre les héritages culturels et linguistiques.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Pacifique et Océanie](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

---

1. Suivi ouvert des sociétés et de leurs interactions (SOSI) CEP porté par Renaud Meltz, Université de Haute-Alsace, Centre Alexandre Koyré (CAK, EHESS, CNRS, MNHN) et Maison des sciences de l'homme du Pacifique.

2. Programme inédit « Recherche à risque et à impact » (RI<sup>2</sup>) Héritages Linguistiques, Cultures orales, Éducation en Océanie.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### **Au cœur de l'histoire, des cultures et des sociétés du Pacifique : des enjeux scientifiques à plusieurs échelles temporelles**

La composition ethno-socio-culturelle ainsi que les dynamiques politiques et économiques des sociétés contemporaines de la région Pacifique résultent d'une longue histoire couvrant plus de cinquante mille ans pour les périodes de peuplements les plus anciens (Australie et Océanie proche) et quelque 3 000 ans pour le peuplement austronésien vers le Pacifique central, avant la christianisation et l'arrivée des puissances coloniales au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les trajectoires historiques qui ont façonné les sociétés océaniques modernes sont souvent mal documentées, notamment pour la période précédant le contact avec l'Occident. Les mondes insulaires du Pacifique, malgré les distances maritimes qui les séparent, n'ont jamais été isolés et ont maintenu entre eux d'incessants et multiples échanges. L'étude des sociétés océaniques sur la longue durée permet de démontrer combien leurs cultures contemporaines résultent à la fois de processus internes de différenciation et d'influences extérieures liées à la mobilité et aux échanges multiples. Quels rôles les contacts intercommunautaires ont-ils joués dans la formation et l'évolution de ces entités ? Peut-on identifier des formes de connectivité globale dans le Pacifique avant l'arrivée des explorateurs et exploratrices européennes ? Comment ces sociétés insulaires ont-elles intégré les dynamiques et les réseaux mondiaux depuis leur rencontre avec l'Occident ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'adopter des approches interdisciplinaires larges intégrant l'archéologie, l'anthropologie, la linguistique historique, l'ethnobiologie, la génétique des populations ou d'autres disciplines des sciences de la vie et de la terre.



Le Pacifique n'a jamais cessé d'attiser les convoitises des grandes puissances, qu'elles soient le fait de tutelles coloniales ou d'États expansionnistes riverains. D'où la nécessité d'une perspective historique à la fois sur les héritages sociaux, culturels et linguistiques ayant précédé les contacts avec les Européennes et sur leurs développements contemporains, parfois qualifiés de renaissance culturelle du Pacifique, mais aussi celle de comprendre les sociétés insulaires et les expressions politiques autochtones, notamment dans un contexte postcolonial pour relier les enjeux géostratégiques actuels aux dynamiques locales, nationales et régionales. Pour cela, l'histoire coloniale des territoires du Pacifique, en particulier les territoires francophones, doit être approfondie et renforcée afin d'éclairer les paysages politiques complexes qu'elle a engendrés ainsi que les sociétés différenciées qu'elle a produites. La décolonisation, amorcée après la Seconde Guerre mondiale et encore inachevée, a soulevé de nouvelles questions et de nouveaux enjeux qui sont au cœur des recherches contemporaines : aspirations autochtones, situations de métissage, nouvelles formes d'impérialisme, crises politiques, économiques et sociétales. Les peuples des États souverains et des territoires sous tutelle du Pacifique, quelle que soit la résilience anthropologique qui a pu leur être reconnue, se trouvent aujourd'hui confrontés à des pressions et des convoitises redoublées à l'ère de la mondialisation. Les questions de souveraineté nécessitent d'être revisitées, face aux remises en cause que l'on connaît en particulier dans l'espace français, face à l'émergence de nouvelles formes d'hégémonies ainsi qu'aux effets du choc climatique qui interrogent la viabilité même de certains ensembles insulaires. Les formes variées de statuts institutionnels dans la région (indépendance, territoires administrés, États associés) offrent un terrain d'analyse unique des interactions à l'œuvre dans les revendications autochtones et les processus d'édification nationale.

Les sociétés insulaires sont également au cœur de débats sur les fondements anthropologiques des organisations sociales et politiques, les rapports de genre et sur la manière dont les souverainetés anciennes peuvent coexister avec des projets politiques et économiques nationaux et globaux contemporains. Pour répondre à ces enjeux, une approche interdisciplinaire est de nouveau requise, qui prend en compte les dimensions historiques et contemporaines des luttes pour l'autonomie et l'indépendance. Ces luttes se manifestent à travers des revendications culturelles (réappropriation des langues et traditions) et politiques (souveraineté, autonomie, territoires non indépendants), mettant en lumière des identités locales multiples et souvent métissées. En somme, la région Pacifique est un espace où les revendications identitaires et les formes de souveraineté, qu'elles soient locales, régionales ou infranationales, s'entrelacent, et doivent être analysées dans le cadre des relations internationales et des dynamiques internes complexes qui les façonnent.

### Crises et tensions

La France est confrontée aujourd'hui à une situation de crise aiguë dans certains de ses territoires d'outre-mer, Mayotte dans l'océan Indien et la Nouvelle-Calédonie dans l'Océan Pacifique. Des remises en cause ou des contestations de la tutelle française s'expriment depuis longtemps en Nouvelle-Calédonie, autant d'embûches sur le chemin de la décolonisation amorcée depuis 1988 jusqu'aux troubles que l'on a connus en 2024 et les incertitudes politiques actuelles. La recherche en sciences humaines et sociales a vocation à éclairer ces évolutions et cette actualité « chaude » ou délicate. Ces mises en cause participent d'un phénomène cumulatif qui touche aussi la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, et trouve des échos dans l'ensemble des territoires ultra-marins. La question de la stabilité politique, de l'avenir de la démocratie et du « vivre ensemble » est une question cruciale

Paysage de la côte est de la Grande Terre, en Nouvelle-Calédonie, vu depuis un drone.  
© Fabrice MONNA / ISEA / ARTeHIS / Biogeosciences / CNRS Images



dans l'ensemble des pays du Pacifique par lesquelles la recherche scientifique internationale ne manquera pas d'être concernée.

Le basculement des agendas géopolitiques en direction de l'Asie du Sud-Est et de la Chine a renouvelé l'intérêt pour les stratégies indopacifiques, plurielles dans leurs motivations, polarisées par les deux géants que sont les États-Unis et la Chine. Le Pacifique en tant qu'espace stratégique suscite aussi l'intérêt d'autres puissances, y compris d'États qui en sont éloignés. Vaste miroir des enjeux de la globalisation, il constitue un terrain d'observation privilégié de la recomposition des circuits économiques, de la diplomatie et des politiques de défense dans la continuité de l'histoire des impérialismes et de la montée plus récente d'un discours régional d'affirmation souveraine (du *Pacific Way* au *Blue Pacific*). L'intérêt pour les sciences sociales de se saisir du ou des problématiques de l'Indo-Pacifique et des stratégies des pays asiatiques dans la zone est de renouveler l'étude des relations internationales en Asie-Pacifique [voir [Asie](#)]. Se prêtent à l'analyse la recomposition des alliances<sup>3</sup>, les ingérences, les enjeux militaires, les enjeux économiques et commerciaux, les défis environnementaux (ressources halieutiques, enjeux miniers terrestres et sous-marins, changement climatique et impacts sociétaux), ainsi que les migrations, l'éducation, le plurilinguisme, les formes et expressions du *soft power* [voir [Circulations, mobilités, migrations et Éducation](#)].

Le Pacifique offre un terrain idéal pour analyser les relations entre les sociétés contemporaines et leurs environnements sur le temps long. Ces populations insulaires ont su façonner au cours du temps les conditions nécessaires à leur bien-être tout en maintenant l'équilibre fragile entre activités de subsistance et bonne santé des écosystèmes. Pour accompagner les sociétés contemporaines d'Océanie dans un contexte de risques climatiques, il est indispensable de croiser les données du passé et d'aujourd'hui sur les interactions entre humains et environnement, selon une approche interdisciplinaire (entre sciences humaines et sociales et sciences du vivant) et même transdisciplinaire (avec les habitantes du Pacifique). Comprendre la complexité des systèmes insulaires fondés sur une diversité de savoirs locaux, en particulier ceux associés à l'agriculture, la pêche et la cueillette, permet de mieux appréhender les dynamiques de résilience et de transformation face aux crises environnementales. Les sociétés insulaires doivent également composer avec des changements socio-économiques, notamment liés au capitalisme, comme les transformations des droits de propriété conduisant à des accaparements de terres et des structures familiales mises à mal par la migration longue durée ou saisonnière en Australie et Nouvelle-Zélande. Les recherches sur les effets du changement climatique, la gestion des ressources naturelles et d'accès à la terre, ainsi que les questions démographiques, sanitaires et de bien-être, sont essentielles pour relever ces défis [voir [Habitabilité de la planète](#)].

### Quelle place pour la recherche française dans cet espace ?

La recherche française notamment en sciences humaines et sociales doit sans doute interroger son implication dans l'espace Pacifique en ajustant sa stratégie de coopération avec d'autres universités du Pacifique (*University of South Pacific*, Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Université Nationale du Vanuatu...), en prenant en compte les spécificités académiques de la région (Université de Nouvelle-Calédonie et Université de la Polynésie française), tout en évaluant ses forces et ses faiblesses dans divers domaines disciplinaires, pour aborder les problématiques. Il conviendra de renforcer et de favoriser les synergies entre les diverses institutions dans un esprit collaboratif, en particulier entre les organismes de recherche installés en France hexagonale et ceux installés dans les territoires du Pacifique. Il conviendra aussi de s'interroger sur le retard observé en matière d'offre de formation portant sur la zone Pacifique, toutes disciplines confondues, comparé aux nombreux *curricula* proposés en langue anglaise par les universités anglophones du Pacifique. S'impose la nécessité de former une nouvelle génération de spécialistes du Pacifique, en particulier des chercheuses et des chercheurs venus des différentes îles de la région et ce, afin de mieux répondre aux attentes et aux revendications qui s'expriment à l'échelle régionale d'une « décolonisation de la recherche ». Les réseaux scientifiques francophones existants gagneraient à être formalisés et soutenus ainsi que les collaborations avec les réseaux universitaires anglophones.

3. Accords AUKUS (Australie, Royaume-Uni et États-Unis) et le Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (Quad) entre États-Unis, Australie, Japon et Inde.

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Encourager le développement des recherches, en s'appuyant sur la [Maison des sciences de l'homme Pacifique](#).

### Réseaux

- Réfléchir à la mise en place d'un réseau des compétences de recherche, en s'appuyant notamment sur la réalisation d'une [étude de préfiguration](#) d'un groupement aréal d'intérêt scientifique (GIS) Pacifique.

### Sciences partagées

- Favoriser la mise en place de dispositifs de sciences partagées.

# PATRIMOINES MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS, CULTURES

---

Les sciences du patrimoine, au croisement des sciences expérimentales, des humanités, des sciences sociales, des sciences de l'ingénieur et de l'environnement, ont fortement émergé depuis une trentaine d'années. Elles abordent, dans une perspective interdisciplinaire, la compréhension, la conservation, la transmission, la gestion et la valorisation des œuvres humaines qui se sont dotées, à l'issue notamment de processus historiques plus ou moins complexes de patrimonialisation, d'une indéniable valeur mémorielle et symbolique aux yeux d'une pluralité de sociétés. Ce développement, encore en cours, s'est accompagné d'une réflexion sur le périmètre, sur l'utilité de la notion même de « patrimoine » et sur les processus conduisant à la patrimonialisation, ainsi que d'un élargissement de l'objet, passant du patrimoine « des monuments » à une vision plus extensive de la culture, englobant des artefacts de natures diverses, le patrimoine naturel ainsi que les aspects immatériels.

Plus en aval, l'étude du patrimoine matériel et immatériel à l'ère numérique impose une réévaluation des processus de production, de structuration et de transmission des connaissances et de conservation et valorisation des données. Face à l'expansion exponentielle des données, l'intégration des outils numériques dans les démarches scientifiques apparaît comme une priorité dans une dynamique d'hybridation des savoirs, où la modélisation computationnelle et l'intelligence artificielle (IA) servent non seulement à la gestion et à l'analyse des données, mais aussi à la structuration de nouvelles formes d'intelligibilité du patrimoine. Cette approche, ancrée dans une perspective interdisciplinaire, requiert une formalisation des relations entre les objets d'étude, les pratiques scientifiques et les infrastructures technologiques, afin de dépasser les cloisonnements disciplinaires et de favoriser une compréhension holistique du patrimoine.

Traditionnellement tourné vers les supports matériels de la mémoire, le concept de patrimoine s'est progressivement élargi à la notion de patrimoine immatériel, notamment depuis l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 2003. On a ainsi déterminé un « nouveau régime de patrimonialité » tenant compte des interactions entre matériel et immatériel, et s'ouvrant davantage à la diversité culturelle. La question de la marginalisation et de la minorisation, du manque d'attention des pouvoirs publics pour le patrimoine de certaines catégories de la population, qui conduit à leur invisibilisation, se pose également avec acuité.

Enfin, face à la situation actuelle qualifiée d'anthropocène où toute diversité est menacée, l'urgence n'est pas seulement de sauvegarder les traces du passé, mais aussi de puiser en elles des moyens d'envisager un futur viable et d'utiliser les ressources patrimoniales pour une meilleure adaptation aux enjeux actuels.

L'étude du patrimoine matériel et immatériel, mené entre autres dans le cadre de disciplines comme l'histoire, ainsi que l'archéologie, occupe une place centrale au CNRS. Outre leur ancrage en France, articulé par de nombreux partenariats, entre autres avec les acteurs du Ministère de la Culture, ces travaux s'appuient à l'étranger sur le réseau des Écoles françaises, des unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) et des *International research laboratories* (IRL). Cette étude contextualisée des différents types de patrimoine doit bien évidemment être poursuivie, et accompagnée par les différentes pistes évoquées ci-dessous.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Patrimoines matériels et immatériels](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.



Acquisition d'une image à l'aide d'une caméra hyperspectrale qui permet de mesurer la façon dont les ondes lumineuses sont réfléchies par les fibres d'une tapisserie du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservée à la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson.  
© Cyril FRESILLON / IRAMAT-CRP2A / CNRS Images

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Patrimoine : enjeux de connaissance, de conservation et de durabilité

L'étude du patrimoine est traditionnellement entendue comme l'analyse de la production, de la chaîne opératoire, de la conservation et de la sémantisation des artefacts historiques, des collections et des bâtiments emblématiques. La conservation des objets et monuments du patrimoine culturel ainsi que la sauvegarde des pratiques de conservation et des savoirs et connaissances traditionnels nécessitent une approche pluridisciplinaire associant sciences humaines et sociales, sciences des matériaux et sciences de l'environnement et de la biodiversité. Pour proposer une préservation préventive et curative adaptée aux conditions environnementales, il est indispensable d'appréhender le système d'altération dans son intégralité en étudiant les interactions société-patrimoine matériel-environnement. Une attention particulière doit être apportée aux situations de catastrophes naturelles et autres événements (conflits armés, crises politiques, économiques, sociales) comme potentiellement producteurs de désastres patrimoniaux et environnementaux<sup>1</sup>. L'érosion du patrimoine archéologique du fait des activités humaines et des changements climatiques et environnementaux conforte la poursuite des missions à l'étranger, en zone de conflit notamment, mais également sur le territoire national, où s'est affirmée depuis une vingtaine d'années la notion de « préservation par l'étude », défendue par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), qui ne débouche pas, toutefois, sur une patrimonialisation des sites (mais plutôt sur leur destruction). Il serait bon de prendre en compte également des modalités de préservation indirecte, par le biais de la numérisation du patrimoine en danger, comme cela a été fait pour des collections de manuscrits au Proche-Orient ou en Afrique. La numérisation 3D de monuments permet également une préservation secondaire en cas de destruction, si elle a été effectuée à temps.

L'étude des éléments patrimoniaux dans leur matérialité est fortement développée au CNRS, à travers les sciences des matériaux (archéométrie, physique, chimie). L'étude des mécanismes de dégradation (pigments, cellulose, métaux), la détermination chimique, la datation isotopique sont couramment pratiquées, dans le cadre des laboratoires de recherche ou de projets soutenus par la Mission pour les initiatives transverses et l'interdisciplinarité (MITI). De manière générale, il conviendra de maintenir une veille et des actions de développement scientifique et technologique adaptées aux études du patrimoine afin de pouvoir mettre en œuvre de manière très réactive tout nouveau concept disciplinaire ou nouvelle méthodologie analytique qu'elle soit portable ou de laboratoire.

### Patrimoine et environnement, le patrimoine comme ressource

Les enjeux écologiques et environnementaux croisent la question patrimoniale. Si la préservation du patrimoine culturel est menacée par les crises de toute nature et les situations de conflictualité, il ne faudrait pas opposer logique environnementale et logique patrimoniale. Les finalités environnementales, sous l'impératif de transition énergétique, sont fréquemment analysées comme préjudiciables à la protection du patrimoine, notamment du bâti ancien, ou du paysage. Mais cette perspective mérite d'être creusée sous l'angle des complémentarités, des dialogues et interactions possibles. Le patrimoine peut aussi être appréhendé comme lieu de réinterprétation de la durabilité, alimenter et renouveler la réflexion et les stratégies d'action sur les conditions futures d'un monde durable et habitable. Le patrimoine peut être une ressource pour penser et conforter la durabilité et l'habitabilité de la planète, en particulier au travers des modalités de préservation et des pratiques des acteurs. Ces situations impliquent l'étude de différents modes de gestion de ces risques et de lutte contre le réchauffement climatique, du point de vue scientifique, technique, historique, archéologique, anthropologique, juridique, sociologique, politiste [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Les processus de patrimonialisation, encore fortement déterminés par la césure nature/culture, doivent plutôt être appréhendés dans le cadre des enjeux de perte (patrimoniale) et d'extinction (de la biodiversité). La notion d'hybridation des patrimoines culturel et naturel pourrait être davantage investie, par exemple au travers de notions partagées telles que le paysage, matériel et immatériel. L'historicité des modes de gestion des ressources et des interactions sociétés/

1. Teyssandier, Nicolas, Bétard, François, Bourdin, Stéphane, Gourmelon, Françoise (dir.), *Atlas des sites archéologiques menacés. Patrimoine à protéger*, Paris, CNRS et Cherche Midi, 2023, 176 p.

environnement peut être interrogée, dans une perspective de longue durée, à partir des objets, des savoirs, des processus techniques de production et des sites patrimoniaux et archéologiques [voir [Savoirs, techniques, matérialités](#)]. Dans cette veine, doit être questionnée la dimension des temporalités, de l'articulation entre attentes des présents, de la préservation des besoins des générations futures et de la transmission de choses (objets, lieux, mais aussi pratiques et usages professionnels et profanes) dont les présents sont dépositaires, fonctions qui, sous la perspective du dialogue patrimoine/environnement, soulèvent des questionnements propres.

Avec la perte de la biodiversité disparaissent des savoirs ancestraux dont on sait pourtant qu'ils pourraient être utiles face aux impasses où l'exploitation moderne de la nature conduit l'humanité. Dans l'urgence actuelle face au dérèglement climatique, la collecte des savoirs et pratiques relatifs aux plantes et autres éléments naturels, notamment les pharmacopées, doit être développée, dans une perspective de science ouverte et participative.

### **Patrimoine comme communs et lieu de contestation**

Si l'idée que le patrimoine est à tous et qu'il contribue à faire monde commun est assez communément partagée (même s'il peut par ailleurs faire l'objet d'instrumentalisations identitaires), il n'en reste pas moins qu'il est, d'une façon plus sensible et sans doute plus visible aujourd'hui, un lieu de réinterprétation et de réappropriation multiples. Ne s'y joue pas seulement un rapport au passé, à des choses du passé. Il y est question des préoccupations et attentes d'un certain nombre d'acteurs et actrices, de communautés, de collectifs. Le patrimoine n'est pas seulement, loin s'en faut, un héritage, celui des « pères et mères », endossé passivement, mais une construction sociale, qui se réinvente au fil du temps, ce que certains ont appelé l'héritage inversé.

Les réflexions contemporaines autour des communs comme mode d'organisation sociale par le collectif d'un certain nombre de ressources se sont, pour beaucoup, développées sur fond de crise environnementale. Cette perspective des communs est d'une certaine façon perceptible dans un certain nombre d'expériences et d'outils au travers desquels le patrimoine est perçu non plus, ou pas seulement, comme un ensemble de choses revêtues d'une valeur symbolique, mais comme un lieu de sociabilité, un lieu construit par et pour le collectif. Cette perspective des communs pose la question des modalités d'appropriation ou de réappropriation par le collectif de la question patrimoniale. Le principe de participation, standard quelque peu diffus, cependant aujourd'hui reconnu dans le champ de l'environnement, mérite d'être investi plus sérieusement dans le domaine du patrimoine. À l'inverse, enfin, la marchandisation et la circulation des biens patrimoniaux semblent contredire l'idée même de communs et s'opposer aux processus de patrimonialisation et cette dimension doit être prise en compte.

La question de l'appropriation et de la réappropriation, ainsi que celle des émotions patrimoniales<sup>2</sup>, se pose avec acuité, dès lors qu'on a affaire à une icône du patrimoine (inscrit sur des listes de l'UNESCO) ou parce qu'on est exposé à une logique de sur-tourisme et sur-fréquentation. L'extension de l'appropriation à l'échelle de l'humanité de monuments identifiés, dans un premier temps, comme des symboles nationaux pose également question, de même que leur réappropriation locale. L'identification aux grandes figures du patrimoine, même mondialisée, demeure multiscalaire.

La relation entre patrimoine et création est un autre enjeu important. L'art contemporain soulève en effet des questions spécifiques, en particulier l'art dans la ville et plus largement dans l'espace public, qui mettent à l'épreuve non seulement les doctrines de restauration, mais aussi les principes de conservation des œuvres et la question de leur intégrité, ainsi que les cohabitations (et le dialogue) entre les productions issues de la création et le patrimoine [voir [Arts, créations, performances](#)].

### **Patrimoine culturel immatériel, place des « savoirs autochtones » et cultures minoritaires**

Le patrimoine peut aussi être envisagé comme lieu de contestation : contestations mémorielles (où notamment doit être réinterrogé le couple histoire/mémoire), conflits de valeur (avec la question des patrimoines à valeur négative, des patrimoines invisibles), conflits d'appartenance.

2. Voir les travaux de Laurajane Smith ou de Daniel Fabre.

La place des savoirs populaires/« autochtones » relatifs à la Terre ou à la nature fait écho à la question des patrimoines matériels et immatériels « en danger » et est parallèle à d'autres thèmes, comme les « langues en danger » [voir [Études aréales, Océanie-Pacifique](#)]. De même qu'on a vu se développer, ces dernières années, l'archivage numérique et la mise à disposition des langues minoritaires<sup>3</sup>, l'archivage des productions orales à valeur patrimoniale doit être poursuivi, à différentes échelles et sans négliger la place de l'individu ou de l'acteur ou actrice culturelle dans la construction patrimoniale. Cet archivage et cette sauvegarde posent aussi nécessairement la question du sens de la conservation : que sauvegarder, pour quoi faire, pour qui et dans quel but ? Comment les membres des communautés concernées peuvent-ils participer au recueil de données et s'approprier ce patrimoine ? Comment impliquer les acteurs et actrices du terrain, non seulement dans une visée de restitution comme cela est pensé depuis quelques années, mais plus précisément de participation à la recherche de nouveaux modes de traitement de la nature dans le cadre de la transition écologique ? [voir [Sciences partagées](#)].

Cela doit amener à interroger la notion d'attachement et le rôle que jouent les politiques et les acteurs et actrices sociaux dans la construction des patrimoines, de ce qui est à conserver, et de l'usage politique qui peut être fait de ces données dans le cadre de revendications identitaires.

Parmi les « patrimoines silencieux », la transmission par les femmes est un domaine trop peu mis en valeur, à cause du biais androcentré des recherches. Les transmissions féminines et leurs processus, et d'une manière générale la notion de « patrimoine » qui a été réhabilitée depuis une vingtaine d'années, doivent être investiguées davantage, par des recherches sur ce qui, selon les sociétés, est transmis par les femmes et sur le sens donné à cet héritage.

### Les données du patrimoine

Le développement actuel des outils numériques et de l'IA modifie profondément la manière dont les connaissances sur le patrimoine sont produites, analysées et partagées. Les modèles conceptuels de référence, les graphes de connaissances et les ontologies spécialisées offrent des cadres structurés pour organiser les données et faciliter leur interconnexion, alors que la diversité des formats, des disciplines et des méthodes d'analyse rend cette structuration difficile. La création de référentiels et d'identifiants numériques adaptés aux différents types d'objets et de notions du patrimoine est une nécessité qui est encore largement à mettre en place, et qui ne peut être valablement pensée qu'à une échelle internationale. Les outils numériques ne doivent cependant pas dispenser d'une réflexion préalable sur ce que doit être conservé et ce qui peut ne pas l'être. Il est ensuite nécessaire de concevoir des modèles qui non seulement permettent d'harmoniser ces données hétérogènes, mais qui respectent aussi la richesse et la diversité des approches scientifiques. L'absence de normalisation des formats (images, relevés 3D, textes, sons, etc.) complique l'interopérabilité des données et empêche un dialogue efficace entre les bases de données et les infrastructures numériques, *a fortiori* dans des bases de données et des infrastructures numériques qui privilégient les objets matériels, au détriment du patrimoine immatériel. Il est donc essentiel de développer des ontologies évolutives, capables de s'adapter aux contextes de co-production des connaissances et des pratiques de recherche et d'explorer des méthodes innovantes permettant de relier différentes interprétations d'un même objet patrimonial, en intégrant les multiples perspectives disciplinaires. L'association de l'intelligence artificielle et de l'expertise humaine pourrait alors permettre d'activer des formes dynamiques de mise en relation, révélant les multiples lectures possibles d'un même objet et favorisant une approche plus réflexive et partagée du patrimoine. Cette dynamique peut s'enrichir par la mobilisation conjointe de plusieurs formes d'intelligence : individuelle, bien sûr, mais aussi collective, dans la co-construction des savoirs ; connective, à travers les réseaux d'information et d'infrastructure ; et artificielle, dans la capacité d'analyse et de mise en relation automatisée des données. Ensemble, elles participent à un cycle vivant de production, de structuration et de transmission des connaissances patrimoniales.

L'interconnexion des connaissances patrimoniales nécessite aussi une documentation rigoureuse des processus scientifiques qui les produisent. La diversité des approches engendre des difficultés en matière de traçabilité et de reproductibilité des études. L'absence d'outils et de protocoles normalisés pour documenter les démarches scientifiques freine la capitalisation des expériences et complique la compréhension des dynamiques de production des savoirs.

3. Voir le projet [HéLiCéO](#).

Le manque de documentation systématique des flux de données rend difficile la reconstitution des chaînes de raisonnement et des choix méthodologiques qui sous-tendent l'interprétation du patrimoine, ce qui est amplifié par la fragmentation des infrastructures, des pratiques de recherche et la diversité des disciplines. Une piste de recherche essentielle est donc d'élaborer des systèmes permettant d'assurer la traçabilité des connaissances patrimoniales tout au long de leur cycle de vie, en mettant en place des protocoles de documentation des processus scientifiques et d'infrastructures, facilitant le suivi des interactions entre chercheurs et chercheuses et ressources numériques, et de concevoir des dispositifs de valorisation des contributions interdisciplinaires, favorisant la reconnaissance des apports spécifiques de chaque acteur et actrice et améliorant la transparence des processus de production des savoirs.

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Accompagner le montage de projets à l'international, en particulier sur des terrains empêchés et en zone de conflit.

### Données

- Accompagner le travail de gestion des données patrimoniales au niveau français et européen, en s'appuyant sur les infrastructures de recherche — IR\* [Huma-Num](#), *European research infrastructure for heritage science (E-RIHS)*, et des projets d'envergure européennes — *A European Collaborative Cloud for Cultural Heritage (ECHOES)*, et intégrer la traçabilité des données numériques aux processus de recherche.

### Interdisciplinarité

- Encourager les démarches interdisciplinaires et les dispositifs de science partagée, sur l'étude des artefacts patrimoniaux et du patrimoine archéologique en contexte de crise, l'élaboration de données (numériques) sur le patrimoine bâti, les recherches sur les processus de patrimonialisation ou le patrimoine immatériel.
- Profiter de l'inscription de la thématique « Langues, cultures et lien social » dans le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) du CNRS en 2025 pour imaginer des projets innovants.

### Réseaux

- Favoriser les coopérations du domaine - les laboratoires spécialisés en France et à l'étranger, des opérateurs de recherche spécifiques, des programmes de recherche d'envergure nationale, les réseaux nationaux (notamment le groupement d'intérêt scientifique [GIS] Patrimoine en partage) — et renforcer les liens entre cet ensemble avec d'autres institutions, laboratoires et équipements sous tutelle du ministère de la Culture.

### Sciences partagées

- Promouvoir la valorisation des opérations de recherche, en articulant davantage les enjeux scientifiques et sociétaux, autour de grands objets communs, sur le modèle du Chantier Notre-Dame.
- Valoriser les opérations de recherche, dans une perspective de durabilité, comme dans le cas du projet [Sustainable Lalibela](#).

# PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Depuis 25 ans, les guerres au Proche et Moyen-Orient ont atteint des seuils d'intensité inédits, à la fois en termes de nombre de victimes, d'ampleur des destructions, mais aussi de remise en cause d'États « faillis ». De l'Afghanistan à Israël et la Palestine, en passant par l'Irak, la Syrie, la Libye, le Yémen, le Soudan ou le Liban, la région a été le théâtre de conflits majeurs, de résonance mondiale. La lisibilité de ces conflits reste un enjeu permanent, ne serait-ce qu'en termes d'identification des actrices et acteurs locaux, régionaux et internationaux engagés, de destruction du patrimoine, de mise en place des économies de guerre, des ressorts des mobilisations ou des engagements.

Le Proche et Moyen-Orient connaît depuis les attaques du 7 octobre 2023 en Israël (et leurs répercussions en chaîne) des bouleversements géopolitiques majeurs dont les effets prévisibles ne se limitent pas aux dynamiques interétatiques et aux alliances stratégiques. Dans un contexte de profonde incertitude, où la première puissance mondiale promeut le transfert massif de la population palestinienne vers d'autres pays de la région au risque de remettre en cause leurs fragiles équilibres, il est probable que ces recompositions régionales induisent d'importantes mutations au sein des sociétés, redéfinissant les pratiques politiques comme les rapports entre États et populations.

Ces bouleversements interviennent alors que les conflits armés en Syrie, en Irak, au Yémen ou en Libye ont durablement transformé les structures sociales et les rapports de pouvoir internes. La fragmentation des territoires, l'émergence d'autorités parallèles (milices, groupes communautaires, gouvernements locaux) et la militarisation de la vie politique ont reconfiguré les sociétés comme leurs modes de gouvernance. Dans le même temps, la résilience de certains régimes, malgré les contestations dont ils ont fait l'objet (Iran, Égypte, monarchies du Golfe), repose largement sur de nouveaux outils de contrôle social, combinant surveillance technologique, répression physique et stratégies d'ingénierie sociale.

Ces évolutions dessinent un vaste ensemble d'objets et de questionnements dont plusieurs disciplines de sciences sociales ont vocation à se saisir, dans une perspective attentive à la profondeur historique des phénomènes étudiés, aux logiques de dépendance et aux effets longitudinaux des dispositions individuelles formées dans de tels contextes. La brutalisation des sociétés (intériorisation et normalisation de la violence, persistance des cultures de guerre, radicalisations politiques) s'ancre en effet dans des héritages de violences anciennes, du colonialisme aux guerres civiles contemporaines.

La manière dont les sociétés font face à ces bouleversements, les formes de résistance et de résilience supposent une proximité avec les terrains qui prenne en compte et dépasse les opérations de propagande et de désinformation. L'onde de choc des conflits en termes d'alliances régionales, de migrations, de rejeux mémoriels, de construction des opinions publiques et des identités sociales relève de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales : droit, philosophie, économie, géographie, science politique, archéologie, anthropologie, histoire, étude des productions littéraires et artistiques dans leurs différentes expressions linguistiques. L'étude des conflictualités suppose une épistémologie solide et un surcroît de réflexivité de la part des chercheurs et chercheuses, parce que la guerre ne touche pas seulement les sociétés qui y sont directement confrontées, mais qu'elle pose aussi des questions universelles des ressorts de la légitimité, du passage à l'acte, des pulsions de mort et des stratégies de survie [voir [Guerres et paix](#)].

De ce point de vue, le soutien de CNRS Sciences humaines & sociales à la recherche sur le Proche et Moyen-Orient affirme les compétences françaises dans l'étude des conflictualités et dans le même temps, il participe d'une recherche dont les questions prioritaires conduisent ses unités mixtes de recherche (UMR), et plus encore ses laboratoires à l'étranger (ici des Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) co-pilotées avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), à repenser les modalités d'exercice de la recherche dans une région confrontée à de vives tensions. La mise en œuvre de ces priorités doit contribuer à positionner la recherche française dans son environnement, pour trouver un point d'équilibre — et d'interaction — entre la conduite de projets développés et financés en France — ou avec des

fonds européens — et le nécessaire soutien aux institutions de recherche et aux chercheuses et chercheurs affectées par les crises et les conflits.

Ces priorités tournées vers la période contemporaine doivent en outre être articulées avec une autre facette des recherches de CNRS Sciences humaines & sociales au Proche et Moyen Orient, consacrées au temps long, à travers de nombreuses approches disciplinaires (histoire, archéologie, étude des textes, des savoirs, des langues, etc.). Ces recherches trouvent un appui décisif dans le réseau des Écoles françaises à l'étranger et des UMIFRE, ainsi que dans de nombreux partenariats tissés avec les institutions locales. Outre l'attention au temps long, ces travaux mettent également en avant la pluralité linguistique, religieuse et culturelle de ces régions et contribuent à la connaissance, la préservation et la valorisation des différents patrimoines [voir [Patrimoines matériels et immatériels](#)], particulièrement mis en danger ces dernières décennies.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Moyen-Orient](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Réaffirmer la plus-value des études aréales appliquées au Proche et Moyen-Orient

Les études aréales appliquées au Moyen-Orient et au Proche-Orient suscitent de nombreux débats quant à leur pertinence, leur utilité et leurs limites. L'une des principales interrogations concerne la délimitation de ces aires : faut-il inclure, par exemple, l'Afrique du Nord ? Comment prendre en compte les dynamiques transfrontalières et les interactions régionales ? Cette question n'est pas seulement académique, elle influe aussi sur la manière dont les savoirs sont produits et diffusés.

L'approche aréale repose sur un découpage spatial, culturel et politique qui permet d'appréhender les spécificités de certaines régions. Elle facilite la mise en place de cadres d'analyse adaptés aux dynamiques historiques et contemporaines propres à ces espaces. Le GIS MOMM, créé en 2013, qui réunit aujourd'hui 46 unités de Recherche est un lieu de réflexion sur le monde musulman à travers des disciplines diverses englobant l'islamologie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie et les sciences politiques. Toutefois, ce découpage présente des limites, notamment une tendance à homogénéiser des réalités complexes, à effacer les particularismes et à privilégier une vision macro au détriment des dynamiques locales. Cette structuration peut aussi marginaliser ces études par rapport aux sciences sociales généralistes, qui s'appuient souvent sur des modèles théoriques développés dans des contextes occidentaux et considérés comme universels.

Certains chercheurs et chercheuses plaident pour une approche plus dynamique, basée sur les circulations et les hybridités culturelles plutôt que sur des frontières rigides. Le concept anglo-saxon d'« *islamicate* » illustre cette perspective en englobant des sociétés ayant vécu sous la loi musulmane sans distinction de religion. Il met ainsi en avant les influences croisées plutôt que des catégories figées, permettant une meilleure compréhension des interactions et des processus d'adaptation qui caractérisent ces sociétés.

La méthodologie joue également un rôle central dans la réflexion sur les études aréales. L'importance du terrain est soulignée comme une nécessité pour pallier les carences des analyses globales. La compréhension des sociétés du Moyen-Orient et du Proche-Orient requiert une immersion dans les réalités locales, une maîtrise linguistique approfondie et une analyse des pratiques sociales *in situ*. L'ethnographie, l'histoire orale et les archives locales sont des outils indispensables pour éviter les généralisations abusives et saisir les nuances des évolutions sociales, économiques et politiques. En privilégiant une approche inductive, ces méthodes permettent de restituer les dynamiques internes et de déconstruire certains stéréotypes qui façonnent encore les représentations de ces régions.

En parallèle, la marginalisation des études aréales dans les débats académiques constitue un enjeu majeur. Ces recherches restent souvent perçues comme périphériques par rapport aux théories dominantes. Pourtant, elles offrent un éclairage précieux sur des problématiques mondiales, telles que l'autoritarisme, les conflits sociaux ou les évolutions juridiques. Il est donc essentiel de renforcer leur ancrage dans les discussions internationales, en favorisant des échanges entre différentes traditions académiques et en intégrant ces perspectives dans la production scientifique et les institutions de recherche. La coopération avec les universités et centres de recherche locaux est également cruciale pour éviter une approche néocoloniale des savoirs et encourager une production scientifique équilibrée.

Le découpage en aires, bien qu'imparfait, conserve une utilité pratique, notamment pour structurer la recherche et organiser les collaborations scientifiques. Toutefois, il doit rester flexible et évolutif. L'objectif n'est pas de figer des catégories, mais de favoriser une approche intégrée, capable d'articuler les échelles locales et globales. Il serait également pertinent d'encourager des études comparatives entre différentes aires géographiques afin d'enrichir les analyses et de dépasser certaines lectures monolithiques.

En somme, les études aréales ne doivent ni être abandonnées ni devenir des carcans rigides. Elles doivent évoluer vers des cadres d'analyse ouverts, permettant d'appréhender la richesse et la complexité des interactions au sein des mondes arabes et musulmans. Une telle approche contribuerait à une meilleure compréhension des dynamiques régionales tout en favorisant le dialogue avec les autres disciplines des sciences sociales. Loin d'être obsolètes, ces études

constituent une ressource précieuse pour analyser les transformations du monde contemporain, en adoptant une perspective plus inclusive et contextualisée [voir [Études aréales](#)].

### **La recherche en études arabes et les études littéraires arabes**

Si l'université française est l'héritière d'une longue et forte tradition des études arabes et des études littéraires arabes, il est nécessaire de renforcer la place de la langue et de la littérature arabes dans les questions de recherche, actuelles et à venir. À ce titre, l'émergence d'un champ des études théâtrales et des études islamologiques en arabe illustre la capacité à combiner les études arabes à d'autres champs disciplinaires des sciences humaines et sociales. Dans ce contexte, ouvrir les analyses au-delà de l'immédiateté des agendas politiques en favorisant l'étude des productions culturelles au Proche et Moyen-Orient est une priorité de recherche. Elle exige une interdisciplinarité réelle entre littéraires, musicologues, etc., d'une part, et sociologues, historiennes, anthropologues d'autre part. Outre les productions culturelles au sens strict, la culture au sens large doit nourrir un faisceau de recherches : non seulement sur la littérature ou le cinéma, mais encore sur le football, la formation des identités individuelles et collectives sur les réseaux sociaux, etc. [voir [Patrimoines matériels et immatériels](#), et [Arts, créations, performances](#)].

### **Des états de la recherche issus des sociétés étudiées**

Placer la langue arabe comme un objet central — et pas un outil — de la recherche en études aréales doit être soutenu. Si les états de la recherche qui sont généralement réalisés par les chercheurs et chercheuses français visent largement la production internationale en langues européennes, on constate un manque dans la prise en compte de la littérature scientifique produite en arabe. La maîtrise de la langue arabe et son application à des questions de recherche fondamentale combinée au travail de terrain permet de réduire ce déficit de connaissances en réalisant des états de la recherche des travaux menés dans les sociétés étudiées. Dans cette perspective, les terrains ne doivent pas se donner uniquement pour objectif la collecte de données empiriques, mais également bibliographiques.

### **Réorienter l'analyse des transformations sociales**

Le tournant historique fondamental de ces quasi deux dernières décennies — en Syrie et au Liban, mais aussi dans l'ensemble de la région — s'articule autour de l'érosion lente ou l'effondrement brutal des États. Comme souvent après des crises majeures, la question même de la survie et/ou de la (non)pérennisation des structures sociales se pose et avec elle la tentation d'en documenter les effets sous le prisme de diverses notions forgées par la sociologie comme la précarité, les trajectoires biographiques, l'engagement ou le désengagement partisan, la société civile, etc.

Penser des réalités sociales exclusivement à partir de ces notions revient cependant déjà à assigner une forme à la réalité en la définissant par la crise et ses effets. Un renversement de perspectives semble nécessaire afin que les recherches en sciences sociales s'intéressent aux espaces multiples de la réalité sociologique en se détachant du prisme de la crise et des discours produits sur celle-ci alors même que celui-ci paraît avoir presque entièrement colonisé le champ. Les travaux de recherche gagneraient à s'orienter vers des espaces où d'autres types de réalités sociales se construisent au quotidien sans que des discours formatés et normés n'en accompagnent nécessairement l'élaboration.

Les jeunes, mais aussi les générations des années 1980 qui ont vécu à différents âges de leur vie des conflits qui leur paraissent ne faire que se répéter selon de nouveaux modes, sont en quête de sens ontologiques, religieux et politiques nouveaux [voir [Actions collectives, mobilisations et participation politique](#) et [Le fait religieux](#)]. Il conviendrait d'interroger ces phénomènes dans leur contexte global en travaillant sur les nouvelles cosmologies et représentations du monde exprimées, qui sont révélatrices de véritables transformations sociales, religieuses et politiques en cours. Et tout comme la modernité islamique s'était construite au XX<sup>e</sup> siècle dans ses complexes rapports avec l'Occident, ces nouvelles représentations du monde se construisent au sein de rapports renouvelés, mais tout aussi complexes et conflictuels, avec l'Occident que les chercheurs et chercheuses spécialistes du monde arabe devraient interroger de façon plus systématique sur le terrain.

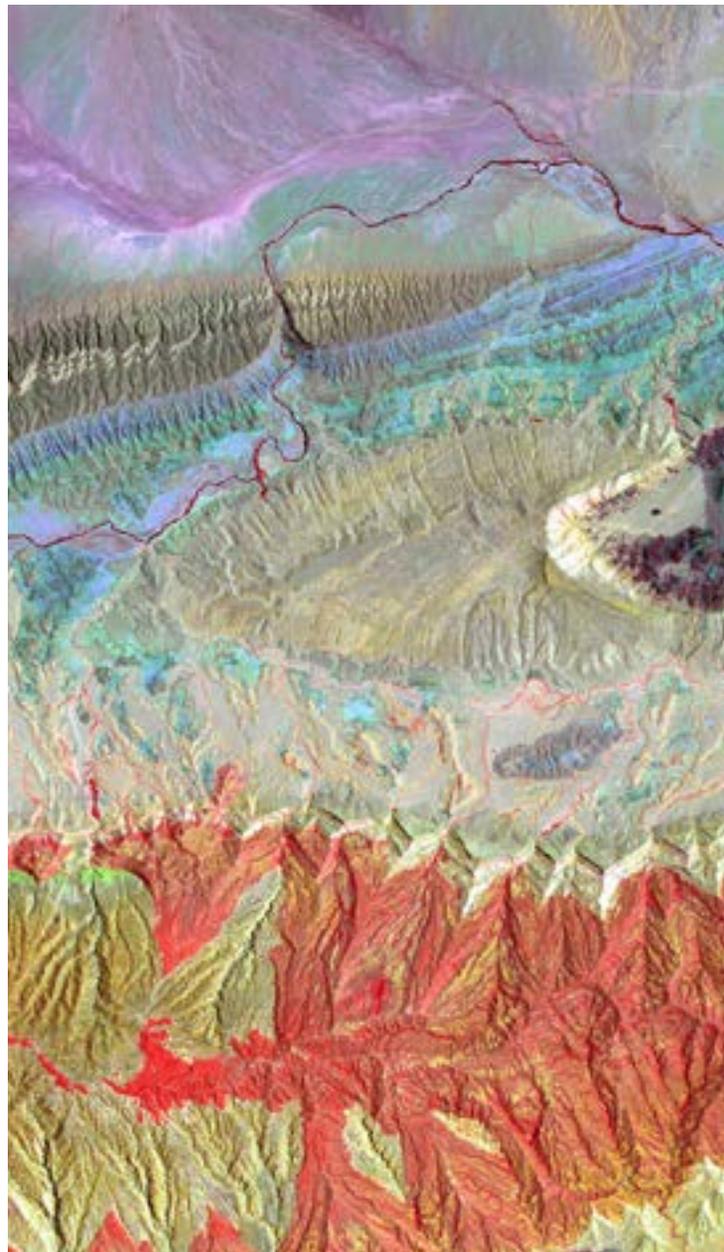
Ainsi, plutôt que d'envisager les transformations sociales bien réelles que l'on perçoit dans les sociétés proche-orientales en termes de stratégies et par le prisme du politique et de l'État (failli, effondré, faible ou au contraire autoritaire), il serait intéressant de dresser de façon collective le bilan des printemps arabes ainsi que des conflits extrêmement violents subis par ces populations en faisant l'effort intellectuel de s'extraire des événements et du prisme de l'étude de l'État sous ses diverses formes et transformations (failli, effondré, faible, autoritaire, etc.) [voir [Actions et politiques publiques, débat public](#)].

### Répercussions de la violence politique

Alors que la conflictualité reste une dimension centrale des sociétés du Proche et Moyen-Orient, analyser les répercussions à moyen et long terme de la violence politique, leurs dimensions matérielles (par exemple autour des questions d'urbicide), mais aussi sociales et affectives permettraient de renouveler les approches classiques. Alors que les questions mémorielles sont relativement mieux abordées, certaines notions proposées par les *genocide studies* (comme celle de société post-génocidaire), restent très peu travaillées en France. Pertinentes dans plusieurs sociétés de la région telles qu'Israël/Palestine, Turquie, Chypre, Syrie, Irak, elles pourraient permettre des décroissements interdisciplinaires prometteurs, ainsi que des ouvertures comparatives.

### Gouvernance, informalité et politiques publiques

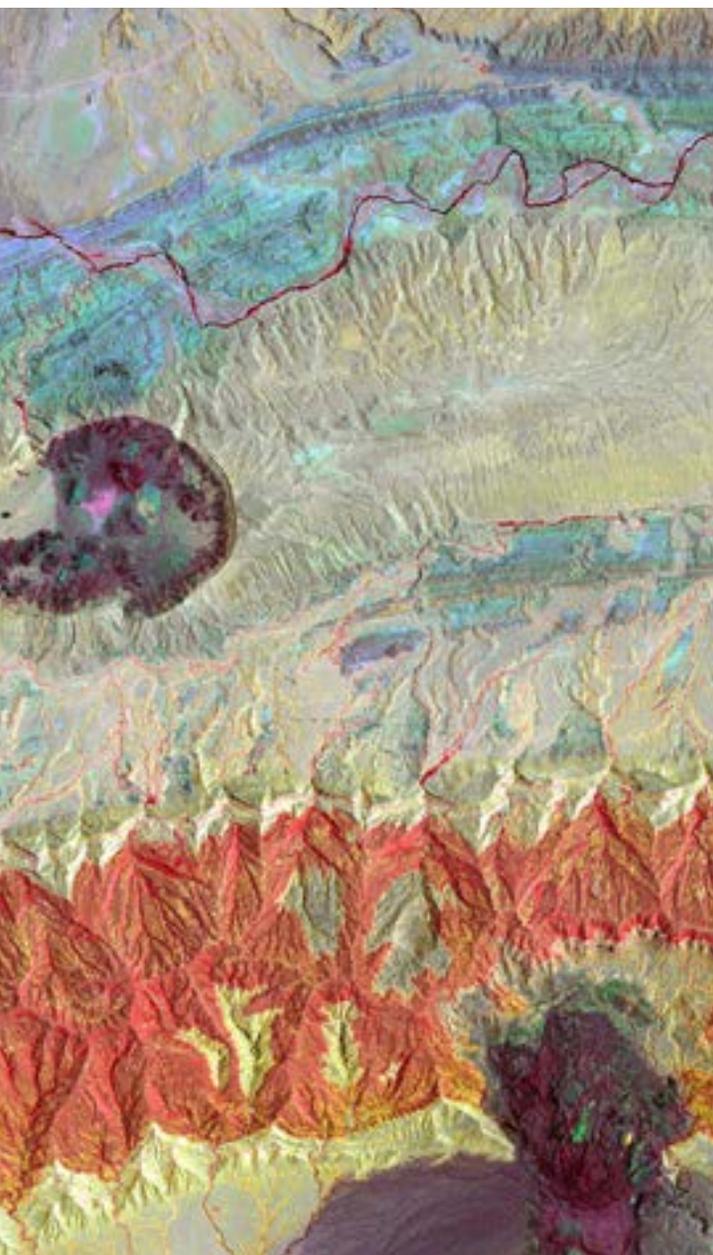
La question de la gouvernance reste cruciale et apparaît en pleine reconfiguration. Or, l'analyse des politiques publiques reste très occidentalocentrée ; elle a produit et s'appuie sur des notions qui voyagent mal, car liées à des présupposés implicites ne se retrouvant pas à l'identique dans toutes les sociétés politiques. Comme sur d'autres domaines, les travaux sur les terrains moyen-orientaux pourraient permettre de revisiter certaines thématiques centrales des sciences humaines et sociales tout en abordant des angles morts. On pense par exemple à des questions comme les intermédiaires politiques et de gouvernement, ou l'informalité politique et économique. Une autre question stimulante concerne la sociologie du droit et de ses usages, peu investie en France sur ce type de terrains : les questions de légalité autoritaire, là encore très peu travaillées, permettraient de renouveler les approches en termes de fermeture des régimes, et donneraient lieu à des ouvertures comparatives stimulantes, en faisant le lien entre analyse des mobilisations et des politiques publiques.



### Repenser les espaces de l'asile et de protection

Les déplacements forcés de population (internes et internationaux) sont d'une ampleur démographique telle dans la région qu'ils bouleversent les modes de production de l'espace urbain. Repenser la fabrique de la ville à partir de ces mobilités sous contraintes, que ce soit des réfugiées ou des déplacées internes, permet de mieux comprendre les logiques développées par les actrices et acteurs formels et informels en présence. Il convient d'analyser les nouvelles dynamiques urbaines à partir des formes d'installation des différents groupes de populations réfugiées et déplacées. Les processus de reconstruction qui verront le jour dans les années à

venir tant en Syrie, qu'au Liban que dans les territoires palestiniens, devront prendre en compte la multiplicité des acteurs et actrices dans un contexte où l'action des organisations internationales est de plus en plus contrainte. Les déplacements forcés comme les destructions ont tendance à renforcer les inégalités, les populations les plus vulnérables étant celles qui sont le plus affectées par les conflits. La question de la justice sociale post-conflit reste encore peu abordée dans la recherche, alors qu'elle constitue un enjeu politique central tant pour l'installation des réfugiés sur le long terme que dans les processus de reconstruction. La Syrie, en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire et politique, représente à cet égard un enjeu majeur pour la recherche dans les années qui viennent tant sur les mouvements de population à venir (retour, circulations migratoires, rôle de la diaspora) que sur les dynamiques urbaines [voir [Circulations, mobilités, migrations](#) et [Territoires habités](#)].



Une lecture à différentes échelles de ces déplacements forcés est nécessaire, afin de comprendre les différents enjeux qui émergent dans la région. Une lecture à l'échelle euro-méditerranéenne permet de mettre en avant le rôle des États proche-orientaux dans le contrôle des migrations vers l'Europe. Une lecture à l'échelle nationale permet, elle, de saisir le rôle des réfugiés dans les constructions nationales, les formes d'exclusion que l'on peut observer, et de définir en creux les communautés nationales des pays d'accueil. La dispersion des réfugiés à l'échelle régionale et la constitution de nouvelles diasporas contribuent au développement de pratiques transnationales. L'articulation de ces dynamiques à plusieurs échelles reste encore trop peu étudiée alors qu'elles seront déterminantes dans les évolutions des différents pays de la région, plus particulièrement de la Syrie, de l'Irak et des territoires palestiniens.

### **Un nécessaire focus sur les sociétés israélienne et palestinienne**

Les attaques perpétrées le 7 octobre 2023 par des groupes armés palestiniens aux abords de la bande de Gaza et le cycle guerrier qu'elles ont engendré ont représenté un choc sans précédent pour les sociétés israélienne et palestinienne et remis en question les fragiles équilibres en place dans la région. Dans ce contexte, faire de la recherche en Israël/Palestine est devenu encore plus difficile que cela ne l'était déjà. Les deux sociétés sont en effet en état de choc, ce qui a pour effet un repli sur soi et une méfiance vis-à-vis de l'extérieur. Les chercheurs et chercheuses se trouvent par ailleurs confrontés à des entraves institutionnelles et politiques croissantes du fait de l'extrême polarisation du débat public et des injonctions contradictoires qui leur sont faites de

s'exprimer publiquement sur leurs objets d'étude — des objets éminemment politiques — sans pour autant heurter le sens commun politico-médiatique et académique sur le conflit israélo-palestinien, sans compter les restrictions de déplacement dues au contexte sécuritaire et aux restrictions étatiques.

Portion d'une image de la chaîne du Zagros (entre Iran et Irak) prise par le satellite Landsat 7.  
© Stéphane DOMINGUEZ/Géosciences Montpellier/CNRS Images

Face à ces constats, il est d'autant plus nécessaire que l'ensemble des sciences humaines et sociales puisse contribuer à la compréhension de la manière dont les sociétés israélienne et palestinienne font face, interprètent et commémorent les événements traumatiques qu'elles ont traversés, les injustices historiques qu'elles ont subies et les conflits, guerres et épisodes violents dans lesquels elles sont — ou ont été — impliquées. Les recherches portant sur les questions mémorielles s'inscrivent au croisement de plusieurs disciplines (sociologie, science politique, histoire ou encore psychologie sociale), ce qui en fait un champ particulièrement fécond. Dans le contexte israélo-palestinien, elles se sont plus particulièrement penchées sur la mémoire de la Shoah et son instrumentalisation, la mémoire et la réactualisation constante de la *Nakba*, ainsi que les liens entre ces deux traumatismes. Le contexte actuel se caractérise par le fait que deux sociétés, dont l'histoire et le destin sont intrinsèquement imbriqués, sont confrontées à des souffrances et à des traumatismes d'une rare intensité dont chacune accuse l'autre d'être à l'origine. Plusieurs questions de recherche liées aux enjeux mémoriels seraient particulièrement importantes à creuser dans le contexte actuel : la manière dont certaines mémoires sont délibérément oubliées, réprimées ou occultées et d'autres, au contraire, instrumentalisées à des fins politiques ; le rôle que jouent ou pourraient jouer les politiques mémorielles dans la reconnaissance des souffrances endurées, dans leur apaisement notamment par le biais de mécanismes de justice transitionnelle et, *in fine* dans le processus, de réconciliation entre Israéliennes et Palestiniennes [voir [Guerres et paix](#)].

### **Médias, mutations des espaces publics et fabrique des représentations**

Les espaces publics au Proche et Moyen-Orient ont été façonnés par des mutations médiatiques successives, de l'essor de la presse imprimée au XIX<sup>e</sup> siècle — central dans la *Nahda*, la « Renaissance » arabe — à la numérisation actuelle des sociétés. Si l'information n'a cessé d'être un terrain de lutte entre les pouvoirs et les sociétés, la manière dont les technologies, les actrices et acteurs et les pratiques médiatiques influencent plus largement, sur le temps long, les dynamiques politiques, sociales et culturelles de la région, redéfinissant à la fois les modalités de production du savoir et la fabrique des représentations et des opinions, reste peu interrogée par la recherche française en sciences humaines et sociales.

Celle-ci pourrait pourtant offrir des perspectives novatrices pour comprendre les effets des mutations médiatiques au Proche et Moyen-Orient, en tenant compte des spécificités politiques et culturelles, notamment linguistiques, de la région. Plusieurs questions devraient être explorées, parmi lesquelles : l'impact de la transition d'une culture de l'imprimé vers l'audiovisuel, puis le numérique, sur les dynamiques de mobilisation et d'engagement (mouvements sociaux), sur les pratiques de surveillance et de contrôle social, et les stratégies de contournement mises en place par les acteurs et actrices politiques et sociaux ; les mutations idéologiques, économiques et technologiques et leurs effets dans la reconfiguration du débat public et de ses acteurs et actrices, en interrogeant notamment les modes de production et de diffusion des idées, le rôle des intellectuels et l'évolution des cultures visuelles et des politiques de l'image.

### **Enjeux écologiques, dynamiques du capitalisme, transformations des milieux de vie**

Souvent occultés par l'actualité politique, le dérèglement climatique — dont les conséquences affectent plus intensément le Proche et Moyen-Orient que d'autres régions du monde — et les déséquilibres des écosystèmes entraînés par la surexploitation des ressources naturelles, l'urbanisation et les conflits armés placent la région devant de nouveaux défis non seulement environnementaux, mais aussi sociaux, économiques et politiques. L'histoire environnementale, l'économie politique et l'histoire économique, domaines peu représentés dans la recherche française, offrent des grilles de lecture essentielles pour analyser les interactions entre les sociétés du Proche et Moyen-Orient et leurs milieux de vie, explorer l'historicité et les effets des modèles de développement capitaliste, qu'ils soient rentiers et/ou extractivistes, et saisir les héritages coloniaux et post-coloniaux dans la gestion des ressources naturelles comme dans la configuration des infrastructures matérielles — pétrolières, énergétiques, de transport. Interroger les conflictualités liées au partage des ressources, aux migrations forcées et aux mutations territoriales, permettrait d'articuler les questions écologiques et les dynamiques de pouvoir, tout en éclairant les continuités et ruptures dans les formes d'adaptation aux changements environnementaux, ainsi que les mobilisations émergentes dans la région [voir [Habitabilité de la planète](#)].

## Outils et dispositifs

### Données

- Favoriser les dispositifs d'accès aux sources et aux archives (notamment *via* la numérisation des documents et la constitution ou le maintien de bases de données et de portails collaboratifs).
- Favoriser la diffusion de la production scientifique du français vers l'arabe, le persan, le turc ou l'hébreu et vice-versa en s'appuyant sur le projet « [SHS en traduction - Insāniyyāt fī al-tarğama](#) » porté par le groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans (GIS [MOMM](#)).

### Formation à et par la recherche

- Accompagner la réponse à l'enjeu de la maîtrise des langues composant la carte linguistique du Moyen-Orient.
- Encourager le recours aux formations existantes sur la diffusion publique des résultats de recherche et le *mediatraning*.

### Mobilités et terrains

- Favoriser la mobilité des communautés de recherche, en s'appuyant notamment sur les Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger ([UMIFRE](#)), dont une partie importante se situe dans l'aire moyen-orientale, et les dispositifs de soutien à la mobilité ; encourager dans les UMIFRE le développement des relations avec les acteurs et actrices académiques locaux.

### Réseaux

- Favoriser la structuration des communautés de recherche, en s'appuyant notamment sur le GIS [MOMM](#) et les initiatives transverses aux laboratoires à l'étranger.

# SANTÉ

CNRS Sciences humaines & sociales a fait de la santé une de ses priorités thématiques. Cette priorité s'inscrit dans une histoire longue de l'investissement des questions de santé par les sciences humaines et sociales. Ce sont en effet l'ensemble des disciplines qui ont investi cette thématique : sociologie, science politique, histoire, philosophie, géographie, économie, anthropologie, psychologie et psycho-linguistique, droit, littérature. D'où l'enjeu que CNRS Sciences humaines & sociales se saisisse de cette question, car il en permet une approche transversale, originale à l'échelle des organismes de recherche, notamment à travers ses nombreuses unités mixtes de recherche qui ont un de leurs axes — et donc plusieurs de leurs chercheuses et chercheurs — travaillant sur ces questions. Le CNRS a su donner une place centrale aux recherches sur la santé et tous les domaines qui lui sont connexes (déterminants, inégalités, maladies, soins, remèdes, alimentation, éthique...).

Cette priorité thématique a été encore renforcée à partir de 2020, en lien avec l'épidémie de COVID-19<sup>1</sup>. L'épisode pandémique et ses suites, très particulier dans l'histoire mondiale, a en effet conduit à questionner et mettre en avant la place cruciale des sciences humaines et sociales dans les recherches sur la santé. Dans cette dynamique, la [Plateforme SHS Santé](#), initiée en 2020, a été créée pour structurer la recherche française dans toutes les disciplines couvertes par CNRS sciences humaines & sociales, en mobilisant dans un premier cercle, mais sans exclusive, les synergies présentes au sein du Campus Condorcet sur ces thématiques. Devenue aujourd'hui une fédération d'animation et de recherche, elle offre des espaces d'échange, de débat, de création scientifiques et se présente comme une ressource pour toutes les unités et les chercheurs et chercheuses travaillant sur ou autour de la santé<sup>2</sup>, mais aussi pour une mise en réseau avec les autres organismes de recherche qui soutiennent des travaux dans le domaine<sup>3</sup>. De plus, les recherches sur la santé rassemblent une communauté très large, répartie dans une trentaine de laboratoires qui, toutes disciplines confondues, s'intéressent tout ou partie à la santé, et dans divers réseaux nationaux et internationaux. Il s'agit donc d'un champ très structuré, polyvalent, complémentaire, et réactif, sur tous ces sujets et domaines. La question des données de santé et du numérique en santé a également fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années, avec une implication dans le PEPR Santé & numérique et la création d'une fédération de recherche.

Cette prospective explore une partie de l'éventail des recherches à promouvoir dans les années à venir, notamment celles qui sont en émergence et que les équipes CNRS sont à même d'investir pleinement, en s'appuyant sur la « jeune recherche », en capacité de repérer et de suivre les éléments originaux et pointus qui se présentent dans les champs que nous connaissons déjà : les (nouveaux) risques de santé à différents âges ; les (nouvelles) expositions à ces risques ; le rôle des environnements atmosphérique (polluants), résidentiel (bâti, routes, accessibilité), social (soutiens, famille, proches...) ; les inégalités territoriales, sociales, de genre liées aux assignations raciales ou aux parcours de vie ; les déterminants du recours et de l'observance ; les innovations ; le soutien à l'autonomie dans les situations de longue vieillesse, de maladie chronique, de handicap, etc. ; aidantes, services et établissements ; financement ; adaptation de la protection sociale aux nouveaux risques de santé ; l'éthique en soin, en santé (décisions, mobilité, prise en charge, fin de vie, protection, procréation) et aux seuils de la vie (prénatal, naissance, fin de vie) ; les normes juridiques régulant le soin médical, notamment au regard des récents droits des patientes, l'exploration et la circulation d'éléments du corps humain ; les questions relatives aux pratiques de médication, à la recherche et à l'économie internationale du médicament ; les formes dites « alternatives » de médecine, les régimes de vie et les pratiques liées à la santé qui se déploient hors des lieux de soin ; et plus largement la réflexion qui traverse le champ médical en lien avec le changement climatique, les problématiques environnementales, etc. Les recherches en sciences humaines et sociales de la santé ne se confondent donc pas avec la santé publique, même si

1. [Priorités scientifiques de l'InSHS](#), InSHS, 12 p.

2. Voir l'entrée [Santé](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

3. Henry, Emmanuel, « [#Zoom sur... La santé sous le regard des sciences humaines et sociales](#) », La lettre sociologie sciences politiques, article publié en ligne sur le [site](#) de CNRS Sciences humaines & sociales, 15 avril 2024.



certaines d'entre elles contribuent à constituer des savoirs utiles aux politiques de santé publique. Elles impliquent une approche décloisonnée, soucieuse d'éviter une organisation « en silos » des savoirs sur la santé, reflet des catégories juridico-administratives ou des politiques de santé publique existantes, également soucieuse d'interroger le sens même que l'on donne à l'idée de santé et la frontière entre normal et pathologique.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Santé](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.



Pharmacie traditionnelle chinoise.  
© Thierry SEVENET/CNRS Images

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Entre déterminants sociaux, territorialisation et santé sociale : comment réduire les inégalités de santé ?

Les inégalités sociales de santé désignent les disparités dans l'état de santé des groupes sociaux qui sont liées à des conditions sociales et matérielles qui influencent l'accès aux ressources nécessaires pour maintenir ou améliorer la santé. Nous savons que ces inégalités sont transmises (elles affectent les trajectoires de santé des individus, de génération en génération) et qu'elles sont cumulatives (faible revenu ou pauvreté, niveau d'éducation limité, conditions de logement précaires, chômage ou emploi précaire, exposition à la discrimination raciale ou de genre, accès limité aux services de santé ou soins de mauvaise qualité, environnement social instable (violence domestique, isolement social), précarité alimentaire ou malnutrition, exposition à des environnements pollués ou dangereux, accès limité à des ressources culturelles, éducatives ou de loisirs). La combinaison entre les conditions de transmission et de cumul accompagne des cycles de vulnérabilité, tout au long de la vie, lisibles à toutes les échelles [voir [Éducation](#) et [Alimentation](#)].

Comment les inégalités sont-elles façonnées par l'intersection de multiples formes de discrimination (genre, origine ethnique, handicap, classe sociale) au cours des trajectoires de vie des individus ? Comment les trajectoires de vie influencent-elles l'accès aux soins et la qualité de vie ? Dans quelle mesure les inégalités sociales de santé sont-elles influencées par les politiques économiques et le modèle de développement global ? En quoi la santé communautaire et la démocratie participative peuvent-elles jouer un rôle dans la lutte contre les inégalités en santé ? S'agissant des quartiers défavorisés ou des zones rurales, comment la territorialisation des politiques de santé interroge-t-elle les reconfigurations de l'accès aux soins ? Cette question des inégalités sociales de santé connaît ainsi un profond renouvellement avec de plus en plus de recherches en cours qui portent sur la façon dont le genre, en tant que rapport social de pouvoir entre hommes et femmes, constitue un facteur structurant dans la façon de construire les protocoles de recherche et dans la façon qu'a le système de santé de prendre en charge certaines maladies. Cette préoccupation suppose de nouvelles formes de collaboration entre les chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales d'une part et les biologistes et les cliniciennes d'autre part [voir [Genre, Handicap et perte d'autonomie](#) et [Territoires habités](#)].

Face aux inégalités en matière de santé et d'accès aux soins liées au statut social, les recherches pointent l'importance de raisonner en termes de parcours de vie, en croisant des contextes qui ont protégé ou exposé les individus. Il s'avère crucial de soutenir des recherches qui permettent d'identifier des parcours à risque pour la santé engendrant des vulnérabilités sociales, de rechercher l'inadéquation des ressources et des besoins, au fil du parcours de vie pour limiter les risques d'accumulation des expositions aux risques de santé.

S'intéresser aux inégalités de santé invite également à proposer des définitions pour élargir les définitions de la santé. Celle de santé sociale, par exemple, qui met l'accent sur les interactions entre les conditions sociales, les structures de protection sociale et les enjeux sanitaires à un niveau méso-sociologique. Enfin, l'objectif pourrait être d'élargir le spectre des déterminants sociaux de la santé : conditions de vie, histoires familiales, carrières, mobilité résidentielle ; contexte national/territorial (richesse, offre de soin et de santé, niveau de protection sociale, intégration/exclusion des plus vulnérables selon l'âge, handicap, maladie...) [voir [Inégalités](#)].

### Santé humaine, santé environnementale, santé globale

Les enjeux relevant des interactions entre les êtres humains, les animaux et l'environnement, très largement, le vivant, qui se sont développés autour de la santé environnementale, du « *planetary health* » ou encore de l'approche « *one health* » permettent d'interroger le rôle joué par toute une série de facteurs sur la santé humaine. Cela inclut notamment les politiques internationales de santé comme celles menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou les initiatives multilatérales liées aux politiques de développement impliquant de plus en plus des acteurs philanthropiques privés. La santé humaine est aussi concernée par la santé des animaux, et tout particulièrement par l'élevage, qui atteint la santé humaine de plusieurs manières : transmission de maladies (zoonoses, pandémies), résistance antimicrobienne liée à l'utilisation excessive d'antibiotiques dans les élevages intensifs, pollution de l'eau et de l'air causée par les nitrates et les phosphates, émission de méthane provenant des élevages, sécurité alimentaire, contamination

des produits d'origine animale (viande, lait, œufs) par des agents pathogènes, morbidité liée à la consommation alimentaire de produits animaux, conditions de travail des employés de l'élevage (exposition à des produits chimiques, risques physiques, maladies professionnelles).

Dans le domaine de la santé environnementale, de plus en plus de travaux se réfèrent à la notion d'exposome qui renvoie à l'ensemble des expositions auxquelles est soumise la santé d'un individu tout au long de sa vie. Jusqu'en 2020, la plupart de ces travaux se sont concentrés sur la mesure des effets susceptibles d'être quantifiables par des biomarqueurs. Dans cette perspective, le poids des déterminants sociaux et les effets qu'ils peuvent produire ne peuvent être mesurés que s'ils modifient les données biologiques. L'une des façons de sortir de ce paradigme serait pour les recherches futures de défendre l'hypothèse de sociomarqueurs : l'enjeu est de trouver le lien manquant entre les facteurs sociaux au niveau de la population et les caractéristiques de santé au niveau individuel. Une piste de réflexion qui s'avère prometteuse serait de réfléchir à la notion d'exposome social de façon à couvrir l'ensemble des expositions sociales et de mesurer leurs effets sur la santé. Plus globalement, la santé environnementale doit continuer à être une priorité de CNRS sciences humaines & sociales qui l'appréhende en prenant particulièrement en compte l'impact des pollutions de tous ordres et dans tous les milieux sur la santé des populations. Le développement de différents suivis ouverts des sociétés et de leurs interactions (SOSI) sur ces questions (en Seine-Saint-Denis, dans le Vaucluse, dans le couloir de la chimie lyonnais, autour des essais nucléaires en Polynésie et sur les pollutions dans la banlieue de Dakar) a permis de développer des observatoires localisés des pollutions et de leurs effets sur la santé en impliquant directement les populations concernées. Se donner les moyens de mesurer sur le long terme sur des territoires spécifiques l'impact de ces dégradations des environnements dans toutes leurs conséquences, sanitaires bien sûr, mais aussi sociales, économiques et politiques est un rôle que peut particulièrement bien remplir le CNRS [voir [Habitabilité de la planète](#)].

### **Besoins (réels ou supposés) de santé et âges de la vie**

Les recherches en santé ont pour caractéristique de distinguer ce qui est commun à tous les âges et/ou spécifique à une situation de vulnérabilité (notamment sociale) de ce qui est propre à une période donnée. Si tous les âges de la vie sont concernés de façon différenciée par les études en santé, deux entrées sont particulièrement scrutées, en ce qu'elles comportent des enjeux particulièrement aigus et offrent un regard spécial sur le champ de la prévention, du « *cure* » et du « *care* » : la population âgée et la jeunesse, à condition de penser ces deux populations de façon aussi diverse que l'est la population aux âges d'activité, en tenant compte des évolutions générationnelles, au rythme de l'évolution de la société (pratiques, connaissances...) [voir [Âges de la vie](#)].

#### *Santé mentale des jeunes*

La santé mentale de façon générale mérite plus d'attention, notamment dans le soutien aux actions préventives et aux liens avec les soins primaires. Celle des jeunes peut être encore plus. Les recherches s'accordent pour souligner l'augmentation des troubles mentaux au sein de cette population, exacerbée par des facteurs comme la transition numérique, les incertitudes sur l'emploi, la formation et les sociabilités, ainsi que les risques environnementaux et les inégalités sociales et de genre (jeunes réfugiés, jeunes issus de quartiers populaires, ou jeunes LGBTQIA+). Ces troubles, souvent stigmatisés, affectent le développement des jeunes et leur avenir, avec des conséquences sociales et économiques à long terme, dans un contexte de difficultés multiples que rencontre la psychiatrie comme spécialité médicale. Il est donc urgent de développer des recherches collaboratives et co-construites sur les approches et solutions pensées dans le cadre des politiques publiques et le champ associatif [voir [Sciences partagées](#), [Actions collectives](#), [mobilisations](#), [participations publiques](#) et [Actions et politiques publiques](#)].

#### *Vieillesse*

L'entrée dans le grand âge ne se fait plus de façon monolithique : analyser l'évolution de l'état de santé et des causes de décès des populations requiert de mettre en lumière les conditions de vie des générations (aux histoires singulières) qui atteindront progressivement les grands âges. Les risques de (co-)morbidité qui augmentent avec l'âge (du fait du cumul d'expositions tout au long de la vie, de la diminution des ressources physiologiques, de l'usure du fonctionnement de

défense et de récupération...), la plus grande survie amène davantage de personnes à nécessiter des soins et à connaître une perte d'autonomie. Au vu de l'importance de prendre en compte les parcours de vie dans l'appréhension des faits de santé, les recherches devraient s'attacher à mieux prendre en compte les effets d'une possible augmentation de certaines pathologies liées à l'évolution des conditions de vie : plus d'expositions avec les évolutions climatiques/écologiques, plus d'affections liées à des polluants.

Jusqu'à récemment, la demande d'aide à mourir fait l'objet de débats politiques et philosophiques, mais de nombreux travaux pourraient compléter cette perspective en tentant d'explicitier les attentes des patientes envers la médecine et les réponses que peuvent apporter les soignantes qui sont confrontés à ces demandes. L'enjeu serait de proposer des pistes concernant l'accompagnement des demandes d'aide à mourir, en construisant un cadre d'analyse qui tienne compte à la fois des volontés et des attentes des patientes et des réponses que pourraient leur apporter les professionnelles, selon leurs compétences et leurs convictions.

### **Comment construire les « données de santé » ?**

Les données de santé ne sont pas « données ». Elles sont sensibles, protégées par des réglementations en bioéthique, et difficilement accessibles. Elles sont des produits secondaires de l'activité de soin, et elles ne sont formatées ni pour la recherche ni pour le développement. Les chercheurs et chercheuses comme les industriels et les médecins ne peuvent les réutiliser que moyennant un certain nombre de transformations et d'adaptations. Or, dans le cadre d'une définition large de la santé (santé humaine, santé environnementale, et santé animale), il est capital de mieux cartographier les lieux où ces données se trouvent disponibles et de mieux comprendre comment les apparier les unes aux autres, en fonction des intérêts et des compétences des différents acteurs et actrices qui les traitent. Il faut ensuite identifier les types d'opérations de transformation qui doivent être opérés afin de systématiser le passage des données de soin à des données de recherche ou de développement. Il faut produire de la connaissance publique sur le prix et les termes d'échange auxquels ces données sont rendues accessibles. Enfin, les organismes publics qui produisent la grande masse de ces données doivent être protégés par une souveraineté numérique grâce à laquelle les données profiteront en priorité aux citoyennes européennes.

Autrement dit, les enjeux liés aux données de santé, leur collecte, leur gestion et leur exploitation (la « datafication » massive des patientes, le dossier médical partagé, les systèmes d'information labellisés...) suscitent des questionnements en termes de construction et d'usages de la quantification, dans un cadre éthique et sécurisé, du rôle de l'intelligence artificielle (IA) dans les diagnostics comme de nouveaux métiers du numérique en santé. Les chercheuses et chercheurs auront à examiner comment les technologies numériques transforment la manière dont le numérique est utilisé pour améliorer les parcours de soins, tout en garantissant la protection de la vie privée et des droits des patientes sur leurs données de santé.

En particulier, pour réfléchir à l'utilisation de l'IA en santé, les sciences humaines et sociales sont des actrices incontournables pour que l'IA se développe comme un véritable progrès social : évaluer et réguler, comprendre comment changer les pratiques de soin, l'assistance des personnes vulnérables. Se pose également la question de la capacité de stockage et des enjeux environnementaux de celui-ci. Enfin, l'acceptabilité de l'IA en médecine est encore incertaine, tant pour les patientes que pour les professionnelles de santé. La question reste ouverte de savoir ce qui pourrait générer cette acceptabilité, entre le bon usage des données générées par l'IA, la responsabilité humaine des décisions médicales, ou d'autres éléments. Sur la question des données, CNRS Sciences humaines & sociales a créé, en 2024, une Fédération de Recherche Sciences Sociales et Santé Numérique (FR3SN) afin de mieux structurer les recherches sur ces enjeux.

### **Renforcer le champ de recherche des humanités médicales**

Faisant le pendant avec l'émergence du numérique et de l'IA, les spécialistes de la santé en sciences humaines et sociales constatent une très forte demande de parole et de relation humaine et sociale dans les soins. Le champ des humanités médicales peut étudier la réponse donnée, notamment autour de tout ce qui y est pensé et proposé pour investir le domaine du vécu de patientes et de leurs familles et proches. En mobilisant différentes disciplines des sciences

humaines et sociales (histoire et philosophie principalement, mais pas uniquement) et les pratiques artistiques (théâtre, cinéma, musique, arts plastiques...), le champ des humanités médicales entend faire des ponts avec le monde médical et ses usagères et usagers pour interagir autour des questions de santé et de soins pour renouveler les objets et les pratiques de la médecine.

Mais comment s'assurer que ces initiatives portent et produisent les effets désirés et permettent une plus entière participation des patientes et des différentes parties prenantes ? Quelles formes et quelles modalités peuvent permettre de développer des formes nouvelles de démocratie sanitaire ? Comment développer de nouvelles recherches sur l'éthique des décisions médicale ? Comment les décisions médicales interagissent-elles avec le droit ? Le politique ? Le public ? Ces enjeux sont d'autant plus cruciaux dans un contexte où la chronicité des maladies ou des états de santé dégradés reposent perpétuellement les questions des frontières entre santé et maladie et à un moment où la législation sur la fin de vie conduit aussi à de nouvelles interrogations sur le rôle des médecins et de l'hôpital à différentes étapes de la vie et notamment dans l'accompagnement vers la mort.

### **Crises sanitaires mondiales et politiques internationales, nationales, locales : quelles adaptations aux nouvelles demandes de soins à l'échelle de la planète ?**

Les agences et organisations internationales, les États et les réseaux de professionnels de santé se mobilisent autour des enjeux de santé globale et de santé mondiale, dans la mesure où les crises économiques, politiques, environnementales se généralisent, s'entretiennent mutuellement, et viennent mettre à mal la santé des populations, en particulier celle des plus paupérisées. Comment ces crises sont-elles prises en charge par les États, les organisations internationales et les acteurs et actrices transnationaux qu'ils soient des laboratoires pharmaceutiques ou des organisations philanthropiques ? Quelles sont les parties prenantes qui le portent ? Quels effets de circulation peuvent être constatés entre les pays ? Comment la construction des problèmes publics et les mises à l'agenda se font et quelles logiques d'action prédominent ? Cette piste de questionnement serait particulièrement heuristique pour engager une transition écologique de la santé laquelle s'inscrit dans les priorités thématiques de « santé environnementale » autant que d'« habitabilité de la planète » soutenues par le CNRS.

Par ailleurs, les recherches en sciences humaines et sociales doivent permettre de mieux comprendre comment se structurent les réponses des laboratoires pharmaceutiques et plus globalement des actrices et acteurs privés aux objectifs de santé globale. Une illustration est le développement de traitements ou de vaccins pour des maladies rares, peu rentables économiquement. Les pays à faibles revenus sont particulièrement touchés à cause de leurs faibles capacités de paiement. Or une santé globale ne peut être garantie sans la protection de toutes et tous, en particulier dans des contextes de contagion. Les choix stratégiques en matière de recherche et développement (R&D), de prix, de niches thérapeutiques, etc. font encore face au dilemme entre rentabilité privée des laboratoires pharmaceutiques et utilité publique. Aussi, quelle place pourrait être envisagée pour des recherches visant à poursuivre les réflexions sur les formes alternatives d'organisation des entreprises et de leurs activités de R&D, pour mieux aligner intérêts des entreprises et intérêt général ? Dans une perspective proche, il serait pertinent de mener une réflexion sur les contradictions entre intérêts individuels (ou privés) et collectifs, dans un contexte d'interactions entre santé et sociétés. Pour tenter de réconcilier intérêts individuels et collectifs, il est important de comprendre ce qui motive à la fois les politiques publiques ou l'absence de politiques par rapport à certains grands enjeux en lien avec la santé (antibiorésistance, urgence climatique, vaccination, prolifération des vecteurs épidémiques, etc.) et les comportements individuels de peurs, doutes et résistances en se donnant les moyens de les mesurer. La recherche en économie pourrait ainsi être plus concernée par ce type d'approches, en analysant différentes solutions comme les incitations financières pour aligner les intérêts individuels et collectifs, avec des résultats variables dans les faits. Enfin, les exigences de la santé mondiale entrent aujourd'hui en tension avec un renouveau de la demande politique forte de souveraineté nationale en matière de santé. Les sciences humaines et sociales sont des outils de premier ordre pour trouver comment articuler ces deux exigences.

**Quel modèle de protection sociale ?**

Dans la mesure où la santé est fortement influencée par les orientations de différentes politiques publiques, l'entrée Santé est à mettre en relation avec plusieurs entrées connexes de la prospective comme celle relative au Travail. Non seulement, le travail a des effets sur la santé des travailleuses et travailleurs (positifs dans la comparaison avec les chômeuses et chômeurs et sans emplois et négatif dans le cas des impacts de certains postes de travail ou d'expositions), mais de plus, la santé étant financée par l'emploi en France, cela fait de l'employabilité la finalité des dispositifs d'accompagnement des personnes hors emploi, ce qui interroge sur la question du maintien *en* et *dans* l'emploi, et sur toutes les formes de mise en emploi / hors emploi. Aussi, soulignons qu'une des spécificités des approches des sciences humaines et sociales en santé et de ses apports réside dans la capacité des recherches à prendre du recul sur les organisations sociales, politiques et économiques guidant les actions en santé.

Le financement de la santé est organisé autour de l'emploi, et en découle une diversité d'instruments et de catégories juridico-administratives. Comme nous l'avons vu plus haut, les individus et les familles connaissent une évolution potentiellement défavorable des ressources individuelles tout au long de la vie (revenus, niveau de pensions, logement...) et de leur protection sociale (couverture des risques maladies, retraite, dépendance). Cela augure de différentes entrées et parcours institutionnels, souvent étanches, peu calés sur les évolutions des définitions et des acceptions de la santé et de la maladie. De plus, on constate un effet de triage, par les prescriptrices et prescripteurs, les intermédiaires de santé : quelle capacité du système à s'inscrire dans une dimension diachronique (compatible avec le caractère évolutif de la santé) ? Comment aller vers un statut protecteur, restaurer le pouvoir d'agir des personnes autour de leur santé et leur type de protection sociale ? Il importe donc d'examiner entre autres les mécanismes technico-juridiques pouvoir aller vers la transformation des droits sociaux, de regarder l'immixtion croissante du privé (et des actrices et acteurs lucratifs de plus en plus nombreux) et l'investiguer au travers l'analyse des complémentaires santé ou l'étude des effets des statuts gestionnaires des laboratoires, des centres de santé ou des cliniques [voir [Travail](#)].

## Outils et dispositifs

### Réseaux

- Encourager le déploiement des recherches en sciences humaines et sociales de la santé, en s'appuyant sur le riche tissu de laboratoires existants et en accompagnant notamment la dynamique de recherche sur les enjeux de santé/environnement, la santé numérique, la santé globale, la relation entre santé humaine et santé animale, l'évaluation des politiques publiques de santé et de protection sociale.
- Déployer les interactions avec la recherche en santé publique, notamment au travers du groupement d'intérêt scientifique Institut pour la Recherche en Santé Publique (GIS IReSP).
- Favoriser la structuration des communautés à travers des programmes de recherche directement axés sur la santé ou portant sur des thématiques connexes : Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) Santé & numérique [SantéNum], Programme prioritaire de recherche [PPR] Autonomie, GIS Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement [ILVV], Institut Convergences Migrations [IC Migrations], réseau thématique Réparer l'humain [Repair] porté par CNRS Ingénierie dont CNRS Sciences humaines & sociales est porteur secondaire) et les réseaux et plateformes de recherche en sciences humaines et sociales sur la santé (Plateforme SHS Santé, Institut santé numérique en société [ISNS]). Un projet de PEPR sur la prévention est en cours d'élaboration sous le pilotage de l'agence de Santé.

# SAVOIRS, TECHNIQUES, MATÉRIALITÉS

---

Les laboratoires du CNRS se penchent sur la question des savoirs et de leurs matérialités par le biais de différentes approches disciplinaires (anthropologie, histoire, philosophie, sociologie, droit, archéologie...) et en interrogeant à la fois la question de la délimitation des savoirs, du rôle des actrices et acteurs, des usages des savoirs scientifiques et techniques dans les politiques publiques, etc. Alors que l'histoire des techniques a longtemps été marquée par l'internalisme, la téléologie du progrès et l'eurocentrisme, les recherches récentes, en histoire globale des techniques notamment, mettent ces perspectives à distance.

Des réflexions méthodologiques ont accompagné ces révisions : l'étude des matérialités en sciences historiques a connu un essor considérable au cours des deux dernières décennies, profitant des synergies développées par des réseaux transdisciplinaires associant historiennes, archéologues, physiciens et chimistes. Les programmes d'archéologie expérimentale, par exemple, constituent un cadre réflexif neuf pour la reconstitution des savoirs techniques, en interaction avec les approches ethnographiques.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Savoirs, techniques, matérialités](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Approches technologiques et matérialité en archéologie et en histoire

L'interrogation de la notion de progrès (scientifique et technique) sur le temps long est une priorité. En archéologie, l'approche dite « technologique » s'est imposée, depuis les travaux pionniers d'André Leroi-Gourhan ou de Pierre Lemonnier, comme un outil performant pour la compréhension de la culture matérielle des sociétés anciennes ou récentes. Il ne s'agit pas d'étudier un objet en soi, mais de décrire et d'interpréter les relations entre l'objet, le geste, les connaissances de l'individu et des communautés. Cette approche se fonde sur le concept éprouvé de « chaîne opératoire », dont chaque étape se définit comme une série d'opérations transformant la matière, qui varient en fonction de contraintes liées aux propriétés du matériau et de facteurs culturels, et aboutissent à des « manières de faire », ou encore à des savoirs, propres à des groupes sociaux. L'analyse des systèmes techniques permet de relier différentes époques du passé, mais aussi le passé et le présent. Le concept de « milieu technique » peut être mobilisé comme outil pour décrire la relation dynamique entre les sociétés humaines et leur environnement à travers les outils et les techniques qu'elles développent. Le milieu technique reflète comment les sociétés assimilent et transforment leur environnement matériel en fonction de leur culture et de leurs besoins. Les choix techniques ne sont pas uniquement dictés par des nécessités fonctionnelles, mais sont profondément enracinés dans les valeurs, les croyances et les structures sociales des communautés humaines.

La question des matérialités (des objets, des textes, des dessins, mais aussi des arts, des performances, des collections), celle des savoirs empiriques et tacites, des publics et des formes de médiation, invite à historiciser les savoirs et à porter, avec les outils des sciences sociales, un regard réflexif sur les sources dans leur dimension matérielle. Les sources matérielles ne sont plus convoquées comme des outils de validation de modèles formulés à partir de l'étude des textes. De l'archéologie à l'histoire, de la muséographie aux humanités numériques, des sources archivistiques aux entretiens d'enquête, des documents textuels aux témoignages matériels, la diversité des matériaux documentaires pour l'histoire et les sciences sociales fait l'objet d'une réflexion transversale sur les questions d'identification, d'établissement, d'exploitation, mais aussi de divulgation des corpus documentaires.

L'histoire des techniques restitue la technique comme constitutive de l'humain, grâce au concept de « technologie, science humaine », forgé par l'anthropologue André-Georges Haudricourt dans les années 1960, qui prend de nos jours une valeur programmatique comme science de l'activité humaine. Les objets, les procédés, les équipements, mais aussi les actes non médiés, les techniques du corps, prennent tout leur sens, dans une logique inclusive visant à englober toutes les pratiques humaines [voir [Corps](#)].

La question de l'hégémonie du progrès dans les discours publics est de nouveau ouverte. La politisation et la concurrence économique autour de l'intelligence artificielle relayées par une intense médiatisation font ressurgir les conceptions les plus datées du changement technique, laissant miroiter encore « l'ère d'une nouvelle promesse » comme l'évoquait David S. Landes à propos de la « Révolution industrielle », ce qui amène à penser la technique hors de l'apologie du progrès et de tout discours déterministe.

### Savoirs et environnement, interfaces interdisciplinaires

Les travaux sur les savoirs, matérialités et techniques pourraient bénéficier aux sciences de la Terre et aux questions environnementales. En effet, les activités d'extractions, qui caractérisent les sociétés contemporaines, les implications économiques et énergétiques du travail géologique (mines, pétrole, gaz) devraient pouvoir croiser les travaux en sciences humaines et sociales pour éviter certains désastres et capitaliser sur l'expérience [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Si l'on pense communément que les sciences humaines et sociales tendent à s'inspirer des méthodologies des sciences exactes, il convient d'analyser comment et pourquoi certains cadres conceptuels des sciences humaines peuvent être appliqués aux sciences mathématiques, physiques et naturelles. Cela revient, par exemple, à expliquer les sciences exactes non seulement comme des ensembles de savoirs objectifs, mais aussi comme des activités sociales intersubjectives, liées à des échanges sociaux pour leur transmission. Au-delà de cette dimension communicative, la production même des connaissances mathématiques et physiques repose

sur une pratique intersubjective. À un deuxième niveau, il s'agit de comprendre comment cette nature intersubjective des sciences exactes s'articule avec l'objectivité, comment les différentes conceptions de l'objectivité, telles qu'elles sont discutées en sciences sociales, pourraient être appliquées de manière originale aux objets des théories mathématiques et physiques et comment cette objectivité est fondée sur une pratique sociale.

Les débats à l'interface des problématiques sciences humaines et sociales — santé — environnement se sont cristallisés sur les enjeux des seuils de toxicité, leur mesure et leurs effets, et sur le gouvernement des risques socio-sanitaires dans les négociations entre politiques publiques et actrices et acteurs de la société civile [voir [Santé](#)]. L'analyse des risques fondée sur les sciences humaines et sociales a questionné la place et la circulation des artefacts (par exemple au sujet de la disponibilité des masques, du commerce de l'oxygène, de la production pharmaceutique, de l'état des infrastructures) et insisté sur le poids prépondérant des dimensions sociales et économiques (vulnérabilités, inégalités, accès aux soins) dans l'avènement et l'impact des catastrophes sanitaires et environnementales. Une telle analyse se prolonge dans l'émergence d'une approche environnementale des agents toxiques : l'étude de l'administration des corps et du vivant, entre matière chimique et organique, dans l'approche interdisciplinaire des milieux, a été profondément renouvelée à partir de la santé au travail (silicose, amiante, chlordécone...) dont l'une des dimensions émergentes est la dé-territorialisation par la dispersion globale (sans frontière) de la matière (molécules chimiques dans les eaux, particules fines dans les airs, pollution). L'approche transdisciplinaire et sur la longue durée — historiennes, archéologues, sociologues et anthropologues — est nécessaire pour penser le cycle long des matières (extraction, gestes, savoir-faire, réparations) et leurs effets, tout en conservant les temporalités au cœur de l'analyse des ressources (cycle objet/matériaux, obsolescence, réusage, etc.) et des impacts environnementaux.

### **Dématérialisation, intelligence artificielle**

Les sociétés contemporaines sont engagées dans un mouvement majeur de transition vers le numérique, considéré comme un bien en soi (porteur de gain de productivité, d'efficacité, voire de démocratisation). Une réflexion critique est indispensable pour appréhender les effets actuels et à venir de ce processus, les partis-pris et discours qui le gouvernent, ses limites et angles morts, les alternatives qui sont parfois proposées. Les méthodologies de l'histoire, l'anthropologie et la sociologie des sciences et des techniques sont pertinentes pour mener des enquêtes qui pourront éclairer les enjeux de ce passage au numérique. Le numérique possède en effet ses propres matérialité et technicité qui ne sont pas neutres. Dans les domaines du patrimoine, on peut s'interroger sur les effets de la numérisation sur les connaissances des collections et les accès aux musées ou sur les conséquences de la numérisation, et de la conservation des données, des collections coloniales en Europe. La question de la souveraineté numérique est étroitement liée au contrôle des données. La « *datafication* » et la conversion de tous les objets et de toutes les connaissances en données ont par ailleurs des conséquences sociales importantes, qu'il est nécessaire d'étudier [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

Le « phénomène informatique » est surtout identifié socialement à travers ses marqueurs les plus visibles (l'émergence et la transformation d'objets technologiques : machines, dispositifs, interfaces) et ses effets les plus manifestes (les évolutions perceptibles résultant de l'intrusion de cette technologie dans tous les domaines d'activité humaine). Il faut donc étudier à la fois les effets sociaux de certaines pratiques algorithmiques, comme la polarisation de l'opinion, le renforcement de certaines dispositions comportementales ou habitudes, et les procédures techniques spécifiques mises en œuvre dans la création et l'application des algorithmes. Par ailleurs, il est indispensable de concevoir de nouveaux dispositifs favorisant la collaboration interdisciplinaire, permettant aux philosophes ou aux sociologues d'accéder aux pratiques des laboratoires informatiques grâce à une formation plus ouverte aux savoirs techniques.

Parmi les questions à explorer dans cette perspective, on peut s'interroger sur la manière dont l'IA s'intègre dans les pratiques quotidiennes individuelles et professionnelles, modifie ou renforce l'autoreprésentation d'un groupe social, favorise la polarisation de l'opinion et rend plus difficile la distinction entre idéologie et rationalité scientifique. Il serait également essentiel de comprendre l'impact de ces technologies non seulement sur la construction de nouveaux objets ou champs d'étude, mais aussi sur les transformations des modes d'argumentation et des

critères de validation des preuves au sein des disciplines scientifiques. Enfin, une philosophie de l'informatique théorique devrait aussi être en mesure d'analyser le fonctionnement algorithmique concret de cette technologie, l'usage qui est fait de la connaissance collective, ainsi que les techniques les plus prometteuses pour traiter et exploiter les données collectées et stockées dans des bases de données. L'IA générative fonctionne elle-même à partir de données générées par les individus dans le cours de leurs activités, et contribuera moins à « générer » des produits intellectuels nouveaux, qu'à une standardisation, reproductrice et répétitive, de la connaissance et des productions intellectuelles. Les sciences humaines et sociales doivent proposer une analyse à grande échelle de ce que les sociétés apprennent et de ce qu'elles créent, et de la standardisation des savoirs.

### **Données et infrastructures critiques**

Les sociétés contemporaines font circuler les biens, les personnes et les informations via des infrastructures critiques (structures et services indispensables au fonctionnement du pays) qui n'ont pas assez été analysées en tant que telles. Celles-ci ne deviennent vraiment visibles que lorsqu'elles ne fonctionnent plus, à l'instar des « autoroutes de l'information » abîmées lorsque les câbles sous-marins sont sectionnés. Une analyse sociale, culturelle et politique des infrastructures est plus que jamais d'actualité. Elle prendra en compte les questions croisées des normes et de leur administration, des techniques et de la (géo)politique des moyens de transport et de communication, avec l'ambition de replacer la matérialité au cœur d'une analyse ample du point de vue géographique aussi bien que chronologique.

### **Fragmentation des savoirs, risque, savoirs invisibles**

La période contemporaine se présente comme un âge de la controverse, caractérisé par le fait que les espaces publics, notamment numériques, produisent du débat et du désaccord politique sur des sujets communs, du fait tant de caractéristiques techniques (les algorithmes employés), que du projet politique des acteurs concevant ces espaces et réseaux sociaux, que des manières de débattre et des modes de raisonnement employés par des acteurs organisés utilisant ces espaces de débat. Les conditions de fabrication de rationalités collectives se dégradent rapidement, en tous cas dans un certain nombre d'espaces, ce qui indique une fragmentation en une série d'espaces disjoints, et une difficulté à construire des savoirs communs. On doit alors interroger les relations entre les modes de mise en commun des délibérations et des positionnements collectifs construits dans des espaces disjoints, habités et animés par des actrices et acteurs, ou des nébuleuses d'actrices et acteurs, différents. L'évaluation et la régulation des énoncés de connaissance et scientifiques dans les espaces publics numériques, et la création de régimes numériques de véridiction sont une autre question d'intérêt majeur.

L'expertise et la production de savoirs spécialisés et faisant autorité dans la décision et la mise en œuvre de l'action publique sont menacées de fragmentation par plusieurs années de réformes administratives d'inspiration néolibérales. Les savoirs, technicités et expertises diverses qui rentrent aujourd'hui dans la grande rubrique de l'action publique pour la transition écologique et énergétique, semblent particulièrement sujets à ces processus de redistribution et destruction de l'expertise. Étant donné l'urgence à en disposer et à les employer, il semble d'importance de comprendre comment jouent aujourd'hui les politiques de production de savoirs de gouvernement, et l'interaction entre organisation de la sphère étatique et administrative, et formes et circulation de savoirs pour la transition, mais aussi ce que signifie la perte d'expertise publique et étatique pour la production de l'objectivité, l'impartialité de l'action publique, et la confiance dans les institutions, tout en prenant la mesure du développement de l'expertise non-étatique.

Alors que les discours de la contre-vérité se déploient dans l'espace public, remettant en question des institutions de la science et de ses expertises, l'étude de la fabrique des savoirs légitimes est un enjeu majeur pour lequel les sciences humaines et sociales sont particulièrement bien armées. L'histoire de la production des savoirs scientifiques a mis en évidence les régimes de la preuve, l'élaboration des méthodologies scientifiques, la construction des récits. Au-delà de l'étude bien balisée des espaces de la critique et de la controverse, un champ prometteur ouvre le questionnement sur la stratigraphie fine qui structure les hiérarchies des sciences, des techniques et des savoirs, à partir du rôle des communautés amateurs comme actrices à part entière de la production du savoir, ainsi que du rôle des acteurs intermédiaires et invisibilisés,

femmes et populations locales, dans la collecte des données et des spécimens, saisis comme des artefacts issus des manipulations des savants du passé et du présent. Sont aussi à prendre en compte l'importance des savoirs vernaculaires et le rapport des communautés scientifiques aux enjeux postcoloniaux des patrimoines savants. Ces questionnements doivent intégrer la situationnalité des sciences et techniques. Cela invite à mener une réflexion critique sur la globalisation contemporaine et ses effets sur la production des savoirs et des technosciences, à partir de domaines de recherche variés comme la nature, la santé, le vivant, l'espace, etc.

Ligature au fil de lin des planches du bateau Gyptis, la réplique navigante d'une grande barque de pêche côtière grecque datant de la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C..

© Loïc DAMELET/Photothèque CCJ



## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Encourager le traitement de l'enjeu de modélisation (morphométrie géométrique, modélisation de niche éco-culturelle, apprentissage machine, robotique, modélisation de la préhension, analyse de réseau, etc.) pour mieux déployer les recherches sur les savoirs, techniques et matérialités.
- Favoriser les approches ancrées dans le temps long.
- Soutenir la réflexion méthodologique, en s'appuyant notamment sur les travaux comparatifs et le recours à des méthodes mixtes, capables de traiter simultanément de larges ensembles de données à partir d'algorithmes ajustés à leurs buts théoriques et d'investiguer la production et l'usage des connaissances et des savoirs en situation.

### Interdisciplinarité

- Accompagner le développement de démarches interdisciplinaires internes aux sciences humaines et sociales et au-delà d'elles, comme celles qui, actuellement, croisent en archéologie les approches culturelles et les approches génomiques, ou dans les sciences de la conservation, les sciences humaines et sociales et les approches expérimentales.

### Réseaux

- Renforcer la structuration des communautés de recherche par la mise en réseau des compétences, en s'appuyant par exemple sur le réseau thématique Normes, Sciences et Techniques (NoST) ou le réseau thématique Techniques et Productions dans l'histoire (TPH).



# SCIENCES PARTAGÉES

CNRS Sciences humaines & sociales entend faire des « sciences partagées » une priorité méthodologique et alimenter les réflexions sur leurs atouts, mais aussi leurs ambiguïtés et leurs contradictions.

Ces réflexions prennent corps au sein d'un double mouvement paradoxal : d'une part, l'encouragement institutionnel aux sciences partagées, qui peut être vécue comme une exclusion ou une marginalisation de démarches qui n'en sont pas, voire comme une imposition liée aux commandes publiques, aux financements et aux politiques promouvant la science avec et pour la société ; de l'autre, le recul ou la remise en cause de formes de savoirs émancipateurs promues dans les années 1970, qui étaient assorties de propositions critiques, contestataires ou subversives. En tout état de cause, les « savoirs autochtones » font l'objet depuis quelques années d'une reconnaissance nouvelle dans un nombre croissant de pays du Pacifique et des Amériques, en écho avec le « décentrement des savoirs ».

Inspirées par la collaboration en anthropologie, où les acteurs et actrices non académiques ne se limitent plus au rôle d'informateurs et informatrices, et par les méthodes participatives, où les bénéficiaires de la recherche ne sont plus de simples récipiendaires, les sciences partagées impliquent donc les différents protagonistes dès les premières étapes du processus de recherche. Elles proposent donc une reconfiguration du rapport entre scientifiques et non académiques. L'ouverture de différentes sciences humaines et sociales aux méthodes collaboratives n'a toutefois pas toujours été de soi.

Les pratiques recouvertes par la notion de « sciences partagées » sont diverses, voire hétérogènes. Elles répondent à des impératifs et des engagements différents, selon les disciplines, les contextes nationaux, les situations de terrain et les sensibilités éthiques. Elles vont de la co-élaboration de projets scientifiques avec des partenaires, de démarches diverses (recherche-action, recherche-création, sciences citoyennes, etc.) à l'implication d'acteurs et actrices non académiques dans la gouvernance et l'évaluation de la recherche, jusqu'à la transformation complète de la méthodologie de terrain (co-analyse, co-rédaction, restitution partagée, etc.) et à la science ouverte. Elles conduisent à prendre en compte un « tiers secteur de la recherche », terme utilisé pour désigner les acteurs et actrices non académiques qui participent activement à la production de savoirs, mais aussi des communautés autochtones et des collectifs de citoyennes. Elles recouvrent de nouvelles formes de restitution et de valorisation des résultats de la recherche, que celles-ci passent par la co-signature de publications scientifiques, des dispositifs de médiation artistique et muséographique ou de *nouvelles écritures*.

Par-delà ces questions de périmètre et de structuration, les sciences partagées peuvent être comprises dans certains cas comme des sciences « à parts égales », symétriques et non-hégémoniques, marquées par la diversité de leurs pratiques. « Tournant participatif » — ou non ? — à l'échelle transnationale, le mouvement des sciences partagées incite à repenser la place des publics dans la recherche ou, pour le dire autrement, à ne pas reléguer les sujets d'observation et d'enquête au seul rang d'objets de recherche et à valoriser la participation des unes et des autres.

Dans cette perspective, de nombreux projets sont d'ores et déjà conduits au sein de laboratoires sur le sol national ou à l'international, Centre internet et société ; Environnement, Santé, société, pour n'en citer que quelques-uns... Les sciences partagées sont présentes au sein de réseaux (groupement d'intérêt scientifique [GIS] Démocratie et Participation, des Maisons des Sciences sociales et des Humanités [MSH] réunissant des compétences et métiers propices à ces coopérations (humanités numériques, édition, montage de projets, médiation, communication, droit)). Elles se retrouvent dans les programmes nationaux de recherche (programme et équipement prioritaires de recherche [PEPR] Risques, ICCARE [Industries culturelles et créatives]). Des projets de sciences citoyennes font appel au public pour collecter des données (biodiversité, qualité de l'air...) et participent à une transformation des pratiques de recherche autour d'actions concrètes.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Sciences partagées](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Enjeux et défis

#### *Un enjeu scientifique*

L'importance de développer ces modalités de recherche participative est issue notamment du constat que la construction des modalités de production du savoir scientifique académique tend à exclure ou entraver la prise en compte de certains points de vue, en invisibilisant/dé légitimant certaines perspectives et expériences. Ont ainsi été identifiées des injustices épistémiques<sup>1</sup>. Il s'agit par ailleurs d'éviter certains angles morts académiques, voire la production de connaissances partielles, potentiellement erronées ou réductrices, parfois considérées comme coupées des réalités sociales, en intégrant des expériences, savoirs, savoir-faire et perspectives qui s'élaborent plus ou moins à distance des savoirs académiques ou se composent de différentes façons avec eux (par exemple, « savoirs autochtones », cliniques, environnementaux, militants...).

Par ailleurs, il ne faut pas minimiser le risque de redoublement des inégalités dans les sciences et recherches participatives, lié à l'enjeu de la portée ou de la représentativité d'un point de vue, celui d'un individu ou même de collectifs ou d'associations, dans la construction de savoirs expérientiels, construits, sédimentés, renouvelés en leur sein, même si, dans les faits, elles sont souvent partie prenante. Enfin, les rapports de pouvoir persistent souvent : les protagonistes non académiques se retrouvent cantonnés à un rôle consultatif ou à la simple collecte de données. Les risques de captation du travail collaboratif sont réels, qu'il s'agisse de la signature des publications ou de la reconnaissance de la propriété intellectuelle.

#### *Un enjeu académique et institutionnel*

Les sciences partagées s'inscrivent dans une réflexion plus large sur la transformation des pratiques académiques et le lien entre recherche et politiques publiques. Leur mise en place pose des questions de gouvernance, de reconnaissance institutionnelle, d'évaluation des contributions et de protection des données. Cet enjeu est d'autant plus crucial que le lien entre la participation et la décision est rarement pensé, explicité, débattu, ce qui peut alimenter la défiance envers les expertes scientifiques. Dans ce contexte, le recours à des pratiques participatives autonomes et méfiantes vis-à-vis des institutions constitue un véritable enjeu, avec le risque de s'éloigner des scientifiques et des expertes.

#### *Un enjeu pratique*

Si les sciences partagées s'appuient sur la reconnaissance de différents régimes de savoirs (savoirs académiques, professionnels, militants, expérientiels, etc.), cette diversité pose plusieurs défis sur un plan pratique. Sur le plan épistémologique : comment articuler ces différents savoirs, aux modes de production et de validation parfois très éloignés ? Sur le plan juridique : quel statut accorder à des acteurs et actrices non académiques ? Sur le plan méthodologique : comment élaborer des dispositifs d'évaluation capables de prendre en compte les apports, formes et langages variés ? En Australie, par exemple, la gouvernance des données communiquées par et/ou sur des groupes de population définis légalement comme « autochtones » fait l'objet de protocoles complexes, qui limitent la diffusion d'informations jugées secrètes ou culturellement sensibles. Cette manière de faire met en évidence la nécessité d'adaptation aux contextes locaux (accès restreint, consentement, absence de cadre juridique et institutionnel), même si ce constat dépasse le cadre des sciences participatives.

Parallèlement, comment éviter le risque de redoubler les inégalités ? Lorsque l'on mobilise des groupes déjà vulnérabilisés, comment éviter que leur participation ne devienne un fardeau supplémentaire, non rémunéré ou non valorisé ? [voir [Inégalités](#)]. Par ailleurs, il existe un véritable désir de participation, vécue non comme un fardeau, mais comme une bouffée d'air. Plus fondamentalement, se pose donc la question de l'indemnisation ou de la rémunération. Vont-elles de soi ? Une autre question réside dans la possibilité, voire la nécessité, de bénéficier d'un véritable statut, d'une reconnaissance formelle et de mécanismes pour faire entendre les voix des différents protagonistes.

1. Fricker, Miranda, *Epistemic injustice. Power and the Ethics of Knowing*, Oxford, Oxford University Press, 2007, 188 p.

*Un enjeu de diffusion et d'impact*

Si la recherche participative peut avoir un fort potentiel d'impact local (par exemple, expériences de co-construction de politiques publiques), la généralisation de ces approches se heurte à la difficulté d'instaurer un dialogue pérenne avec les citoyennes. Les sciences partagées encourent le danger de rester cantonnées à des micro-expérimentations, sans portée structurelle [voir [Actions collectives, mobilisations, participations politiques](#)].

**Comment structurer et formaliser la co-construction des savoirs ?**

La question de l'élaboration de référentiels solides afin de structurer la co-construction des savoirs se pose. Bien que la co-construction soit identifiée comme un pilier des sciences participatives, ses fondements théoriques restent partiellement flous. Quels cadres théoriques permettent de penser la co-production des connaissances ? Comment définir les principes d'une véritable co-élaboration qui dépasse le simple recueil de données par des citoyennes ? Que signifie un savoir expérientiel ou comment passe-t-on d'une expérience à un savoir ? Comment monter en généralité à partir d'une diversité ou d'une collection d'expériences singulières, sur ce qui « fait preuve », mais les rejoue, y compris sur les formes d'interdisciplinarité suscitées à l'occasion de démarches participatives ? Cela repose également la question des frontières de ce qui va être identifié comme savoirs légitimes, de la qualification de nature de ces apports respectifs, mais aussi des critères légitimes de disqualification de certains discours.

Les recherches futures devront explorer de nouvelles grilles de lecture adaptées aux réalités de terrain et capables de rendre compte de la pluralité des contributions. Il s'agit donc d'identifier des principes partagés, de formaliser des méthodologies et de proposer des critères d'évaluation adaptés (impact sociétal, apprentissage collectif, équilibre entre points de vue, faisabilité). La prise en compte d'expériences, comme en témoignent les enquêtes conduites sur maladie, la pauvreté, la vieillesse, ou la question de savoirs autochtones dans l'enseignement illustre l'intérêt de recourir à des critères épistémiques plus ouverts, où le vécu devient une source légitime de connaissance [voir [Âges de la vie, Santé et Éducation](#)].

Comment réduire les asymétries de pouvoir et valoriser les savoirs non académiques ?

En l'absence de formats de communication inclusifs, les personnes qui détiennent le moins d'aisance à la communication, de légitimité et de capitaux symboliques osent moins s'exprimer ou, quand elles s'expriment, sont peu écoutées, voire sont incomprises, ce qui renforce leur disqualification. Les travaux menés sur les injustices épistémiques, déjà engagés, apportent des clés majeures de compréhension de ces phénomènes. Ils peuvent être poursuivis tant est essentielle la question de la valorisation des savoirs non académiques. Cette question implique de redéfinir l'expertise, hybrider les savoirs, et dépasser les cloisonnements disciplinaires et institutionnels.

Les recherches gagneront à prendre en compte les effets induits : déprofessionnalisation ou extrême spécialisation pour les chercheurs et chercheuses engagés au sein de projets militants ; profits ou, au contraire, préjudices pour les participantes, autrement dit, formes de domination, de dépendance, voire de soumission, violences symboliques et effets pervers des stratégies d'inclusion produisant à leur tour des formes d'exclusion, bref ce qui pourrait être qualifié de « prix » de la participation ; participation à la fabrique du consentement et à l'acceptabilité sociale et politique ; à rebours, prix des sciences participatives pour la recherche, qui suppose un processus long et coûteux en termes de dialogue et d'interactions [voir [Genre](#)].

Les enjeux relatifs à la diffusion pourront aussi faire l'objet de questionnements de recherche. Il s'agit, notamment, de se demander comment prendre en compte les attentes, et leurs évolutions, de différents protagonistes, les tensions qui peuvent en découler et les conséquences sur les formes de restitution. Sur ces questions, la recherche-création constitue un exemple intéressant de négociation entre protagonistes dans la mesure où elle implique une démarche et une réflexion commune à toutes les étapes du processus : comment la recherche modifie-t-elle la pratique de création et inversement ? Quelles formes alternatives non pas seulement de diffusion, mais aussi de production des savoirs peuvent en découler ? [voir [Arts, créations et performances](#)].

**Comment transformer durablement les pratiques et les institutions ?**

Un autre axe de recherche interroge l'effet de ces démarches participatives sur la transformation de la recherche et des institutions qui l'encadrent. Comment faire évoluer les systèmes d'évaluation, de financement et de valorisation pour intégrer la recherche collaborative ?

Comment les approches issues des sciences partagées peuvent-elles infléchir les politiques publiques de manière durable ? Quelles formes de gouvernance participative peuvent garantir une place réelle aux publics minorisés (par exemple, personnes en situation de précarité, associations de lutte contre la pauvreté, communautés « autochtones ») ? [voir [Actions et politiques publiques](#) et [Inégalités](#)].

La manière dont les recherches participatives viennent rouvrir la question de l'autorité dans la production de la recherche pourra être travaillée. Avec l'élargissement ou la conscience des contributions collectives à la production des savoirs surgissent des interrogations sur les formes de reconnaissance, de rétribution symbolique et d'invisibilisation qu'impliquent les pratiques actuelles des signatures. Cet enjeu doit être mis au regard de la question de la responsabilité de ce qui est produit.

Enfin, des interrogations porteront sur les processus de patrimonialisation, de valorisation et de partage des savoirs « autochtones » dans la recherche menée en contexte universitaire comme muséal, avec une attention à accorder à la réflexion éthique transversale sur les conditions de mise en ligne patrimoniale et de partage des savoirs.

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Accompagner le développement de démarches participatives, en s'appuyant sur les soutiens dédiés à la co-construction des hypothèses de recherche des connaissances, et en aval, aux formes extra-académiques de diffusion des résultats, et sur le [comité opérationnel d'éthique de la recherche](#). Des initiatives existantes peuvent être des sources d'inspiration, par exemple [Trait d'union](#), l'atelier sciences-société de la Maison des sciences et des humanités « Savoirs Unis pour un autre Développement » [[MSH SUD](#)] ou l'Observatoire de la transition écologique et citoyenne Côte d'Azur [[OTECCA](#)] de la Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est [[MSHS Sud-Est](#)]).
- Favoriser les réflexions collectives et le partage d'expériences, par exemple à travers des écoles thématiques, sur les différentes sources de savoir — académiques et extra-académiques — et la reconnaissance des contributions de chacune à l'élaboration des connaissances ; sur les critères de validité des recherches participatives ; sur les conditions pour mener celles-ci à bien, temporelles, budgétaires (enjeu de l'indemnisation ou de la rémunération des actrices et acteurs non — académiques, institutionnelles (enjeu de leur statut au sein d'un projet de recherche)).

### Données

- Favoriser l'usage d'outils de collaboration et de plateformes numériques partagées pour mener à bien ce type de recherche, à l'exemple de la Fabrique des écritures ethnographiques ([Fée](#)).

# TRAITEMENT AUTOMATIQUE DU LANGAGE

Le traitement automatique du langage (TAL) est un domaine multidisciplinaire impliquant la linguistique, l'informatique et l'intelligence artificielle (IA), qui vise à créer des outils de traitement de textes et de la parole (incluant la parole signée) pour diverses applications. Le TAL combine les apports de la linguistique computationnelle — modèles du langage basés sur des règles —, et des méthodes à base statistique, d'apprentissage machine et d'apprentissage profond. Ce domaine connaît actuellement un bouleversement extraordinaire. L'amélioration continue des algorithmes d'apprentissage et de pré-apprentissage, fondés sur des réseaux de neurones profonds, en particulier les réseaux convolutifs, récurrents et attentionnels, illustrés par l'architecture *Transformeur*, ont permis d'effectuer un saut quantitatif et qualitatif aussi bien dans les capacités d'analyse des langues que dans leurs capacités de génération de textes. Entraînés à réaliser des prédictions simples (par exemple, compléter un texte duquel certains mots ont été retirés) sur des corpus textuels gigantesques, ces giga modèles de langue (*Large Language Models* ou GML) peuvent ensuite être spécialisés, par affinage (*fine-tuning*), pour accomplir des tâches plus directement utiles (comme résumer un texte, le traduire, ou répondre à des questions). Il est également possible d'exploiter plus directement leur capacité à compléter des énoncés arbitraires en transformant toute tâche en un problème de complétion d'un texte par le biais d'une instruction (*prompt*) : compléter une question pour produire une réponse, compléter un document pour écrire un résumé, etc. En parallèle, les architectures de TAL ont été rapidement adoptées par d'autres communautés, avec des succès majeurs en vision par ordinateur, en développement logiciel, en robotique ou encore en biologie computationnelle.

Ces convergences méthodologiques ont contribué à forger le terme de modèles de fondation (*Foundation Models*) pour désigner ces giga-modèles, en faisant abstraction des types de données sous-jacentes, qui de plus en plus combinent plusieurs modalités (voix, image, vidéo, code, commandes robotiques, etc.).

La généralisation de ces architectures entraîne une rupture sans précédent en ce qui concerne l'accès à l'information, mais également dans sa production et son traitement, donnant lieu à une myriade d'applications pratiques dont l'impact se fait sentir dans des domaines extrêmement variés, incluant les pratiques de recherche elles-mêmes. Elles soulèvent au moins quatre types de questionnement :

- sur les architectures elles-mêmes et la maîtrise de techniques de TAL en sciences humaines et sociales ;
- sur la prise en compte de la diversité linguistique et la relation entre TAL et sciences du langage ;
- sur le TAL en tant que vecteur de questionnements épistémologiques, cognitifs, juridiques, économiques, éducatifs, politiques et artistiques suscités par le développement des nouvelles architectures ;
- sur les usages du TAL, des transformations qu'il induit sur les individus, les métiers et les sociétés ainsi que les questions d'éthique et de durabilité associées au TAL comme entreprise technologique.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Traitement automatique de la langue](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Modèles et architectures du TAL

Les questions posées actuellement sur les modèles font état des quatre limites fondamentales des architectures existantes : leur taille (et donc leur coût), leur instabilité (des petits changements des conditions d'apprentissage peuvent avoir des conséquences importantes), leur opacité (comment le modèle est-il arrivé à produire ce résultat ?) et leur capacité à générer des énonciations (ou des images) qui ne sont pas vraisemblables (des hallucinations). À long terme, disposer d'algorithmes d'apprentissage moins gourmands en données reste un objectif majeur, comme celui d'améliorer leur fiabilité, par ayant recours à des méthodes permettant de contrôler la génération des textes, de détailler les étapes intermédiaires d'un calcul, ou bien de citer les sources des faits qui sont présentés, ou en se donnant les moyens de repérer automatiquement les hallucinations. On peut augmenter la fiabilité du modèle en combinant les GML avec d'autres modules de calcul aux propriétés éprouvées (bases de données ou bases de connaissance, par exemple). Ces questions sont transversales à un large ensemble de domaines scientifiques, et non spécifiques aux recherches en sciences humaines et sociales.

### Le TAL et les langues

Un enjeu qui touche directement les sciences humaines et sociales est celui des langues. Les modèles de traitement automatique les plus performants dépendent de grands volumes de données qui ne sont pas disponibles pour la grande majorité des langues. L'essentiel des développements relatifs aux GML s'est fondé sur l'exploitation des grands corpus en langue anglaise. Pour la langue française, un enjeu spécifique est celui de l'accès à des sources de données suffisamment riches et volumineuses pour entraîner et évaluer les grands modèles linguistiques. Pour de nombreuses utilisations, scientifiques ou industrielles, ces données sont trop limitées, difficile d'accès, ou insuffisamment annotées (en particulier pour ce qui est des variétés du français). En absence de corpus d'évaluation finement annotés, il est impossible de mesurer la qualité des modèles, de quantifier leur amélioration ou d'évaluer les biais qu'ils incorporent. Au-delà du français, les enjeux d'inclusivité, autant technique que scientifique, ne sont que plus évidents. Pour l'analyse de langues peu dotées, dont les langues de France ou les langues en contact avec le français, il est un enjeu crucial de pouvoir développer de nouvelles méthodes de traitement moins gourmandes en données comme en annotations. De ce fait, l'interaction entre linguistique de terrain et TAL devient un outil de questionnement scientifique fondamental. De par la rareté ou l'absence des données massives, les langues peu dotées mettent en avant un problème central et qui est commun à la recherche sur l'apprentissage développée par biologistes, linguistes et expertes en apprentissage artificiel : comment développer des systèmes de connaissance (c'est-à-dire langues, mais aussi des systèmes de traitement automatique) dans un contexte de rareté de ressources ? L'apprentissage des modèles sur des jeux de données cognitivement plausibles est une piste de recherche qui permet de croiser les recherches en TAL et les recherches en linguistique et en sciences cognitives. Une approche alternative au traitement de langues ayant peu de ressources s'appuie sur des modèles multilingues, entraînés sur une multiplicité de langues et capables de transférer des connaissances depuis des langues riches en ressources vers des langues moins bien pourvues. L'amélioration et la compréhension de modèles multilingues sont essentielles pour parvenir à outiller les langues minoritaires et à ouvrir l'accès à leurs locuteurs vers les technologies linguistiques qui les exploitent. Il s'agit à la fois de rendre compte de l'immense variété des systèmes linguistiques existants, et de développer des modèles capables de traiter également toutes les langues indépendamment de leurs caractéristiques (langues à morphologie riche ou agglutinative, à ordre des mots fixe ou libre, langues à tons, etc.). Sur ce point concret, l'horizon des linguistes et ceux des talistes peuvent diverger : il se peut que des modèles de traitement multilingues, entraînés sur des centaines de langues typologiquement diverses, soient bientôt en capacité de traiter des données de n'importe quelle langue, sans avoir à intégrer dans leurs modèles les quelque 7000 langues existant actuellement. Mais pour le linguiste, la clé d'interrogation est autre : il s'agit de rendre compte des confins et des variations possibles du langage humain, et d'arriver à une compréhension du pourquoi. Dans le sens inverse, l'utilisation des méthodes de TAL peut donner comme résultat des outils permettant d'assister le linguiste dans la découverte d'invariants et de généralisations linguistiques, et dans le traitement

automatique des données issues du terrain, en particulier des données orales. Des systèmes de traitement directement tournés vers les corpus oraux, sans devoir passer par la transcription, faciliteraient énormément l'accès à des corpus des données non-transcrites.

### TAL et langues des signes

Les langues de signes (LS), dont la langue de signes française (LSF), constituent à ce jour autant un défi scientifique pour la linguistique théorique et descriptive, en raison de leur modalité visuo-gestuelle, qu'un défi d'inclusivité qui interpelle la recherche sur le TAL. Les LS n'ont pas à ce jour de système graphique ou d'équivalent d'un alphabet phonétique international permettant de les transcrire (le français fait office de langue écrite pour la LSF). Les contenus en LS pour le public sourd sont encore très limités dans les médias et principalement sous forme d'incrustation de médaillons d'interprètes dans le flux vidéo. L'utilisation de vidéos présente plusieurs limitations : la première est l'impossibilité de réutiliser du contenu vidéo pour en produire des nouveaux et le manque d'outils permettant de parcourir le contenu vidéo ; la deuxième est l'absence d'anonymat, comme peut l'apporter l'écrit dans les langues parlées. La situation particulière des LS se traduit dans le domaine du TAL par l'existence d'axes de recherche orientés en même temps vers la connaissance approfondie de ces langues et vers la conception d'applications pour améliorer l'accessibilité aux informations : l'analyse de vidéo en LS, l'animation de personnages virtuels pour visualiser

du contenu en LS (*signeurs virtuels* ou avatars signants), ou la traduction automatique du texte vers les LS ou du LS vers le texte. Du point de vue scientifique, les questions soulevées par les LS relèvent des spécificités liées à leur nature visuo-gestuelle (multilinéarité, iconicité, spatialisation) : comment les prendre en compte pour leur modélisation et leur traitement automatique ? ; quels outils peut-on imaginer pour assister le linguiste dans son travail de terrain ? Les prototypes de recherche tels que l'animation de signeurs virtuels permettent aujourd'hui de mener des études d'acceptabilité et de compréhension des contenus générés, à la fois sur les

aspects purement visuels (qualité de l'avatar et bio-réalisme des mouvements générés), mais aussi sur les aspects langagiers (est-ce que les animations respectent la grammaire des LS dans tel ou tel domaine ?). Ces prototypes, encore à affiner, constituent un premier pas vers la création d'outils d'analyse de terrain.

La recherche en TAL doit finalement aussi pouvoir s'étendre vers des données autres que textuelles. D'une part, vers l'enrichissement des ressources lexicales (dictionnaires, réseaux lexicaux) qui constituent des bases de connaissances fondamentales. D'autre part, vers les données issues des recherches sur le langage et la cognition : données comportementales, physiques ou physiologiques collectées lors d'expériences impliquant des sujets humains ou non-humains (oculométrie, mesures d'activité de phonation, mesures du degré de stress, ou de l'activité cérébrale pendant des tâches linguistiques ou cognitives — électroencéphalogramme [EEG] ou imagerie par résonance magnétique [IRM]).



## Le TAL comme vecteur de questionnements en sciences humaines et sociales

Les mutations récentes dans le domaine du TAL représentent autant de défis pour les sciences humaines et sociales du fait des nouveaux questionnements qu'elles font émerger : questions d'ordre épistémologique telles que les parallélismes et les divergences entre l'apprentissage de base biologique et l'apprentissage artificiel, ou sur la notion même d'intelligence [voir [Cognition](#)] ; questions d'ordre éthique et politique autour de l'impact des IA génératives dans la création des états d'opinion et la diffusion de la désinformation, ainsi que des biais introduits dans les grands modèles de traitement [voir [Actions, politiques publiques et débat public](#)] ; questions relevant du droit, comme le statut légal des données utilisées pour produire de nouveaux outils IA linguistiques et culturels et les enjeux juridiques de l'IA générative ; question sur les liens entre le TAL et l'éducation (entre autres, l'exploitation des traces d'apprentissage laissées par l'apprenant dans son parcours (*learning analytics*) ou l'utilisation de l'IA générative comme outil d'apprentissage [voir [Éducation](#)] ; questions sur la place du TAL dans les arts et les industries culturelles et créatives [voir [Arts, créations, performances](#)] ; questions enfin liées aux enjeux de la défense et au rôle que le TAL peut jouer pour aborder les questions militaires et géopolitiques contemporaines.

Il y a finalement les usages du TAL et des transformations qu'elles induisent pour les individus et la société, ainsi que les questions d'éthique et d'impact environnemental associées. Parmi ces questions, celle, majeure, de l'impact de l'IA dans le travail et ses modalités : comment les technologies numériques transforment les modes professionnels et les manières de travailler, comment ces mondes s'approprient à leur tour ces technologies, explorent et mettent en œuvre de nouvelles formes d'interface humain-machine, de nouvelles relations avec le numérique, en vue notamment d'augmenter les performances au travail ? [voir [Travail](#)]

L'évolution du TAL comme entreprise technologique est également un objet susceptible d'analyses croisées avec les sciences humaines et sociales : on peut penser à la nature et au déploiement du travail employé au service de la génération de systèmes artificiels intelligents (travail humain hautement globalisé soutenant un nombre de tâches dont le développement de l'intelligence artificielle a besoin à ce jour, telles que la reconnaissance d'images, la modération et le filtrage de contenus — avec les problèmes psychologiques induits —, ou l'étiquetage de données d'entraînement qui est indispensable à son fonctionnement comme outil technologique dématérialisé), ainsi que les enjeux de durabilité (énergétique, écologique) associés à ces évolutions [voir [Énergie, Guerres et paix, Habitabilité de la planète](#) et [Humanités numériques, transitions numériques, intelligence artificielle](#)].

Ceci une expérience totalement indolore visant à décrypter les mécanismes subtils de la production de la parole.

© Anne HERMES/Andrés Felipe LARA/LPP/CNRS Images

## Outils et dispositifs

### Accompagnement des recherches

- Accompagner le traitement d'un enjeu majeur, celui de l'entraînement et de l'évaluation des GML sur la base de sources de données suffisamment riches et annotées en français.
- Encourager les recherches sur le « français global » (le français tel qu'il est parlé dans les divers endroits du monde où elle est langue véhiculaire) ainsi que sur les autres langues de France.

### Réseaux

- Déployer la recherche sur le TAL en s'appuyant sur les réseaux existants, comme le réseau thématique Linguistique Informatique et de Terrain ([LIFT2](#)), la plateforme [ORTOLANG](#) hébergée par [Huma-Num](#), la plateforme Collections de corpus oraux numériques [[COCOON](#)], le réseau des plateformes technologiques [Scripto](#) du Réseau national des Maisons des sciences sociales et des humanités ([RnMSH](#)), ou encore le consortium Corpus, Langues et Interactions ([CORLI 2](#)), et sur l'interface avec l'éducation, sur le réseau Éducation ou encore le programme prioritaire de recherche (PPR) [Sciences pour l'éducation](#).

# TERRITOIRES HABITÉS

Les champs de recherche les plus identifiés sur les territoires habités pointent de prime abord vers les études urbaines, l'habitat et le logement, qui ouvrent de nombreuses perspectives pour la recherche fondamentale, appliquée ou participative. Les laboratoires de CNRS Sciences humaines & sociales ont en effet largement investi ces domaines à travers des séries d'événements, des productions scientifiques, de l'animation de réseaux, comme :

- la « Journée de prospective scientifique sur l'urbain » (2 juin 2023), au cours de laquelle les participantes se sont réunies en ateliers pour aborder les grandes thématiques qui traversent les recherches françaises<sup>1</sup>,
- autour du groupement d'intérêt scientifique français « recherche habitat-logement » (GIS REHAL), qui met en musique toutes les recherches structurantes sur ces deux entrées centrales pour comprendre les liens aux espaces, territoires et lieux de vie, et qui produit annuellement, entre autres, des « panoramas de la recherche » soulignant l'enrichissement constant des travaux des membres du GIS,
- autour des nombreux programmes de recherche portant sur les espaces-temps de l'habiter, qui viennent non seulement documenter des phénomènes socio-spatiaux intéressants toutes les disciplines représentées à l'institut, mais qui viennent aussi mettre en lumière que les réalités quotidiennes de l'habiter balayent large et incluent les interfaces entre le « chez-soi » et les « espaces communs », comme la lettre de l'institut de mai 2020 l'évoque<sup>2</sup>.

Plus avant, les territoires habités concernent une grande variété de situations socio-spatiales dans lesquelles les individus et groupes sociaux se répartissent, s'ancrent et composent avec leur habitat, mais également avec leur environnement. Autrement dit, les « territoires habités » sont animés de recompositions dans des espaces et des lieux qui, tout en étant différents (urbains, ruraux, périurbains), n'en sont pas moins en interaction. Cette entrée permet d'aborder les multiples dimensions de la production de logement, que de renouveler les approches sur les dynamiques spatio-temporelles des villes en système, ainsi que l'émergence du numérique et de l'intelligence artificielle (IA) pour réguler, anticiper, prévenir ou contrôler les phénomènes sociaux et environnementaux. Toutes ces dimensions posent des questions de fond à la fois en termes de répartition des populations et des réseaux d'infrastructures, et à la fois en termes d'activités et d'institutions qui font les villes. L'ensemble de ces questions se posent et se recomposent à toutes les échelles d'organisation des sociétés, c'est-à-dire autant à l'échelle planétaire qui permet de considérer les enjeux fondamentaux de survie du vivant qu'à l'échelle locale en abordant les spécificités des populations qui habitent les territoires. Si les sciences humaines et sociales ont pour perspective de décrypter les démarches d'amélioration qui existent dans les modes d'habiter les territoires, elles doivent aussi continuer à les appréhender à travers des approches critiques et constructives (résistances, leviers, effets pervers).

Ce faisant, les territoires habités doivent aussi être étudiés sous un angle double et complémentaire. D'une part, la question environnementale pose les enjeux en termes d'habitabilité, à l'aune notamment du risque non-négligeable d'avènement de territoires qui ne seraient plus habitables, car menacés dans leur survie. D'autre part, il s'agit d'explorer les normes sociales, de l'encadrement juridique et les aspirations (individuelles, collectives) qui contribuent à ce que, pour être habitables, les territoires et lieux de vie doivent garantir les conditions nécessaires à une vie digne et épanouie.

À partir des pays du Sud, l'intensification des activités d'extraction (minière, déforestation...) prend des tournures de plus en plus préoccupantes, engendrant des mécanismes d'exclusion pour les populations riveraines, des impacts environnementaux à très long terme sur les territoires, et des conflits d'utilisation avec des répercussions géopolitiques majeures.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Géographie et sciences du territoire](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

1. Journée de prospective sur l'urbain, 2 juin 2023, Marseille.

2. Gaille, Marie, « Zoom sur... « Faire le tour du propriétaire » : de son chez soi aux espaces communs, quels agencements ? quels objets ? quelles formes de vie ? », dans *Lettre de l'INSHS*, n° 65, mai 2020, p. 18.



Ville et port de Saint-Pierre, dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, une collectivité d'outre-mer placée sous le régime de l'article 74 de la Constitution et dénommée "collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon".

© Erwan AMICE / LEMAR / CNRS Images

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### La production de territoires habitables

Les sciences humaines et sociales doivent continuer à s'interroger sur la façon de penser et maintenir la production de logement, en renforçant les travaux existant sur la construction et la gestion des parcs de logement existant, tout en intégrant les objectifs de durabilité : construire et produire des logements respectant la qualité des services et l'accès aux aménités, tout en visant la moindre artificialisation des sols et la moindre consommation des ressources. Ces efforts peuvent aussi concerner le logement existant, le « déjà-là », qui se recompose en s'appuyant sur les évolutions socio-techniques à court, moyen et long terme.

La production de territoires habitables invite à prendre en compte des formes de l'habitat multiples : individuel ou collectif, typique des villes ou des campagnes (et de toutes les configurations socio-spatiales entre les deux). Plus particulièrement, l'habitat rural, souvent invisibilisé en raison de sa situation perçue comme marginale, pourrait être remis plus en lumière pour deux raisons. Tout d'abord, les logements ou bâtiments en zones rurales agricoles ont pu et peuvent encore changer de destination, ils ont une trajectoire qui accompagne, voire oriente les objectifs de développement des territoires. D'autre part, parce que les espaces ruraux et/ou agricoles sont aujourd'hui concernés par les grands projets économiques (aménagement et opérations dites de « revitalisation » ; installations numériques...), ils sont actuellement des clés pour lire les tensions entre les logiques de peuplement, de production et de consommation [voir [Amériques](#) et [Alimentation](#)].

Par ailleurs, les recherches sur la production de logement concernent l'analyse des enjeux économiques, financiers et fonciers, qui organisent, dans les villes et leurs périphéries, des mécanismes engendrant des gains à la concentration spatiale et posent des questions sur les choix d'installation des entreprises et des ménages et les possibilités, pour ces derniers, de se déplacer (entre offre et utilisation des transports en commun, ou des modes de déplacement individuels). Par extension, les recherches en économie urbaine sur les liens entre concentration/dispersion des activités économiques et des choix résidentiels des habitantes des villes ouvriront des réflexions sur les déterminants des règles d'urbanisme locales, leurs impacts, d'une part, sur le prix du foncier et donc sur les possibilités ou non de s'installer pour les ménages, et leurs impacts, d'autre part, sur la maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub> (densifier dans les limites de la ville et donc augmenter le prix du foncier ? Accroître la surface de la ville et donc augmenter les mobilités et les émissions de CO<sub>2</sub> ?) [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Enfin, la polarisation géopolitique qui forme le contexte de cette dynamique de production de logements invite à revenir à une analyse à toutes les échelles et dans toutes les régions du monde, notamment celles connaissant des vulnérabilités particulières. En effet, les évolutions dans les modes d'habiter ont des implications en termes de besoins nouveaux en prélèvement et transformation de matériaux et potentiellement en termes d'accaparement de terres agricoles. Comment produire des territoires habitables dans différentes régions du monde sans intensifier les opérations d'extraction et l'essor industriel, notamment dans les Suds ? [voir [Afriques](#)].

### **Le temps long des territoires habités : crises et (im)permanences des systèmes de peuplement**

Les territoires habités sont marqués par leurs transformations au fil du temps, et les questions majeures de recherche doivent donc viser à comprendre le pouvoir d'action des sociétés sur la durabilité de leurs occupations à très long terme. Dans cette optique, il s'agit d'appréhender le rôle des individus et des collectifs dans les dynamiques des systèmes de peuplement, mais aussi de comprendre les phénomènes de crise touchant les territoires habités, en milieu urbain et en milieu rural : décroissance des villes quelle que soit leur taille, voire leur disparition, et ce dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud.

De plus, les territoires habités ont et sont toujours traversés de tensions multiples, voire des crises importantes, économiques, sociales, politiques, qui les façonnent profondément. Dans un contexte de multiplication d'intrication de crises, dont le cumul donne lieu à l'émergence de la notion de « polycrises », il importe, pour les années à venir, de mettre en lumière, la combinaison et les effets sur le futur des sociétés face à différents risques, ceux dits naturels (inondations, sécheresses, incendies ou séismes) comme ceux liés aux activités humaines (politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire, activités industrielles, capacités des institutions à répondre aux catastrophes) [voir [Actions et politiques publiques](#)].

### **Inégalités et injustices**

Dans la lignée des systèmes de production et des crises traversées par les territoires habités se trouve la question des rapports de pouvoir, des inégalités et des injustices [voir [Inégalités](#)]. En effet, si le logement — mais aussi l'absence de logement (sans-abrisme) — conditionne l'accès aux ressources, aux services, aux opportunités pour les populations, il s'avère nécessaire de prendre en compte les inégalités et les processus de ségrégation spatiale qui nourrissent des mécanismes de domination. Les travaux doivent poursuivre les réflexions de fond sur les politiques publiques et les modèles économiques contribuant à la fois à mettre en place des actions de transition et d'accès au logement visant à réduire les inégalités, tout en prenant en compte les solutions innovantes, par exemple dans le champ de l'habitat participatif, du logement social, du rapport à la propriété. Par extension, les travaux pourront interroger les liens entre dynamiques des territoires habités et formes d'organisation de l'état social, en contexte de recul de l'accès aux services publics (médicaux, entre autres). Aussi, les territoires habités étant fortement connectés aux questions de transition écologique, les travaux devront aborder la façon dont les inégalités et la dégradation des écosystèmes dans les espaces de vie sont plus marquées pour les populations marginalisées, minorisées.

En cela, il sera indispensable de poursuivre les efforts pour penser les inégalités et les injustices distributives en connectant différentes échelles. Cela conduira par exemple à prendre en compte les effets de l'extraction des ressources dans des territoires des Suds (et des Nords) et à porter une attention particulière aux luttes et mobilisations qu'elle suscite au sein des groupes d'habitantes ou des communautés indigènes et paysannes, envers les entreprises d'extraction étatiques et multinationales, envers le transfert de déchets des pays riches vers les pays pauvres, et envers la circulation des polluants hors des frontières de leur production [voir [Afriques](#), [Amériques](#), [Asie](#), [Europe](#), [Études aréales](#) et [Océanie-Pacifique](#)].

### **Espèces à ménager, espaces (a)ménagés**

Un habiter « soutenable » pour les populations va aussi de pair avec la prise en compte des espaces vulnérables — éventuellement à préserver — et avec le suivi de la permanente transformation : espaces littoraux, urbains, ruraux, agraires, forestiers.

L'aménagement est fortement en prise avec les dynamiques passées et présentes des territoires habités : il ne concerne pas que la façon dont les territoires pourraient être planifiés

« pour demain », mais doit être guidé par les enseignements que les chercheuses et chercheurs tirent de l'étude des transformations des territoires habités au long cours, c'est-à-dire autour des « trajectoires » et des singularités propres à chaque territoire (c'est le cas également pour les recherches sur les paysages, qui intègrent la dimension transformative des bouleversements sociaux, des attachements et des représentations sociales).

Tout particulièrement, nous manquons de travaux sur l'habiter dans les espaces ruraux et agricoles. Au-delà de l'image de l'habiter autour de l'exploitation agricole, quelles sont les actions des États pour permettre l'installation en agriculture ? Quel type d'habiter et quel système de peuplement accompagnent le développement de l'agriculture aujourd'hui dans différentes régions du monde ?

### **L'essor de l'IA et le renouvellement des questions d'accès aux infrastructures numériques**

Les territoires habités font aujourd'hui l'objet d'une instrumentation croissante, comme en témoignent les politiques dites *villes intelligentes* ou *smart cities*. L'IA est mobilisée pour optimiser les ressources, anticiper les risques, assister à la prise de décision..., mais aussi pour mesurer, gérer, prédire et contrôler tous les aspects des populations et des territoires.

Ces programmes participent à l'émergence de formes de gouvernance algorithmique des villes, influençant les politiques publiques. Il importe de les examiner afin d'en limiter les effets négatifs, notamment en termes de discrimination, d'autonomie de la décision humaine et de limitation des espaces de participation démocratique.

L'essor de l'IA dans les modèles et programmes urbains réactive la question des inégalités territoriales, ici en matière d'accès aux infrastructures numériques : le développement technologique peut-il contribuer à réduire les écarts (entre territoires bien dotés en aménagements dédiés au numérique et ceux laissés à l'écart) ? Quels effets produisent les polarisations des investissements publics et privés ? Peut-on concevoir des IA adaptées aux spécificités locales (culturelles, économiques, climatiques) pour éviter de reproduire les modèles standardisés/uniques qui pourraient s'avérer inefficients ?

L'IA génère de nouvelles tensions géopolitiques et environnementales, en raison de leur forte demande en ressources et consommatrices d'énergies, au point d'entraîner une dépendance technologique accrue vis-à-vis des fournisseurs de matières premières. Face à cette charge, les travaux pourront explorer le champ des technosciences, *via* les alternatives durables, les *low-tech* et savoirs situés, la critique des biais et des promesses technologiques [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)].

## **Outils et dispositifs**

### **Données**

- Encourager, sur le plan méthodologique, les approches participatives, d'une part, et d'autre part le développement de méthodes mixtes et des formes de spatialisation, de représentation intégrant des données tant qualitatives que quantitatives, et des enquêtes longitudinales, en s'appuyant par exemple sur le format des Suivis ouverts des sociétés et de leurs interactions (SOSI) à l'exemple du [Mobiliscope](#).

### **Réseaux**

- Favoriser la structuration des communautés de recherche, en s'appuyant notamment sur la [Fédération de recherche pluridisciplinaire sur les sciences des territoires](#), le réseau dédié aux Méthodes et Applications pour la Géomatique et l'Information Spatiale ([MAGIS](#)) et le réseau des plateformes technologiques [Spatio](#) du Réseau national des Maisons des sciences sociales et des humanités ([RnMSH](#)).
- Accompagner le déploiement de collaborations avec des collectivités territoriales.

### **Interdisciplinarité**

- Inciter au développement de recherches interdisciplinaires avec les sciences de l'écologie et de l'environnement, et aussi les géosciences et l'ingénierie.

# TRAVAIL ET ACTIVITÉS HUMAINES

Le travail peut être vu comme système de ressources et de contraintes plus ou moins favorable au déploiement de l'activité humaine en situation, comme processus de création, de production ou d'entretien du milieu, comme levier potentiel d'émancipation ou d'exploitation des personnes. Le travail est situé, ce qui renvoie à sa dimension éminemment collective et le rend sensible au contexte socio-historique.

Or, les mondes du travail évoluent sous l'effet de transformations majeures tout en conservant leur centralité dans les trajectoires individuelles et sociales. Les recherches sur le travail et les activités humaines explorent ces mutations qui affectent en profondeur les formes, les conditions, le temps, le vécu, les parcours de travail et de formation, le cadre juridique du travail ainsi que les rapports sociaux au travail. Ces reconfigurations et mutations se produisent sous l'effet de plusieurs facteurs parmi lesquels :

- l'impact du numérique et de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de la « 4<sup>e</sup> révolution industrielle », la « plateformes » du travail ;
- la redistribution des lieux de la production dans le monde, les flux migratoires, la financiarisation des entreprises, l'internationalisation croissante de leurs chaînes de valeur (avec des dynamiques antagonistes de délocalisation et de relocalisation et des enjeux de souveraineté nationale) ;
- l'état des ressources à l'échelle globale et les enjeux de transition énergétique ;
- l'évolution des modèles de la hiérarchie au travail entre autonomie et responsabilité des salariés ;
- le développement du télétravail ;
- l'évolution du temps de travail dans la longue durée ;
- l'évolution des formes de la consommation et de vie en lien notamment avec des préoccupations environnementales et des attentes en matière de justice et protection sociale, l'innovation technique et technologique.

En 2022, CNRS Sciences humaines & sociales a mis en place un *Groupe de réflexion sur le Travail* (GRT) réunissant des chercheurs et chercheuses de différentes disciplines et centres de recherche. La coordination des missions du GRT a été confiée à Thierry Berthet et Delphine Mercier, directeur et directrice de recherche au CNRS (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, LEST, Aix-en-Provence). Ce groupe de réflexion a été chargé d'établir une cartographie des recherches sur le sujet, d'identifier des thématiques prioritaires ainsi que de réfléchir à la stratégie à mettre en œuvre pour opérationnaliser cette priorité dédiée au travail et favoriser les collaborations entre laboratoires et entre disciplines. Le résultat de ce travail a pris la forme d'un ouvrage et d'un livre blanc remis en décembre 2024<sup>1</sup>. Cette entrée fait fond sur cette réflexion collective qu'elle vient opérationnaliser.

Pour voir comment et où se déploie cette thématique au sein de CNRS Sciences humaines & sociales, vous pouvez vous référer à l'entrée [Travail et activités humaines](#) du portail des recherches en sciences humaines et sociales.

1. Berthet, Thierry et Mercier, Delphine (dir.), *Le travail et la société française*, CNRS Éditions, Paris, 2025, 392 p. ; Groupe de réflexion sur le travail, [Trente ans de recherches en sciences humaines et sociales sur le travail](#), livre blanc, décembre 2024, 43 p.

## Pistes de recherches à arpenter au cours des cinq prochaines années

### Digitalisation du travail

L'intelligence artificielle et les outils numériques transforment profondément les métiers, les organisations, les conditions de travail et la santé des travailleurs, avec des risques accrus d'inégalités [voir [Humanités numériques, transitions numériques et intelligence artificielle](#)]. Il est essentiel d'analyser leur impact sur la charge et le sens du travail, la subordination, la créativité et la professionnalisation. Quelle place à redéfinir et retrouver pour le travail humain dans les processus de gestion et de production ? Comment ces technologies redéfinissent-elles les chaînes de valeur mondialisées et comment les réguler ?

La coopération humain/machine atteint un tournant inédit dans l'histoire des techniques, posant la question des effets cognitifs et organisationnels de cette externalisation [voir [Cognition](#)]. Comprendre ces transformations implique une approche interdisciplinaire, croisant sciences humaines et sociales, neurosciences et sciences de l'apprentissage. Il s'agit notamment d'évaluer les seuils à partir desquels les distinctions traditionnelles (conception/exécution, opérateur/assistant) sont remises en cause, et d'examiner les nouvelles formes d'assistance, de coopération et de redistribution de la valeur.

Le phénomène de *deskilling/reskilling* (déqualification/requalification) est central dans cette mutation. Au-delà des métiers menacés par l'IA (traduction, illustration, etc.), il concerne aussi les pertes de compétences générationnelles dans les filières agricoles et artisanales, et les nouveaux savoir-faire émergents dans une société numérisée ou en transition écologique. Identifier des terrains d'étude, comme les pratiques de recyclage dans des contextes informels, permettrait d'analyser ces dynamiques et d'éclairer les stratégies d'adaptation [voir [Habitabilité de la planète](#)].

Enfin, la numérisation bouleverse l'organisation et la régulation du travail : brouillage des frontières entre vie privée et professionnelle, statuts juridiques hybrides (salariées, indépendantes, auto-entrepreneures, micro-travailleurs et travailleuses), et nouvelles formes de pouvoir algorithmique. Si des avancées législatives existent, des questions restent ouvertes, notamment sur la protection des données, le respect de la vie privée et la santé des travailleurs et travailleuses numériques. L'étude des usages et des logiques du travail digital, souvent opaques, est essentielle pour anticiper ces transformations et proposer des régulations adaptées.

Salle de dessin, dans l'actuelle salle des conférences au rez-de-chaussée du bâtiment, sur le site de l'ONRSII.

© Fonds historique / CNRS Images



### Santé, risques, qualité de vie au travail et inclusion des travailleurs et travailleuses

Le travail, bien qu'activité quotidienne essentielle, est rarement reconnu comme un facteur central de santé et de cohésion sociale [voir [Santé](#)]. Pourtant l'intensification du travail, la dégradation de ses conditions de réalisation et la montée des affections psychiques, identifiées en France à partir du milieu des années 1980, sont désormais bien documentées. Suite à une longue période de progrès social, durant les Trente Glorieuses, qui voit la reconnaissance croissante de droits et de protections pour les travailleurs, les années 1980-1990 sont au contraire marquées par la dérégulation, la flexibilisation des relations de travail et la perte subséquente des droits et protections afférents. On assiste en parallèle à une transformation des systèmes et dispositifs de santé au travail, en France tout particulièrement, qui se traduit notamment par l'invitation au décroisement entre santé publique, au travail et environnementale, le recrutement de personnels non médicaux et la raréfaction des médecins du travail dans les services de prévention et de santé au travail, la disparition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) au profit de comités sociaux et économiques (CSE), la montée en force des acteurs privés (assurances et complémentaires santé). Ces tendances nécessitent d'analyser les parcours professionnels sous l'angle de la santé : quels effets ont les mobilités (changement de poste, reconversion, aménagements) ou au contraire l'immobilité (stagnation professionnelle, perte de sens) sur la qualité de vie au travail et l'engagement des salariées ? Comment ces dynamiques influencent-elles les collectifs, la transmission des savoirs et la performance des organisations ? Le lien entre santé et facteurs environnementaux doit continuer d'être exploré, de même que l'évolution du rapport au travail.

La notion de « travail soutenable » offre une grille de lecture pertinente et peut être approfondie selon trois axes :

- prévention des pathologies : comment limiter l'impact des expositions multiples et des transformations en cours (intensification, hybridation des espaces de travail, allongement des carrières) ? Quelles sont les limites des dispositifs actuels de prévention et d'adaptation ? ;
- valorisation de l'activité humaine : comment articuler santé, production et qualité en redonnant aux travailleurs et travailleuses une capacité d'action et de coopération sur l'organisation du travail ? ;
- inclusion et diversité des parcours : quelles initiatives permettent d'intégrer durablement une main-d'œuvre aux trajectoires variées, notamment les travailleurs et travailleuses en situation de handicap ou confrontés à des maladies chroniques ? Comment favoriser l'intégration des jeunes au travail et les protéger des risques psycho-sociaux les concernant ? Comment repenser les politiques du travail pour concilier santé, développement des compétences et performance sur le long terme ? De ce point de vue, l'enjeu du vieillissement au travail et de l'adaptation des conditions d'emploi aux différentes phases de la vie professionnelle est crucial. Il s'agit d'imaginer des organisations qui prennent en compte la diversité des carrières et permettent de concilier bien-être, employabilité et performance collective [voir [Handicap](#) et [Âges de la vie](#)].

### Diversification des formes de travail

La plupart des régulations du travail en tant qu'activité professionnelle ont été construites sur le modèle du salariat et de la bipartition travail subordonné — travail indépendant. Cependant, on assiste de plus en plus à des formes de travail sans statut prédéterminé ou sans reconnaissance parce qu'un des trois éléments de la qualification juridique de travail salarié subordonné manque : la rémunération manquante ou trop atypique, la subordination plus floue ou encore une activité qui n'est pas reconnue comme du travail. Il peut s'agir d'un travail gratuit comme le travail domestique ou le travail des aidantes, spécialement réalisé par les femmes. Les travailleuses domestiques jouent un rôle sociétal important et fournissent des services de soins essentiels, directs et indirects. Cependant, un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) de 2021, a révélé que 81 % d'entre elles étaient employées de manière informelle, en raison de lacunes dans la couverture juridique ou dans la mise en œuvre des droits. La définition même du travail informel pose question. Le travail du consommateur/consommatrice fait quant à lui l'objet de travaux de la part de sociologues du travail, mais peu d'autres disciplines s'y intéressent alors qu'on assiste à une augmentation de ces activités des consommateurs et consommatrices auparavant effectuées par

des travailleurs et travailleuses salariées (guichetierres, caissierres, techniciennes de services après-vente...).

Ces évolutions interrogent les frontières traditionnelles du travail et du non-travail, ainsi que la pertinence des catégories juridiques existantes pour appréhender ces nouvelles réalités. La montée en puissance de ces formes d'activité, qu'elles relèvent du travail gratuit, du travail informel ou du travail du consommateur, soulève des enjeux majeurs en matière de protection sociale, de reconnaissance des droits et de régulation. Dès lors, il devient essentiel d'analyser comment ces mutations transforment les relations professionnelles et d'explorer les pistes pour adapter les cadres normatifs aux nouvelles modalités d'engagement productif.

### **Relations professionnelles, recomposition des collectifs de représentation et enjeux démocratiques**

L'étude du dialogue social, de la négociation collective et du fonctionnement des organismes sociaux paritaires s'inscrit dans un contexte marqué par un affaiblissement progressif des syndicats et une recomposition des formes de représentation des travailleurs et travailleuses [voir [Actions collectives, mobilisations et participation politique](#)]. Depuis plusieurs décennies, on observe une perte d'influence et d'intérêt pour les organisations syndicales, en raison notamment de la chute du taux de syndicalisation (autour de 10 %), de la concurrence d'autres acteurs et actrices (organisations non gouvernementales, représentantes élues dans les entreprises...) et du fait que le droit conventionnel du travail bénéficie d'un effet *erga omnes* en France, ce qui dispense les travailleurs et travailleuses de l'obligation d'adhérer à un syndicat pour en tirer avantage. Pourtant, le monde du travail et ses institutions ont besoin de collectifs de représentation à tous les niveaux, du lieu de travail aux instances publiques de gouvernance, afin de garantir un dialogue social structuré et une négociation collective efficace. Dans ce contexte, comment redynamiser les collectifs de représentation des travailleurs et travailleuses afin de limiter leur vulnérabilité dans un marché du travail sous tension et renforcer le dialogue social ? Comment se reconfigurent, par exemple, le syndicalisme ou le militantisme dans les univers peu qualifiés des services ?

Cette réflexion invite à interroger la manière dont la pluralité des points de vue est prise en compte dans l'organisation du travail, les processus d'invisibilisation de certaines tâches et les liens entre rapports sociaux et répartition des tâches les plus pénibles. Analyser ces dynamiques permet également d'éclairer les nouvelles formes d'exploitation et de vulnérabilité sociale qui émergent dans les transformations contemporaines du travail. Cela pose aussi la question de la démocratisation du travail et de la continuité entre expériences professionnelles et démocratie.

### **Transitions et/du travail**

L'adaptation des organisations et le développement de nouveaux secteurs en réponse à la crise écologique s'inscrivent dans un contexte de profondes transformations du travail et de ses conditions d'exercice. L'essor du télétravail, l'ubérisation et la flexibilité croissante interrogent non seulement l'organisation des entreprises, mais aussi le sens du travail et la justice sociale. Ces évolutions nécessitent une analyse politique du travail, intégrant des questions de démocratie organisationnelle et de gouvernance économique. Elles appellent également à une approche interdisciplinaire plus marquée, mobilisant non seulement les sciences humaines et sociales, mais aussi des disciplines comme l'informatique, l'ingénierie ou l'écologie. Dans cette perspective, il est essentiel d'intensifier l'internationalisation des recherches menées en France afin de mieux comprendre ces dynamiques et de proposer des solutions adaptées à l'échelle globale.

Toutefois, l'impact de ces travaux dépendra de la capacité à instaurer un dialogue fructueux entre chercheurs, chercheuses, décideurs, décideuses et société civile [voir [Sciences partagées](#)]. Aujourd'hui encore, les résultats de la recherche restent trop peu visibles et sont souvent perçus comme éloignés des préoccupations de l'action publique, ce qui limite leur influence concrète sur les politiques [voir [Actions et politiques publiques](#)]. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de réorienter les imaginaires industriels et d'accompagner de manière plus proactive la transformation des secteurs d'activité. La robotique, par exemple, connaît une phase de mutation vers des matériaux plus souples et adaptables, soulevant la question de son réancrage écologique. Une telle conversion implique non seulement des avancées techniques, mais aussi une transformation des cadres cognitifs et conceptuels qui structurent l'innovation.

Par ailleurs, adopter un véritable regard écologique sur le travail suppose de dépasser une approche strictement anthropo — et occidental-centrée —, de revisibiliser, repeupler et rematérialiser les activités productives. Trop souvent, le travail est réduit à la relation entre l'humain et la matière ou l'outil, occultant l'ensemble des entités et processus qui œuvrent en arrière-plan. Les savoirs agricoles contemporains, par exemple, mobilisent des connaissances en chimie et en biologie moléculaire, engageant les agriculteurs et agricultrices dans un dialogue avec une multitude d'éléments visibles et invisibles. De même, le travail numérique est perçu comme dématérialisé alors qu'il repose sur un vaste réseau d'infrastructures techniques et de dispositifs invisibles. Adopter une perspective écologique sur le travail implique donc de rendre compte de ces dimensions cachées, en s'appuyant sur des outils d'investigation tels que les *bilans matières*, qui permettent d'évaluer l'ensemble des activités de fond nécessaires à toute production. À la croisée des sciences humaines, de l'économie, de l'anthropologie et du génie des procédés, une telle démarche permettrait de mieux comprendre les résonances du travail<sup>2</sup> et de repenser ce qui travaille à notre insu lorsque nous travaillons.

---

2. Hartmut, Rosa, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La Découverte, 2018, 544 p.

## Outils et dispositifs

### Données

- Favoriser l'accès aux données de la statistique publique, aux grandes enquêtes, notamment via l'infrastructure de recherche (IR\*) [Progedo](#), et le croisement et l'appariement de données permettant de décloisonner des approches.

### Interdisciplinarité

- Accompagner le déploiement de l'interdisciplinarité, par exemple avec les sciences informatiques, en lien avec la thématique de la Transition numérique dans le monde du travail mise en avant dans le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance ([COMP](#)) du CNRS.

### Réseaux

- Favoriser le développement de collaborations de recherche avec d'autres sciences, les études comparatives et transnationales sur le travail et les démarches de science partagée, en s'appuyant sur l'état de l'art et le [livre blanc](#) sollicités par CNRS Sciences humaines & sociales.
- Encourager la structuration des communautés en réseau de portée nationale, en s'appuyant notamment sur le groupement d'intérêt scientifique (GIS) [Gestes](#), le GIS Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et la population au travail ([CREAPT](#)) et les Groupements d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnelle et Environnementale dans le Vaucluse ([GISCOPE 84](#)) et sur le Cancers d'origine professionnelle en Seine Saint-Denis ([GISCOP93](#)).
- Poursuivre le déploiement de collaborations avec des acteurs et actrices extra-académiques, en amont comme en aval de la recherche.

# Contributions & relectures

## *Contributeurs & contributrices*

**Frédéric Abécassis**, Maître de conférences, École normale supérieure de Lyon, [Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes](#) - UMR 5190 ; [GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans](#)

**Violette Abergel**, Chargée de Recherche, CNRS, [Laboratoire d'InforRmatique en Image et Systèmes d'information](#) - UMR5205

**Ada Ackerman**, Chargée de recherche, CNRS, [Théorie et Histoire des Arts et des Littératures de la Modernité XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles \(Thalim\)](#) - UMR7172

**Éric Agrikoliansky**, Professeur des universités, Université Paris-Dauphine, [Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales \(IRISSO\)](#) - UMR7170-1427

**Frédérique Aït-Touati**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de recherche sur les arts et la langage](#) - UMR8566 ; PEPR Transform

**Hélène Aji**, Professeure des universités, École normale supérieure de Paris, [République des savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie](#) - UMR8241 ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Stéphanie Alenda**, Directrice de recherche, Universidad Andrés Bello ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Olivier Alexandre**, Chargé de recherche, CNRS, [Centre Internet et Société](#) - UPR2000

**Pierre Allard**, Chargé de recherche, CNRS, [Technologie et Ethnologie des Mondes PréhistoriquesS](#) - UMR8068

**Delphine Allès**, Professeure des universités, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), [Centre sur l'Asie du Sud-Est](#) - UMR8170

**David Ambrosetti**, Chargé de recherche, CNRS, [Les Afriques dans le monde](#) - UMR5115 ; [GIS Études africaines en France](#)

**Xavier Arnauld de Sartre**, Directeur de recherche, CNRS, [Transitions énergétiques et environnementales](#) - UMR6031 ; [PEPR Sous-sol, bien commun](#)

**Anna Arzoumanov**, Maîtresse de conférences, Sorbonne Université, [Centre d'étude de la langue et des littératures françaises \(CELLF\)](#) - UMR8599 ; Chaire [Colibex](#)

**Sandra Aube-Lorain**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de recherches sur les mondes iraniens \(CeRMI\)](#) - UAR2999 ; [GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans](#)

**Jean-Baptiste Bahers**, Chargé de recherche, CNRS, [Espaces et sociétés \(ESO\)](#) - UMR6590 ; [PEPR Recyclabilité et réutilisation des matières \(Recyclage\)](#)

**Ségolène Barbou des Places**, Professeure des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne \(IREDIES\)](#) - UR4536 ; [GIS Euro-Lab](#)

**Laurent Baridon**, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, [Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes \(LARHA\)](#) - UMR5190

**Carlo Barone**, Professeur des universités, Institut d'études politiques de Paris, [Centre de Recherche sur les inégalités Sociales \(CRIS\)](#) - UMR7049

**Olivier Baude**, Directeur de recherche, CNRS, IR\* [Huma-Num](#) - UAR3598

**Antoinette Baujard**, Professeure des universités, Université Jean Monnet, [Groupe d'Analyse et de Théorie Économique Lyon-Saint Étienne \(GATE\)](#) - UMR5824 ; [RT Association pour le Développement de la Recherche en Économie et en Statistique \(ADRES\)](#)

**Emmanuel Beaubatie**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre Européen de Sociologie et de Science Politique de la Sorbonne \(CESSP\)](#) - UMR8209

**Irène Bellier**, Directrice de recherche émérite, CNRS ; [Laboratoire d'Anthropologie du Politique \(LAP\)](#) - UMR8177 ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Anne Berger**, Professeure des universités, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, [Laboratoire d'Études de Genre et de Sexualité \(LEGS\)](#) - UMR8238

**Charlotte Bigg**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre Alexandre Koyré - Histoire des sciences et des techniques \(CAK\)](#) - UMR8560

**Maëlezig Bigi**, Maîtresse de conférences, Conservatoire des arts et métiers, [Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique \(CNAM\)](#) ; [GIS Groupe d'études sur le travail et la santé au travail \(GESTES\)](#)

**Ernesto Bohoslavsky**, Directeur de recherche, CNRS, [Mondes Américains](#) - UMR8168

**Damien Bol**, Enseignant-chercheur, Fondation nationale des Sciences politiques, [Centre de Recherches Politiques de Sciences Po \(CEVIPOF\)](#) - UMR7048

**Thibaud Boncourt**, Professeur des universités, Université Lyon 3 Jean Moulin, [Actions, discours, pensée politique et économique \(TRIANGLE\)](#) - UMR5206 ; Chaire [Colibex](#)

**Pascale Bonnemère**, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie \(CREDO\)](#) - UMR7308

**Lucie Bony**, Chargée de recherche, CNRS, [Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement \(LAVUE\)](#) - UMR7218 ; [GIS Recherche habitat-logement \(REHAL\)](#)

**Grégoire Borst**, Professeur des universités, Université Paris Cité, [Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'enfant \(LaPsyDÉ\)](#) - UMR8240, [RT Éducation](#) ; [PPR Sciences pour l'éducation](#)

**Chiara Bortolotto**, Chercheuse, CPJ, CNRS, [Héritages : Patrimoine\(s\), Culture\(s\), Création\(s\)](#) - UMR9022

**Claire Bosc-Tiessé**, Directrice de recherche, CNRS, [Institut des mondes africains \(IMAF\)](#) - UAR2999

**Stefano Bosi**, Professeur des universités, Université Évry Paris-Saclay, [Centre d'étude des politiques économiques \(EPEE\)](#) - EA 2177 ; [RT Association pour le Développement de la Recherche en Économie et en Statistique \(ADRES\)](#)

**Soraya Boudia**, Directrice de recherche, Université Paris Cité, [CERMES 3 Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé mentale, Société \(CERMES 3\)](#) - UMR8211 ; [PEPR Risques \(IRiMa\)](#)

Patrice Bourdelais, Directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), [Centre de recherches historiques \(CRH\)](#) - UMR 8558

Claire Bourhis-Mariotti, Professeure des universités, Université Paris 8, [Transferts Critiques anglophones \(TransCrit\)](#) - EA1569 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Robert Boyer, Directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), [CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses APplications \(Cepremap\)](#) ; [GIS Institut des Amériques](#)

Annelies Braffort, Directrice de recherche, CNRS, [Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique \(LISN\)](#) - UMR9015

Sandra Brée, Chargée de recherche, CNRS, [Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes \(LARHRA\)](#) - UMR5190

Gildas Bregain, Chargé de recherche, CNRS, [ARENES](#) - UMR6051 ; [PPR Autonomie](#)

Monica Brînzei, Directrice de recherche, CNRS, [Institut de recherche et d'histoire des textes \(IRHT\)](#) - UPR841

Thomas Brisson, Maître de conférences, Université Vincennes-Saint-Denis, [Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris \(CRESPPA\)](#) - UMR7217

Estelle Brosset, Professeure, Université d'Aix Marseille, [Droits international, comparé et européen \(DICE\)](#) - UMR7318

Hervé Brunon, Directeur de recherche, CNRS, [Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art](#) - UMR8150

Philippe Büttgen, Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne \(ISJPS\)](#) - UMR 8103

Pascal Buléon, Directeur de recherche, CNRS, [Espaces et Sociétés \(ESO\)](#) - UMR6590

Diana Burgos-Vigna, Professeure, Université Paris Nanterre, [Laboratoire d'Études Romaines \(LER\)](#) - EA4385 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Sophie Caillon, Directrice de recherche, CNRS, [Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive \(CEFE\)](#) - UMR5175

Luis Miguel Camargo, Ingénieur d'études, [Centre des Savoirs sur le Politique- Recherches et Analyses \(CESPRA\)](#) - UMR8036 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Emmanuelle Cambois, Directrice de recherche, [Institut national d'études démographiques \(INED\)](#) ; [GIS Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement \(ILVV\)](#)

Paola Cantú Testa, Directrice de recherche, CNRS, [Centre Gilles Gaston Granger \(CGGG\)](#) - UMR7304 ; [RT Philosophie des mathématiques \(PhilMath\)](#)

Vincent Caradec, Professeur des universités, Université de Lille, [Centre de recherche individus, épreuves, sociétés \(CeRIES\)](#) - ULR3589 ; [PPR Autonomie](#)

Guillaume Carnino, Maître de conférences, Université de Technologie de Compiègne, [Centre Alexandre-Koyré \(CAK\)](#) - UMR8560 ; [RT Techniques et production dans l'histoire \(TPH\)](#)

Marion Carrel, Professeure des universités, Université de Lille, [Centre de recherche individus, épreuves, sociétés \(CeRIES\)](#) - ULR3589

Claire Carriou, Professeure des universités, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, [Laboratoire de l'action collective urbaine \(Lab'URBA\)](#) - ULR3589 ; GIS Recherche habitat-logement (REHAL)

Roberto Casati, Directeur de recherche, CNRS, [Institut Jean-Nicod \(IJN\)](#) - UMR8129

Patrick Castel, Chercheur, Institut d'études politiques de Paris, [Centre de sociologie des organisations \(CSO\)](#) - UMR7116

Béatrice Chaudet, Maîtresse de conférences, Nantes université, [Espaces et sociétés \(ESO\)](#) - UMR6590

Élisa Chelle, Professeure des universités, Université Paris Nanterre, [Institut des Sciences sociales du Politique \(ISP\)](#) - UMR7220 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Emmanuel Chemla, Directeur de recherche, CNRS, [Earth Species Project](#)

Mateusz Chmurski, Maître de conférences, Sorbonne université, [Cultures et sociétés d'Europe orientale, balkanique et médiane \(EUR'ORBEM\)](#) - UMR8224

Pierre-Arnaud Chouvy, Chargé de recherche, CNRS, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586

Ioana Cîrstocea, Directrice de recherche, CNRS, [Centre français de recherche en sciences sociales à Prague \(CEFRES\)](#) - UAR3138

Olivier Clochard, Chargé de recherche, CNRS, [Migrations Internationales, Espaces et Sociétés \(MIGRINTER\)](#) - UMR7301

Hélène Combes, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de recherches internationales \(CERI\)](#) - UMR7050

Pierre-Philippe Combes, Directeur de recherche, CNRS, [Sciences économiques - Sciences Po](#) - UMR8259

Mathieu Constant, Maître de conférences, Université de Lorraine, [Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française \(ATILF\)](#) - UMR7118 ; RT Linguistique informatique, formelle et de terrain ([LIFT 2](#))

David Copello, Maître de conférences, Institut catholique de Paris, [Centre de Recherche Et de Documentation sur les Amériques \(CREDA\)](#) - UMR7227 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Marie Cornu, Directrice de recherche, CNRS, [Institut des Sciences sociales du Politique \(ISP\)](#) - UMR7220

Laurence Cossu-Beaumont, Professeure des universités, Université de Sorbonne Nouvelle, [Center for Research on the English-speaking World \(CREW\)](#) - EA4399 ; [GIS Institut des Amériques](#)

François Coste, Professeur des universités, Université Toulouse Jean-Jaurès, [Cultures Anglo-Saxonnes \(CAS\)](#) - UR801 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Elsa Courant, Chargée de recherche, CNRS, [Centre d'étude de la langue et des littératures françaises \(CELLF\)](#) - UMR8599

Eric Daudé, Directeur de recherche, CNRS, [Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-est Contemporaine \(IRASEC\)](#) - UAR3142

Jessica De Largy Healy, Chargée de recherche, CNRS, [Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative \(LESC\)](#) - UMR7186

Livio de Luca, Directeur de recherche, CNRS, [Modèles et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine \(MAP\)](#) - UPR2002

Nicolas Dejenne, Maître de conférences, Université de Sorbonne Nouvelle, Unité support aux Études Aréales - UAR2999 ; [Groupe de recherche en études indienne \(GREi\)](#) - EA2120 ; [GIS Asie](#)

Marion Del Sol, Professeure des universités, Université de Rennes, [Institut de l'Ouest : Droit et Europe \(IODE\)](#) - UMR6262

Pauline Delage, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris \(CRESPPA\)](#) - UMR7217

Catherine Delgoulet, Professeure, Centre national des arts et métiers (CNAM), [Centre de recherches sur le travail et le développement \(CRTD\)](#) - EA4132 ; GIS Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail ([CREAPT](#))

Olivier Delouis, Chargé de recherche, CNRS, [Orient et Méditerranée](#) - UMR8167

David Demortain, Directeur de recherche, [Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement \(INRAE\)](#) ; [Laboratoire Interdisciplinaire Sciences, Innovations, Sociétés \(LISIS\)](#) - UMR9003

Sylvie Démurger, Directrice de recherche, CNRS, [Equality and Conflict \(EqCo\)](#) - EMR5001

Yves Denéchère, Professeur des universités, Université d'Angers, [Temps, mondes, sociétés \(TEMOS\)](#) - UMR9016

Emmanuel Didier, Directeur de recherche, CNRS, Fédération Sciences sociales et santé numérique (FR3SN) - FR2056 ; [PEPR Santé numérique](#)

Jean-Philippe Diguët, Directeur de recherche, CNRS, [FrenCh austRalian labOratory for humanS/ autonomouS agents teamING \(CROSSING\)](#) - IRL2010

Philippe Dillmann, Directeur de recherche, CNRS, [Institut de Recherche sur les Archéomatériaux \(IRAMAT\)](#) - UMR7065

Alexandre Disser, Chargé de recherche, CNRS, [Institut de Recherche sur les Archéomatériaux \(IRAMAT\)](#) - UMR7065 ; RT Techniques et production dans l'histoire (TPH)

Yoann Doignon, Chargé de recherche, CNRS, [Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés \(IDEES\)](#) - UMR6266

Kamel Doraï, Chargé de recherche, CNRS, [Migrations Internationales, Espaces et Sociétés \(MIGRINTER\)](#) - UMR7301

Anne-Cécile Douillet, Professeure des universités, Université de Lille, [Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales \(CERAPS\)](#) - UMR8026

Sylvain Duchesne, Chercheur, [Institut des Politiques Publiques \(IPP\)](#) ; SOSI Micro-simulation des politiques publiques (TAXIPP)

Quentin Dufour, Chercheur, CPJ, CNRS, [Centre Norbert Elias \(CNE\)](#) - UMR8562

Mélanie Dulong de Rosnay, Directrice de recherche, CNRS, [Centre Internet et Société \(CIS\)](#) - UPR2000 ; [RT Internet, IA et société \(CIS\)](#) - GDR2091

Baudoin Dupret, Directeur de recherche, CNRS, [Centre de recherche français à Jérusalem \(CRFJ\)](#) - UAR3132

Sébastien Dutreuil, Chargé de recherche, CNRS, [Centre Gilles Gaston Granger \(CGGG\)](#) - UMR7304

Nicolas Duvoux, Professeur des universités, Université Vincennes Saint-Denis, [Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris \(CRESPPA\)](#) - UMR7217 ; [RT Philanthropy and Social Sciences Program \(PSSP\)](#) - GDR2189

Paul Egré, Directeur de recherche, CNRS, [FrenCh austRalian labOratory for humanS/autonomouS agents teamING \(CROSSING\)](#) - IRL2010

Fabrice Escaffre, Professeur des universités, Université Toulouse Jean-Jaurès, [Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires \(LISST\)](#) - UMR5193 ; GIS Recherche habitat-logement (REHAL)

Iris Eshkol-Taravella, Professeur des universités, Université Paris Nanterre, [Modèles, Dynamiques, Corpus \(MODYCO\)](#) - UMR7114 ; [RT Linguistique informatique, formelle et de terrain \(LIFT2\)](#)

Pierre-Antoine Fabre, Directeur d'études, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), [Centre D'Études en Sciences Sociales du Religieux \(CÉSOR\)](#) - UMR8216

Antonella Fenech, Chargée de recherche, CNRS, [Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art](#) - UMR8150

Marc Fleurbaey, Directeur de recherche, CNRS, [Paris Jourdan Sciences Economiques \(PJSE\)](#) - UMR8545

Anne Fornerod, Directrice de recherche, CNRS, [Droit, religion, entreprise et société \(DRES\)](#) - UMR7354

Karën Fort, Professeure des universités, Université de Lorraine, [Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications \(LORIA\)](#) - UMR7503 ; [RT Linguistique informatique, formelle et de terrain \(LIFT 2\)](#) - GDR2045

Vincente Fortier, Directrice de recherche émérite, CNRS, [Droit, religion, entreprise et société \(DRES\)](#) - UMR7354 ;

Charlotte Foucher Zarmanian, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de recherche sur les arts et le langage \(CRAL\)](#) - UMR8566

Anne-Isabelle François, Maîtresse de conférences, Université Sorbonne Nouvelle, [Centre d'études et de recherches comparatistes \(CERC\)](#) - EA172 ; [GIS Institut du Genre](#)

David Frati, Chargé de recherche, CNRS, [Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement \(LAVUE\)](#) - UMR7218

Jean-Baptiste Fressoz, Chargé de recherche, CNRS, [Centre de recherches historiques \(CRH\)](#) - UMR8558

Carole Fritz, Directrice de recherche, CNRS, [Laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale \(LAMS\)](#) - UMR8220

**Frédéric Gabriel**, Directeur de recherche, CNRS, [Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités \(IHRIM\)](#) - UMR5317

**Alexandra Galitzine-Loumpet**, Chercheuse, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), [Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques \(CESSMA\)](#)

**Corinne Gaudart**, Directrice de recherche, CNRS, [Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique \(LISE\)](#) - UMR3320 ; GIS Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail ([CREAPT](#))

**Franck Gaudichaud**, Professeur des universités, Université Toulouse Jean-Jaurès, [France Amériques Espagnes Sociétés Pouvoirs Acteurs \(FRAMESPA\)](#) - UMR5136 ; GIS Institut des Amériques

**Pierre Gautreau**, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586 ; GIS Institut des Amériques

**Vincent Geisser**, Chargé de recherche, CNRS, [Institut de Recherches et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans \(IREMAM\)](#) - UMR7310

**Gilles Gesquière**, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, [Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information \(LIRIS\)](#) - UMR5205 ; PEPR Ville durable et bâtiments innovants ([VDBI](#))

**Sylvia Girel**, Professeure des universités, Université d'Aix Marseille, [Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire \(MESOPOLHIS\)](#) - UMR7064

**Mathilde Godard**, Chargée de recherche, CNRS, [Laboratoire D'Économie de DAuphine \(LEDA\)](#) - UMR8007

**Séverine Gojard**, Directrice de recherche, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), [Centre Maurice Halbwachs \(CMH\)](#) - UMR8097

**Sibylle Gollac**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris \(CRESPPA\)](#) - UMR7217

**Vincent Goossaert**, Directeur d'études, École pratique des hautes études (EPHE), [Groupe Sociétés Religions Laïcités \(GSRL\)](#) - UMR8582

**Anne-Madeleine Goulet**, Directrice de recherche, CNRS, [Centre d'études supérieures de la Renaissance \(CESR\)](#) - UMR7323

**Paul Gradhol**, Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe \(S-IRICE\)](#) - UMR8138 ; RT [Connaissance de l'Europe médiane \(CEM\)](#)

**Julie Gravier**, Chargée de recherche, CNRS, [Théoriser et modéliser pour aménager \(ThéMA\)](#) - UMR6049

**Luca Greco**, Maître de conférences, Université Paris-Saclay, [Laboratoire des Signaux et Systèmes \(L2S\)](#) - UMR8506 ; GIS Institut du Genre

**Emmanuel Grimaud**, Directeur de recherche, CNRS, UMR7186, [Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative \(LESC\)](#) ; PEPR Robotique organique ([O2R](#))

**Flore Gubert**, Directrice de recherche, Institut de recherche et de développement (IRD), [Laboratoire d'économie de Dauphine \(LEDa\)](#) - UMR8007, directrice adjointe de l'Institut convergences migrations ([IC Migrations](#))

**Jean-Michel Guieu**, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe \(SIRICE\)](#) - UMR8138

**Émilie Guitard**, Chargée de recherche, CNRS, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586

**Nahema Hanafi**, Maître de conférences, Université d'Angers, [Temps, mondes, sociétés \(TEMOS\)](#) - UMR9016 ; [GIS Institut du Genre](#)

**Matthias Hayek**, Directeur d'études, École Pratique des Hautes Études (EPHE), [Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale \(CRCAO\)](#) - UMR8155

**Martin Hendel**, Maître de conférences, École Supérieure d'Ingénieur en Électrotechnique et Électronique (ESIEE), [Laboratoire Interdisciplinaire des Énergies de Demain \(LIED\)](#) - UMR8236 ; RP Climat, Ville, Société (CVS)

**Estelle Herbaut**, Chercheuse, Chaire de professeur junior, CNRS, [Centre Max Weber \(CMW\)](#) - UMR5283

**Aymeric Hermann**, Chargé de recherche, CNRS, [Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques \(TEMPS\)](#) - UMR8068

**Julia Hidalgo**, Directrice de recherche, CNRS, [Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires \(LISST\)](#) - UMR5193 ; RP Climat, Ville, Société (CVS)

**Liliane Hilaire-Pérez**, Professeure des universités, Université Paris-Cité, [Europe États-Unis Empires-Post-Empires, Cultures, Histoire, Littératures, Longue Durée et Sciences Sociales \(ECHELLES\)](#) - UMR8264 ; RT Techniques et production dans l'histoire (TPH)

**Thomas Hochmann**, Professeur des universités, Université Paris Nanterre, [Centre de Théorie et Analyse du Droit \(CTAD\)](#) - UMR7074 ; Chaire [Colibex](#)

**Livia Holden**, Directrice de recherche, CNRS, [Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne \(ISJPS\)](#) - UMR8103

**Cédric Hugrée**, Chargé de recherche, CNRS, [Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris \(CRESPPA\)](#) - UMR7217

**Caroline Husquin**, Maîtresse de conférences, Université de Lille, [Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens \(HALMA\)](#) - UMR8164

**Matthieu Husson**, Chargé de recherche, CNRS, [Laboratoire Temps Espace \(LTE\)](#) - UMR8255

**Serge Jaumain**, professeur, Université libre de Bruxelles ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Izabela Jelovac**, Directrice de recherche, CNRS, [Groupe d'Analyse et de Théorie Économique Lyon-Saint Etienne \(GATE\)](#) - UMR5824

**Charles Joseph**, Maître de conférences, Le Mans Université, [Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Mans \(3.ALM\)](#) ; [GIS Institut des Amériques](#)

**François Kammerer**, Chargé de recherche, CNRS, [Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies \(AHP-PreST\)](#) - UMR7117

Hanane Karimi, Maître de conférences, Université de Strasbourg, [Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles \(LinCS\)](#) - UMR7069 ; Chaire [Colibex](#)

Manon Kohler, Chargée de recherche, CNRS, [Théoriser et modéliser pour aménager \(ThéMA\)](#) - UMR6049 ; RP Climat, Ville, Société (CVS)

Emilia Koustova, Professeure des universités, Université de Strasbourg, [Groupe d'études orientales, slaves et néo-helléniques \(GEO\)](#) - UR1340 ; RT [Empire russe, URSS, monde post-soviétique \(EST\)](#) EST

Stéphanie Lacour, Directrice de recherche, CNRS, [Institut des Sciences sociales du Politique \(ISP\)](#) - UMR7220 ; RT [Normes, Sciences et Techniques](#)

Déborah Laks, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de recherche sur les arts et le langage \(CRAL\)](#) - UMR8566

Karine Lamarche, Chargée de recherche, CNRS, [Centre nantais de sociologie \(CENS\)](#) - UMR6025

Élisabeth Lambert Abdelgawad, Directrice de recherche, CNRS, [Droit et changement social \(DCS\)](#) - UMR6297

Nathalie Lazaric, Directrice de recherche, CNRS, [Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion \(GREDEG\)](#) - UMR7321 ; RT [Déchets, valeurs, sociétés](#)

Stefan Le Courant, Chargé de recherche, CNRS, [Centre d'étude des mouvements sociaux \(CEMS\)](#) - UMR8044

Patrick Le Galès, Directeur de recherche, CNRS, [Centre d'Études Européennes et de Politique Comparée \(CEE\)](#) - UMR8239

Pierre-Yves Le Meur, Directeur de recherche, institut de Recherche et de Développement (IRD), [Savoirs, environnement, Sociétés \(SENS\)](#)

Olivier Le Noé, Professeur des universités, Université de Paris-Nanterre, [Institut des Sciences sociales du Politique \(ISP\)](#) - UMR7220

François-Michel Le Tourneau, Directeur de recherche, CNRS, [Mondes en transition \(M-TRANS\)](#) - IRL2034

Cécile Leguy, Professeure des universités, Université de Sorbonne Nouvelle, [Laboratoire de Langues & Civilisations à Tradition Orale \(LACITO\)](#) - UMR7107

Tristan Leperlier, Chargé de recherche, CNRS, [Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité \(THALIM\)](#) - UMR7172

Gilles Lepesant, Directeur de recherche, CNRS, [Centre français de recherche en sciences sociales à Prague \(CEFRES\)](#) - UAR3138

Stéphanie Lima, Maître de conférences, Institut national universitaire Jean-François Champollion, [Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires \(LISST\)](#) - UMR5193 ; GIS [Études africaines en France](#)

Sylvain Loiseau, Maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord, [Laboratoire de Langues & Civilisations à Tradition Orale \(LACITO\)](#) - UMR7107 ; RT [Linguistique informatique, formelle et de terrain \(LIFT 2\)](#)

Géraud Magrin, Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586

Rafael Mandressi, Directeur de recherche, CNRS, [Centre Alexandre Koyre - Histoire des sciences et des techniques \(CAK\)](#) - UMR8560

David Marcilhacy, Maître de conférences, Sorbonne Université, [Centre de Recherches interdisciplinaires sur les Mondes Ibéro-américains Contemporains \(CRIMIC\)](#) - UR2561 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Céline Mardon, Chercheuse, Centre national des arts et métiers (Cnam), [Centre d'études de l'emploi et du travail \(CEET\)](#) ; [GIS Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail \(CREAPT\)](#)

Nora Mareï, Chargée de recherche, CNRS, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586

Philippe Martin, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, [Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes \(LARHRA\)](#) - UMR5190

Françoise Martinez, Professeure des universités, Sorbonne Université, [Centre de Recherches interdisciplinaires sur les Mondes Ibéro-américains Contemporains \(CRIMIC\)](#) - UR2561 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Élise Massicard, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de recherches internationales \(CERI\)](#) - UMR7050 ; [GIS Moyen-Orient et Mondes Musulmans](#)

Charles-François Mathis, Professeur des universités, Université Paris 1 Sorbonne Panthéon, [Institut d'histoire moderne et contemporaine \(IHMC\)](#) - UMR8066

Alice Mazeaud, Maîtresse de conférences, La Rochelle Université, [Littoral, environnement et sociétés \(LIENSs\)](#) - UMR7266 ; [GIS Démocratie et Participation](#)

Emmanuelle Mazuyer, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de recherche critiques sur le droit \(CERCRID\)](#) - UMR5137

Sylvie Mazzella, Directrice de recherche, CNRS, [Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire \(MESOPOLHIS\)](#) - UMR7064

Hugo Mercier, Directeur de recherche, CNRS, [Institut Jean-Nicod \(IJN\)](#) - UMR8129

Isabelle Merle, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie \(CREDO\)](#) - UMR7308

Béatrice Mésini, Chargée de recherche, CNRS, [Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée \(TELEMME\)](#) - UMR7303 ; [GIS Recherche habitat-logement \(REHAL\)](#)

Niccolò Mignemi, Chargé de recherche, CNRS, [Centre de recherches historiques \(CRH\)](#) - UMR8558

Delphine Moreau, Enseignante-Chercheuse, École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), [ARENES](#) - UMR6051

Cornelia Möser, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris \(CRESPPA\)](#) - UMR7217

Françoise Moulin-Civil, Professeure des universités émérite, CY Cergy Paris Université, [Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s](#) - UMR9022 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Francesca Musiani, Directrice de recherche, CNRS, [Centre Internet et Société \(CIS\)](#) - UPR2000 ; [RT Internet, IA et sociétés](#)

Michel Naepels, Directeur de recherche, CNRS, [Centre d'étude des mouvements sociaux \(CEMS\)](#) - UMR8044

Najla Nakhlé-Cerruti, Chargée de recherche, CNRS, [Institut français du Proche-Orient \(IFPO\)](#) - UAR3135

Daniel Nettle, Directeur de recherche, CNRS, [Institut Jean-Nicod \(IJN\)](#) - UMR8129

Olivier Ninot, Ingénieur de recherche, CNRS, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586

Sylvie Ollitrault, Directrice de recherche, CNRS, [Institut des Sciences sociales du Politique \(ISP\)](#) - UMR7220

Nathalie Ortar, Directrice de recherche, École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE), [Laboratoire Aménagement, Économie, Transports \(LAET\)](#) - UMR5593

Florence Padovani, Maîtresse de conférence, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586, [GIS Asie](#)

Sara Panata, Chargée de recherche, CNRS, [Les Afriques dans le monde \(LAM\)](#) - UMR5115

Cédric Parizot, Directeur de recherche, CNRS, [Institut de Recherches et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans \(IREMAM\)](#) - UMR7310

Kevin Parthenay, Professeur des universités, Université de Tours, [L'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais \(IRJI\)](#) - UR 7496 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Serge Paugam, Directeur de recherche, CNRS, [Centre Maurice Halbwachs \(CMH\)](#) - UMR8097

Hervé Pennec, Directeur de recherche, CNRS, [Institut des mondes africains \(IMAf\)](#) - UMR8171 ; [GIS Études africaines en France](#)

Camille Peugny, Directeur de recherche, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, [Laboratoire PRINTEMPS \(Professions, Institutions, Temporalités\) \(PRINTEMPS\)](#) - UMR8085

Élisabeth Peyroux, Directrice de recherche, CNRS, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586

Marc Pichard, Professeur des universités, Université Paris Nanterre, [Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique \(CEDCACE\)](#)

Sylvine Pickel-Chevalier, Professeure des universités, Université d'Angers, [Espaces et sociétés \(ESO\)](#) - UMR6590

Perig Pitrou, Directeur de recherche, CNRS, [Maison française d'Oxford \(MFO\)](#) - UAR3129 ; [PEPR Origins](#)

Clyde Plumauzille, Chargée de recherche, CNRS, [Centre Maurice Halbwachs \(CMH\)](#) - UMR8097

Thierry Poibeau, Directeur de recherche, CNRS, [Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition \(LATTICE\)](#) - UMR8094 ; [RT Linguistique informatique, formelle et de terrain \(LIFT2\)](#)

Thomas Posado, Maître de conférences, Université de Rouen Normandie, [Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles \(ERAC\)](#) - UR 4705 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Swanie Potot, Directrice de recherche, CNRS, [Unité de Recherche Migrations et Société \(URMIS\)](#) - UMR8245

Anna Poujeau, Chargée de recherche, CNRS, [Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative \(LESC\)](#) - UMR7186

Franck Poupeau, Directeur de recherche, CNRS, [Centre de recherche et de documentation des Amériques \(CREDA\)](#) - UMR7227

Julien Prat, Directeur de recherche, CNRS, [Centre de Recherche en Economie et Statistique \(CREST\)](#) - UMR9194

Laurent Prévot, Professeur des universités, Aix-Marseille université, [Laboratoire Parole et Langage \(LPL\)](#) - UMR 7309 ; RT Linguistique informatique, formelle et de terrain (LIFT2)

Muriel Prévot-Carpentier, Maîtresse de conférences, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, [Paragraphe \(EA 349\)](#) ; [GIS Groupe d'études sur le travail et la santé au travail \(GESTES\)](#)

Hélène Quanquin, Professeure des universités, Université de Lille, [Centre d'Études en Civilisations, Langues et lettres Étrangères \(CECILLE\)](#) - ULR4074 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Carlos Quenan, Professeur des universités, Université Sorbonne Nouvelle, [Centre de recherche et de documentation des Amériques \(CREDA\)](#) - UMR7227 ; [GIS Institut des Amériques](#)

Sylvain Rcaud, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne, [Les Afriques dans le monde \(LAM\)](#) - UMR5115

Christine Raimond, Directrice de recherche, CNRS, [Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique \(PRODIG\)](#) - UMR8586 ; RT Approches méthodologiques des dynamiques de l'agrobiodiversité : terrains, réseaux, modèles (ReSoDiv)

Pedro Ramaciotti Morales, Chercheur, Chaire de Professeur Junior, CNRS, [Institut des Systèmes Complexes de Paris Île-de-France \(ISC-PIF\)](#) - UAR3611

Noémie Rapegno, Enseignante-chercheuse, École des Hautes études en Santé Publique, [ARENES](#) - UMR6051

Anne Rasmussen, Directrice d'étude, École des Hautes Études en Sciences sociales (EHESS), [Centre Alexandre Koyre - Histoire des sciences et des techniques \(CAK\)](#) - UMR8560

Candice Raymond, Chargée de recherche, CNRS, [Centre d'histoire sociale des mondes contemporains \(CHS\)](#) - UMR8058

Romain Reuillon, Chercheur, CNRS, [Géographie-cités](#) - UMR8504

Matthieu Rey, Chargé de recherche, CNRS, [Institut français du Proche-Orient \(IFPO\)](#) - UAR3135

Sébastien Rey-Coyrehourcq, Ingénieur de recherche, Université Rouen Normandie, [Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés \(IDEES\)](#) - UMR6266

Ophélie Rillon, Chargée de recherche, CNRS, [Institut des mondes africains \(IMAf\)](#) - UMR8171

**Auline Rodler**, Chargée de recherche, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), [Institut de recherche en sciences et techniques de la ville \(IRSTV\)](#) - FR2488 ; RP Climat, Ville, Société (CVS)

**Émilie Roffidal**, Chargée de recherche, CNRS, [France Amériques Espagnes Sociétés Pouvoirs Acteurs \(FRAMESPA\)](#) - UMR5136

**Camille Roth**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre d'analyses et de mathématiques sociales \(CAMS\)](#) - UMR8557

**Kathy Rousselet**, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de recherches internationales \(CERI\)](#) - UMR7050 ; [RT Empire russe, URSS, monde post-soviétique \(EST\)](#)

**François-Joseph Ruggiu**, professeur des universités, Sorbonne Université, [Centre Roland Mousnier \(CRM\)](#) - UMR8596

**Jérôme Sackur**, Directeur d'études, École des Hautes études en Sciences sociales (EHESS) [Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique \(LSCP\)](#) - UMR8554

**Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky**, Professeure des universités, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), [Unité d'appui et de recherche de Condorcet \(UAR Condorcet\)](#) - UAR2028 ; [Institut Convergences Migrations](#)

**Sylvie Sagnes**, Chargée de recherche, CNRS, [Héritages : Patrimoine\(s\), Culture\(s\), Création\(s\)](#) - UMR9022 ; GIS Patrimoine en partage

**Marie Salaün**, Professeure des universités, Université Paris Cité, [Unité de recherche Migrations et Société \(URMIS\)](#) - UMR8245

**Élodie Salin**, Maîtresse de conférences, Le Mans université, [Espaces et sociétés \(ESO\)](#) - UMR6590 ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Philippe Schlenker**, Directeur de recherche, CNRS, [Institut Jean-Nicod \(IJN\)](#) - UMR8129

**Camille Schmoll**, Maîtresse de conférences, Université Paris Cité, [Géographie-cités](#) - UMR8504

**Marta Segarra Montaner**, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de recherche sur les arts et le langage \(CRAL\)](#) - UMR8566

**Solveig Serre**, Directrice de recherche, CNRS, [Centre d'études supérieures de la Renaissance \(CESR\)](#) - UMR7323 ; PEPR [Industries culturelles et créatives \(ICCARE\)](#)

**Andy Smith**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives \(CED\)](#) - UMR5116

**Séverine Sofio**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre de recherche sur les arts et le langage \(CRAL\)](#) - UMR8566

**Alexandra Soulier**, Chargée de recherche, CNRS, [Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques \(IHPST\)](#) - UMR8590

**Céline Spector**, Professeure des universités, Sorbonne Université, [Sciences Normes Démocratie \(SND\)](#) - UMR8011

**Alexis Spire**, directeur de recherche, CNRS, [Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé \(IRIS\)](#) - UMR8156

**Alessandro Stanziani**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre de recherches historiques \(CRH\)](#) - UMR8558

**Michael Stricof**, Maître de conférences, Aix-Marseille Université, [Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone \(LERMA\)](#) - UR853 ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Elsa Supiot**, Directrice de recherche, Université d'Angers, [Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne \(ISJPS\)](#) - UMR8103

**Marc Tabani**, Chargé de recherche, CNRS, [Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie \(CREDO\)](#) - UMR7308

**Jean-Marc Tallon**, Directeur de recherche, CNRS, [Paris Jourdan Sciences Economiques \(PJSE\)](#) - UMR8545 ; [RT Association pour le Développement de la Recherche en Économie et en Statistique \(ADRES\)](#)

**Julien Talpin**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales \(CERAPS\)](#) - UMR8026

**Tanguy Bernard**, Senior Research Fellow, Université de Bordeaux, [International Food Policy Research Institute \(IFPRI\)](#)

**Laura Tatoueix**, Chargée de recherche, Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, [Temps, mondes, sociétés \(TEMOS\)](#) - UMR9016

**Philippe Terral**, professeur des universités, Université de Toulouse (EPE), [Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse \(MSHS-T\)](#) - UAR3414

**Marie-Aline Thébaud-Sorger**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre Alexandre Koyre - Histoire des sciences et des techniques \(CAK\)](#) - UMR8560

**Isabelle Thireau-Mak**, Directrice de recherche, CNRS, [Chine, Corée, Japon \(CCJ\)](#) - UMR8173

**Violaine Tisseau**, Chargée de recherche, CNRS, [Institut des mondes africains \(IMAf\)](#) - UMR8171

**Nicolas Todd**, Chargé de recherche, CNRS, [Eco-anthropologie \(EA\)](#) - UMR7206

**Marta Torre-Schaub**, Directrice de recherche, CNRS, [Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne \(ISJPS\)](#) - UMR8103 ; [RT CLIMALEX](#)

**Jean-Philippe Toussaint**, Professeur des universités émérite, Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA), [Environnement, ville et société \(EVS\)](#) - UMR5600

**Paola Tubaro**, Directrice de recherche, CNRS, [Centre de Recherche en Economie et Statistique \(CREST\)](#) - UMR9194

**Sebastian Urioste**, Maître de conférences, La Rochelle Université, [Centre de recherches en histoire internationale et atlantique](#) ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Julie Vallée**, Directrice de recherche, CNRS, [Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires \(LISST\)](#) - UMR5193

**Aurélie Varrel**, Chargée de recherche, CNRS, [Centre d'études sud asiatiques et himalayennes \(CESAH\)](#) - UMR8077

**Antoine Vauchez**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre Européen de Sociologie et de Science Politique de la Sorbonne \(CESSP\)](#) - UMR8209, ; [GIS Euro-Lab](#)

**Sébastien Velut**, Professeur des universités, Université Sorbonne Nouvelle, [Centre de recherche et de documentation des Amériques \(CREDA\)](#) - UMR7227 ; [GIS Institut des Amériques](#)

**Éric Verdeil**, Professeur des universités, Institut d'études politiques de Paris, [Centre de recherches internationales \(CERI\)](#) - UMR7050 ; Chaire [Énergie et prospérité](#)

**Geneviève Verdo**, Professeure des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Institut Paris Renouvin](#)

**Gregory Verdugo**, Professeur des universités, CY Cergy Paris Université, [Théorie économique, modélisation et applications \(THEMA\)](#) - UMR8184 ; [RT Association pour le Développement de la Recherche en Économie et en Statistique \(ADRES\)](#)

**Jean-Christophe Vergnaud**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre d'économie de la Sorbonne \(CES\)](#) - UMR8174

**Jacques Vernaudon**, Professeur des universités, Université de la Polynésie française, [Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique \(MSH-P\)](#) - UAR2503

**Nadège Vezinat**, Professeure des universités, Université Vincennes-Saint-Denis, [Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris \(CRESPPA\)](#) - UMR7217

**Nicolas Vibert**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage \(CeRCA\)](#) - UMR7295 ; [RT Éducation](#)

**Marie-Claire Villeval**, Directrice de recherche, CNRS, [Groupe d'Analyse et de Théorie Économique Lyon-Saint Étienne \(GATE\)](#) - UMR5824

**Jakob Vogel**, Professeur, Institut d'études politiques de Paris, [Centre Marc Bloch \(CMB\)](#) Berlin - UAR3130

**Serge Volkoff**, Chercheur, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), [Centre d'études de l'emploi et du travail \(CEET\)](#) ; [GIS Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail \(CREAPT\)](#)

**Cécile Voyer**, Professeure des universités, Université de Poitiers, [Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale \(CESCM\)](#) - UMR7302

**Simeng Wang**, Chargée de recherche, CNRS, [CERMES 3 Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé mentale, Société \(CERMES 3\)](#) - UMR8211

**Marzena Watorek Adorno**, Professeure des unviersités, Université Vincennes-Saint-Denis, [Structures formelles du langage \(SFL\)](#) - UMR7023 ; [RT Réseau d'Acquisition des langues secondes \(ReAL2\)](#)

**Myriam Winance**, Directrice de recherche, Institut national de la santé et de la recherche médicale, [CERMES 3 Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé mentale, Société \(CERMES 3\)](#) - UMR8211

**Stéphane Zuber**, Directeur de recherche, CNRS, [Centre d'économie de la Sorbonne \(CES\)](#) - UMR8174 ; [RT Association pour le Développement de la Recherche en Économie et en Statistique \(ADRES\)](#)

Suite à nos sollicitations, certains ont préféré faire une réponse collective de laboratoire : MIGRINTER, ImAf, PRODIG, FRE CIST.

#### *Les réseaux et GIS sollicités*

GDR [Sport et activités physiques](#) ; GIS [Asie](#) ; GIS Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail ([CREAPT](#)) ; GIS [Démocratie et participation](#) ; GIS [Études africaines en France](#) ; GIS [Études touristiques](#) ; GIS Groupe d'études sur le travail et la santé au travail ([GESTES](#)) ; GIS Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement ([ILVV](#)) ; GIS [Institut des Amériques](#) ; GIS [Institut du Genre](#) ; GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans ([MOMM](#)) ; GIS Patrimoines en partage ; GIS Recherche habitat-logement ([REHAL](#)) ; GIS Réseau interdisciplinaire de recherche sur l'Union européenne ([EuroLab](#)) ; Institut Convergences Migrations ([IC Migrations](#)) ; RP Climat, Ville, Société ([CVS](#)) ; RP Études électorales ; RP Observatoire de recherche sur la condition animale ([Orca](#)) ; RT Association pour le développement de la recherche en économie et en statistique ([ADRES](#)) ; RT Connaissance de l'Europe médiane ([CEM](#)) ; RT Déchets, valeurs, sociétés ; RT [Éducation](#) ; RT Empire russe, URSS, monde post-soviétique ([EST](#)) ; RT [Internet, IA et sociétés](#) ; RT Linguistique Informatique, Formelle et de Terrain ([LIFT2](#)) ; RT Normes, sciences et techniques ([NoST](#)) ; RT *Philanthropy and Social Sciences Program* ([PSSP](#)) ; RT Philosophie des mathématiques ([PhilMath](#)) ; RT Regards croisés interdisciplinaires sur le droit, la régulation et le savoir scientifique autour du changement climatique ([CLIMALEX](#)) ; RT Réseau en acquisition des langues secondes ([RéAL2](#)) ; GDR Sport et activités physiques ; RT Techniques et production dans l'histoire ([TPH](#)).

#### *Les programmes sollicités*

Chaire [Colibex](#) ; PEPR Industries culturelles et créatives ([ICCARE](#)) ; PEPR [Origins](#) ; PEPR Recyclabilité et réutilisation des matières ([Recyclage](#)) ; PEPR Risques ([IRiMa](#)) ; PEPR Robotique organique ([O2R](#)) ; PEPR [Santé numérique](#) ; PEPR [Sous-sols, bien commun](#) ; PEPR Ville durable et bâtiments innovants ([VDBI](#)) ; [PPR Autonomie](#) ; [PPR Fin de vie](#) ; PPR Sciences pour l'éducation ; SOSI Micro-simulation des politiques publiques ([TAXIPP](#)).

#### *Relecture*

Le Conseil scientifique de l'institut a relu l'ensemble des fiches.

# Liste des acronymes

## A

AISSAI : Centre *AI for science, science for AI*  
 AMI : Appel à manifestation d'intérêt  
 ANF : Action nationale de formation  
 ANR : Agence nationale de recherche  
 API : Infrastructure accessible au public  
 AREES : Arctique : Enjeux pour l'environnement et les sociétés  
 ATD Quart Monde : Agir tous pour la dignité Quart Monde

## C

CASCAD : *Certification agency for scientific code and data*  
 CCFD : Comité catholiques contre la faim et pour le développement  
 CDSP : Centre de données socio-politiques  
 CEAN : Centre d'études sur l'Afrique noire  
 CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier  
 CEM : Connaissance de l'Europe médiane  
 CEP : Observatoire des héritages du Centre d'expérimentation du Pacifique  
 CERCA : Centre de recherche sur la cognition et l'apprentissage  
 CEREQ : Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications  
 Chine COREF : Chine Connaissance — Recherche, Expertise, Formation  
 CHSCT : Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail  
 CID : Commission interdisciplinaire  
 CIF : Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé  
 CLIMALEX : réseau thématique Regards croisés interdisciplinaires sur le droit, la régulation et le savoir scientifique autour du changement climatique  
 CMR : Communauté mixte de recherche  
 CNAV : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse  
 CNLE : Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale  
 Cnam : Centre national des arts et métiers  
 CNR : *Consiglio Nazionale delle Ricerche*  
 CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie  
 CNU : Conseil national des universités  
 CO<sub>2</sub> : Dioxyde de carbone  
 COCOON : Collections de corpus oraux numériques  
 COMP : Contrat d'objectifs, de moyens et de performance  
 CoNRS : Comité national de la recherche scientifique  
 COP : Contrat d'objectifs et de performance  
 CORLI : Corpus, Langues et Interactions  
 CPJ : Chaire de professeur junior  
 CogComp : Cognition comparée  
 CRESAT : Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques  
 CRPN : Centre de recherche en Psychologie et Neurosciences  
 CSE : Comités sociaux et économiques  
 CSI : Conseil scientifique de l'institut  
 CSIC : *Consejo Superior de Investigaciones*

## D

DACCORD : Dispositif d'Analyse et de Collaboration COntinue avec les Ressortissants des politiques sociales sur l'accès aux Droits et les solidarités  
 DDOR : Direction des données ouvertes de la recherche

DESCRIPT : Dispositif d'études des crises et récits civilisationnels par la pluridisciplinarité et les terrains  
DEMAIN : Dispositif d'étude et de Mesure des Attitudes et des Inégalités au sein des Nouvelles générations  
DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance  
DemoCIS : Démocraties, Citoyenneté et Institutions face aux transformations des espaces publics  
DISTAM : *Digital Studies Africa, Asia, Middle East*  
DNE : Direction du numérique éducatif  
DREES : Direction ministérielle de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

## E

EA : Équipe d'accueil  
EASI : Écritures alternatives, sciences sociales et images  
ECHOES : *A European Collaborative Cloud for Cultural Heritage*  
EDUPOP : Éducation politique et morale par la culture populaire  
EEG : Électroencéphalogramme  
EFE : Écoles françaises à l'étranger  
EFEO : École française d'Extrême-Orient  
ER : Expériences randomisées  
E-RIHS : *European research infrastructure for heritage science*  
ESR : Enseignement supérieur et recherche  
ESS : Enquête sociale européenne  
EST : Empire russe, URSS, États ex-soviétiques  
EuroLab : Réseau interdisciplinaire de recherche sur l'Union européenne  
EXPLAIN : *EXperimental Platform for LArge scale INvestigations*

## F

FA : *Forensic Architecture*  
FAIR : *Findable, Accessible, Interoperable, Reusable* / Facile à trouver, Accessible, Interopérable, réutilisable.  
Fée : Fabrique des écritures alternatives  
Fedhra : Fédération pour la Recherche sur le Handicap et l'Autonomie  
FIRAH : Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap  
FMI : Fonds monétaire international  
FR3SN : Fédération de recherche sciences sociales et santé numérique  
FR SCV : Fédération de recherche Sciences et culture du visuel  
FRQ : Fonds de recherche du Québec

## G

GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.  
GDR : Groupement de recherche  
GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat  
GIP : Groupement d'intérêt public  
GIS : Groupement d'intérêt scientifique  
GISCOPE83 : Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnelle et Environnementale dans le Vaucluse  
GISCOPE84 : Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnelle et Environnementale en Seine Saint- Denis  
GRAM : réseau thématique Groupe de recherche sur l'action multilatérale  
GMF : Grand modèle de fondation  
GMF : Grand modèle de langage  
GPU : *Graphics processing unit* / processeur graphique  
GRT : Groupe de réflexion sur le travail

## H

HeLiCéO : Héritages Linguistiques, Cultures orales, Éducation en Océanie

**I**

IA : Intelligence artificielle  
 ICCARE : PEPR Industries culturelles et créatives  
 IC Migrations : Institut Convergences Migrations  
 IEHCA : Institut Européen d'histoire et des cultures de l'alimentation  
 IFI : Institut français d'islamologie  
 ILVV : Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement  
 IMAf : Institut des mondes africains  
 Inalco : Institut national des langues et civilisations orientales  
 INED : Institut national d'études démographiques  
 INRAE : Institut national de la recherche agronomique  
 INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives  
 INSPÉ : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation  
 IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques  
 IPORA : réseau *Interdisciplinary Policy-Oriented Research on Africa*  
 IR\* : Infrastructure de recherche étoile  
 IRD : Institut de recherche sur le développement  
 Iresp : Institut pour la Recherche en Santé Publique  
 IRL : International Research Laboratory  
 IRM : Imagerie par résonance magnétique  
 IRMf : Imagerie par résonance magnétique fonctionnelle  
 IRN : *International research network*  
 ISC-MJ : Institut de sciences cognitives Marc Jeannerod  
 ISM : Institut des sciences du mouvement Étienne Jules Marey  
 ISNS : Institut santé numérique en société  
 ISSP : Programme international d'enquêtes sociales

**L**

LAM : Les Afriques dans le monde  
 LAPSCO : Laboratoire de Psychologie et de Neurocognition  
 LARHRA : laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes  
 LEAD : Laboratoire d'étude de l'apprentissage et du développement  
 LEST : Laboratoire d'économie et de sociologie du travail  
 LGBTQIA+ : Lesbienne, gay, bisexuel/e, trans, *queer*, intersexe, asexuel/e ou aromantique  
 LIFT : Linguistique informatique, formelle et de terrain  
 LPC : Laboratoire de Psychologie cognitive  
 LSCP : Laboratoire des sciences cognitives et psycholinguistique  
 LUMEN : Lumière et environnement

**M**

MAGIS : Méthodes et Applications pour la Géomatique et l'Information Spatiale  
 MEAE : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.  
 MITI : Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires  
 MOMM : Moyen-Orient et Mondes Musulmans  
 MOOC : *Massive open online course*  
 MSH : Maison des sciences sociales et des humanités  
 MSH SUD : Maison des sciences et des humanités « Savoirs Unis pour un autre Développement »  
 MSHS Sud-Est : Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est

**N**

NoST : Normes, Sciences et Techniques

**O**

ObHisPop : Observatoire de l'histoire de la population française : grandes bases de données et

intelligence artificielle  
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques  
Odenore : Observatoire des non-recours aux droits et services  
OIT : Organisation internationale du travail  
OMER : Groupement de recherche Mers et Océans  
OMC : Organisation mondiale du commerce  
OMS : Organisation mondiale de la santé  
OMT : Organisation mondiale du tourisme  
ONG : Organisation non gouvernementale  
ONU : Organisation des nations unies  
OSINT : *Open Source Intelligence*  
OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord  
OTECCA : Observatoire de la transition écologique et citoyenne Côte d'Azur

## P

PEPR : Programmes et équipements prioritaires de recherche  
PIA : Programme des investissements d'avenir  
PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves  
PPR : Programme prioritaire de recherche  
PSSP : *Philantropy and Social Sciences Program*  
PUD : plateformes universitaires de données

## R

R&D : Recherche et développement  
REHAL : Recherche habitat-logement  
ReligiS : Religions et sociétés face aux défis contemporains  
ReSoDiv : Approches méthodologiques des dynamiques de l'agrobiodiversité : terrains, réseaux, modèles  
RIBAC : Recueil d'informations pour un observatoire des activités de recherche en SHS  
RIFT : Réseau thématique Groupe interdisciplinaire Grand Rift Africain  
RIThaF : Réseau interdisciplinaire Thanatomorphose & transitions funéraires  
RnMSH : Réseau national des Maisons des sciences sociales et des humanités  
RP : Réseau prospectif  
RT : Réseau thématique  
RUSHS : Réseau des professionnels de l'image et du son

## S

S2C2H : Sciences humaines et sociales des comportements humains  
SantéNum : Santé numérique  
SCV : Sciences et culture du visuel  
SEPIA : Soutien à l'émergence de projets interdisciplinaires  
SHS : Sciences humaines et sociales  
SIES : Sous-direction des systèmes d'Information et Études Statistiques  
SOSI : Suivi ouvert des sociétés et de leurs interactions

## T

TAL : Traitement automatique du langage  
TAXIPP : Micro-simulation des politiques publiques  
TEPP : Fédération de recherche Théorie et Évaluation des politiques publiques  
TIMSS : *Trends in Mathematics and Science Study*  
TPH : Techniques et Productions dans l'histoire

## U

UAR : Unité d'appui et de recherche  
UE : Union européenne  
UMIFRE : Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger  
UMR : Unité mixte de recherche

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNEP : *United Nations Environment Program*

**V**

VDBI : PEPR Villes Durables et bâtiments innovants

VSS : Violences sexuelles et sexistes

**W**

WEIRD : *Western, Educated, Industrialized, Rich & Democratic*

**Z**

ZAD : Zone d'aménagement différé

# Bibliographie

Retrouvez l'intégralité de la bibliographie *via* le QR Code ci-dessous :





**Direction de la publication :** Antoine Petit

**Direction éditoriale :** Marie Gaille

**Coordination :** Caroline Bodolec & Léa Dupuis

**Comité éditorial :**

William Berthomière, Fabrice Boudjaaba, Stéphane Bourdin, Caroline Bodolec, Ricardo Etxepare, Marie Gaille, Alexandre Gefen, Pascale Goetschel, Priscilla Gustave-Perron, Emmanuel Henry, Anne-Cécile Hoyez, Franck Lecocq, Sandrine Maljean-Dubois, Lionel Maurel & Stéphanie Vermeersch

**Création graphique :** Zoë Cheron

*Nous remercions Vita Mikanovic pour son aide en amont du projet.*



3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16  
[inshs.com@cnrs.fr](mailto:inshs.com@cnrs.fr) | [@cnrsshhs.bsky.social](https://www.bsky.social/cnrsshhs)